VALVÈDRE

DERNIÈRE PARTIE.[1]

IX.

Depuis trois mois, nous vivions cachés dans une de ces rues aérées et silencieuses qui, à cette époque, avoisinaient le jardin du Luxembourg. Nous nous y promenions dans la journée, Alida toujours enveloppée et voilée avec le plus grand soin, moi ne la quittant jamais que pour m'occuper de son bien-être et de sa sûreté. Je n'avais renoué aucune des relations, assez rares d'ailleurs, que j'avais eues à Paris. Je n'avais fait aucune visite; quand il m'était arrivé d'apercevoir dans la rue une figure de connaissance, je l'avais évitée en changeant de trottoir et en détournant la tête; j'avais même acquis à cet égard la prévoyance et la présence d'esprit d'un sauvage dans les bois, ou d'un forçat évadé sous les yeux de la police.

Le soir, je la conduisais quelquefois aux divers théâtres, dans une de ces loges d'en bas où l'on n'est pas vu. Durant les beaux jours de l'automne, je la menai souvent à la campagne, cherchant avec elle ces endroits solitaires que, même aux environs de Paris, les amans savent toujours trouver.

Sa santé n'avait donc pas souffert du changement de ses habitudes, ni du manque de distractions; mais quand vint l'hiver, le noir et mortel hiver des grandes villes du nord, je vis sa figure s'altérer brusquement. Une toux sèche et fréquente, dont elle ne

(1) Voyez les livraisons du 15 mars, 1er et 15 avril, 1er et 15 mai.

voulait pas s'occuper, disant qu'elle y était sujette tous les ans à pareille époque, m'inquiéta cependant assez pour que je la fisse consentir à voir un médecin. Après l'avoir examinée, le médecin lui dit en souriant qu'elle n'avait rien, mais il ajouta pour moi seul en sortant : — Madame votre sœur (je m'étais donné pour son frère) n'a rien de bien grave jusqu'à présent; mais c'est une organisation fragile, je vous en avertis. Le système nerveux prédomine trop. Paris ne lui vaut rien. Il lui faudrait un climat égal, non pas Hyères ou Nice, mais la Sicile ou Alger.

Je n'eus plus dès lors qu'une pensée, celle d'arracher ma compagne à la pernicieuse influence d'un climat maudit. J'avais déjà dépensé, pour lui procurer une existence conforme à ses goûts et à ses besoins, la moitié de la somme empruntée à Moserwald. Celui-ci m'écrivait en vain qu'il avait en caisse des fonds déposés par l'ordre de M. de Valvèdre pour sa femme : ni elle ni moi ne voulions les recevoir.

Je m'informai des dépenses à faire pour un voyage dans les régions méridionales. Les *guides* imprimés promettaient merveille sous le rapport de l'économie; mais Moserwald m'écrivait : « Pour une femme délicate et habituée à toutes ses aises, n'espérez pas vivre dans ces pays-là, où tout ce qui n'est pas le strict nécessaire est rare et coûteux, à moins de trois mille francs par mois. Ce sera très peu, trop peu si vous manquez d'ordre; mais ne vous inquiétez de rien, et partez vite, si *elle* est malade. Cela doit lever tous vos scrupules, et si vous poussez la folie jusqu'à refuser la pension du mari, le pauvre Nephtali est toujours là avec tout ce qu'il possède, à votre service, et trop heureux si vous acceptez! »

J'étais décidé à prendre ce dernier parti aussitôt qu'il deviendrait nécessaire. J'avais encore un avenir de vingt mille francs à aliéner, et j'espérais travailler durant le voyage, quand je verrais Alida rétablie.

De l'Afrique, je ne vous dirai pas un mot dans ce récit tout personnel de ma vie intime. Je m'occupai de l'établissement de ma compagne dans une admirable retraite, non loin de laquelle je pris pour moi un local des plus humbles, comme j'avais fait à Paris, pour ôter tout prétexte à la malignité du voisinage. Je fus bientôt rassuré. La toux disparut; mais, peu après, je fus alarmé de nouveau. Alida n'était pas phthisique, elle était épuisée par une surexcitation d'esprit sans relâche. Le médecin français que je consultai n'avait pas d'opinion arrêtée sur son compte. Tous les organes de la vie étaient tour à tour menacés, tour à tour guéris, et tour à tour envahis de nouveau par une débilitation subite. Les nerfs jouaient en cela un si grand rôle que la science pouvait bien risquer de prendre souvent l'effet pour la cause. En de certains jours, elle se croyait et

se sentait guérie. Le lendemain, elle retombait accablée d'un mal vague et profond qui me désespérait.

La cause! elle était dans les profondeurs de l'âme. Cette âme-là ne pouvait pas se reposer une heure, un instant. Tout lui était sujet d'appréhension funeste ou d'espérance insensée. Le moindre souffle du vent la faisait tressaillir, et si je n'étais pas auprès d'elle à ce moment-là, elle croyait avoir entendu mes cris, le suprême appel de mon agonie. Elle haïssait la campagne, elle s'y était toujours déplu. Sous le ciel imposant de l'Afrique, en présence d'une nature peu soumise encore à la civilisation europénne, tout lui semblait sauvage et terrifiant. Le rugissement lointain des lions, qui, à cette époque, se faisait encore entendre autour des lieux habités, la faisait trembler comme une pauvre feuille, et aucune condition de sécurité ne pouvait lui procurer le sommeil. En d'autres momens, sous l'empire d'autres dispositions d'esprit, elle croyait entendre la voix de ses enfans venant la voir, et elle s'élançait ravie, folle, bientôt désespérée en regardant les petits Maures qui jouaient devant sa porte.

Je cite ces exemples d'hallucination entre mille. Voyant qu'elle se déplaisait à ***, je la ramenai à Alger, au risque de n'y pouvoir garder l'incognito. A Alger, elle fut écrasée par le climat. Le printemps, déjà un été dans ces régions chaudes, nous chassa vers la Sicile, où près de la mer, à mi-côte des montagnes, j'espérais trouver pour elle un air tiède et quelques brises. Elle s'amusa quelques instans de la nouveauté des choses, et bientôt je la vis dépérir encore plus rapidement.

— Tiens! me dit-elle, dans un accès d'abattement invincible, je vois bien que je me meurs! — Et, mettant ses mains pâles et amaigries sur ma bouche : — Ne te moque pas, ne ris pas! je sais ce que cette gaieté te coûte, et que la nuit, seul avec la certitude inévitable, tu pleures ton rire! Pauvre cher enfant, je suis un fléau dans ta vie et un fardeau pour moi-même. Tu ferais mieux, pour nous deux, de me laisser mourir bien vite.

— Ce n'est pas la maladie, lui répondis-je navré de sa clairvoyance, c'est le chagrin ou l'ennui qui te consume. Voilà pourquoi je ris de tes maux physiques prétendus incurables, tandis que je pleure de tes souffrances morales. Pauvre chère âme, que puis-je donc faire pour toi?

— Une seule et dernière chose, dit-elle, je voudrais embrasser mes enfans avant de mourir.

— Tu embrasseras tes enfans, et tu ne mourras pas! m'écriai-je. Et je feignis de tout préparer pour le départ; mais au milieu de ces préparatifs je tombais brisé de découragement. Avait-elle la force de retourner à Genève? n'allait-elle pas mourir en route? Une autre

terreur s'emparait de moi, je n'avais plus d'argent. J'avais écrit à Moserwald de m'en prêter encore, et je ne pouvais douter de sa confiance en moi. Il n'avait pas répondu : était-il malade ou absent, était-il mort ou ruiné? Et qu'allions-nous devenir, si cette ressource suprême nous manquait?

J'avais fait d'héroïques efforts pour travailler, mais je n'avais pu rien continuer, rien compléter. Alida, malade d'esprit autant que de corps, ne me laissait pas un moment de calme. Elle ne pouvait supporter la solitude. Elle me poussait au travail; mais quand j'étais sorti de sa chambre, elle divaguait, et Bianca venait me chercher bien vite.

J'avais essayé de travailler auprès d'elle, c'était tout aussi impossible. J'avais toujours les yeux sur les siens, tremblant quand je les voyais briller de fièvre ou se fixer, éteints, comme si la mort l'eût déjà saisie. D'ailleurs j'avais bien reconnu une terrible vérité : c'est que ma plume, au point de vue lucratif, était pour le moment, pour toujours peut-être, improductive. Elle eût pu me nourrir très humblement si j'eusse été seul; mais il me fallait trois mille francs par mois... Moserwald n'avait rien exagéré.

Après avoir épuisé tous les mensonges imaginables pour faire prendre patience à ma malheureuse amie, il me fallut lui avouer que j'attendais une lettre de crédit de Moserwald pour être à même de la conduire en France. Je lui cachai que j'attendais cette lettre depuis si longtemps déjà que je n'osais plus l'espérer. Je m'étais décidé à l'horrible humiliation d'écrire ma détresse à Obernay. Lui aussi était-il absent? Mais sans doute il allait répondre. Le temps de l'espoir n'était pas épuisé de ce côté-là. Dans le doute, je surmontai la douleur de demander à mes parens un sacrifice : quelques jours de patience, et une réponse quelconque allait arriver. Je suppliai Alida de ne prendre aucune inquiétude.

Elle eut, ce jour-là, son dernier courage. Elle sourit de ce sourire déchirant que je ne comprenais que trop. Elle me dit qu'elle était tranquille et qu'elle était d'ailleurs résignée à accepter les dons de son mari comme un prêt que je serais certainement à même de lui faire rembourser plus tard. Elle ménageait ainsi ma fierté; elle m'embrassa et s'endormit ou feignit de s'endormir.

Je me retirai dans la chambre voisine. Depuis que je la voyais s'éteindre, je ne quittais plus la maison qu'elle habitait. Au bout d'une heure, je l'entendis qui causait avec Bianca. Cette fille, peu scrupuleuse sur le chapitre de l'amour, mais d'un dévouement admirable pour sa maîtresse, qui la maltraitait et la gâtait tour à tour, s'efforçait en ce moment de la consoler et de lui persuader qu'elle reverrait bientôt ses enfans.

— Non, va! je ne les reverrai plus, répondit la pauvre malade; c'est là le châtiment le plus cruel que Dieu pût m'infliger, et je sens que je le mérite.

— Prenez garde, madame, dit Bianca, votre découragement fait tant de mal à ce pauvre jeune homme!

— Il est donc là?

— Mais je crois que oui, dit Bianca en s'approchant du seuil de l'autre chambre.

Je m'étais jeté par hasard sur un fauteuil à dossier fort élevé. Bianca, ne me voyant pas, crut que j'étais sorti, et retourna auprès de sa maîtresse en lui disant que j'allais certainement rentrer, et qu'il fallait être calme.

— Eh bien! quand tu l'entendras rentrer, dit Alida, tu me feras signe, et je feindrai de dormir. Il se console et se rassure encore un peu quand il s'imagine que j'ai dormi. Laisse-moi te parler, Bianchina, cela me soulage, nous sommes si peu seules! Ah! ma pauvre enfant, toi-même tu ne sais pas ce que je souffre et quels remords me tuent! Depuis que j'ai tout quitté pour ce bon Francis, mes yeux se sont ouverts, et je suis devenue une autre femme. J'ai commencé à croire en Dieu et à prendre peur; j'ai senti qu'il allait me punir et qu'il ne me permettrait pas de vivre dans le mal.

Bianca l'interrompit : — Vous ne faites point de mal, dit-elle, je n'ai jamais vu de femme aussi vertueuse que vous! Et vous auriez tous les droits possibles pourtant, avec un mari si égoïste et si indifférent!...

— Tais-toi, tais-toi! reprit Alida avec une force fébrile; tu ne le connais pas! tu n'es que depuis trois ans à mon service, tu ne l'as vu que longtemps déjà après ma première infidélité de cœur et quand il ne m'aimait plus. Je l'avais bien mérité!... Mais jusqu'à ces derniers temps j'ai cru qu'il ne savait rien, qu'il n'avait rien daigné savoir, et que, ne pouvant pas me juger indigne de lui, son cœur s'était retiré de moi par lassitude. Je lui en voulais donc, et, sans songer à mes torts, je m'irritais des siens. Mes torts! je n'y croyais pas; je disais comme toi : « Je suis si vertueuse au fond! et j'ai un mari si indifférent! » Sa douceur, sa politesse, sa libéralité, ses égards, je les attribuais à un autre motif que la générosité. Ah! pourquoi ne parlait-il pas? Un jour enfin... Tiens, c'est aujourd'hui le même jour de l'année!... il y a un an... Je l'ai entendu parler de moi et je n'ai pas compris, j'étais folle! Au lieu d'aller me jeter à ses pieds, je me suis jetée dans les bras d'un autre, et j'ai cru faire une grande chose. Ah! illusion, illusion! dans quels malheurs tu m'as précipitée!

— Mon Dieu! reprit Bianca, vous regrettez donc votre mari à présent? Vous n'aimez donc pas ce pauvre M. Francis?

— Je ne peux pas regretter mon mari, dont je n'ai plus l'amour,

et j'aime Francis de toute mon âme, c'est-à-dire de tout ce qui m'est resté de ma pauvre âme!... Mais vois-tu, Bianca, toi qui es femme, tu dois bien comprendre cela : on n'aime réellement qu'une fois! Tout ce qu'on rêve ensuite, c'est l'équivalent d'un passé qui ne revient jamais. On dit, on croit qu'on aime davantage, on voudrait tant se le persuader! On ne ment pas, mais on sent que le cœur contredit la volonté. Ah! si tu avais connu Valvèdre quand il m'aimait! Quelle vérité, quelle grandeur, quel génie dans l'amour! Mais tu n'aurais pas compris, pauvre petite, puisque je n'ai pas compris moi-même! Tout cela s'est éclairci pour moi à distance, quand j'ai pu comparer, quand j'ai rencontré ces beaux diseurs qui ne disent rien, ces cœurs enflammés qui ne sentent rien...

— Comment! Francis lui-même...

— Francis, c'est autre chose : c'est un poète, un vrai poète peut-être, un artiste à coup sûr. La raison lui manque, mais non le cœur ni l'intelligence. Il a même quelque chose de Valvèdre, il a le sentiment du devoir. Il y a manqué en m'enlevant au mien; il n'a pas les principes de Valvèdre, mais il a de lui les grands instincts, les sublimes dévouemens. Cependant, Bianchina, il a beau faire, il ne m'aime pas, lui, il ne peut pas m'aimer! Du moins il ne m'aime pas comme il pourra aimer un jour. Il avait rêvé une autre femme, plus jeune, plus douce, plus instruite, plus capable de le rendre heureux, une femme comme Adélaïde Obernay. Sais-tu qu'il devait, qu'il pouvait l'épouser, et que c'est moi qui fus l'empêchement? Ah! je lui ai fait bien du mal, et j'ai raison de mourir!... Mais il ne me le reproche pas, il voudrait me faire vivre... Tu vois bien qu'il est grand, que j'ai raison de l'aimer... Tu as l'air de croire que je me contredis... Non, non, je n'ai pas le délire, jamais je n'ai vu si clair. Nous nous sommes monté la tête, lui et moi; nous nous sommes brisés contre le sort, et à présent nous nous pardonnons l'un à l'autre, nous nous estimons. Nous avons fait notre possible pour nous aimer autant que nous le disions, autant que nous nous l'étions promis,... et moi, pleurant Valvèdre quand même, lui, regrettant Adélaïde malgré tout, nous allons nous donner le baiser d'adieu suprême... Tiens, cela vaut mieux que l'avenir qui nous attendait certainement, et je suis contente de mourir...

En parlant ainsi, elle fondait en larmes. Bianca pleurait aussi, sans rien trouver pour la consoler, et moi j'étais paralysé par l'épouvante et la douleur. Quoi! c'était là le dernier mot de cette passion funeste! Alida mourait en pleurant son mari, et en disant: *L'autre* ne m'aime pas! Certes, en voulant l'amour d'une femme dont l'époux était sans reproche, j'avais cédé à une mauvaise et coupable tentation, mais comme j'étais puni!

Je fis un suprême effort, le plus méritoire de ma vie peut-être :

je m'approchai de son lit, et, sans me plaindre de rien pour mon compte, je réussis à la calmer.

— Tout ce que tu viens de rêver, lui dis-je, c'est l'effet de la fièvre, et tu ne le penses pas. D'ailleurs, tu le penserais, que je n'y voudrais pas croire. Ne te contrains donc plus devant moi, dis tout ce que tu voudras, c'est la maladie qui parle. Je sais qu'à d'autres heures tu verras autrement mon cœur et le tien. Que tu croies en Dieu, que tu rendes justice à Valvèdre, que tu te reproches de n'avoir pas compris un mari qui n'avait que des vertus et qui savait peut-être aimer mieux que tout le monde, c'est bien, j'y consens, et je le savais. Ne m'as-tu pas dit cent fois que cette croyance et ce remords te faisaient du bien, et que tu m'en offrais la souffrance comme un mérite et une réconciliation avec toi-même? Oui, c'était bien, tu étais dans le vrai; mais pourquoi perdrais-tu le fruit de ces bonnes inspirations? Pourquoi exciter ton imagination pour t'ôter justement à toi-même le mérite du repentir et pour m'arracher l'espérance de ta guérison? Tout est consommé. Valvèdre a souffert, mais il est résigné depuis longtemps : il voyage, il oublie. Tes enfans sont heureux, et tu vas les revoir; tes amis te pardonnent, si tant est qu'ils aient quelque chose de personnel à te pardonner. Ta réputation, si tant est qu'elle soit compromise par ton absence, peut être réhabilitée, soit par ton retour, soit par notre union. Rends donc justice à ta destinée et à ceux qui t'aiment. Moi, soumis à tout, je serai pour toi ce que tu voudras, ton mari, ton amant ou ton frère. Pourvu que je te sauve, je serai assez récompensé. Tu peux même penser ce que tu as dit, ne pas croire au *second amour*, et ne m'accorder que le reste d'une âme épuisée par le premier, je m'en contenterai. Je vaincrai mon sot orgueil, je me dirai que c'est encore plus que je ne mérite, et si tu as envie de me parler du passé, nous en parlerons ensemble. Je ne te demande qu'une chose : c'est de n'avoir pas de secrets pour moi, ton enfant, ton ami, ton esclave; c'est de ne pas te combattre et t'épuiser en douleurs cachées. Tu crois donc que je n'ai pas de courage? Si, j'en ai, et pour toi j'en peux avoir jusqu'à l'héroïsme. Ne me ménage donc pas, si cela te soulage un peu, et dis-moi que tu ne m'aimes pas, pourvu que tu me dises ce qu'il faut faire et ce qu'il faut être pour que tu m'aimes!

Alida s'attendrit de ma résignation, mais elle n'avait plus la force de se relever par l'enthousiasme. Elle colla ses lèvres sur mon front en pleurant, comme un enfant, avec des cris et des sanglots; puis, écrasée de fatigue, elle s'endormit enfin.

Ces émotions la ranimèrent un instant; le lendemain, elle fut mieux, et je vis renaître l'impatience du départ. C'est ce que je redoutais le plus.

Nous demeurions près de Palerme. Tous les jours, j'y allais en courant pour voir s'il n'y avait rien pour moi à la poste. Ce jour-là fut un jour d'espoir, un dernier rayon de soleil. Comme j'approchais de la ville, je vis une voiture de louage qui en sortait et qui venait vers moi au galop. Un avertissement mystérieux me cria dans l'âme que c'était un secours qui m'arrivait. Je me jetai à tout hasard, comme un fou, à la tête des chevaux. Un homme se pencha hors de la portière : c'était lui, c'était Moserwald!

Il me fit monter près de lui et donna l'ordre de continuer, car c'est chez nous qu'il venait. Le trajet était si court que nous échangeâmes à la hâte les explications les plus pressées. Il avait reçu ma lettre, avec celle que je lui envoyais pour Henri, à deux mois de date, par suite d'un accident arrivé à son secrétaire, qui, blessé et gravement malade, avait oublié de la lui remettre. Aussitôt que cet excellent Moserwald avait connu ma situation, il avait jeté au feu ma demande d'argent à Obernay, il avait pris la poste, il accourait: argent, aide, affection, il m'apportait tout ce qui pouvait sauver Alida ou prolonger sa vie.

Je ne voulus pas qu'il la vît sans que j'eusse pris le temps de la prévenir d'une rencontre amenée, à mon dire, par le hasard. On craint toujours d'éclairer les malades sur l'inquiétude dont ils sont l'objet. Je craignais aussi que le féroce préjugé d'Alida contre les juifs ne lui fît accueillir froidement cet ami si sûr et si dévoué.

Elle sourit de son sourire étrange, et ne fut pas dupe du motif qui amenait Moserwald à Palerme; mais elle le reçut avec grâce, et je vis bientôt que la distraction de voir un nouveau visage et le plaisir d'entendre parler de sa famille lui faisaient quelque bien. Quand je pus être seul avec Nephtali, je lui demandai son impression sur l'état où il la trouvait.

— Elle est perdue! me répondit-il; ne vous faites pas d'illusion. Il ne s'agit plus que d'adoucir sa fin.

Je me jetai dans ses bras et je pleurai amèrement : il y avait si longtemps que je me contenais!

— Écoutez, reprit-il quand il eut essuyé ses propres larmes, il faut, je pense, avant tout, qu'elle ne voie pas son mari.

— Son mari? Où donc est-il?

— A Naples, il la cherche. Quelqu'un qui vous a aperçus quittant Alger lui a dit que sa femme semblait mourante, et qu'on avait été forcé de la porter pour la conduire au rivage. Il était alors à Rome, s'inquiétant d'elle et s'informant dans tous les couvens, car sa sœur aînée lui avait laissé croire qu'elle n'était pas avec vous et qu'elle s'était mise réellement en retraite.

— Mais vous avez donc vu Valvèdre à Naples? vous lui avez donc parlé?

— Oui, il m'a été impossible de l'éviter. J'ai gardé votre secret malgré ses douces prières et ses froides menaces. J'ai réussi ou j'ai cru avoir réussi à lui échapper : il n'a pu me suivre; mais il est très tenace et très fin, et malheureusement je suis très connu. Il s'informera, il découvrira aisément quelle direction j'ai prise. Il a certainement deviné que j'allais vous rejoindre. Je ne serais pas étonné de le voir arriver ici peu de jours après moi. Ne vous y trompez plus, il l'aime encore, cette pauvre femme; il est encore jaloux... Malgré son air tranquille, j'ai vu clair en lui. Il faut vous cacher, j'entends cacher Alida plus loin de la ville, ou dans le port, sur quelque navire. J'en ai là plus d'un à ma discrétion. J'ai beaucoup d'amis, c'est-à-dire beaucoup d'obligés partout.

— Eh bien! non, mon cher Nephtali, répondis-je; ce n'est pas là ce qu'il faut faire, c'est tout le contraire : il faut que vous guettiez l'arrivée de Valvèdre, et que vous me fassiez avertir dès qu'il abordera à Palerme, afin que j'aille au-devant de lui.

— Ah! vous voulez encore vous battre? Vous ne trouvez pas que la pauvre femme ait assez souffert?

— Je ne veux pas me battre, je veux conduire Valvèdre auprès de sa femme; lui seul peut la sauver.

— Comment? qu'est-ce à dire? elle le regrette donc? Elle a donc à se plaindre de vous?

— Elle n'a pas à se plaindre de moi, Dieu merci! mais elle regrette sa famille, voilà ce qui est certain. Valvèdre sera généreux, je le connais. Jaloux ou non, il consolera, il fortifiera la pauvre âme navrée!

Moserwald retourna à Palerme et mit en observation sur le port les plus affidés de ses gens; puis il revint occuper mon petit logement afin d'être à portée de nous servir à toute heure. Il fut admirable de bonté, de douceur et de prévenances. Je dois le dire et ne jamais l'oublier.

Alida voulut le revoir et le remercier de son amitié pour moi. Elle ne voulut pas avoir l'air un seul instant de soupçonner qu'il eût été ou qu'il fût encore amoureux d'elle; mais, chose étrange et qui peint bien cette femme puérile et charmante, elle eut avec lui un accès de coquetterie au bord de la tombe. Elle se fit peindre les sourcils et les joues par Bianca, et, couchée sur sa chaise longue, tout enveloppée de fins tissus d'Alger, elle trôna encore une fois dans la langueur de sa beauté expirante.

Cela était cruel sans doute, car si elle ne rallumait plus les désirs de l'amour, elle s'emparait encore de l'imagination, et je vis Moserwald frappé d'une douloureuse extase; mais Alida ne songeait point à cela : elle suivait machinalement l'habitude de sa vie. Elle fut coquette d'esprit autant que de visage. Elle encouragea notre hôte à lui raconter les bruits de Genève, et, pleurant lorsqu'elle revenait

à parler de ses enfans, elle eut des accès de rire nerveux quand, avec sa bonhomie railleuse, Moserwald lui retraça les ridicules de certains personnages de son ancien milieu.

En la voyant ainsi, Moserwald reprit de l'espérance. — La distraction lui est bonne, me disait-il au bout de deux jours : elle se mourait d'ennui. Vous vous êtes imaginé qu'une femme du monde, habituée à sa petite cour, pouvait s'épanouir dans le tête-à-tête, et vous voyez qu'elle s'y est flétrie comme une fleur privée d'air et de soleil. Vous êtes trop romanesque, mon enfant, je ne puis assez vous le répéter. Ah! si c'était moi qu'elle eût voulu suivre! Je l'aurais promenée de fête en fête, je lui aurais fait un milieu nouveau. Avec de l'argent, on fait tout ce qu'on veut! Elle a des goûts aristocratiques : l'hôtel du juif serait devenu si luxueux et si agréable que les plus gros bonnets y fussent venus saluer la beauté reine des cœurs et la richesse reine du monde! Et vous, vous n'avez pas voulu comprendre; vos fiertés, vos cas de conscience, ont fait de votre intérieur une prison cellulaire! Vous n'avez pas pu y travailler, et elle n'a pas pu y vivre. Et que vous fallait-il pour qu'elle fût enivrée, pour qu'elle n'eût pas le temps de se repentir et de regretter sa famille? De l'argent, rien que de l'argent! Or son mari lui en offrait à elle, et vous, vous en aviez, puisque j'en ai!

— Ah! Moserwald, lui répondis-je, vous me faites bien du mal en pure perte! Je ne pouvais pas agir comme vous pensez, et quand je l'aurais pu, ne voyez-vous pas qu'il est trop tard?

— Non, peut-être que non! Qui sait? je lui apporte peut-être la vie, moi, le gros juif si prosaïque! Avant-hier, je l'ai crue au moment d'expirer sous mes yeux; aujourd'hui, elle m'apparaît comme ressuscitée. Qu'elle se soutienne encore ainsi quelques jours, et nous l'emmenons, nous l'entourons de douceurs et d'amusemens. J'y dépenserai des millions s'il le faut; mais nous la sauverons!

En ce moment, Bianca vint m'appeler en criant que sa maîtresse était morte. Nous nous précipitâmes dans sa chambre. Elle respirait, mais elle était livide, immobile et sans connaissance.

J'avais pour elle le meilleur médecin du pays. Il l'avait abandonnée en ce sens qu'il n'ordonnait plus que des choses insignifiantes; mais il venait la voir tous les jours, et il arriva au moment où je l'envoyais chercher.

— Est-ce la fin? lui dit tout bas Moserwald.

— Eh! qui sait? répondit-il en levant les épaules avec chagrin.

— Quoi! m'écriai-je, vous ne pouvez pas la ranimer? Elle va mourir ainsi, sans nous voir, sans nous reconnaître, sans recevoir nos adieux?

— Parlez bas, reprit-il, elle vous entend peut-être. Il y a là, je crois, un état cataleptique.

— Mon Dieu! s'écria la Bianca en pâlissant et en nous montrant le fond de la galerie, dont les portes étaient grandes ouvertes pour laisser circuler l'air dans l'appartement; voyez donc *celui* qui vient là!...

Celui qui venait comme l'ange de la mort, c'était Valvèdre!

Il entra sans paraître voir aucun de nous, alla droit à sa femme, lui prit la main et la regarda attentivement pendant quelques secondes; puis il l'appela par son nom, et elle ouvrit les lèvres pour lui répondre, mais sans que la voix pût sortir.

Il se fit encore quelques instans d'un horrible silence, et Valvèdre dit de nouveau en se penchant vers elle, et avec un accent de douceur infinie : — Alida!

Elle s'agita et se leva comme un spectre, retomba, ouvrit les yeux, fit un cri déchirant, et jeta ses deux bras au cou de Valvèdre.

Quelques instans encore, et elle retrouva la parole et le regard; mais ce qu'elle disait, je ne l'entendis pas. J'étais cloué à ma place, foudroyé par un conflit d'émotions inexprimables. Valvèdre ne semblait, m'a-t-on dit, faire aucune attention à moi. Moserwald me prit vigoureusement le bras et m'entraîna hors de la chambre.

J'y fus en proie à un véritable égarement. Je ne savais plus où j'étais, ni ce qui venait de se passer. Le médecin vint me secourir à mon tour, et je l'aidai de tout l'effort de ma volonté, car je me sentais devenir fou, et je voulais être de force à accomplir jusqu'au bout mon affreuse destinée. Revenu à moi, j'appris qu'Alida était calme, et pouvait vivre encore quelques jours ou quelques heures. Son mari était seul avec elle.

Le médecin se retira, disant que le nouveau-venu paraissait en savoir autant que lui pour les soins à donner en pareille circonstance. Bianca écoutait à travers la porte. J'eus un accès d'humeur contre elle, et je la poussai brusquement dehors. Je ne voulais pas me permettre d'entendre ce que Valvèdre disait à sa femme en ce moment suprême; la curiosité de cette fille, quelque bien intentionnée qu'elle fût, me paraissait être une profanation.

Resté seul avec Moserwald dans le salon qui touchait à la chambre d'Alida, je demeurai morne et comme frappé d'une religieuse terreur. Nous devions nous tenir là, tout prêts à secourir au besoin. Moserwald voulait écouter, comme avait fait Bianca, et je savais qu'on pouvait entendre en approchant de la porte. Je le gardai d'autorité auprès de moi à l'autre bout du salon. La voix de Valvèdre nous arrivait douce et rassurante, mais sans qu'aucune parole distincte en pût confirmer pour nous les inflexions. La sueur me coulait du front, tant j'avais de peine à subir cette inaction, cette incertitude, cette soumission passive en face de la crise suprême.

Tout à coup la porte s'ouvrit doucement, et Valvèdre vint à nous.

Il salua Moserwald et lui demanda pardon de le laisser seul, en le priant de ne pas s'éloigner; puis il s'adressa à moi pour me dire que Mme de Valvèdre désirait me voir. Il avait la politesse et la gravité d'un homme qui fait les honneurs de sa propre maison au milieu d'un malheur domestique.

Il rentra chez Alida avec moi, et, comme s'il m'eût présenté à elle : — Voici votre ami, lui dit-il, l'ami dévoué à qui vous voulez témoigner votre gratitude. Tout ce que vous m'avez dit de ses soins et de son affection absolue justifie votre désir de lui serrer la main, et je ne suis pas venu ici pour l'éloigner de vous dans un moment où toutes les personnes qui vous sont attachées veulent et doivent vous le prouver. C'est une consolation pour vos souffrances, et vous savez que je vous apporte tout ce que mon cœur vous doit de tendresse et de sollicitude. Ne craignez donc rien, et si vous avez quelques ordres à donner qui vous semblent devoir être mieux exécutés par d'autres que moi, je vais me retirer.

— Non, non, répondit Alida en le retenant d'une main pendant qu'elle s'attachait à moi de l'autre; ne me quittez pas encore!... Je voudrais mourir entre vous deux, lui qui a tout fait pour sauver ma vie, vous qui êtes venu pour sauver mon âme!

Puis, se soulevant sur nos bras et nous regardant tour à tour avec une expression de terreur désespérée, elle ajouta : — Vous êtes ainsi devant moi pour que je meure en paix; mais à peine serai-je sous le suaire, que vous vous battrez!

— Non! répondis-je avec force, cela ne sera pas, je le jure!

— Je vous entends, monsieur, dit Valvèdre, et je connais vos intentions. Vous m'offrirez votre vie, et vous ne la défendrez pas. Vous voyez bien, ajouta-t-il en s'adressant à sa femme, que nous ne pouvons pas nous battre. Rassurez-vous, *ma fille*, je ne ferai jamais rien de lâche. Je vous ai donné ma parole, ici, tout à l'heure, de ne pas me venger de celui qui s'est dévoué à vous corps et âme dans ces amères épreuves, et je n'ai pas deux paroles.

— Je suis tranquille, répondit Alida en portant à ses lèvres la main de son mari. Oh! mon Dieu! vous m'avez donc pardonnée!... Il n'y a que mes enfans,... mes enfans que j'ai négligés,... abandonnés,... mal aimés pendant que j'étais avec eux,... et qui ne recevront pas mon dernier baiser... Chers enfans! pauvre Paul! Ah! Valvèdre, n'est-ce pas que c'est une grande expiation et qu'à cause de cela tout me sera pardonné? Si vous saviez comme je les ai adorés, pleurés! comme mon pauvre cœur inconséquent s'est déchiré dans l'absence! comme j'ai compris que le sacrifice était au-dessus de mes forces, et comme Paul, celui qui me rendait triste, qui me faisait peur, que je n'osais pas embrasser, m'est apparu beau et bon et à jamais regrettable dans mes heures d'agonie! Il le sait, lui,

Francis, que je ne faisais plus de différence entre eux, et que j'aurais été une bonne mère, si... Mais je ne les reverrai pas!... Il faut rester ici sous cette terre étrangère, sous ce cruel soleil qui devait me guérir, et qui rit toujours pendant qu'on meurt!...

— Ma chère fille, reprit Valvèdre, vous m'avez promis de ne penser à la mort que comme à une chose dont l'accomplissement est aussi éventuel pour vous que pour nous tous. L'heure de ce passage est toujours inconnue, et celui qui croit la sentir arriver peut en être plus éloigné que celui qui n'y songe point. La mort est partout et toujours, comme la vie. Elles se donnent la main et travaillent ensemble pour les desseins de Dieu. Vous aviez l'air de me croire tout à l'heure, quand je vous disais que tout est bien, par la raison que tout renaît et recommence. Ne me croyez-vous plus? La vie est une aspiration à monter, et cet éternel effort vers l'état le meilleur, le plus épuré et le plus divin, conduit toujours à un jour de sommeil qu'on appelle mort, et qui est une régénération en Dieu.

— Oui, j'ai compris, répondit Alida... Oui, j'ai aperçu Dieu et l'éternité à travers tes paroles mystérieuses!... Ah! Francis, si vous l'aviez entendu tout à l'heure, et si je l'avais écouté plus tôt, moi!... Quel calme il a fait descendre, quelle confiance il sait donner! *Confiance*, oui, voilà ce qu'il disait, *avoir foi dans sa propre confiance!...* Dieu est le grand asile, rien ne peut être danger, après la vie, pour l'âme qui se fie et s'abandonne; rien ne peut être châtiment et dégradation pour celle qui comprend le bien et se désabuse du mal!... Oui, je suis tranquille!... Valvèdre, tu m'as guérie!

Elle ne parla plus, elle s'assoupit. Une molle sueur, de plus en plus froide, mouilla ses mains et son visage. Elle vécut ainsi, sans voix et presque sans souffle, jusqu'au lendemain. Un pâle et triste sourire effleurait ses lèvres quand nous lui parlions. Tendre et brisée, elle essayait de nous faire comprendre qu'elle était heureuse de nous voir. Elle appela Moserwald du regard, et du regard lui désigna sa main pour qu'il la pressât dans la sienne.

Le soleil se levait magnifique sur la mer. Valvèdre ouvrit les rideaux et le montra à sa femme. Elle sourit encore, comme pour lui dire que cela était beau. — Vous vous trouvez bien, n'est-ce pas? lui dit-il.

Elle fit signe que oui.

— Tranquille, guérie?

Oui encore, avec la tête.

— Heureuse, soulagée? Vous respirez bien?

Elle souleva sa poitrine sans effort, comme allégée délicieusement du poids de l'agonie.

C'était le dernier soupir. Valvèdre, qui l'avait senti approcher, et qui, par son air de conviction et de joie, en avait écarté la terrible

prévision, déposa un long baiser sur le front, puis sur la main droite de la morte. Il reprit à son doigt l'anneau nuptial qu'elle avait cessé longtemps de porter, mais qu'elle avait remis la veille; puis il sortit, il tira derrière lui les verroux du salon, et nous cacha le spectacle de sa douleur.

Je ne le revis plus. Il parla avec Moserwald, qui se chargea de remplir ses intentions. Il le priait de faire embaumer et transporter le corps de sa femme à Valvèdre. Il me demandait pardon de ne pas me dire adieu. Il s'éloigna aussitôt, sans qu'on pût savoir quelle route de terre ou de mer il avait prise. Sans doute il alla demander aux grands spectacles de la nature la force de supporter le coup qui venait de déchirer son cœur.

J'eus l'atroce courage d'aider Moserwald à remplir la tâche funèbre qui nous était imposée : cruelle amertume infligée par une âme forte à mon âme brisée! Valvèdre me laissait le cadavre de sa femme après m'avoir repris son cœur et sa foi au dernier moment!

J'accompagnai le dépôt sacré jusqu'à Valvèdre. Je voulus revoir cette maison vide à jamais pour moi, ce jardin toujours riant et magnifique devant le silence de la mort, ces ombrages solennels et ce lac argenté qui me rappelaient des pensées si ardentes et des rêves si funestes. Je revis tout cela la nuit, ne voulant être remarqué de personne, sentant que je n'avais pas le droit de m'agenouiller sur la tombe de celle que je n'avais pu sauver.

Je pris là congé de Moserwald, qui voulait me garder avec lui, me faire voyager, me distraire, m'enrichir, me marier, que sais-je?

Je n'avais plus le cœur à rien, mais j'avais une dette d'honneur à payer. Je devais plus de vingt mille francs que je n'avais pas, et c'est à Moserwald précisément que je les devais. Je me gardais bien de lui en parler; il se fût réellement offensé de ma préoccupation, ou il m'eût trouvé les moyens de m'acquitter en se trichant lui-même. Je devais songer à gagner par mon travail cette somme, minime pour lui, mais immense pour moi, qui n'avais pas d'état, et lourde sur ma conscience, sur ma fierté, comme une montagne.

J'étais tellement écrasé moralement, que je n'entrevoyais aucun travail d'imagination dont je fusse capable. Je sentais d'ailleurs qu'il fallait pour me réhabiliter une vie rude, cachée, austère; les rivalités comme les hasards de la vie littéraire n'étaient plus des émotions en rapport avec la pesanteur de mon chagrin. J'avais commis une faute immense en jetant dans le désespoir et dans la mort une pauvre créature faible et romanesque, que j'étais trop romanesque et trop faible moi-même pour savoir guérir. Je lui avais fait briser les liens de la famille, qu'elle ne respectait pas assez, il est vrai, mais auxquels, sans moi, elle ne se serait peut-être jamais ouvertement soustraite. Je l'avais aimée beaucoup, il est vrai, durant son

martyre, et je ne m'étais pas volontairement trouvé au-dessous de la terrible épreuve; mais je ne pouvais pas oublier que le jour où je l'avais enlevée, j'avais obéi à l'orgueil et à la vengeance plus qu'à l'amour. Ce retour sur moi-même consternait mon âme. Je n'étais plus orgueilleux, hélas! mais de quel prix j'avais payé ma guérison!

Avant de quitter le voisinage de Valvèdre, j'écrivis à Obernay. Je lui ouvris les replis les plus cachés de ma douleur et de mon repentir. Je lui racontai tous les détails de cette cruelle histoire. Je m'accusai sans me ménager. Je lui fis part de mes projets d'expiation. Je voulais reconquérir un jour son amitié perdue.

Je mis trente heures à écrire cette lettre; les larmes m'étouffaient à chaque instant. Moserwald, me croyant parti, avait repris la route de Genève.

Quand j'eus réussi à compléter et mon récit et ma pensée, je sortis pour prendre l'air, et insensiblement, machinalement, mes pas me portèrent vers le rocher où, l'année précédente, j'avais déjeuné avec Alida, active, résolue, levée avec le jour, et arrivée là sur un cheval fier et bondissant. Je voulus savourer l'horreur de ma souffrance. Je me retournai pour regarder encore la villa. J'avais marché deux heures par un chemin rapide et fatigant, mais en réalité j'étais encore si près de Valvèdre que je distinguais les moindres détails. Que je m'étais senti fier et heureux à cette place! quel avenir d'amour et de gloire j'y avais rêvé!

— Ah! misérable poète, pensé-je, tu ne chanteras plus ni la joie, ni l'amour, ni la douleur! Tu n'auras pas de rimes pour cette catastrophe de ta vie! Non, Dieu merci, tu n'es pas encore desséché à ce point. La honte tuera ta pauvre muse : elle a perdu le droit de vivre!

Un son lointain de cloches me fit tressaillir : c'était le glas des funérailles. Je montai sur la pointe la plus avancée du rocher, et je distinguai, spectacle navrant, une ligne noire qui se dirigeait vers le château. C'étaient les derniers honneurs rendus par les villageois des environs à la pauvre Alida; on la descendait dans la tombe, sous les ombrages de son parc. Quelques voitures annonçaient la présence des amis qui plaignaient son sort sans le connaître, car notre secret avait été scrupuleusement gardé. On la croyait morte dans un couvent d'Italie.

J'essayai pendant quelques instans de douter de ce que je voyais et entendais. Le chant des prêtres, les sanglots des serviteurs et même, il me sembla, des cris d'enfans montaient jusqu'à moi. Était-ce une illusion? Elle était horrible, et je ne pouvais m'y soustraire. Cela dura deux heures! Chaque coup de cette cloche tombait sur ma poitrine et la brisait. A la fin, j'étais insensible, j'étais évanoui. Je venais de sentir Alida mourir une seconde fois.

Je ne revins à moi qu'aux approches de la nuit. Je me traînai à la Rocca, où mes vieux hôtes n'étaient plus qu'un. La femme était morte. Le mari m'ouvrit ma chambre sans s'occuper autrement de moi. Il revenait de l'enterrement de *la dame*, et, veuf depuis quelques semaines, il avait senti se rouvrir devant ces funérailles la blessure de son propre cœur. Il était anéanti.

Je délirai toute la nuit. Au matin, ne sachant où j'étais, j'essayai de me lever. Je crus avoir une nouvelle vision après toutes celles qui venaient de m'assiéger. Obernay était assis près de la table d'où je lui avais écrit la veille; il lisait ma lettre. Sa figure assombrie témoignait d'une profonde pitié.

Il se retourna, vint à moi, me fit recoucher, m'ordonna de me taire, fit appeler un médecin, et me soigna pendant plusieurs jours avec une bonté extrême. Je fus très mal, sans avoir conscience de rien. J'étais épuisé par une année d'agitations dévorantes et par les atroces douleurs des derniers mois, douleurs sans épanchement, sans relâche et sans espoir.

Quand je fus hors de danger et qu'il me fut permis de parler et de comprendre, Obernay m'apprit que, prévenu par une lettre de Valvèdre, il était venu avec sa femme, sa belle-sœur et les deux enfans d'Alida assister aux funérailles. Toute la famille était repartie; lui seul était resté, devinant que je devais être là, me cherchant partout, et me découvrant enfin aux prises avec une maladie des plus graves.

— J'ai lu ta lettre, ajouta-t-il. Je suis aussi content de toi que je peux l'être après ce qui s'est passé, Il faut persévérer et reconquérir, non pas mon amitié, que tu n'as jamais perdue, mais l'estime de toi-même. Tiens! voilà de quoi t'encourager.

Il me montra un fragment de lettre de Valvèdre. « Aie l'œil sur ce jeune homme, disait-il; sache ce qu'il devient, et méfie-toi du premier désespoir. Lui aussi a reçu la foudre! Il l'avait attirée sur sa tête; mais, anéanti comme le voilà, il a droit à ta sollicitude. Il est le plus malheureux de tous, ne l'oublie pas, car il ne se fait plus d'illusions sur l'œuvre maudite qu'il a accomplie!

« Aux grandes fautes les grands secours avant tout, mon cher enfant! Ton jeune ami n'est pas un être lâche ni pervers, tant s'en faut, et je n'ai pas à rougir pour *elle* du dernier choix qu'elle avait fait. Je suis certain qu'il l'eût épousée si j'eusse consenti au divorce, et j'y eusse consenti si elle eût longtemps insisté. Il faut donc remettre ce jeune homme dans le droit chemin. Nous devons cela à la mémoire de celle qui voulait, qui eût pu porter son nom.

« S'il demandait un jour à voir les enfans, ne t'y oppose pas. Il sentira profondément devant les orphelins son devoir d'homme et l'aiguillon salutaire du remords.

« Enfin, sauve-le; que je ne le revoie jamais, mais qu'il soit sauvé! Moi, je le suis depuis longtemps, et ce n'est pas de moi, de mon plus ou moins de tristesse que tu dois t'occuper. S'oublier soi-même, voilà la grande question quand on n'est pas plus fort que son mal! »

X.

Sept ans me séparaient déjà de cette terrible époque de ma vie quand je revis Obernay. J'étais dans l'industrie. Employé par une compagnie, je surveillais d'importans travaux métallurgiques. J'avais appris mon état en commençant par le plus dur, l'état manuel. Henri me trouva près de Lyon, au milieu des ouvriers, noirci, comme eux, par les émanations de l'antre du travail. Il eut quelque peine à me reconnaître, mais je sentis à son étreinte que son cœur d'autrefois m'était rendu. Lui n'était pas changé. Il avait toujours ses fortes épaules, sa ceinture dégagée, son teint frais et son œil limpide.

— Mon ami, me dit-il quand nous fûmes seuls, tu sauras que c'est le hasard d'une excursion qui m'amène vers toi. Je voyage en famille depuis un mois, et maintenant je retourne à Genève; mais sans la circonstance du voyage je t'aurais rejoint, n'importe où, un peu plus tard, à l'automne. Je savais que tu étais au bout de ton expiation, et il me tardait de t'embrasser. J'ai reçu ta dernière lettre, qui m'a fait grand bien; mais je n'avais pas besoin de cela pour savoir tout ce qui te concerne. Je ne t'ai pas perdu de vue depuis sept ans. Tu n'as voulu recevoir de moi aucun service de fait, tu m'as demandé seulement de t'écrire quelquefois avec amitié, sans te parler du passé. J'ai cru d'abord que c'était encore de l'orgueil, que tu ne voulais même pas d'assistance morale, craignant surtout de vivre sous l'influence indirecte, sous la protection cachée de Valvèdre. A présent je te rends pleine justice. Tu as et tu auras toujours beaucoup d'orgueil, mais ton caractère s'est élevé à la hauteur de la fierté, et je ne me permettrai plus jamais d'en sourire. Ni moi ni personne ne te traitera plus d'enfant. Sois tranquille, tu as su faire respecter tes malheurs.

— Mon cher Henri, tu exagères! lui répondis-je. J'ai fait bien strictement mon devoir. J'ai obéi à ma nature, peut-être un peu ingrate, en me dérobant à la pitié. J'ai voulu me punir tout seul et de mes propres mains en m'assujettissant à des études qui m'étaient antipathiques, à des travaux où l'imagination me semblait condamnée à s'éteindre. J'ai été plus heureux que je ne le méritais, car l'acquisition d'un savoir quelconque porte avec elle sa récompense, et, au lieu de s'abrutir dans l'étude où l'on se sent le plus revêche,

on s'y assouplit, on s'y transforme, et la passion, qui ne meurt jamais en nous, se porte vers les objets de nos recherches. Je comprends à présent pourquoi certaines personnes,... et pourquoi ne nommerais-je pas M. de Valvèdre? — ont pu ne pas devenir matérialistes en étudiant les secrets de la matière. Et puis je me suis rappelé souvent ce que souvent tu me disais autrefois. Tu me trouvais trop ardent pour être un écrivain littéraire; tu me disais que je ferais de la poésie folle, de l'histoire fantastique ou de la critique emportée, partiale, nuisible par conséquent. Oh! je n'ai rien oublié, tu vois. Tu disais que les organisations très vivaces ont souvent en elles une fatalité qui les entraîne à l'exubérance, et qui hâte ainsi leur destruction prématurée, qu'un bon conseil à suivre serait celui qui me détournerait de ma propre excitation pour me jeter dans une sphère d'occupations sérieuses et calmantes, que les artistes meurent souvent ou s'étiolent par l'effet des émotions exclusivement cherchées et développées, que les spectacles, les drames, les opéras, les poèmes et les romans étaient pour les sensibilités trop aiguisées comme une huile sur l'incendie; enfin que, pour être un artiste ou un poète durable et sain, il fallait souvent retremper la logique, la raison et la volonté dans des études d'un ordre sévère, même s'astreindre aux commencemens arides des choses. J'ai suivi ton conseil sans m'apercevoir que je le suivais, et quand j'ai commencé à en recueillir le fruit, j'ai trouvé que tu ne m'avais pas assez dit combien ces études sont belles et attrayantes. Elles le sont tellement, mon ami, que j'ai pris les arts d'imagination en pitié pendant quelque temps... ferveur de novice que tu m'aurais pardonnée; mais aujourd'hui, tout en jouissant en artiste des rayons que la science projette sur moi, je sens que je ne me détacherai plus d'une branche de connaissances qui m'a rendu la faculté de raisonner et de réfléchir : bienfait inappréciable, qui m'a préservé également de l'abus et du dégoût de la vie! A présent, mon ami, tu sais que j'approche du terme de ma captivité...

— Oui, reprit-il, je sais qu'avec des appointemens qui ont été longtemps bien minimes, tu as réussi à t'acquitter peu à peu avec Moserwald, lequel déclare avec raison que c'est un tour de force, et que tu as dû t'imposer, pendant les premières années surtout, les plus dures privations. Je sais que tu as perdu ta mère, que tu as tout quitté pour elle, que tu l'as soignée avec un dévouement sans égal, et que, voyant ton père très âgé, très usé et très pauvre, tu t'es senti bien heureux de pouvoir doubler pour lui, par un placement en viager, à son insu, la petite somme qu'il te réservait, et qu'il t'avait confiée pour la faire valoir. Je sais aussi que tu as eu des mœurs austères, et que tu as su te faire apprécier pour ton sa-

voir, ton intelligence et ton activité au point de pouvoir prétendre maintenant à une très honorable et très heureuse existence. Enfin, mon ami, en approchant d'ici, j'ai su et j'ai vu que tu étais aimé à l'adoration par les ouvriers que tu diriges,... qu'on te craignait un peu,... il n'y a pas de mal à cela, mais que tu étais un ami et un frère pour ceux qui souffrent. Le pays est en ce moment plein de louanges sur une action récente...

— Louanges exagérées; j'ai eu le bonheur d'arracher à la mort toute une pauvre famille.

— Au péril de ta vie, péril des plus imminens! On t'a cru perdu.

— Aurais-tu hésité à ma place?

— Je ne crois pas! Aussi je ne te fais pas de complimens; je constate que tu suis sans défaillance la ligne de tes devoirs. Allons! c'est bien; embrasse-moi, on m'attend.

— Quoi! je ne verrai pas ta femme, et tes enfans, que je ne connais pas?

— Ma femme et mes enfans ne sont pas là. Les marmots ne quittent pas si longtemps l'école du grand-père, et leur mère ne les quitte pas d'une heure.

— Tu me disais être en famille.

— C'était une manière de dire. Des parens, des amis... Mais je ne te fais pas de longs adieux. Je reconduis mon monde à Genève, et dans six semaines je reviens te chercher.

— Me chercher?

— Oui. Tu seras libre?

— Libre! mais non, je ne le serai jamais.

— Tu ne seras jamais libre de ne rien faire, mais tu seras libre de travailler où tu voudras. Ton engagement avec ta compagnie finit à cette époque; je viendrai alors te soumettre un projet qui te sourira peut-être, et qui, en te créant de grandes occupations selon tes goûts actuels, te rapprochera de moi et de ma famille.

— Me rapprocher de vous autres!... Ah! mon ami, vous êtes trop heureux pour moi! Je n'ai jamais envisagé la possibilité de ce rapprochement qui me rappellerait à toute heure un passé affreux pour moi; cette ville, cette maison!...

— Tu n'habiteras pas la ville, et cette maison, tu ne la reverras plus. Nous l'avons vendue, elle est démolie. Mes vieux parens ont regretté leurs habitudes, mais ils ne regrettent plus rien aujourd'hui. Ils demeurent chez moi, en pleine campagne, dans un site magnifique, au bord du Léman. Nous ne sommes plus entassés dans un local devenu trop étroit pour l'augmentation de la famille. Mon père ne s'occupe plus que de nos enfans et de quelques élèves de choix qui viennent pieusement chercher ses leçons. Moi, je lui ai succédé

dans sa chaire. Tu vois en moi un grave professeur ès-sciences que la botanique ne possède plus exclusivement. Allons, allons, tu as assez vécu seul! Il faut quitter la Thébaïde; tu manques à mon bonheur complet, je t'en avertis.

— Tout cela est fait pour me tenter, mon ami; mais tu oublies que j'ai un vieux père infirme, qui vit encore plus seul et plus triste que moi. Tout l'effort de ma liberté reconquise doit tendre à me rapprocher de lui.

— Je n'oublie rien, mais je dis que tout peut s'arranger. Ne m'ôte pas l'espérance et laisse-moi faire.

Il me quitta en m'embrassant avec tant d'effusion que la source des douces larmes, depuis longtemps tarie, se rouvrit en moi. Je retournai au travail, et quelques heures après je vis dans un de mes ateliers un jeune garçon, un enfant de quatorze ou quinze ans, de mine résolue et intelligente, qui avait l'air de chercher quelqu'un, et dont je m'approchai pour savoir ce qu'il voulait.

— Rien! me répondit-il avec assurance, je regarde.

— Mais savez-vous, mon beau petit bourgeois, lui dit en raillant un vieux ouvrier, qu'il n'est pas permis de regarder comme ça ce qu'on ne comprend pas?

— Et si je comprends, reprit l'enfant, qu'avez-vous à dire?

— Et qu'est-ce que vous comprenez? lui demandai-je en souriant de son aplomb; racontez-nous cela.

Il me répondit par une démonstration chimico-physico-métallurgique si bien récitée et si bien rédigée que le vieux ouvrier laissa tomber ses bras contre son corps et resta comme une statue.

— Dans quel manuel avez-vous appris cela? demandai-je au petit, — car il était petit, fort et laid, mais d'une de ces laideurs singulières et charmantes qui sont tout à coup sympathiques. Je l'examinais avec une émotion qui arrivait à me faire trembler. Il avait de très beaux yeux, un peu divergens, et qui lui faisaient deux profils d'expression différente, l'un bienveillant, l'autre railleur. Le nez, délicatement découpé, était trop long et trop étroit, mais plein d'audace et de finesse; le teint sombre, la bouche saine, garnie de fortes dents bizarrement plantées, je ne sais quoi de caressant et de provocant dans le sourire, un mélange de disgrâce et de charme. Je sentis que je l'aimais, et si j'eus une terrible commotion de tout mon être, je ne fus presque pas surpris quand il me répondit :

— Je n'étudie pas les manuels, je récite la leçon de M. le professeur Obernay, mon maître. Le connaissez-vous par hasard, le père Obernay? Il n'est pas plus sot qu'un autre, hein?

— Oui, oui, je le connais, c'est un bon maître! Et vous, êtes-vous un bon élève, monsieur Paul de Valvèdre?

— Tiens! reprit-il sans que son visage montrât aucune surprise, voilà que vous savez mon nom, vous? Comment donc est-ce que vous vous appelez?

— Oh! moi, vous ne me connaissez pas; mais comment êtes-vous ici tout seul?

— Parce que je viens y passer six semaines pour étudier, pour voir comment on s'y prend et comment les métaux se comportent dans les expériences en grand. On ne peut pas se faire une idée de cela dans les laboratoires. Mon professeur a dit : Puisqu'il mord à cette chose-là, je voudrais qu'il pût voir fonctionner quelque grande usine spéciale. Et son fils Henri lui a répondu : C'est bien simple. Je vais du côté où il y en a, et je l'y conduirai. J'ai par là des amis qui lui montreront tout avec de bonnes explications, et me voilà.

— Et Henri est parti?... Il vous laisse avec moi?

— Avec vous? Ah! vous disiez que je ne vous connaissais pas! Vous êtes Francis! Je vous cherchais, et j'étais presque sûr de vous avoir reconnu tout de suite!

— Reconnu? Depuis...

— Oh! je ne me souvenais guère de vous; mais votre portrait est dans la chambre d'Henri, et vous n'êtes pas bien différent!

— Ah! mon portrait est toujours chez vous?

— Toujours! Pourquoi est-ce qu'il n'y serait pas? Mais à propos j'ai une lettre pour vous, je vais vous la donner.

La lettre était d'Henri.

« Je n'ai pas voulu te dire ce qui m'amenait. J'ai voulu t'en laisser la surprise. Et puis tu m'aurais peut-être fait des observations. Il t'aurait fallu peut-être une heure pour *te ravoir* de cette émotion-là, et je n'ai pas une heure à perdre. J'ai laissé ma femme sur le point de me donner un quatrième enfant, et j'ai peur que son zèle ne devance mon retour. Je ne te dis pas d'avoir soin de notre Paolino comme de la prunelle de tes yeux. Tu l'aimeras, c'est un démon adorable. Dans six semaines, jour pour jour, tu me le ramèneras à Blanville, près des bords du Léman. »

J'embrassai Paul en frémissant et en pleurant. Il s'étonna de mon trouble et me regarda avec son air chercheur et pénétrant. Je me remis bien vite et l'emmenai chez moi, où son petit bagage avait été déposé par Henri.

J'étais bien agité, mais en somme ivre de bonheur d'avoir à soigner et à servir cet enfant, qui me rappelait sa mère comme une image confuse à travers un rayon brisé. Par momens, c'était elle dans ses heures si rares de gaieté confiante. D'autres fois, c'était elle encore dans sa rêverie profonde; mais, dès que l'enfant ouvrait la bouche, c'était autre chose : il avait, non pas rêvé, mais cherché et

médité sur un fait. Il était aussi positif qu'elle avait été romanesque, passionné comme elle, mais pour l'étude, et ardent à la découverte.

Je le promenai partout. Je le présentai aux ouvriers comme un fils de l'atelier, et sur l'heure il fut pris en grande tendresse par ces braves gens. Je le fis manger avec moi. Je le fis coucher dans mon lit. C'était mon enfant, mon maître, mon bien, ma consolation, mon pardon!

Mais il se passa deux jours avant que j'eusse la force de lui parler de ses parens. Il n'avait presque rien oublié de sa mère. Il se rappelait surtout avoir vu revenir un cercueil après un an d'absence. Il était retourné tous les ans à Valvèdre depuis ce temps, avec son frère et sa tante Juste; mais il n'y avait jamais revu son père. — Mon papa n'aime plus cet endroit-là, disait-il; il n'y va plus du tout.

— Et ton père,... lui dis-je avec une timidité pleine d'angoisse, il sait que tu es avec moi?

— Mon père? Il est bien loin encore! Il a été voir l'Himalaya. Tu sais où c'est? Mais il est en route pour revenir. Dans deux mois, nous le reverrons. Ah! quel bonheur! Nous l'aimons tant! Est-ce que tu le connais, toi, mon père?

— Oui! vous avez tous raison de l'aimer. Est-ce qu'il est absent depuis?...

— Depuis dix-huit mois; cette fois-ci, c'est bien long! Les autres années, il revenait toujours au printemps. Enfin voilà bientôt l'automne! Mais dis donc, Francis, si nous allions un peu *piocher*, au lieu de bavarder si longtemps?

« Qu'as-tu fait? écrivais-je à Henri. Tu m'as confié cet enfant que j'adore déjà, et son père n'en sait rien! Et il nous blâmera peut-être, toi de me l'avoir fait connaître, moi d'avoir accepté un si grand bonheur. Il commandera peut-être à Paul d'oublier jusqu'à mon nom. Et dans six semaines je me séparerai de mon trésor pour ne le revoir jamais!... Avais-je besoin de cette nouvelle blessure?... Mais non, Valvèdre pardonnera à notre imprudence; seulement il souffrira de voir que son fils a de l'affection pour moi. Et pourquoi le faire souffrir, lui qui n'a rien à se reprocher! »

Peu de jours après, je recevais la réponse d'Henri. « Ma femme vient de me donner une ravissante petite fille. Je suis le plus heureux des pères. Ne t'inquiète pas de Valvèdre. Ne te souviens-tu pas qu'aux plus tristes jours du passé, il m'écrivait : « Laissez-lui voir les enfans, s'il le désire. Avant tout, qu'il soit sauvé, qu'il fasse honneur à la mémoire de celle qui a failli porter son nom! » Tu vois bien que, sans oser le dire, tu avais besoin de cela, puisque tu

es si heureux d'avoir Paolino! tu verras l'autre aussi. Tu nous verras tous. Le temps est le grand guérisseur. Dieu l'a voulu ainsi, lui dont l'œuvre éternelle est d'effacer pour reconstruire. »

Les six semaines passèrent vite. — J'avais pris pour mon élève une affection si vive que j'étais disposé à tout pour ne pas me séparer de lui irrévocablement. Je refusai le renouvellement de mon emploi, j'acceptai les offres d'Obernay sans les connaître, à la seule condition de pouvoir décider mon vieux père à venir se fixer près de moi. Ne devant plus rien à personne, je n'étais pas en peine de l'établir convenablement et de lui consacrer mes soins.

Blanville était un lieu admirable, avec une habitation simple, mais vaste et riante. Les belles ondes du Léman venaient doucement mourir au pied des grands chênes du parc. Quand nous approchâmes, Obernay arrivait au-devant de nous dans une barque avec Edmond Valvèdre, grand, beau et fort, ramant lui-même avec *maestria*. Les deux frères s'adoraient et s'étreignirent avec une ardeur touchante. Obernay m'embrassa en toute hâte et pressa le retour. Je vis bien qu'il me ménageait quelque surprise et qu'il était impatient de me voir heureux; mais le héros de la fête fit manquer le coup de théâtre qu'on me préparait. Plus impatient que tous les autres, mon vieux père goutteux, courant et se traînant moitié sur sa béquille, moitié sur le bras jeune et solide de Rosa, vint à ma rencontre sur la grève.

— Oh! mon Dieu, mon Dieu, c'est trop de bonheur! m'écriai-je. Vous trouver là, vous!

— C'est-à-dire m'y retrouver définitivement, répondit-il, car je ne m'en vais plus d'ici, moi! On s'est arrangé comme je l'exigeais; je paie ma petite pension, et je ne regrette pas tant qu'on le croirait mes brouillards de Belgique. Je ne serai pas fâché de mourir en pleine lumière au bord des flots bleus. Tout cela, tu comprends? c'est pour te dire tout de suite que tu restes et que nous ne nous quittons plus!

Paule arriva aussi en courant avec Moserwald, à qui elle reprochait d'être moins agile qu'une nourrice portant son poupon. Je vis du premier coup d'œil qu'on s'était intimement lié avec lui et qu'il en était fier. L'excellent homme fut bien ému en me voyant. Il m'aimait toujours et mieux que jamais, car il était forcé de m'estimer. Il était marié, il avait épousé des millions israélites, une bonne femme vulgaire qu'il aimait parce qu'elle était sa femme et qu'elle lui avait donné un héritier. Il avait fini le roman de sa vie, disait-il, sur une page trempée de larmes, et la page n'avait jamais séché.

Le père et la mère d'Obernay n'avaient presque pas vieilli, la sécurité du bonheur domestique leur faisait un automne majestueux et

pur. Ils m'accueillirent comme autrefois. Connaissaient-ils mon histoire? Ils ne me l'ont jamais laissé deviner.

Deux personnes l'ignoraient à coup sûr, Adélaïde et Rosa. Adélaïde était toujours admirablement belle, et même plus belle encore à vingt-cinq ans qu'à dix-huit; mais elle n'était plus, sans contestation, la plus belle des Genevoises : Rosa pouvait, sinon l'emporter, du moins tenir la balance en équilibre. Ni l'une ni l'autre n'étaient mariées, elles étaient toujours les inséparables d'autrefois, toujours gaies, studieuses, se taquinant et s'adorant.

Au milieu de l'affectueux accueil de tous, je m'inquiétais de celui qui m'attendait de la part de M[lle] Juste. Je savais qu'elle demeurait à Blanville, et ne m'étonnais pas qu'elle ne vînt pas à ma rencontre. Je demandai de ses nouvelles. Henri me répondit qu'elle était un peu souffrante et qu'il me conduirait la saluer.

Elle me reçut gravement, mais sans antipathie, et Henri nous ayant laissés seuls, elle me parla du passé sans amertume. Nous avons beaucoup souffert, me dit-elle, — et quand elle disait *nous*, elle sous-entendait toujours son frère; — mais nous savons que vous ne vous êtes ni épargné, ni étourdi depuis ce temps-là. Nous savons qu'il faut, je ne dis point oublier, cela n'est pas possible, mais pardonner. Une grande force est nécessaire pour accepter le pardon, plus grande que pour l'offrir, je sais cela aussi, moi qui ai de l'orgueil! Donc je vous estime beaucoup d'avoir le courage d'être ici. Restez-y. Attendez mon frère. Affrontez le premier abord, quel qu'il soit, et s'il prononce ce mot terrible et sublime, *je pardonne*, courbez la tête et acceptez! — Alors, seulement alors, vous serez absous à mes yeux... et aux vôtres, mon cher monsieur Francis!

Valvèdre arriva huit jours après. Il vit ses enfans d'abord, puis sa sœur aînée et Henri. Sans doute celui-ci plaida ma cause; mais il ne me convenait pas d'en attendre le jugement. Je le provoquai. Je me présentai à Valvèdre avant peut-être qu'il eût pris une résolution à mon égard. Je lui parlai avec effusion et loyauté, hardiment et humblement, comme il me convenait de le faire.

Je mis à nu sous ses yeux tout mon cœur, toute ma vie, mes fautes et mes mérites, mes défaillances et mes retours de force. Vous avez voulu que je fusse sauvé, lui dis-je; vous avez été si grand et si vraiment supérieur à moi dans votre conduite, que j'ai fini par comprendre le peu que j'étais. Comprendre cela, c'est déjà valoir mieux. Je l'ai compris chaque jour davantage depuis sept ans que je me châtie sans ménagement. Donc, si je suis sauvé, ce n'est pas à ma douleur et à la bonté très grande, il est vrai, des autres que je le dois; cette bonté ne venait pas encore d'assez haut pour réduire un orgueil comme le mien. Venant de vous, elle m'a dompté, et c'est à vous que je dois tout. Éprouvez-moi, connaissez-moi tel

que je suis aujourd'hui, et permettez-moi d'être l'ami dévoué de Paul. Par lui, on m'a amené ici malgré moi; on y a installé mon père, sans que j'en fusse averti; on m'offre un emploi important et intéressant dans la partie que j'ai étudiée et que je crois connaître. On m'a dit que Paul avait une vocation déterminée pour les sciences auxquelles ce genre de travail se rattache essentiellement, et que vous approuviez cette vocation. On m'a dit encore que vous consentiriez peut-être à ce qu'il fît auprès de moi, et sous ma direction, son premier apprentissage... Mais cela, on a eu de la peine à me le faire croire! Ce que je sais, ce que je viens vous dire, c'est que si ma présence devait vous éloigner de Blanville, ou seulement vous en faire franchir le seuil avec moins de plaisir, si le bien qu'on veut me faire vous semblait trop près de ma faute, et que, me jugeant indigne de me consacrer à votre enfant, vous désapprouviez la confiance que m'accorde Obernay, je me retirerais aussitôt, sachant très bien que ma vie entière vous est subordonnée, et que vous avez sur moi des droits auxquels je ne puis poser aucune limite.

Valvèdre me prit la main, la garda longtemps dans la sienne, et me répondit enfin : — Vous avez tout réparé, et vous avez tant expié qu'on vous doit un grand soulagement. Sachez que Mme de Valvèdre était frappée à mort avant de vous connaître. Obernay vient de me révéler ce que j'ignorais, ce qu'il ignorait lui-même, et ce qu'un homme de la science, un homme sérieux lui a appris dernièrement. Vous ne l'avez donc pas tuée... C'est peut-être moi! Peut-être aussi l'eussé-je fait vivre plus longtemps, si elle ne se fût pas détachée de moi. Ce mystère de notre action sur la destinée, personne ne peut le sonder. Soumettons-nous au fait accompli et ne parlons pas du reste. Vous voilà. On vous aime, et vous pouvez encore être heureux; il est de votre devoir de chercher à l'être. Les malheureux volontaires ne sont pas longtemps utiles. Dieu les abandonne; il veut que la vie soit une floraison et une fructification. Mariez-vous. Je sais qu'Obernay, dans le secret de sa pensée, vous destine une de ses sœurs; laquelle, je n'en sais rien, je ne le lui ai pas demandé. Je sais que ces enfans n'ont aucune notion de son projet. Cette famille-là est trop religieuse pour qu'il s'y commette des imprudences ou seulement des légèretés. Henri, dans la crainte de vous créer un trouble en cas de répulsion de la part de la jeune fille ou de la vôtre, ne vous en parlera jamais; mais il espère que l'affection viendra d'elle-même, et il sait que vous aurez cette fois confiance en lui. Essayez donc de reprendre à la vie, il en est temps; vous êtes dans votre meilleur âge pour fonder votre avenir. Vous me consultez avec une déférence filiale, voilà mon conseil. Quant à Paul, je vous le confie avec d'autant moins de mérite que je compte rester au moins un an à Genève et que je pourrai voir si vous con-

tinuez à faire bon ménage ensemble. J'irai souvent à Blanville. L'établissement que vous allez faire valoir est bien près de là. Nous nous verrons, et si vous avez d'autres avis à me demander, je vous donnerai non pas ceux d'un sage, mais ceux d'un ami.

Pendant trois mois, je ne fus occupé que de mon installation industrielle. J'avais tout à créer, tout à diriger; c'était une besogne énorme. Paul, toujours à mes côtés, toujours enjoué et attentif, s'initiait à tous les détails de la pratique, charmant par sa présence et son enjouement l'exercice terrible de mon activité. Quand je fus au courant, le chef principal de l'entreprise, qui n'était autre que Moserwald, m'assigna une jolie habitation et un traitement plus qu'honorable.

Je revenais à la vie, à l'amitié, à l'épanouissement de l'âme. Chaque jour éclaircissait le sombre nuage qui avait si longtemps pesé sur moi, chaque parole amie y faisait percer un rayon de soleil. J'en vins à songer avec une émotion d'espérance et de terreur au projet d'Henri, que m'avait révélé Valvèdre. Valvèdre lui-même y faisait souvent allusion, et un jour que, rêveur, je regardais de loin les deux sœurs marcher, radieuses et pures comme deux cygnes, sur les herbes du rivage, il me surprit, me frappa doucement sur l'épaule et me dit en souriant : — Eh bien, laquelle?

— Jamais Adélaïde! lui répondis-je avec une spontanéité qui était devenue l'habitude de mon cœur avec lui, tant il s'était emparé de ma foi, de ma confiance et de mon respect filial.

— Et pourquoi jamais Adélaïde? Je veux savoir pourquoi! Allons, Francis, dites!

— Ah! cela... je ne puis.

— Eh bien! moi, je vais vous le dire, car elle me l'a dit, *celle qui ne souffre plus!* Elle en était jalouse, et vous craignez que son fantôme ne vienne pleurer et menacer à votre chevet! Rassurez-vous, ce sont là des croyances impies. Les morts sont purs! Ils remplissent ailleurs une mission nouvelle, et, s'ils se souviennent de nous, c'est pour bénir, et pour demander à Dieu de réparer leurs erreurs et leurs méprises en nous rendant heureux.

— Êtes-vous bien certain de cela? lui dis-je, est-ce là votre foi?

— Oui, inébranlable!

— Eh bien!... tenez! Adélaïde, cette splendeur d'intelligence et de beauté, cette sérénité divine, cette modestie adorable... tout cela ne s'abaissera jamais jusqu'à moi! Que suis-je auprès d'elle? Elle sait toutes choses mieux que moi : la poésie, la musique, les langues, les sciences naturelles,... peut-être la métallurgie, qui sait? Elle verrait trop en moi son inférieur.

— Encore de l'orgueil! dit Valvèdre. Souffre-t-on de la supériorité de ce qu'on aime?

— Mais... je ne l'aime pas, moi! je la vénère, je l'admire, mais je ne puis l'aimer d'amour!...

— Pourquoi?

— Parce qu'elle en aime un autre.

— Un autre? Vous croyez?...

Valvèdre resta pensif et comme plongé dans la solution d'un problème. Je le regardai attentivement. Il avait quarante-sept ans, mais il eût pu en cacher dix ou douze. Sa beauté mâle et douce, d'une expression si haute et si sereine, était encore la seule qui pût fixer les regards d'une femme de génie; mais son âme était-elle restée aussi jeune que son visage? N'avait-il pas trop aimé, trop souffert? Pauvre Adélaïde! pensai-je, tu vieilliras peut-être seule comme Juste, qui a été belle aussi, femme supérieure aussi, et qui, peut-être comme toi, avait placé trop haut son rêve de bonheur!

Valvèdre marchait en silence auprès de moi. Il reprit la conversation où nous l'avions laissée.

— Alors, dit-il, c'est Rosa qui vous plaît?

— C'est à elle seule que j'oserais songer, si j'espérais lui plaire.

— Eh bien! vous avez raison; Rosa vous ressemble davantage. Il y a toujours un peu de fougue dans son caractère, et ce ne sera pas un défaut à vos yeux. Avec cela, elle est douce dans la pratique de la vie, non pas résignée, non pas dominée par des convictions aussi arrêtées et aussi raisonnées que celles de sa sœur, mais persuadée et entraînée par la tendresse qu'elle ressent et qu'elle inspire. Moins instruite, elle l'est assez pour une femme qui a les goûts du ménage et les instincts de la famille. Oui, Rosa est aussi un rare trésor, je vous l'ai déjà dit, il y a longtemps. Je ne sais si vous lui plairez. Il y a tant de calme dans la chasteté de ces deux filles! Mais il y a un grand moyen pour être aimé, vous le savez? c'est d'aimer soi-même, d'aimer avec le cœur, avec la foi, avec la conscience, avec tout son être, et vous n'avez pas encore aimé ainsi, je le sais!

Il me quitta, et je me sentis vivifié et comme béni par ses paroles. Cet homme tenait mon âme dans ses mains, et je ne vivais plus, pour ainsi dire, que de son souffle bienfaisant. En même temps que chaque aperçu de son lumineux esprit m'ouvrait les horizons du monde naturel et céleste, chaque élan de son cœur généreux et pur fermait une plaie ou ranimait une faculté du mien.

Je l'ouvris bientôt, ce cœur renouvelé, à mon cher Henri. Je lui dis que j'aimais Rose, mais que jamais je ne le laisserais soupçonner à celle-ci sans l'autorisation de sa famille. — Allons donc! dit Obernay en m'embrassant, voilà ce que j'attendais! Eh bien! la famille consent et désire. L'enfant t'aimera quand elle saura que tu l'aimes. C'est ainsi chez nous, vois-tu! On ne se jette pas dans les rêves ro-

manesques, même quand on est disposé à se laisser convaincre; on attend la certitude, et on ne pâlit ni ne maigrit en attendant. Et pourtant on s'aime longtemps, toujours! Vois mon père et ma mère, vois Paule et moi. Ah! que Valvèdre eût été heureux!...

— S'il eût épousé Adélaïde? Je me le suis dit cent fois!

— Tais-toi! dit Obernay en me serrant le bras avec force. Jamais un mot là-dessus...

Je m'étonnais, il m'imposa encore silence avec autorité.

J'y revins pourtant; le lendemain de mon mariage avec ma bien-aimée Rose, j'insistai. J'étais si heureux! J'aimais enfin, et je combattais presque la passion, tant son frère aîné, l'amour, me paraissait plus beau et plus vrai. Aussi, loin d'être porté à l'égoïsme du bonheur, je sentais l'ardent besoin de voir heureux tous ceux que j'aimais, surtout Valvèdre, celui à qui je devais tout, celui qui m'avait sauvé du naufrage, celui qui, par moi blessé au cœur, m'avait tendu sa main libératrice.

Obernay, vaincu par mon affection, me répondit enfin : — Tu as cru deviner que depuis longtemps, bien longtemps déjà, dix ans peut-être, Valvèdre et Adélaïde s'aimaient d'un grand amour; tu ne t'es peut-être pas trompé. Et moi aussi j'ai eu cent fois, mille fois cette pensée, qui, en de certains momens, devenait une presque certitude. Valvèdre a présidé à l'éducation de mes sœurs autant qu'à celle de ses propres enfans. Il les a vues naître; il a paru les aimer d'une égale tendresse. Si Adélaïde a reçu de mon père l'éducation la plus brillante et de ma mère l'exemple de toutes les vertus, c'est à Valvèdre qu'elle doit le feu sacré, cette flamme intérieure qui brûle sans éclat, cachée au fond du sanctuaire, gardée par une modestie un peu sauvage, le grain de génie qui lui fait idéaliser et poétiser saintement les études les plus arides. Elle n'est donc pas seulement son élève reconnaissante, elle est son fervent disciple; il est, lui, sa religion, son révélateur, l'intermédiaire entre elle et Dieu. Cette foi date de l'enfance, et ne périra qu'avec elle. Valvèdre ne peut pas l'ignorer; mais Valvèdre ne se croit pas aimé autrement que comme un père, et, quoiqu'il ait été plus d'une fois, dans ces derniers temps surtout, très ému, plus que paternellement ému en la regardant, il se juge trop âgé pour lui plaire. Il a combattu sans relâche son inclination et l'a si vaillamment refoulée qu'on eût pu la croire vaincue...

— Ami, dis-je en interrompant Obernay, puisque nous avons entamé un sujet aussi délicat, dis-moi tout... Déjà j'ai été allégé d'un remords affreux en apprenant, grâce à tes investigations, que Mme de Valvèdre était mortellement atteinte avant de me connaître. Dis-moi maintenant, — ce que je n'ai jamais su, ce que je n'ai jamais

osé chercher à savoir, — ce que Moserwald croyait avoir deviné; dis-moi si Valvèdre avait encore de l'amour pour sa femme quand je l'ai enlevée.

— Non, répondit Obernay; je sais que non, j'en suis certain.

— Il te l'a dit, je le sais, il t'a parlé d'elle avec le plus profond détachement, il se croyait bien guéri; mais l'amour a des inconséquences mystérieuses...

— La *passion*, oui! l'*amour*, non! La passion est illogique et incompréhensible; c'est là son caractère, et je te dirai ici un mot de Valvèdre : « La passion est un amour malade qui est devenu fou! »

— On pourrait tout aussi bien dire que l'amour est une passion qui se porte bien.

— On peut jouer sur tous les mots; mais Valvèdre ne joue avec rien, lui! Il était trop grand logicien pour se mentir à lui-même. L'âme d'un vrai savant est la droiture même, parce qu'elle suit la méthode d'un esprit adonné à la scrupuleuse clairvoyance. Valvèdre est très ardent et même impétueux par nature. Son mariage irréfléchi prouve la spontanéité de sa jeunesse, et, dans son âge mûr, je l'ai vu aux prises avec la fureur des élémens, emporté lui-même au-delà de toute prudence par la fureur des découvertes. S'il eût eu de l'amour pour sa femme, il eût brisé ses rivaux et toi-même. Il l'eût poursuivie, il l'eût ramenée et passionnée de nouveau. Ce n'était pas difficile avec une âme aussi flottante que celle de cette pauvre femme; mais une pareille lutte n'était pas digne d'un homme détrompé, et il savait qu'Alida, rendue pour quelque temps à ses devoirs, ne pouvait pas être sauvée. Il craignait d'ailleurs de la briser elle-même en la domptant, et avant tout, par instinct et par principe, il a horreur de faire souffrir. N'exagère donc rien, calme l'excès de tes remords, et d'êtres humains ne fais pas des héros fantastiques. Certes Valvèdre, amoureux de sa femme et te ramenant auprès de son lit de mort pour te pardonner devant elle, serait plus poétique; mais il ne serait pas vrai, et je l'aime mieux vrai, parce que je ne puis aimer ce qui est contraire aux lois de la nature. Valvèdre n'est pas un dieu, c'est un homme de bien. Je me méfierais beaucoup d'un homme qui ne pourrait pas dire : *Homo sum!...*

— Je te remercie de me dire tout cela, d'autant plus que cela n'ôte rien pour moi à la grandeur de Valvèdre. Amoureux et jaloux, il eût pu, dans sa générosité, ne céder qu'aux faiblesses, qui sont, tout aussi bien que les violences, du domaine de la passion. Cette grande amitié compatissante qui, en lui, survivait à l'amour, ce besoin d'adoucir les plaies des autres en respectant leur liberté morale, ce soin religieux de conduire doucement à la tombe la mère de ses enfans, de sauver au moins son âme, tout cela est au-dessus de la nature humaine ordinaire, tu auras beau dire!

— Rien de ce qui est beau n'est au-dessus d'elle dans l'ordre des sentimens vrais et de la part d'une âme d'élite. Aussi tu penses bien que je ne fais plus la guerre à ton enthousiasme quand c'est Valvèdre qui en est l'objet. Te voilà rassuré sur certains points; mais il ne faut pas aller d'un excès à l'autre. Si tu n'as pas infligé les tortures de la jalousie, tu as profondément contristé et inquiété le cœur de l'époux, toujours ami, et du père, soucieux de la dignité de sa famille. Les grands caractères souffrent dans toutes leurs affections, parce que toutes sont grandes, de quelque nature qu'elles soient. A la mort de sa femme, Valvèdre a donc cruellement souffert de la pensée qu'elle avait vécu sans bonheur, et qu'il n'avait pu, par aucun dévouement, par aucun sacrifice, lui donner autre chose qu'un instant de calme et d'espoir à sa dernière heure. Voilà Valvèdre tout entier; mais Valvèdre amoureux d'un plus pur idéal redevient mystérieux pour moi. Le respect de cet idéal va chez lui jusqu'à la peur. Moi, au refroidissement graduel de sa familiarité avec Adélaïde, qu'il tutoie encore, mais qu'il n'embrasse plus au front comme il embrasse Rose, j'ai vu qu'elle n'était plus pour lui comme les autres enfans de la maison. J'ai cru voir aussi, à chaque voyage qu'il a entrepris, au dernier surtout, un effort suprême, comme un devoir accompli, mais plus pénible de jour en jour. Enfin il l'aime, je le crois; mais je ne le sais pas, et ma position m'empêche de le lui demander. Il est fort riche, d'un nom célèbre dans la science, très au-dessus, selon le monde, de cette petite bourgeoise qui cache avec un soin farouche ses talens et sa beauté. Je ne crains pas que lui m'accuse jamais d'ambition; pourtant il est des convenances d'éducation au-dessus desquelles je ne suis pas encore assez philosophe pour me placer, et si Valvèdre me cache depuis si longtemps son secret, c'est qu'il a des raisons que j'ignore, et qui rendraient mes avances pénibles pour lui, humiliantes pour moi.

— Ces raisons, je les saurai, m'écriai-je, je veux les savoir.

— Ah! prends garde, prends garde, mon ami! Si nous nous trompions sur le compte d'Adélaïde! Si au moment où, encouragé et renaissant à l'espérance, Valvèdre s'apercevait qu'il n'est pas aimé comme il aime! Adélaïde est un bien autre mythe que lui! Cette fille qui a l'air si heureux, l'œil si pur, le caractère si égal, l'esprit si studieux, la joue si fraîche, que ni le désir, ni l'espérance, ni la crainte ne semblent pouvoir atteindre; cette Andromède souriante au milieu des monstres et des chimères, sur son rocher d'albâtre inaccessible aux souillures comme aux tempêtes... pourquoi à vingt-six ans n'est-elle pas mariée? Elle a été demandée par des hommes de mérite placés dans les conditions les plus honorables, et malgré les désirs de sa mère, malgré mes instances, malgré les conseils de

Juste et de ma femme, elle a souri en disant : Je ne veux pas me marier! — Jamais? lui a dit un jour Valvèdre. — Jamais!

— Dis-moi, Henri, Alida vivait-elle alors?

— Oui.

— Et depuis qu'elle n'est plus, Adélaïde a-t-elle répété *jamais?*

— Maintes fois.

— Valvèdre présent?

— Je ne sais plus. Tu m'y fais songer! il était peut-être loin, elle avait peut-être reperdu l'espérance.

— Allons, allons! tu n'as pas encore assez bien observé. C'est à moi de travailler à déchiffrer la grande énigme. La philosophie stoïcienne, acquise par l'étude de la sagesse, est une sainte et belle chose, puisqu'elle peut alimenter des flammes si pures, si constantes et si paisibles; mais toute vertu a son excès et son péril. N'en est-ce pas un très grand que de condamner au célibat et à un éternel combat intérieur deux êtres dont l'union semble être écrite à la plus belle page des lois divines?

— Juste Valvèdre a vécu très calme, très digne, très forte, très féconde en bienfaits et en dévouemens,... et pourtant elle a aimé sans bonheur et sans espoir.

— Qui donc?

— Tu ne l'as jamais su?

— Et je ne le sais pas.

— Elle a aimé le frère de ta mère, l'oncle qui te chérissait, l'ami et le maître de Valvèdre, Antonin Valigny. Malheureusement il était marié, et Adélaïde a beaucoup réfléchi sur cette histoire.

— Ah! voilà donc pourquoi Juste m'a pardonné d'avoir tant offensé et affligé Valvèdre! Mais mon oncle est mort, et la mort ne laisse pas d'agitation. Sois sûr, Henri, qu'Adélaïde souffre plus que Juste. Elle est plus forte que sa souffrance, voilà tout; mais son bonheur, si elle en a, est l'œuvre de sa volonté, et j'ai cru, moi aussi, pendant sept ans, qu'on pouvait vivre sur son propre fonds de sagesse et de résignation. Aujourd'hui que je vis à deux, je sais bien qu'hier je ne vivais pas!...

Henri m'embrassa et me laissa agir. Ce fut une œuvre de patience, de ruse innocente et d'obstination dévouée. Il me fallut surprendre des quarts de mots et des ombres de regard; mais ma chère Rose, plus hardie et plus confiante, m'aida et vit clair avant moi.

Ils s'aimaient et ne se croyaient pas aimés l'un de l'autre. Le jour où, par mes soins et mes encouragemens, ils s'entendirent fut le plus beau de leur vie et de la mienne.

George Sand.

LOUVOIS

ET

SAINT-CYR

1689-1692

I.

Si le XVIIe siècle, riche en choses usées et brillantes, n'a pas la fécondité d'avenir du XVIe et du XVIIIe, en revanche il a cela d'attachant, que tout l'extérieur, politique, guerre, y tient à l'intime intérieur, au mystérieux secret de la vie morale et cachée. La chute de Louvois par exemple, ce moment fort critique du règne de Louis XIV, ne sera pas comprise si l'on ne tient compte des circonstances religieuses qui influèrent sur ce fait politique, si l'on ne sait la part qu'y eut Mme de Maintenon, celle qu'eut, à son insu, dans cette tragédie l'innocente maison de Saint-Cyr.

La révolution d'Angleterre n'avait fait nulle peine en France. La cour pensait, à la ruine de Jacques, gagner la ruine de Louvois (1).

(1) Cette histoire, qu'on croit si connue, est fort peu éclairée par les contemporains. Mme de La Fayette, Dangeau, Caylus, la Palatine, Berwick, etc., en donnent des traits épars. Un grand peintre qui n'est pas toujours un grand historien, Saint-Simon, donne à chaque instant des portraits admirables, parfois des lueurs vives sur les événemens, mais plus vives peut-être qu'exactes. Il ne comprend rien à la chute de Louvois, rien à la cour de Saint-Germain ni à Saint-Cyr, double foyer de la conspiration contre Louvois. Il ignore qu'*Esther* et *Athalie* sont deux machines de guerre qui agissent en cadence avec les tentatives contre Guillaume. Pas un auteur français ne mentionne celles de Grandval, de Barclay, etc. Pour reconstruire ce fil complexe, il faut patiemment prendre de tous côtés les menus fils, qui la plupart ne se connaissent pas les uns les autres, mais n'en

C'était un roi depuis Colbert. Il entraînait, emportait tout. Il fut parfaitement averti de l'expédition de Guillaume, et il pouvait le retenir en lui lançant une armée en Hollande. Il soutint qu'on en voulait aux côtes de France, qu'on y ferait une descente. Quoi qu'on pût dire, il s'obstina jusqu'à faire démolir les travaux récens de Cherbourg, de peur que l'ennemi ne s'y fortifiât. Donc Guillaume passa à son aise. Ce terrible Louvois, avec toute sa capacité, en resta ridicule et n'en releva point. Dès lors on le croyait perdu. Ce fut bien pis quand la triste procession arriva d'Angleterre : la reine d'abord, bientôt le roi, tous les naufragés, lords et évêques, prêtres, jésuites, qui arrivaient à la file, c'étaient autant d'accusations. Saint-Germain enhardit Versailles. La cour osa parler, et c'était la voix du royaume, celle du roi, qui détestait Louvois.

Personne, pas même le maître, ne l'accusait en face. Tout était dans sa main. On n'eût pas affronté ce redoutable personnage, dont le travail immense faisait la vie de l'état, dont la violence et l'insolence, la permanente colère, étaient l'effroi de tous; mais déjà on osait murmurer, parler bas. — Que ne parlait-on haut? Il aurait pu répondre. Sa dernière, sa très-grande faute, d'où venait-elle? Pourquoi avait-il eu le tort de porter toutes nos forces sur le Rhin? Précisément parce que déjà il se sentait haï du roi, près de sa perte. Il avait cru se raffermir en arrangeant pour le dauphin une belle campagne; il avait cru, en faisant briller là le fils du cœur, le petit duc du Maine, neutraliser le travail sourd qu'une certaine personne faisait contre lui dans les profondeurs de Versailles. Cette lutte intérieure avait été pour lui une fatalité. Pour qui avait-il fait les dragonnades, lui si peu religieux? Pour expier son alliance avec la Montespan, trouver grâce auprès du parti dévot; mais en même temps il en avait perdu tout le mérite en s'opposant violemment au mariage du roi, en l'empêchant du moins de couronner Mme Scarron, et il continuait d'empêcher la déclaration du mariage. Le roi ne l'osait pas Louvois vivant, et, Louvois mort, il ne l'osa point encore, recula devant sa mémoire, devant le mépris, la risée dont Louvois l'avait menacé, — de sorte que la fée survivante, assise près du roi dans un fauteuil égal, ne put jamais du fauteuil faire un trône, et trouva dans Louvois, même mort, son empêchement définitif. Rien d'étonnant qu'on cherche à le perdre; mais, lui perdu, tout ira à la dérive. Seul encore de sa forte main, il garde un certain ordre.

concourent pas moins au mouvement total. Les uns ignorent, les autres n'osent dire. C'est le siècle des réticences. Même dans les lettres intimes qui enfin ont été publiées, on trouve un étonnant excès de prudence. Pour lire celles de Fénelon, de Mme de Maintenon, il faut l'attention la plus forte, la plus fine interprétation. Chaque mot doit être pesé d'après la date de la lettre et tous les faits qui se passaient alors.

Le grand ministère de la guerre, sous un tel homme, pèse d'un si grand poids, que les autres même, on peut le dire, n'osent se désorganiser. Qui le remplacera? Le roi seul.

En 1689, la France, attaquée par l'Europe, se regarde, et voit qu'au bout de dix années de paix elle est ruinée. Qui a fait cette ruine? Deux choses qui arrivent au déclin des empires : le découragement général et la diminution du travail, la complication progressive de l'administration et des dépenses. Telle la fin de l'empire romain. Ajoutez-y l'amputation énorme que la France vient de faire sur elle-même, la révocation de l'édit de Nantes.

En 1661, à l'avénement de Colbert, il n'y avait qu'une cour, toute petite, et qui tenait dans Saint-Germain. Depuis 1670, Colbert fut condamné à faire ce monstrueux Versailles. Lorsque Louvois le remplace comme surintendant des bâtimens, c'est bien pis. On bâtit partout. Au lieu d'une cour, il y en a dix, et Versailles a fait des petits.

Sans parler de Monsieur, qui réside à Saint-Cloud, ni du Chantilly des Condés, tout le gracieux amphithéâtre qui couronne la Seine se couvre de maisons royales. Le dauphin maintenant est devenu un homme, et il a sa cour à Meudon. Les enfans naturels du roi, de La Vallière, de Montespan, fils et filles, reconnus, mariés, tiennent un grand état. Les Condés et les Orléans épousent ces filles de l'amour, les petites reines *légitimées de France*. Chacune devient un centre, a sa cour et ses courtisans. De Villers-Cotterets à Chantilly ou à Anet, de Fontainebleau ou de Choisy à Sceaux, à Meudon, à Saint-Cloud, de Rueil à Marly, à Saint-Germain, tout est palais, tout est Versailles.

Ainsi de plus en plus, dans l'amaigrissement de la France, le centre monarchique va grossissant, se compliquant. Ce n'est plus un soleil, c'est tout un système solaire, où des astres nombreux gravitent autour de l'astre dominant. Celui-ci pâlirait, si de nouveaux rayons ne lui venaient toujours. Versailles, que l'on croyait fini, va s'accroissant, s'augmentant, comme par une végétation naturelle. Il pousse vers Paris des appendices énormes, vers la campagne l'élégant Trianon, les jardins de Clagny, l'intéressant asile de Saint-Cyr, enfin ce qui est le plus grand dans cette grandeur, le Versailles souterrain, les prodigieux réservoirs, l'ensemble des canaux, des tuyaux, qui les alimentent, le mystérieux labyrinthe de la cité des eaux.

Louvois, par son système d'employer le soldat, de le faire terrassier, maçon, put dépasser Colbert. Il gagea d'effacer le pont du Gard et les œuvres de Rome, promit d'amener à Versailles toute une rivière, celle de l'Eure. Des régimens entiers périrent à ce travail

malsain. On venait de bâtir pour eux les Invalides. Ils n'en eurent pas besoin. Un aqueduc de deux cents pieds de haut, l'aqueduc de Maintenon, inachevé et inutile, fut le monument funéraire des pauvres soldats immolés; mais rien n'exprima mieux cette terrible administration que la merveille de Marly, merveille en opposition violente avec le paysage, un démenti à la nature. L'aimable caractère de la Seine autour de Paris, c'est son indécision, son allure molle et paresseuse de libre voyageuse qui se soucie peu d'arriver. D'autant plus dur semblait son arrêt à Marly. Là la main tyrannique de Colbert, de Louvois, de par le roi, la faisait prisonnière d'état, condamnée aux travaux forcés. Nulles galères de Toulon, avec leur geindre de forçats, n'étaient si fatigantes à voir et à entendre que l'appareil terrible où la pauvre rivière était contrainte de monter. Barrée par une digue, dans sa chute forcée, elle devait tourner quatorze roues immenses de soixante-douze pieds de haut. Ces grossières roues de bois avec des frottemens étranges et des pertes de forces énormes, mettaient en jeu soixante-quatorze pompes, qui buvaient la rivière, la montaient et la dégorgeaient à cent cinquante pieds de hauteur. De ce réservoir à mi-côte, par soixante-dix-neuf autres pompes, l'eau montait encore à cent soixante-quatorze pieds. Est-ce tout? Non, soixante-dix-huit pompes, par un dernier effort, la poussaient au haut d'une tour d'où un aqueduc de trente-six arcades, haut de soixante-neuf pieds, la menait enfin à Marly. Un appareil si compliqué, d'aspect énigmatique, qui couvrait la montagne sur une étendue de deux mille pieds, embarrassait l'esprit. Les grincemens, les sifflemens de ces rouages difficiles et souvent mal d'accord, c'était un sabbat, un supplice. L'ensemble, si on le saisissait, était celui d'un monstre, mais d'un monstre asthmatique qui n'aspire et respire qu'avec le plus cruel effort. Quel résultat? — Petit, un simple amusement, une cascade médiocre.

Le roi, au moment de Fontanges, quand la paix le relança dans les amusemens, avait choisi ce lieu sans vue, obscur et dans les bois, pour s'y faire un libre ermitage, échapper à Versailles; mais *sa gloire* l'y suivit. Il remplit tout de lui, et plus qu'à Versailles même. C'est l'avantage de ce lieu concentré. Marly n'est pas distrait, il ne voit que Marly. Le roi n'y voyait que le roi. Le pavillon central (ou du Soleil) présidait les petits pavillons des douze mois. Maussadement rangés, six à droite, six à gauche, ils avaient l'air d'une classe d'écoliers qui, sous la main du maître, lorgnent de côté la férule et s'ennuient décemment. Dispensé d'étiquette, on n'en était pas moins contraint. Le roi exigeait que devant lui on fût couvert; eût-on mal à la tête, il fallait garder son chapeau. Il ne plaisantait pas; il voulait qu'*on fût libre*, qu'on s'amusât et qu'on jouât. Grâce à ces pa-

villons divisés, chacun était chez soi; mais on ne pouvait faire un pas sans être remarqué.

Colbert, Louvois, dans cet étroit espace, avaient entassé, étouffé je ne sais combien de merveilles, les beaux fleuves de marbre qu'on voit aux Tuileries, les renommées équestres qui en décorent la grille, les chevaux de Coustou (aujourd'hui aux Champs-Élysées). Dans le pavillon du Soleil, les simples contemplaient avec un silence religieux un bizarre ornement qui avait un grand air d'astrologie : je parle des globes énormes de Coronelli (maintenant à la Bibliothèque). Le roi avait dans l'un la terre et dans l'autre le ciel; il tournait à son gré la machine ronde. Ses magiciens, pour lui, avaient fait l'incroyable. Dans les viviers de marbre, on voyait les carpes royales se promener à travers les fresques et nager entre les peintures des grands maîtres. Des arbres de Hollande, tout venus, gigantesques, sur l'ordre de Louvois, avaient fait le voyage; ils mouraient, d'autres revenaient. Plusieurs, qui cependant avaient subi cette tyrannie, esclaves résignés, verdoyaient tristement.

Avec ces terribles efforts, ces laborieux enfantemens, on serait mort d'ennui à Marly sans le jeu. On n'avait pas la ressource de la dévotion et des longs offices. Les filles du roi, désordonnées, rieuses, mais contenues sous l'œil de Mme de Maintenon, s'étaient jetées sur la roulette, le grand jeu à la mode. La dame aux coiffes noires tâchait de détourner de ce païen Marly vers les pieux amusemens de Saint-Cyr. Il fallut cependant le grand coup d'Angleterre, la dévote cour de Saint-Germain, pour changer le roi tout à fait, et décidément le tourner du profane au *santissimo*.

Qu'était-ce que cette cour? Un martyre, un miracle (1). Jacques était un peu ridicule; mais enfin, quel qu'il fût, il avait sacrifié son trône à sa foi. C'était lui et c'était sa femme qui dès 1675, plus que la France et plus que Rome, avaient avidement accueilli la légende du sacré cœur. Deux ans entiers dans leur hôtel, le directeur de Marie Alacoque, le père La Colombière, recevant ses lettres brûlantes et ses révélations, les avait exploitées pour la conversion des lords qu'on lui amenait à grand mystère.

Un miracle ne va guère seul. Une fois dans le surnaturel, on ne

(1) Mon agréable compagnon que je côtoie partout ici, M. Macaulay, intelligent et pénétrant, mais malheureusement hérétique, ne peut pas, comme nous, comprendre cette cour de Saint-Germain. Il s'étonne de la voir maltraiter les jacobites protestans et dédaigner leurs sacrifices. Mais les habiletés humaines étaient indignes d'une telle cour. Tout son art était le miracle, son espoir un événement merveilleux, comme le coup d'en haut frappé par la main de Judith. La cour de Versailles était moins conséquente. D'une part elle voulait le miracle, et d'autre part d'indignes ménagemens politiques. En caressant les protestans, Jacques eût perdu l'appui de l'Irlande, et n'eût pas gagné l'Angleterre.

s'arrête pas en chemin. Celui du sacré cœur prépara celui de la naissance du prince de Galles. Le roi Jacques assurait que dans ce grave événement il n'était rien, que la Vierge était tout, que c'était un don de sa grâce. La mère de la reine, Laura Martinozzi, duchesse de Modène, retirée à Rome et près de mourir, lui avait fait, à Lorette, un vœu et des offrandes pour qu'elle sauvât par cet événement l'Angleterre catholique. Elle avait envoyé à Londres des reliques. Dès que la reine les eut au cou, elle conçut.

Quoi qu'il en soit, cette reine réfugiée ne déplut pas. Elle avait été mariée par le roi. Elle était très Française, tout autant qu'Italienne. Reçue par lui, elle parla à ravir, ne disputa pas sur l'étiquette, lui dit qu'elle ferait tout ce qu'il voudrait. Elle était jeune encore relativement à M[me] de Maintenon; elle intéressait par cet enfant à qui l'Europe faisait la guerre. Elle arrivait touchante comme une princesse de roman persécutée. Elle n'était que trop romanesque. Elle avait de l'esprit, mais pas plus de bon sens que son mari. Elle le montra par l'accueil excessif qu'elle fit à Lauzun, galant des temps antiques. Ce fat suranné l'éblouit. Elle le prit pour son chevalier. Jacques partagea son engouement. Bégayant, barbouillant, il paraissait comique. Il le devint encore plus quand on sut que sa première visite à Paris avait été pour les jésuites de la rue Saint-Antoine, à qui il dit : « Je suis jésuite. » Puis il alla dîner chez *son ami* Lauzun.

Donner à cet homme-là une armée pour retourner en Angleterre, cela semblait un acte fou. Louvois posa la chose ainsi et résista. C'était bien le moment de s'affaiblir quand on allait avoir toute l'Europe sur les bras! Le frère de Louvois, archevêque de Reims, se moquait hardiment de Jacques. « Voilà un bon homme, dit-il, qui a sacrifié trois royaumes pour une messe! » Tant que Louvois serait au gouvernail, les jacobites devaient espérer peu. La reine le sentit, et se remit entièrement à l'ennemie de Louvois, à M[me] de Maintenon. Elle reçut chez elle deux personnes qui lui appartenaient. Elle accepta pour gouverneur de Saint-Germain un M. de Montchevreuil, le plus ancien ami de M[me] de Maintenon. Sa femme, longue et sèche, lui servait de police; elle surveillait les dames, les princesses, épiait leur conduite, l'avertissait de tout. Elle put lui répondre de la reine d'Angleterre (1).

(1) Le badin Hamilton, dans sa futilité brillante, donne à peine l'extérieur de la cour de Saint-Germain. Plus il tâche de rire, plus on s'attriste. C'est pitié de le voir, au prologue de sa *Zénéide*, s'efforcer d'égayer la belle terrasse en amenant des nymphes, des déesses mythologiques, les songes des *Mille et Une Nuits*. Les nymphes qui passaient et repassaient, c'étaient les robes noires des quarantes prêtres et jésuites que logeait le château. Les lords et autres réfugiés, plus tristement encore, campaient, comme ils pouvaient, aux greniers de la ville.

Cela créa l'alliance parfaite des dames unies contre Louvois. Une machine (dirai-je infernale ou céleste?) pour le faire sauter fut dressée... dans un lieu pacifique, d'où on l'eût attendue le moins, dans ce doux, dans cet aimable Saint-Cyr. On fit porter le coup par la main innocente, d'autant plus dangereuse, des demoiselles et des enfans.

II.

Esther se comprend par Saint-Cyr, et Saint-Cyr même ne se comprendrait pas, si l'on n'en retrouvait l'occasion, l'idée, le germe primitif dans la vie antérieure de Mme de Maintenon. Peu agréable au roi dans l'origine, elle réussit auprès de lui précisément parce que ses très réels mérites faisaient un contraste parfait avec les défauts de la Montespan. Elle plut par ses pieux discours; elle plut par les soins attentifs, soutenus, qu'elle avait des enfans que la mère négligeait. Dans la retraite mystérieuse où le roi venait les voir en bonne fortune, elle était parée des gentillesses de l'aîné, le maladif duc du Maine, qui, sans elle, n'aurait pas vécu. Malgré son sérieux, sa tenue un peu sèche, elle était aimée des enfans, même de Mlle de Nantes (Mme la duchesse), mauvaise et malicieuse. Tous deux, d'espèce féline, jolis, dangereux petits chats, la caressaient, se jouaient autour d'elle avec une grâce infinie, faisaient groupe et tableau. Le roi admira et aima.

Là fut la vraie puissance de la dame, et plus qu'en ses sermons peut-être; mais cette puissance lui fut retirée après le fameux jubilé de 1676, l'édifiante pénitence dont la Montespan fut enceinte. Mme de Maintenon n'eut pas l'éducation de l'enfant si cher du péché; on aima mieux lui donner une charge de cour. Est-ce à dire qu'elle ait refusé cet enfant par scrupule, pour la honte de la naissance? Nullement, car ce fut chêz elle-même, à Maintenon, que la Montespan accoucha; mais Louvois se chargea de tout, comme Colbert avait fait pour les enfans de La Vallière.

En 1681, quand la mort de Fontanges avertit fortement le roi et le refit dévot, quand la persécution reprit avec les enlèvemens d'enfans, Mme de Maintenon suivit cette mode, et dans sa famille même enleva, adopta une petite fille, sa nièce. Elle rentra dans l'éducation, son élément naturel, entreprit celle d'une nouvelle catholique. Rien de plus agréable au roi. L'enfant fut bien choisi pour plaire. Il n'y eut jamais rien de si joli, de si gai, de si amusant que la petite de Villette (plus tard Mme de Caylus). C'était le plus parlant visage, dit Saint-Simon; l'ennui était impossible où elle était; on souriait dès qu'elle apparaissait. Mme de Maintenon, sa tante, prit le

temps où le père, officier de marine, était en mer; elle demanda l'enfant à Mme de Villette « seulement pour la voir, » et elle refusa de la rendre. Le père cria, puis réfléchit, calcula, se convertit lui-même. La petite, qui avait huit ans, légère comme un oiseau, prit son parti fort vite. Elle fut ravie de la messe du roi. On lui promit deux choses, qu'elle verrait tous les jours ce beau spectacle, et qu'elle n'aurait plus jamais le fouet (1).

Ce fut un rajeunissement pour la dame d'avoir, voltigeant autour d'elle, ce charmant papillon. Elle en avait besoin. Outre son âge, que de choses avaient marqué sur elle! Des passions? Non, mais des misères et des fatalités. La pauvreté jadis l'avait mariée, l'avait faite la complaisante des grandes dames, même de tel ami qui, dit-on, la fit vivre; puis vint cette honnête servitude de gouvernante chez Mme de Montespan. Elle eut à cinquante ans cette étrange nécessité (1683) de remplacer la reine, Montespan et Fontanges, celle-ci si fraîche et si jeune, à vrai dire, un enfant. On fut d'autant plus étonné de voir le roi prendre une personne si mûre. Il aimait beaucoup la jeunesse. Il se prévenait volontiers pour les belles personnes. Mme de Maintenon se rendit justice, et crut judicieusement qu'il trouverait plaisir à protéger, soigner une maison de jeunes demoiselles. Elle en créa une à Rueil, où sa propre nièce acheva son éducation. Elle n'aimait pas, dit cette nièce, le mélange des conditions. Elle ne prit que des demoiselles nobles, au moins du côté paternel; elles devaient prouver quatre quartiers, cent quarante ans de noblesse. Cela entrait dans les idées du roi, qui alors, pour relever la pauvre noblesse, lui ouvrait pour ses fils des écoles de cadets. Les demoiselles devaient faire preuve aussi de pauvreté, et de beauté encore, si l'on peut dire. Du moins elles devaient être bien faites. Elles passaient pour cela la visite d'un médecin qui leur en donnait certificat.

Cette maison, transportée chez le roi même, dans son parc (à Noisy, puis à Saint-Cyr), richement dotée par lui des biens de Saint-Denis, devait attirer les filles de la noblesse, car *le roi les mariait*. Celles qui restaient jusqu'à vingt ans recevaient une dot, tirée de l'excédant des revenus, sinon du trésor même (2). Là on faisait venir les plus jolies, les plus dociles des nouvelles catholiques domptées

(1) Cette rude éducation durait dans les familles de vieille roche. Le dauphin même (élève de Montausier et de Bossuet), dans sa première enfance, était fouetté par ses femmes et nourrices; plus tard, son gouverneur lui donnait des férules, et si durement qu'une fois il crut avoir le bras cassé.

(2) Ce fut d'abord une faveur, puis en 1698 la règle générale (Hélyot, IV, 427). Je ne trouve point ce détail important dans les très bons ouvrages de M. Lavallée et de M. de Noailles. Ils ont donné les grands traits de cette histoire. Je l'ai complétée, expliquée par les lettres de Mme de Maintenon, de Fénelon, de Bossuet, par Mme de Caylus, Phelippeaux, Ledieu, Legendre, etc.

par la rigueur dans les couvens de province, ou gagnées par Fénelon dans la maison de Paris. Elles arrivaient un peu calmées, ayant versé leurs dernières larmes, émues et fort touchantes encore. Le roi voulut les voir avant même que tout ne fût organisé (à Noisy, 1684), et cette première impression lui fut singulièrement agréable. Il alla seul et les surprit. Lorsqu'on annonça : *le roi!* ce fut un coup de foudre. Les dames dirigeantes, toutes jeunes et très belles, le furent encore plus du saisissement. Les petites eurent tant peur que, si curieuses qu'elles fussent, pas une n'osa regarder. Ces tremblantes colombes le touchèrent fort. Il les avait faites orphelines, et la plupart n'avaient de père que lui. La grande obéissance qu'elles rendaient à ses volontés ayant soumis leur foi, donné le cœur du cœur, immolé jusqu'aux souvenirs, quel triomphe absolu!... Nul plaisir plus exquis n'eût pu flatter le roi et l'homme.

Tout était calculé, le costume agréable. Les dames, dans un noir élégant, avaient la coiffure à la mode, le visage encadré d'une sorte d'écharpe nouée sous le menton, mais quelque peu flottante et chiffonnée à volonté, dont on tirait les plus charmans effets. C'était un demi-voile mondain avant le voile de religieuse qu'elles étaient destinées à porter. Le roi ne tint pas d'abord à leur imposer ce sacrifice, et dit « qu'il y avait déjà trop de couvens. » On n'exigea que des vœux simples. Le costume des petites, de modeste étoffe brune, se relevait et par le linge et par la bordure de couleur, diverse selon la classe. Un peu de dentelle au cou montrait la demoiselle. On laissait passer de jolis cheveux. Le bonnet seul déplut; il était trop serré, et il en faisait des béguines; le roi y fit ajouter un ruban.

Il fit venir Louvois, et il l'envoya, maugréant, pour Mme de Maintenon, chercher, choisir, bâtir une maison digne d'une telle fondation. Ce fut Saint-Cyr. Le lieu n'était pas gai. Cependant, quand les demoiselles virent ce que le roi avait fait pour elles, quand elles entrèrent dans ces bâtimens vastes, ces jardins sérieux, mais non sans quelques fleurs, elles furent reconnaissantes. Il relevait de maladie (1687). Elles le reçurent, à sa première visite, par un beau chant qu'avait composé Mme Brinon, leur supérieure, et que Lulli avait orné de sa mélodie grave et tendre. C'était le chant célèbre : « Dieu sauve le roi! » que les Anglais nous ont pris sans façon.

Quelle était cette éducation? Bien moins sérieuse alors que ne le feraient croire les lettres de Mme de Maintenon sur ce sujet. La véritable fondatrice, Mme Brinon, une ursuline, éloquente et brillante, née pour la cour, entrait tout à fait dans les vues mondaines du roi; mais Mme de Maintenon, qui plus tard rejeta tout sur elle, ne fut nullement innocente. Elle leur fit très bien apprendre et chanter les prologues d'opéra, l'énervante poésie de Quinault, de ridicule ido-

lâtrie, où l'adulation a toutes les formes de l'amour. Entraînée, ou par le désir de plaire au roi, de l'amuser, ou par ses propres engouemens, le plaisir de faire des poupées, elle mettait aux plus jolies des nœuds de rubans, des perles à ces demoiselles pauvres! Les innocentes ne rêvaient plus que la cour et de grands établissemens, pour retomber bientôt à la réalité amère. Le roi croyait, beaucoup croient et répètent que Mme de Maintenon était fort judicieuse. Dans les grandes affaires, en conseil, il s'arrêtait parfois, lui disait : « Qu'en pense *votre solidité*? » Cette solidité ici ne paraît guère. Une éducation contradictoire de dévotion et de cour ne pouvait porter fruit. Elle était extérieure, n'allait pas au cœur même; elle imposait surtout la *convenance*. L'élève personnelle de Mme de Maintenon, Mme la duchesse (de Bourbon), fut une des personnes les plus mauvaises du siècle.

A Saint-Cyr, les grandes filles, surtout de quinze à vingt ans, devenaient très embarrassantes. Nobles de père, mais bourgeoises de mère, elles avaient, ce semble, la chaleur du sang plébéien. Plusieurs nous sont connues par leur destinée romanesque. Leur cruelle crise d'enfance, ce violent passé de conversion et l'ébranlement qui en restait les faisaient passionnées d'avance. Elles n'étaient qu'orage et langueur. On les voyait si tristes, qu'on ne savait comment les consoler. On s'avisa de les faire déclamer, jouer la tragédie. Elles ne l'avaient que trop au cœur.

Nulle n'échappa plus vite à Mme de Maintenon que sa nièce, la petite Villette, et même avant treize ans. Elle était gaie, rieuse, peu capable de feindre, crédule, damnablement jolie. Tout tournait autour d'elle, des fats ou des amies trop tendres. Mme de Maintenon craignit quelque éclat qu'on ne pût cacher, et la maria brusquement. M. de Boufflers, si estimé, se présentait. La tante dit durement : « Elle n'est pas digne d'un si honnête homme, » et elle eut la cruauté de la donner à un Caylus, grossier, ivre toujours : admirable moyen de la précipiter sur la pente de l'étourderie! Elle fit bientôt une autre exécution sur la supérieure de Saint-Cyr. Mme Brinon avait commencé et fait cette maison. Elle y était chez elle, on peut le dire. On venait de la nommer directrice à vie, et on la chassa brusquement. Elle plaisait au roi; ce fut son crime réel. On l'accusa de cette tendance mondaine et théâtrale de Saint-Cyr; mais Mme de Maintenon avait rejeté les pièces pieuses que Mme Brinon faisait pour ses élèves, et leur avait fait jouer Racine, *Andromaque* même : haute imprudence, qui révéla Saint-Cyr et tout ce qu'il contenait sous son calme apparent. Elles ne jouaient qu'entre elles, et n'en furent pas moins surprenantes d'ardeur et de passion. Ce n'était pas un jeu, c'était la nature même à son premier élan. Il

n'en fut guère autrement dans une pièce biblique, la molle et tendre *Esther*.

Le vrai titre serait : *le Triomphe d'Esther et la chute d'Aman*. C'est le caractère de cette pièce que toutes ses tendresses servent à enfoncer le plus terrible coup. Un an durant, le génie laborieux de Racine fit et refit, polit cette œuvre unique. Il fallait qu'on sentît déjà Louvois perdu pour qu'on osât cela. La violence de Mme de Maintenon y parut jusqu'à permettre au poète d'insérer un mot de Louvois, celui qu'il avait eu l'imprudence de prononcer, et qui dut tant blesser le roi : « Il sait qu'il me doit tout. »

La pièce fut jouée le 25 janvier 1689. Le roi y était seul, on peut le dire, car il n'avait avec lui que le peu d'officiers qui le suivaient à la chasse. L'effet fut délicieux, mais le coup trop peu appuyé. Il paraît que le roi s'obstinait à ne pas comprendre. Louvois était trop nécessaire. Le 5 février, on appela au secours les grands moyens de succès, d'abord la cour d'Angleterre. C'est pour elle que Racine avait fait le beau chant de l'exil, le chœur tout plein de larmes :

J'irai pleurer au tombeau de mes pères.

Ces hôtes de la France, martyrs de la foi catholique, étaient là comme supplians. Leur présence muette sollicitait la chute de ce cruel Aman qui défendait de leur porter secours. Les jeunes actrices n'ignoraient pas qu'*Esther* était un plaidoyer pour cette sainte cause. Mme de Maintenon les tenait au courant de la politique du temps et les faisait prier pour les succès du roi. Plusieurs, avant de paraître en scène, se jetèrent à genoux, et, pour obtenir la grâce de parler dignement, elles dirent un *Veni, Creator*.

Un moyen plus mondain avait été employé par Racine. Les deux rôles de femmes et d'amies si charmantes, d'Esther et d'Élise, furent joués par deux personnes irrésistibles. La toute jeune mariée Caylus joua Esther malgré les répugnances de sa tante; mais Racine insista et l obtint. Élise était représentée par l'Élise de Mme de Maintenon, son bijou du moment, la Maisonfort, jeune chanoinesse de grâce touchante, qu'on ne voyait pas sans l'aimer. Elle était si émue que Racine en tremblait, ne savait comment la calmer. En vain, paternellement, il lui essuyait ses beaux yeux, comme on fait aux enfans. Cela parut en scène; le roi le dit : « La petite chanoinesse a pleuré. »

Le succès dépassa tout ce qu'on attendait. Ce fut un entraînement prodigieux, et d'abord des actrices, d'Esther-Caylus, qui, se sentant aimée, gâtée, se livra sans réserve. Les cœurs furent emportés. Un vertige gagna tout le monde, les femmes même. La singularité du costume y contribua. L'habit persan confondait tout. Assuérus et

Mardochée (deux belles grandes demoiselles) différaient peu de la petite Esther. J'ai sous les yeux la collection des modes de ce temps-là (1). J'y vois que peu après *Esther* elles changent tout à coup. Les modes de Ninon et de la Montespan avaient duré jusqu'à l'année du fameux jubilé 1676. Dans la douteuse aurore crépusculaire de M[me] de Maintenon, surtout dans les années équivoques qui précèdent le mariage, elle avait adopté une coiffure coquette et dévote, qui cachait et montrait, l'écharpe qu'elle donna aux dames de Saint-Cyr et que toutes imitèrent. Après *Esther*, l'écharpe est écartée. La face hardiment se révèle. La coiffure est haussée, surexhaussée par différens moyens; elle semble imiter la mitre ou la tiare persane qu'on avait admirée sur ces têtes angéliques. Tantôt c'est un peigne gigantesque, une tour, une flèche de dentelles, et plus tard un échafaudage de cheveux; tantôt le bonnet-diadème que prit M[me] de Maintenon, le bonnet-casque, ou crête de dragon, dont les audacieuses (M[me] la duchesse) décorèrent leur beauté hardie. Ses portraits et ceux de Caylus, les plus jolis du temps, semblent donner la mode. La première gouvernait et menait la seconde. Elle s'était emparée de la trop faible Esther, l'avait associée à ses jeux satiriques et la compromit fort de son équivoque amitié.

Un effet si mondain dans un tel lieu paraît avoir embarrassé M[me] de Maintenon. La ville, la plus grande partie de la cour, ne pouvaient assister à pareille fête, et murmuraient sans doute. Elle résolut de les faire taire en faisant jouer la pièce devant le confesseur du roi, devant Bourdaloue et quelques jésuites. On fit même venir, pour imposer à la bourgeoisie médisante, M[me] de Miramion, la sainte, la charitable. On joua une autre fois devant Bossuet. On était bien sûr que les saints ne verraient rien que de pieux dans une pièce qui lançait la croisade d'Angleterre.

Qui résistait? Louvois, le bon sens, la nécessité. Le roi, qui avait mis 100,000 fr. aux costumes d'*Esther*, en était à envoyer sa vaisselle à la monnaie. A grand'peine on vendait des charges, on pressurait des financiers par une petite terreur. Pouvait-on donner une armée à Jacques quand les nôtres, affaiblies, quittaient le Rhin en brûlant tout et perdaient Cologne et Mayence? M[me] de Maintenon et son ministre Seignelay obtinrent qu'il aurait au moins une flotte et quelques officiers. Jacques part pour Brest. Là, rien de prêt. Seignelay, qui avait tout promis, n'était pas en mesure. Jacques crie. Enfin tout arrive, mais du ministère de la guerre, et tout arrive par Louvois.

(1) Cette précieuse collection de la Bibliothèque (*Bonnard, Arnoult, Saint-Jean*, etc.) n'a pas moins de trente volumes in-folio. Les gravures, plus soignées que nos gravures de modes, donnent le costume et sont en même temps des portraits presque toujours ébauchés de personnages connus, des grandes dames du temps, etc.

Lui seul était en règle, seul agit efficacement. *Esther* fut inutile, et il n'en resta rien qu'un chef-d'œuvre et une mode. Et le départ de Jacques fut un triomphe de Louvois.

III.

Beaucoup de gens blâmaient Mme de Maintenon de ne pas se mêler assez des affaires. Reproche injuste : elle influait infiniment, et de la vraie manière, seule efficace auprès du roi. Elle ne faisait rien, mais peu à peu elle mit au conseil ceux qui faisaient tout, les ministres. Pontchartrain, aux finances, se fit son homme, et Seignelay, à la marine, ne se soutenait que par elle dans sa rivalité contre Louvois. D'autre part, son concert avec un certain groupe de grands seigneurs honnêtes et pieux que le roi estimait devait avoir, ce semble, un effet plus profond, celui de modifier à la longue le caractère même du roi. « Obsédez-le de gens de bien, lui écrit Fénelon; qu'on le gouverne, puisqu'il veut être gouverné. » Par ce moyen réellement on fit le roi dévot, pour dix années surtout. Au-delà, la vieillesse, le malheur, je ne sais quel endurcissement, le jetèrent dans l'indifférence.

Regardons cette petite société comme un couvent au milieu de la cour, couvent conspirateur pour l'amélioration du roi. En général, c'est la cour convertie. Les fils et filles de la génération violente qui précéda sont tout humanisés et régularisés, amendés; ils semblent expier l'énergie que leurs pères déployèrent en mal ou en bien, leurs fortunes souvent mal acquises. Les trois filles de Colbert, les sœurs de Seignelay, duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers, de Mortemart, semblent autant de saintes. Le duc de Chevreuse, petit-fils du favori Luynes, n'intrigue qu'en affaires dévotes; il est l'agent, le colporteur de la pieuse coterie. Le duc de Beauvilliers (fils de ce Saint-Aignan qui fournit au roi La Vallière) fait ses filles religieuses. Ce qui est beau, très beau dans ce parti, ce qui en fait l'honorable lien, c'est l'édifiante réconciliation des mortels ennemis, les Fouquet, les Colbert. La fille de Fouquet, que Colbert enferma vingt ans, la duchesse de Béthune-Charost, par un effort chrétien, devient l'amie, presque la sœur des trois filles du persécuteur de son père. Cette duchesse est la pierre de l'angle dans la petite église, « la grande âme, » admirée et respectée de Fénelon.

Ce tableau a des ombres. Les personnages accessoires qui y entrent ne sont pas sans reproche. Le fils par exemple de la grande sainte, Charost, dévot et *pratiquant*, n'en est pas moins l'intime ami des *libertins* de l'époque. Seignelay, qui devient dévot sous l'influence de ses sœurs et de Mme de Maintenon, entre Fénelon et

Racine, n'en reste pas moins Seignelay, je veux dire l'orgueilleux, le cruel bombardeur de Gênes, le tyran de nos amiraux. Même sa conversion est tristement datée par un acte d'indélicatesse : il empêche Jean Bart et Forbin de faire la grande guerre; il se réserve ces vaillans, ces preneurs infaillibles, pour faire la course à son profit. Pour ne compter dans ce parti que les hommes vraiment pieux en qui la foi était le fond du cœur, les Beauvilliers, Chevreuse, etc., on est frappé de voir combien cette foi sincère est timide et de peu d'effet, pauvre de résultats. Ce sont des courtisans honnêtes et médiocres, qui, pour influer quelque peu, sont obligés de s'observer beaucoup, de s'amoindrir encore, de s'accommoder à la médiocrité sèche du roi et de Mme de Maintenon.

Il faut le dire, il y avait un amoindrissement général, et dans la chose même qui faisait la couleur du temps, la dévotion. Le jansénisme avait pâli. Il languissait avec Nicole octogénaire en son désert du faubourg Saint-Marceau. Le jésuitisme même avait pâli. Quoique le père La Chaise, récemment, en 1687, pendant la maladie du roi, lui eût surpris la feuille des bénéfices, très faible était son influence morale. Les jésuites du Canada, riches et paresseux, avaient interrompu leurs relations romanesques, qui pendant cinquante ans avaient été le vrai journal du temps, le pieux amusement du monde catholique. L'insipide juste-milieu de Saint-Sulpice, la simplicité fausse des lazaristes, pauvres, sales d'extérieur (et très riches en dessous), c'est ce qui réussissait en cour. Ennui profond, nullité, platitude.

Ce qui peint Mme de Maintenon, c'est qu'en 1689 et la veille d'*Esther*, elle a pour idéal dans la haute spiritualité un Godet-Desmarais, de la plus sèche étoffe qu'ait fournie Saint-Sulpice. Elle estimait en lui sa littéralité serrée de prêtre exact, une certaine médiocrité judicieuse, qui n'est nullement la solidité forte. Il lui plut par sa figure basse, qui disait vrai sur le dedans : il détestait le grand et haïssait le génie. Sa dévotion pauvre, décharnée, sans substance, pour aliment à la vieille âme ne pouvait donner que des os.

Le jeune homme, dans ce monde de vieillards, est un abbé de qualité qui n'a pas quarante ans, l'aimable Fénelon. Il est déjà mystique et quiétiste en 1686 (lettre du 10 mars), mais avec des ménagemens extrêmes et des contradictions (*d'activité passive*) qui tombent dans le galimatias. Son *Éducation des filles*, livre admirable de prudence et d'esprit positif, est visiblement fait pour être de Mme de Beauvilliers transmis à Mme de Maintenon. Ses amis conspiraient pour le faire précepteur de l'enfant royal, et il devait ménager tout. Élevé tour à tour par Saint-Sulpice et les jésuites, il conservait un pied ici et un pied là. Il rendait des respects infinis à Bossuet, il l'avait enlacé, et par lui avait prise dans un troisième parti, celui des

gallicans. Seulement il est bien entendu qu'un homme si agréable à trois partis n'y parvenait qu'en restant pâle, effacé, un peu faible. De sa longue direction de filles (*les nouvelles catholiques*), il lui restait, ce semble, une certaine douceur féminine qu'on appellerait énervation, si on la comparait au génie mâle, robuste, de Bossuet.

Je le répète, avant 1689, par où que je regarde, je ne vois que faiblesse dans cette cour. La molle Esther n'y mit pas l'étincelle; l'effet fut, on vient de le voir, mondain, sensuel, et plus propre à augmenter l'énervation. Tranchons le mot, ils attendaient leur âme. Une âme jeune devait venir qui réchauffât un moment cette vieillesse commune. Que cette âme fût romanesque, aventureuse et quasi folle, un don Quichotte religieux, on aurait cru que c'était un obstacle dans un monde de sèche convenance. Oui, mais ce fut son charme. Elle eût fait sourire la mort même. Elle donna un moment l'oubli à tous ces cœurs fanés; ils se crurent jeunes encore. Ce moment dura trois années (1689-1692).

Mme Guyon avait eu une enfance d'élue, accomplie de malheur. Maltraitée de sa mère, qui n'aimait que son frère, battue par une de ses sœurs, elle passe au couvent. Mal soignée, laissée seule, dans ses fréquentes maladies elle se met à lire la Bible et des romans. On la donne à quinze ans à un ancien entrepreneur anobli, un M. Guyon, malade, maussade et brutal. Une aigre belle-mère la garde à vue, et si durement, qu'elle n'osait lever les yeux. Loin de la soutenir, sa propre mère aggrave, encourage ces duretés. Une servante-maîtresse, ancienne dans la maison, et qu'on croyait une sainte, l'insulte impunément, jusqu'à lui tirer les cheveux. Le comble, c'est que ses enfans, dès qu'elle en a, sont élevés contre elle, dressés à l'espionner et à se moquer de leur mère. Nul refuge pour elle dans sa propre maison, nul que la prière et le rêve.

Elle eut des maladies terribles, où sa belle-mère faillit la faire mourir. Une cruelle petite vérole la marqua, menaça sa vue; elle eut souvent mal à un œil, et avec tout cela très jolie, mais de bonté surtout. Je ne sais quoi d'enfantin, de comique, mais d'amoureux aussi, faisait sourire, touchait, la rendait délicieuse. Sa douceur d'ange était sur son visage, et le cœur fondait à la regarder. Dans un petit séjour qu'elle fit aux carmélites de Paris, Mme de Longueville, qui y demeurait, la rencontra au jardin; elle qui y avait vu tant de choses, vieille et blasée, séchée de jansénisme, elle n'en fut pas moins saisie : elle ne se lassait pas de contempler cette personne attendrissante, n'en pouvait détacher les yeux. Pauvre souffre-douleur, moquée de sa famille, traitée comme une enfant, elle vivait, dit-elle, comme ne vivant pas, et dans une sorte d'enfance qui lui resta toute sa vie. Elle en sortait par des réveils lucides; elle montra une grande capacité d'affaires dans un moment où l'intérêt

de son mari le commandait; elle déploya plus tard une vive éloquence, une vraie force théologique. Avec cela, toujours enfant.

Un jour qu'elle alla consulter un vieux franciscain très austère qui vivait enfermé, et, disait-on, n'avait pas vu de femme depuis longues années, il lui dit ce mot seul : « Vous cherchez au dehors ce que vous avez au dedans. Cherchez Dieu en vous; il y est. » Puis il lui tourna le dos. « Ce fut un coup de flèche, dit-elle; je me sentis une plaie d'amour délicieuse, avec le vœu de n'en jamais guérir. » Elle prit sur elle d'y retourner encore, et il lui apprit une étrange nouvelle : « Qu'une voix d'en haut lui avait dit : *C'est mon épouse.* » Sur quoi, elle s'écrie dans une adorable innocence : « Moi! si indigne, votre épouse!... Pardonnez-moi, Seigneur, mais vous n'y pensiez pas! »

Bien d'autres ont eu cette révélation. La visitandine Marie Alacoque, dans sa vision du sacré cœur, qui est à peu près du même temps, sut aussi qu'elle était l'épouse de Jésus. Son abbesse dressa le contrat, célébra les noces. Et néanmoins la différence est grande. La forte visitandine de Bourgogne que l'on saignait sans cesse, ivre de vie, eut le délire physique et voyait le sang par torrens. Mme Guyon n'était qu'une âme; dans le mariage même, elle ne sut pas ce que c'était, mère n'en fut pas moins demoiselle. Délicate et souvent malade, elle resta infiniment pure, éthérée d'imagination. Elle aima vraiment un esprit, n'eut besoin de donner nulle figure à celui qu'elle cherchait, n'eut de l'amour que la souffrance, l'aspiration et le soupir, puis une étonnante paix.

A travers sa crédulité souvent puérile, elle a deux choses très hautes pour l'émancipation de l'âme. Elle se défie des visions, croit que Dieu ne s'y montre point. Elle se défie des directeurs et pense qu'on est bien fou de croire l'homme infaillible. Elle s'exposa souvent pour sauver de belles filles de leur confesseur. N'était-elle pas dangereuse elle-même à son insu? Si faible et maladive, elle n'en avait pas moins, on le voit, une singulière plénitude magnétique. Les plus purs, les plus saints, hommes ou femmes, en sentaient les effluves toutes puissantes. Le pieux M. de Chevreuse le disait à Bossuet : « N'avez-vous pas senti qu'on ne peut être assis près d'elle sans éprouver d'étranges mouvemens? »

Bien loin d'abuser de cette puissance pour s'asservir des volontés, elle s'était imposé le supplice de vivre avec une âme réfractaire à la sienne, une femme de chambre de rude dévotion, dont la parole et le contact lui étaient un martyre. Cette femme la crucifiait tout le jour. Cependant, si elle était malade, elle subissait l'ascendant de sa douce maîtresse; il suffisait que Mme Guyon lui défendît de l'être : elle guérissait à l'instant. Nombre de gens la suivaient malgré eux. Tel fut le père Lacombe, par qui elle se crut dirigée et qu'elle dirigeait

elle-même. Tant qu'il était près d'elle, c'était un saint. Loin d'elle, il s'évanouissait pour ainsi dire, n'était plus rien. La prison, qu'elle supporta très bien de longues années, fut mortelle à Lacombe. Il se mourait de mélancolie. Sa tête faiblissant, il finit par écrire (ce qui avait peut-être été le vrai secret de sa vie) qu'il était éperdu, désespéré d'amour. Elle sourit, et dit : « Il est devenu fou. » C'était vrai, et il mourut tel.

Cette attraction était universelle. Ses ennemis et ses persécuteurs y cédaient à la fin. Même sa belle-mère y céda, et se mit à l'aimer. Même la vieille fille insolente qui l'avait tant persécutée, elle l'aima avec emportement, et quand Mme Guyon quitta la France, elle mourut, dit-on, de regret.

Une pieuse ligue de dévots l'envoyait à Genève, comptant sur sa séduction. Elle donna en partant son bien à sa famille, se réservant une petite pension, n'emportant rien que son dernier enfant, sa toute petite fille, et quelques livres, entre autres *Griselidis* et *Don Quichotte*. Elle avait été bien longtemps elle-même l'infortunée Griselidis, martyre du mariage, et elle continuait de l'être en savourant « l'amère douceur des rigueurs du céleste époux. » Pendant six ans, elle courut la France, la Suisse et l'Italie, les nuages surtout et le pays de l'imagination, comme le chevalier de Cervantes ou ses touchantes Dorothées, réchauffant tous les cœurs, les amusant, les consolant, jetant partout son âme. Ce qui est très curieux, c'est qu'elle se croit très soumise au clergé, elle veut l'être; mais les libertés de l'amour divin l'émancipent malgré elle. Elle fait créer deux hôpitaux, pas un couvent, pas une église. L'église et le couvent, ce sont les Alpes, qui ont inspiré ses *Torrens*. Elle aime étonnamment le peuple et les petits, les paysans, les bergers, les troupeaux. Ses amis sont en toute condition. Ses tendresses, son admiration sont pour trois femmes de Thonon, marchande, serrurière, lavandière, humbles personnes unies en Dieu d'une sainte et suave amitié.

Ce qu'on tolérait le moins en elle, c'est qu'avec sa douce innocence elle voyait tout cependant, voyait les mœurs du clergé et les hontes intérieures du cloître. Sans critiquer ni censurer, elle encourage les pauvres religieuses à s'affranchir, à ne plus être le jouet du vice, à rompre telle habitude immonde que sa tyrannie imposait. De là des ennemis terribles, dont la rage la suit partout. Elle ne peut rester ni à Gex, ni à Annecy, ni à Grenoble, ni en Italie. On la disait sorcière. On éprouvait pour elle les sentimens les plus contradictoires. Une fille de Grenoble la détestait absente, présente l'adorait. Une autre, de la même ville, de bourgeoisie aisée, pleine d'esprit et d'une âme orageuse, tourna le dos aux amoureux, s'éprit de virginité et de Mme Guyon, et ne voulut plus la quitter. Elle partait pour l'Italie, où on l'avait souvent priée de venir. C'était alors

un grand et dangereux voyage. Elle était chargée déjà d'un enfant, sa petite fille, et n'avait de suite que sa femme de chambre et un ecclésiastique inférieur (un quasi-domestique). Cette fille à garder n'était pas un petit embarras, étant de plus fort belle. Il n'y eut pas moyen de l'empêcher de suivre. Mme Guyon en prit la charge comme imposée de Dieu; elle la tenait au plus près d'elle, ne la couchant que dans sa chambre et avec elle. Elles faillirent périr ensemble sur le Rhône, souffrirent beaucoup en mer. Nul moyen d'aller que par Gènes; mais Gênes, nouvellement bombardée par les Français, pouvait leur faire un très mauvais parti. A grand'peine trouva-t-elle un muletier pour passer l'Apennin. Elle avait envoyé en avant son ecclésiastique pour préparer l'établissement en Italie. Le muletier, un Génois très suspect, avait en main cette pauvre caravane de femmes; il les mène droit dans un bois de voleurs. Mme Guyon ne s'étonne pas, reste calme et sourit. Voilà des gens interdits, en déroute, qui ne savent que dire. Ces incidens la troublaient si peu, que, le long du chemin, elle versait son cœur, ses rêveries, épanchait son livre sublime, et fort dangereux, des *Torrens;* tout cela plus passionné dans l'âpreté de l'Apennin. La pauvre fille en fut enivrée et comme anéantie. A l'arrivée, elle tomba malade; âme et corps, tout lui échappait.

On dut avertir les parens, et ils crurent sottement que Mme Guyon voulait la faire tester en sa faveur. Ils envoyèrent son frère en hâte pour la ramener. Elle se remettait, mais refusait, disant qu'elle aimait mieux mourir. Quelle fut sa surprise quand Mme Guyon elle-même se mit du côté du frère et lui conseilla de retourner! Le déchirement fut si cruel qu'elle changea tout à coup, jeta là sa dévotion, montra le fond du fond, la passion, l'attache personnelle et la furie de la douleur. Son frère l'arracha, l'emporta, mais si ulcérée, si haineuse qu'elle dit tout ce que lui firent dire les ennemis de Mme Guyon. Elle vomit mille calomnies contre elle, tourna en hontes ses bontés, ses tendresses. Tout cela dit, épuisée de fureur, elle pleura, eut horreur d'elle-même, et de remords perdit l'esprit (1).

C'était un terrible danger avec Mme Guyon. Elle semble ne pas l'avoir compris. Elle vous prenait votre âme innocemment, sans rien mettre à la place, sans rien communiquer de sa sérénité. Elle supposait convertis ceux qui se donnaient à elle, elle s'en séparait sans peine, ne leur laissant que le vide, la plus terrible aridité. Aucune âme vivante ne lui fut nécessaire. Sa plénitude et sa puissance ne furent jamais si grandes qu'en parfaite solitude. Elle monta alors

(1) Mme Guyon, dans sa vie, écrite par elle-même, parle deux fois de cette fille (nommée Cateau Barbe), mais très brièvement. Il y a plus de détails dans les lettres de dom Richebraque. — Voyez *OEuvres de Bossuet*, édition de 1836, t. XII, p. 35, 36.

très haut, écrivit son seul livre vraiment original, le livre des *Torrens*. Là elle est supérieure aux vieux mystiques, supérieure au *Château de l'âme* de sainte Thérèse. La comparaison des eaux, des torrens, des rivières, est bien autrement riche, vive, variée à l'infini. L'épreuve terrible de l'amour, le tableau de la mort mystique, est sans rival dans les romans passionnés. Les Eucharis sont bien fades à côté.

Les gens qui la menaient et voulaient s'en servir la tentèrent en lui promettant qu'elle trouverait ici des *croix plus cruelles*, et en effet, à peine revenue à Paris, elle fut arrêtée sous prétexte de molinosisme par l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon. Ce prélat, noté pour ses mœurs, enferma cette sainte. Elle ne sortit qu'en 1688, à la prière de sa cousine, la Maisonfort, et de la bonne Mme de Miramion, qui était la charité même, et n'ignorait pas que Mme Guyon, en Suisse, avait créé deux hôpitaux.

C'était au printemps de 1689, après *Esther*. Mme Guyon allait souvent à la campagne chez ses amies la duchesse de Charost et la duchesse de Chevreuse. Elle voyait en passant sa parente à Saint-Cyr. Ces visites étaient une fête pour les pauvres captives. Dans la triste maison, de solennel ennui, elle arrivait, comme la vie elle-même, les mains pleines de fruits et de fleurs; mais ce qu'on désirait le plus, c'était de la lier avec celui qui était le centre du petit groupe des duchesses. La grande sainte (Mme de Charost) arrangea le rendez-vous, l'invita, et avec elle Fénelon. Elle les renvoya ensemble à Paris dans le même carrosse, avec une de ses dames en tiers. Mme Guyon dit que Fénelon s'ouvrit peu et la laissait dire. Il n'était pas précepteur encore; on travaillait à cette grande chose. Il devinait très bien qu'une spiritualité si hardie, si naïve, pouvait le compromettre. Enfin elle lui dit : « Mais, monsieur, me comprenez-vous? cela vous entre-t-il? » Alors, se réveillant, et par un mot vulgaire (chose très inusitée chez lui), il dit : « Comme par une porte cochère. » Dès lors il parla un peu plus.

Il fallait être quiétiste pour complaire aux duchesses qui devaient travailler Mme de Maintenon. Il ne fallait pas l'être pour garder Saint-Sulpice et ne pas perdre la protection de Bossuet. Ce fut autre chose à Saint-Cyr. Mme Guyon y eut plus qu'un triomphe. Ce fut un enchantement. Ces jeunes cœurs s'épanouirent et se versaient tous à ses pieds. Les dames pour la première fois se sentirent libres, et les demoiselles même se trouvaient extraordinairement attendries d'une telle mère, toujours jeune, qui plus que les jeunes avait gardé le don d'enfance.

Il est bien entendu que l'on n'en parlait pas. Tous s'étaient ranimés; mais cet état nouveau était si étonnant, visiblement si dange-

reux, que je ne sais quel accord tacite dissimulait le tout au roi. Seulement la température de la cour avait changé autour de lui, et l'on sentait un souffle tiède. Il était comme un homme qui a un foyer invisible sous le plancher. Malgré les dangers, l'embarras, la détresse du moment, il y avait chez ses meilleurs courtisans je ne sais quelle douceur de pieuse gaieté. D'autant moins pouvait-il tolérer le visage haïssable, la face apoplectique de ce païen Louvois, toujours furieux, tandis qu'autour de lui il ne voyait qu'un certain paradis et l'aimable sourire des saints.

IV.

Jusqu'où Mme de Maintenon irait-elle dans les voies mystiques où l'entraînaient le parti des duchesses, la cour de Saint-Germain et, pour le dire en général, la dévote cabale des ennemis de Louvois? C'était une grande question. Son influence, timide, réservée, d'autant plus profonde, devait, si elle se donnait à eux, agir peu à peu sur le roi, changer la politique d'intérêts en politique pieuse de sentimens et de passion, c'est-à-dire lancer le roi à l'aveugle dans la grande affaire d'Angleterre. Voilà pourquoi il faut bien s'arrêter derrière la coulisse, chez Mme de Maintenon et surtout à Saint-Cyr, où se fait (entre des personnes innocentes, ignorantes de tout) le violent combat des deux esprits qui se disputent le monde.

Mme de Maintenon, malgré sa dévotion de forme et même sa bonne intention d'être dévote, n'avait aucune tendance à l'amour du surnaturel. Elle était trop sensée pour se prendre à la grossière légende de Saint-Germain, au cœur sanglant, religion matérielle, qui fut bientôt si populaire, et d'autre part elle était trop froide, trop sèche pour être bien sensible aux suaves douceurs de Mme Guyon. Notons en passant qu'en cela elle était comme tout le monde. Peu, très peu de gens en France goûtèrent le quiétisme. Le grand bruit qu'ont fait là-dessus les glorieux champions, Fénelon et Bossuet, ne doit pas faire illusion. C'étaient de vieilles choses, surannées, dépassées. Le mysticisme pur, rajeuni par le charmant génie de Mme Guyon, voulait des âmes tendres, rêveuses, comme on n'en trouvait guère chez un peuple rieur. Le mysticisme impur de Molinos, qui dès longtemps et avant Molinos fut un art subtil de corrompre, était trop sinueux, trop lent, trop patient pour les derniers temps où nous sommes. On allait bien plus droit au but par la transparente équivoque du sacré cœur et le culte du précieux sang.

Mme de Maintenon n'apportait au quiétisme nulle vocation qu'un très profond ennui, un grand besoin de nouveauté. Avec sa vie renfermée, solitaire même à certaines heures, on eût dit qu'elle avait un pied dans la vie religieuse. Elle manquait de ce qui en est le

fond, une certaine *intériorité*, un calme d'innocence. Sa solitude était fort agitée, tout occupée d'affaires d'église, de cour, de son Saint-Cyr et surtout de sa petite police.

Mme Guyon l'amusa. C'était une fête de l'entendre. Elle était touchante et comique; c'était sainte Thérèse, et c'était don Quichotte. Ses amies les duchesses, bonnes et caressantes personnes, étaient un monde de velours, où l'on sentait une infinie douceur. Elles serraient, flattaient Mme de Maintenon, se trompant, la trompant sur ce qu'elle sentait elle-même. Elle se crut attendrie, imagina que son aridité cesserait. Elle était, si on peut dire, en coquetterie pieuse avec Fénelon qui, devenu précepteur (août 1689), de plus en plus entra dans ces doctrines. Elle trouvait piquant d'aller le dimanche incognito chez les duchesses à de petits dîners mystérieux où il présidait. Point d'écouteurs. On se servait soi-même pour n'avoir pas de domestiques.

Dans tout cela, les idées étaient peu, les personnes étaient tout, et c'étaient elles qui donnaient attrait aux idées. Mme de Maintenon, pour s'y engager fortement, avait besoin d'y être intéressée par ce qui seul l'intéressait, un gouvernement d'âme, par une amitié (non d'égales, de grandes dames, comme étaient les duchesses), mais une amitié protectrice pour une jeune âme dépendante qui marcherait sous elle et avec elle dans ces sentiers de la haute dévotion, car elle était née *directeur* (bien plus encore qu'éducatrice). Il lui fallait quelqu'un à diriger, aimer et tourmenter.

Sous son extérieur calculé de tenue, de convenance, son âme était très âpre, comme on l'est volontiers lorsque l'on a beaucoup pâti. Elle avait eu des amans sans aimer. Elle avait été recherchée très vivement de certaines dames qui raffolaient de la créole, *la belle Indienne*, comme on l'appelait; mais ces dames étaient trop au-dessus d'ailleurs des ennuyeuses, elle ne fit que les supporter. Cette froideur l'avait conservée. Dans cet âge déjà avancé, dans ce terrible ennui, elle avait une certaine flamme. La Palatine, à qui rien n'échappe, note ce trait, la lueur singulière qui, sous ses coiffes noires, brillait aux yeux de la sinistre fée et faisait quelque peur dans la personne toute-puissante.

Elle eût pu s'attacher à ses élèves; mais pas une ne tourna bien, ni Mme la duchesse, ni sa nièce Caylus, ni (disons-le d'avance) la duchesse de Bourgogne, qu'elle eut petite, qu'elle soigna, et qui pourtant lui échappa comme les autres. Aurait-elle plus de succès chez les dames et demoiselles de Saint-Cyr, pauvres et dépendantes, plusieurs même orphelines, nouvelles catholiques qui n'avaient plus aucune racine sur la terre, et d'autant plus auraient pu se donner?

Plusieurs ont laissé souvenir. Quelques-unes mondaines et de des-

tin étrange, comme Mlle de Marsilly, que le père de Caylus, M. de Villette, épousa; elle fit son chemin de mari en mari, et devint lady Bolingbroke. Moins habile fut Mlle Osmane, une vive Provençale, qui se perdit dans le roman, mais qui finit par mourir sainte. Parmi les dames, il y eut des personnes accomplies: la plus dévouée, Glapian, aimable, toujours gaie, parfaite, et désolée de n'être pas meilleure; elle avait pris le rôle dont on voulait le moins, celui du vieux Mardochée, et sa touchante voix émut tout le monde. Mlle La Loubère fut la raison autant que la beauté; on la fit à vingt ans supérieure de Saint-Cyr. Mais la perle entre toutes incontestablement fut Élise, La Maisonfort, pour qui cette âme plus que mûre, peu aimante, s'ouvrit, la première fois peut-être, dans une âpre amitié. Elle eut le douloureux honneur d'occuper, de troubler pendant six années Mme de Maintenon et le roi, Fénelon et Bossuet : tragédie palpitante où Versailles s'intéressa plus qu'au spectacle de l'Europe. L'intérêt fut si vif qu'on n'en finit qu'en exterminant la victime. Tous, amis, ennemis, ils concoururent à la briser.

En 1686, au moment où Mme de Maintenon partait pour le voyage annuel de Fontainebleau, son confesseur, Gobelin, lui présenta une demoiselle; on l'appelait dame, elle était chanoinesse. Elle amenait sa petite sœur et demandait qu'on la reçût à Saint-Cyr. L'enfant était jolie. Mme de Maintenon l'accepta; mais en faisant causer la grande sœur, elle lui trouva tant de raison, de douceur et de grâce, qu'elle la pria de rester, la garda pour elle-même et l'emmena à Fontainebleau. La jeune dame était du Berry, ce pays central de la France, où certains ordres religieux prenaient leurs sujets de préférence, comme mieux équilibrés, plus complets, propres à tout. Ce fut cet équilibre justement, la belle harmonie, sereine, aimable et souriante qui charma dans celle-ci Mme de Maintenon. Elle était judicieuse, et son bon sens plus tard embarrassa fort les théologiens. Sous tout cela se cachait un cœur tendre, capable de vive amitié. Elle n'avait pas été gâtée. Dès l'âge de douze ans, son père, un pauvre gentilhomme, l'avait donnée aux dames de Poussay, qui lui assuraient une place de chanoinesse; mais cette petite prébende ne pouvait la faire vivre. Revenue à Paris, trouvant son père remarié, elle était fort embarrassée et allait être obligée de se mettre en servitude, sous titre de demoiselle, dans la sombre maison des Condés. Se voir à ce moment, par un accueil si imprévu, adoptée, comme enlevée par la plus grande dame de France, portée par enchantement en pleine cour de Fontainebleau, trouver là l'insigne faveur de vivre au sanctuaire près de cette haute personne, cela semblait un conte des *Mille et Une Nuits*. La Maisonfort, surprise, mais encore plus touchée, se dévoua sans réserve.

Les amitiés de femmes étaient fortes en ce siècle. Les hommes en

étaient cause, n'étant que des poupées, comme Monsieur et autres, avec des mœurs honteuses, ou des fats insolens et très cruellement indiscrets. Le mari n'était point, et l'amant, c'était l'ennemi. La méchanceté d'un Vardes ou d'un Lauzun, le plaisir qu'ils avaient à payer par le ridicule l'amour et l'abandon, devaient mettre les femmes en garde. De là une grande froideur. Mme de Sévigné n'eut d'amant que sa fille. Mme d'Aiguillon, la prudente nièce de Richelieu, n'eut de liaison forte qu'avec une dame qui laissa tout pour elle et lui sacrifia son mari. Marie de Médicis fut comme ensorcelée de la Galigaï, sa sœur de lait, et Marie-Thérèse d'une sœur bâtarde qui lui rendait tous les soins d'intérieur. Pour la même raison, les dames préféraient à tout la personne indispensable, leur femme de chambre. Au siècle suivant, celle-ci est souvent un homme de lettres, et ne diffère presque en rien de la demoiselle de compagnie la plus distinguée.

Mme de Maintenon avait une femme de chambre ancienne et très capable, Mlle Balbien, fille d'un architecte de Paris, qui l'avait servie dans sa pauvreté, et fut dans sa grandeur une sorte de factotum. Elle lui fit organiser tout le matériel de Saint-Cyr, acheter le mobilier et aménager tout. Pour le spirituel, elle comptait sur l'excellent esprit de la Maisonfort, qui s'y dévoua. Chaque jour, Mme de Maintenon y allait passer ses meilleures heures dans cette aimable société. Quand Mme Brinon partit, la Maisonfort l'eût remplacée comme supérieure; mais elle demanda à ne faire jamais qu'obéir. Son cœur répugnait au manége, aux petites nécessités de dureté de police, qu'implique le gouvernement.

Du reste, elle donna à Mme de Maintenon le gage le plus sûr d'un abandon illimité : elle lui demanda un confesseur, signe extrême de confiance. Les religieuses faisaient tout le contraire; rien ne les désolait plus que d'avoir un confesseur de leur abbesse. Elles savaient que le prêtre le plus discret, sans préciser le détail ni dire les choses par leur nom, peut fort bien faire entendre l'essentiel, le plus délicat. Quand elles pouvaient, elles se confessaient à un jésuite, à un moine qui passait et qui emportait leur secret. Mme de Maintenon lui donna son Godet-Desmarais, cette figure malpropre et décharnée, un homme de mérite, mais sec, dur, répulsif. Grande peine de se desserrer devant quelqu'un qui vous contracte! La Maisonfort ne l'accepta pas moins comme l'homme de sa protectrice, voulant se donner toute, mettre son cœur dans la main de Mme de Maintenon.

Celle-ci avait de grandes vues sur Saint-Cyr. Dans un portrait gravé du temps et certainement autorisé, on lui donne ce titre : La marquise de Maintenon, *supérieure de l'abbaye* royale de Saint-Cyr. Elle fait de la main un geste de commandement, vif, dur, impérieux. C'était sa pensée d'avenir. Si elle fût devenue veuve de bonne heure,

elle aurait sans nul doute aimé à être abbesse, à satisfaire dans la plénitude absolue son goût unique de gouvernement et de règlement, de surveillance minutieuse. Elle l'exerçait déjà sur les dames de Saint-Cyr, leur vie captive et remplie heure par heure, toute à jour, cachait peu leurs actes, d'autant plus qu'elle voulait atteindre leurs pensées, pénétrer leurs petits mystères, leurs innocens secrets. Or elle n'y arrivait pas tant qu'elle ne les avait pas amenées à la soumission absolue de la religieuse qui ne s'appartient plus, ne peut garder une pensée à elle, et doit tout dire, jusqu'au rêve oublié.

Beaucoup mollissaient tout de suite, se rendaient sans être assiégées, n'en valaient pas la peine; mais une âme riche et vivante comme la Maisonfort, quelque soumise qu'elle voulût être, avait toujours en elle de libres élans de nature. Il y avait de quoi opprimer, toujours un infini à acquérir et conquérir. Devant cette amitié si exigeante qui toujours avançait, pénétrait, elle reculait timidement pour garder un peu d'intérieur. Ce travail la troublait. En trois ans, elle avait perdu la belle et sereine harmonie qui avait plu en 1686. Au contact des épines s'était dégagé d'elle ce qu'elle avait au fond, une grande susceptibilité de douleur.

Racine en fut frappé, comme on a vu, et elle aussi vit bien sa sensibilité : elle pencha un moment vers lui et vers son jansénisme, si austère, si persécuté; mais à ce moment même Mme Guyon parut, enleva tout, la Maisonfort, Saint-Cyr, jusqu'à Mme de Maintenon. Le laisser-faire et le laisser-aller du quiétisme, cet amoureux suicide, convenaient à merveille aux captives, si dépendantes, qui ne pouvaient rien faire pour leur propre sort. La Maisonfort ne voulait rien de plus que cette paix en Dieu. Elle n'avait jamais été mondaine. Si accomplie, et dans cette haute faveur, elle eût pu faire un bel établissement, mais n'y avait nullement songé. Elle avait trouvé son amour, et n'en voulait nul autre. Elle ne rêvait rien que son rêve de captivité volontaire. Ce fut Mme de Maintenon qui, poussant ses empiétemens, lui imposant le voile, la réveilla. De cette paix mystique qu'on eût crue une mort ressuscita la volonté.

Mme de Maintenon, arrêtée court, se montra fort habile. Elle tourna l'obstacle. Elle sentit qu'avec une telle nature, qui n'avait jamais résisté, mais qui était très libre au fond, il n'y avait de prise que le cœur. Godet-Desmarais, inspiré d'elle, se retira un peu. Il prétextait son évêché de Chartres, qui rendait plus rares ses visites à Saint-Cyr, conseilla à la Maisonfort de consulter Fénelon, le nouveau précepteur du duc de Bourgogne, nouvellement établi à Versailles : conseil fort hasardeux, et je dirais presque machiavélique, d'adresser une âme inflammable à cet homme jeune encore et de grande séduction. Véritable énigme vivante pour les contemporains, et sur

laquelle nos modernes, Rousseau et autres, se trompent ridiculement, il faut l'expliquer par sa vie, qui ne fut jamais nette et simple, qui fut impénétrable à ses intimes même et les surprit toujours par des reviremens imprévus. Il avait enfin pris pied à la cour. Il le devait à sa mission de Saintonge, où il mérita l'appui des jésuites, du père La Chaise, du ministre Seignelay et de ses sœurs, les pieuses duchesses. Il n'est pas plus tolérant que Bossuet. Dans ses lettres à Seignelay, sans approuver les rigueurs irritantes, il demande main-forte pour fermer la frontière, retenir les protestans fugitifs. Dans le livre célèbre qu'il écrit en 1689 pour instruire son élève des principes du gouvernement, il ressasse la vieille et si fausse assimilation de la souveraineté et de la propriété, ne voyant point de différence entre le républicain et le voleur. En pleine cour, il vécut très caché. Ni Bossuet, ni les sulpiciens, n'avaient prévu son quiétisme. Les jésuites, Mme de Maintenon, qui le protégèrent ensuite, étaient loin de prévoir le *Télémaque*. Même le petit troupeau mystique des ducs et des duchesses aurait-il deviné qu'entre l'éducation et la direction il écrivait Calypso, Eucharis, ces pages romanesques moins propres à contenir qu'à troubler un jeune cœur?

Fénelon était-il un prêtre dur et sans pitié? Était-il spécialement sans intérêt pour la victime qu'on lui demandait d'immoler? N'avait-il du moins le scrupule de faire une mauvaise religieuse? En réalité, il n'était pas libre, il n'était pas un homme, mais l'homme d'un parti. La lutte était très vive alors entre Louvois et Seignelay, le frère des trois duchesses, le ministre du parti dévot. Que fût-il arrivé si Mme de Maintenon leur eût retiré son appui? Seignelay faisait alors le dernier effort pour la croisade catholique.

Effort trop impuissant. Un brillant combat de Tourville, une petite descente en Angleterre et l'incendie d'une bourgade rallièrent les Anglais au roi Guillaume. La victoire fut encore cette année pour Louvois et le ministère de la guerre. Pressé et poussé par Louvois, Luxembourg vainquit à Fleurus. Seignelay mourut de chagrin dans les bras de Fénelon.

On avait trop compté sur les moyens humains. Il ne fallait qu'un coup de Dieu. Guillaume avait été blessé; il pouvait l'être encore, frappé d'en haut. C'est cet espoir que manifesta *Athalie* dans l'hiver de 1691. Le parti des saints espérait, attendait le miracle, et Louvois tâchait de le faire; il organisait une campagne étonnante, qui fut son chef-d'œuvre, ne repoussant nullement du reste les moyens plus directs que Saint-Germain cherchait dans quelque trahison d'Abner ou le couteau sacré de Samuel.

La sombre pièce d'*Athalie* fut jouée le 5 janvier 1691 à huis clos, devant les rois tout seuls, et, on peut le dire, pour le roi d'Angleterre. Elle répondait à merveille à l'irritation des deux cours de

Versailles et de Saint-Germain. Elle était faite visiblement pour celle-ci. Dans l'absence de Jacques où la reine avait tant pleuré, le roi ému la comblait de présens dévots, chapelets ou reliques, et de fêtes données pour elle. Il ordonna expressément qu'on achevât *Athalie*. Cette pièce terrible où l'on jouait la mort de Guillaume, comme dans *Esther* celle de Louvois, venait à point pour consoler la triste cour du retour ridicule et trop pressé de Jacques. Humiliée sous la main de Dieu, elle voyait du moins dans la tragédie prophétique que cette main vengeresse allait frapper son ennemi.

L'inspiration de la nature, la pitié d'un enfant soutint Racine, et préparait les cœurs au dénoûment dénaturé. Un enfant au berceau dépossédé, persécuté, voilà tout ce qu'on y sentait. Cet attendrissement acceptait volontiers la trahison d'Abner et l'égorgement d'Athalie. Le noir Paris d'alors, tout prosaïque qu'on le suppose, concentrant, refoulant en lui le grand poète, avait fortifié ses tristesses dévotes, jansénistes et bibliques. Élevé au maussade désert de Port-Royal et transplanté sous Saint-Séverin, il écrivit *Andromaque*, *Iphigénie* et *Phèdre* dans l'humide rue Saint-André-des-Arcs. On sait sa pénitence, son mariage, autre pénitence. Au-dessus du bruit, du brouillard, il monta quelque peu, se posa à mi-côte rue des Maçons. Douze ans durant, il y languit stérilisé dans l'ombre froide de la Sorbonne. Un doux jeune rayon lui revint de Saint-Cyr, comme une aurore en plein couchant. Les délicates harmonies de couvent, ces innocentes amours de jeunes sœurs, lui inspirèrent la mélodie d'*Esther*. Enfin, montant plus haut, dans l'austérité pure, il trouva le sublime : c'est la tragédie d'un enfant. Si l'enfant eût rempli la pièce de son péril, l'intérêt eût été très vif : on n'eût pas respiré, les femmes auraient pleuré d'un bout à l'autre; mais cela ne se pouvait pas. On eût taxé l'auteur d'impiété s'il eût laissé douter longtemps que la main divine est présente. Racine ne put faire autrement. Du premier mot, on sent que rien ne périclite, qu'un miracle tranchera tout, — donc que l'enfant ne risque guère. *Esther* avait été lue d'avance à Mme de Maintenon, de scène en scène, et il dut en être ainsi d'*Athalie*. Elle craignait; elle ne voulait plus y être prise. On resserra à l'excès le seul rôle qui intéressât. On craignit de faire de la gentillesse des petites une sensualité de cour, et, dans ce beau sujet du péril de l'enfant, l'enfant ne parut presque pas.

Cependant le démon Louvois, en plein janvier, forgeait déjà la foudre. En grand secret, il arrangeait une campagne de surprise, où le roi, cette fois encore, tout comme aux jours de sa jeunesse, n'aurait qu'à paraître pour vaincre. Il avait obtenu que, pour cette courte apparition, on ne ferait pas la dépense d'emmener la cour.

Donc pour la première fois le roi se décidait à laisser Mme de Maintenon. Quel renversement d'habitudes! et quel danger! Dans un amour de cinquante ans, l'habitude, on pouvait le croire, c'était le meilleur de l'amour. Mortelle fut l'inquiétude de la dame, mortelle sa haine de Louvois.

C'est la dernière campagne de Louvois, son chef-d'œuvre, un suprême coup de désespoir. Du fond de la détresse publique, tout s'enfonçant sous lui (comme nos trois cents forteresses en ruine), l'homme qui faisait face à l'Europe l'effraya, la fit reculer. On vit cette fois encore ce que la France était sous sa violente main. La centralisation est une bien grande puissance. Tandis que Guillaume à La Haye négocie, sollicite des forces dans son concile interminable de princes allemands, Louvois de toutes parts a réuni les siennes avec une artillerie, des vivres, un matériel immense. Tout converge sur Mons. La coalition est surprise. Guillaume presse et supplie, s'agite. On lui promet deux cent mille hommes et on lui en donne trente-cinq. Louvois en a cent mille effectifs pour le siége et pour l'armée de Luxembourg. Vauban enserre la ville, et Guillaume ne vient pas encore. Le roi, avec les princes et sa maison, arrive le 21 mars pour cette guerre à coup sûr. Le 26, on ouvre le feu; soixante-six canons, vingt-quatre mortiers, écrasent la petite ville, l'incendient. Les flammes éclatent partout. Avant le jour prévu, les bourgeois forcent les soldats de capituler et se rendent le 8 avril. Le 12, le roi part; il laisse Guillaume humilié, ayant perdu devant l'Europe le prestige dont sa victoire d'Irlande l'avait entouré.

Les habiles, frappés du coup de Mons, commencèrent à se dire que les chances de Jacques valaient au moins celles de Guillaume. Les grands amis de celui-ci, les whigs, se trouvaient mal payés de leurs votes et de la bataille, qui avaient transféré le trône. Guillaume, quoi qu'il fît, ne pouvait pas les satisfaire, assouvir leur cupidité furieuse. Ils recevaient, n'en trahissaient pas moins, s'adressaient à Jacques en dessous. Lequel d'entre eux serait Abner dans la tragédie que l'on préparait? Russell sur mer, sur terre Marlborough, semblaient propres à ce rôle; mais on avait en France une telle estime de Guillaume, que l'on croyait encore que, lui vivant, nulle trahison ne suffirait. Lui mort, tout devenait facile. Un acteur inférieur devenait nécessaire pour que le cinquième acte d'*Athalie* s'accomplît, que Joas fût vengé et que l'arrêt du ciel devînt la leçon de la terre.

Nous possédons un livre intitulé : *Récit véritable de l'horrible conspiration tramée contre la vie de sa sacrée majesté Guillaume III.* Ce livre nous apprend qu'en 1691, sous le ministère de Louvois, un capitaine, nommé Grandval, offrit aux cours de Saint-Germain et de

Versailles d'assassiner Guillaume, que ses offres furent agréées, que la tentative fut faite en 1692, que le procès fut public, conduit avec douceur et sans torture, que l'accusé avoua tout. Publié en anglais, traduit en toute langue, le livre ne reçut aucun démenti. Macaulay, si modéré et si judicieux, établit solidement qu'il n'y a pas l'ombre d'un doute.

Ce fut avant la mort de Louvois, et sans doute après Mons, en mai ou juin 1691, que le capitaine Grandval fit ses offres à Saint-Germain. Elles sourirent à l'imagination italienne de la reine. Jacques n'avait aucun doute sur son droit royal de punir, de quelque façon que ce fût. Il dit brutalement : « Si vous me rendez ce service, vous ne manquerez jamais de moyens d'existence. » S'il avait eu le moindre scrupule, ses jésuites certainement lui auraient rassuré l'esprit.

Il fallait de l'argent, un peu d'aide. Grandval, envoyé à Versailles, ne put s'adresser qu'à Louvois, factotum des choses secrètes, l'homme d'exécution et qui réussissait toujours. C'était pour lui une heureuse occasion de relever son crédit et de se rendre nécessaire. Son beau succès de Mons lui avait été funeste. Pour que rien ne manquât, il avait voulu être au siége, et là son importance, son insolence impérieuse avaient encore blessé le roi. Il enfonçait. L'affaire Grandval semblait être une branche où le noyé pouvait se raccrocher.

Quelle dut être l'impression du roi et de Mme de Maintenon (elle sut tout, on le voit au procès)? Très pénible sans doute. La vie privée où elle était restée n'habitue pas à de telles choses. La nature dut pâtir. Là doit se placer un fait que donne Phelippeaux à cette date. Elle fut un jour si troublée, dans une telle angoisse d'esprit, qu'elle envoya vite à Paris chercher partout Mme Guyon, pour l'avoir avec elle, se distraire, se calmer à sa sainte parole et par sa sereine innocence. Le père La Chaise, sans nul doute, fut consulté. C'était un homme doux, de petite portée, et peu prisé de ses confrères. Il n'eût point osé ne pas approuver. Pour trouver la chose mauvaise, il lui aurait fallu condamner son ordre même, qui n'a guère varié là-dessus, condamner Rome, la majorité du monde catholique, pour qui Jacques Clément fut un saint, un martyr. Le roi se résigna... à faire? Non, mais à laisser faire. Louvois, avec Grandval, suffisait pour arranger tout. Et pourtant, remarquable contradiction pour ce service de Louvois, il le détesta d'autant plus. Il le voyait avec l'antipathie la plus profonde. C'est ce que raconte Saint-Simon sans le comprendre. Il se contenait, ne disait rien, mais il avait le front toujours plissé. Enfin un échec de Louvois, une reculade ridicule que fit un officier qu'il protégeait en Italie, permirent au roi de se sou-

lager et de le traiter brutalement. Il comprit que c'était la dernière goutte qui, sur un vase comble, déborde et finit tout. Il jeta ses papiers et sortit. Cette violente colère rentrée le frappa à mort. L'apoplexie était chose ordinaire dans sa famille; il fut foudroyé à la lettre. On crut (sans vraisemblance) qu'il était mort empoisonné.

Le roi fut allégé et respira. Il se promena dans ses jardins, et un officier de Jacques et de la reine étant venu le complimenter, il prononça ce mot très très significatif : « Que leurs affaires n'en iraient pas moins bien. » Que voulait dire ce mot? Que la descente en Angleterre, toujours refusée par Louvois, devenait une chose possible, et sans doute aussi que l'affaire Grandval ne serait pas abandonnée. C'est très probablement ce dernier point qui décida le roi à prendre pour successeur d'un homme de tant d'expérience un garçon de vingt-cinq ans, le fils de Louvois, Barbezieux, qui avait ce grave secret et continua l'affaire. Il en est posé comme le chef et l'organisateur dans l'interrogatoire de l'assassin; mais sérieusement Barbezieux, jeune et sans consistance, remplaçait-il ici Louvois? Pouvait-il, comme eût fait son père, prendre sur lui le crime, se contenter d'un vague *laisser-faire*, frapper seul, avertir *après*, de sorte que le roi n'eût de la chose que le profit et non le trouble? Nullement. Un tel choix n'épargnait rien au roi, et il fallait dès lors qu'il eût le terrible déboire d'avaler les médecines que Louvois avalait pour lui, je veux dire les affaires secrètes et répugnantes, la manipulation des trahisons anglaises qui lui venaient par Saint-Germain, enfin l'affaire Grandval, cette horrible couleuvre. La cour le vit avec étonnement changer dès lors de vie. Avec sa goutte et ses cinquante-quatre ans, il se plongea dans le travail, un travail solitaire, où, dit Dangeau, « il écrivait quatre heures par jour, *et de sa main.* »

Dans ces sombres préoccupations, la bile, nous dit son *journal médical* (1), travaillait fort le roi. Huit jours après la catastrophe, il fallut le purger énergiquement, et depuis coup sur coup. Daquin, son médecin, n'était plus à la hauteur des circonstances. De là une autre révolution d'intérieur qui ne tarda pas : l'avénement de Fagon, donné au roi par Mme de Maintenon, la disgrâce, la mort de Daquin.

(1) Ce journal (Ms. de la Bibliothèque), écrit par Vallot, Daquin et Fagon, est plein de choses curieuses qui dépassent de beaucoup Molière. Fagon reproche à son prédécesseur d'avoir dit que le roi a le tempérament *bilieux;* non, il a celui *des héros.* Il ne faut pas dire qu'il a l'humeur *bilieuse*, mais *mélancolique*, et c'est l'acide de cette humeur mélancolique qui produit la bile en lui. Donc il ne doit pas boire du champagne, mais du bourgogne. Il lui donne aussi souvent du *cavé* (sic) et du *kinkina*, etc.

V.

L'année suivante, 1692, marquée par le succès trop chanté de Namur, l'ode ridicule de Boileau, par la bataille de Steinkerque, brillante et sans effet, n'en fut pas moins très sombre. La soumission du roi au pape, le grand désastre de La Hogue, la détresse publique, devaient changer Versailles, et ne pouvaient manquer d'influer sur Saint-Cyr. Les contre-coups des grands événemens viennent tous aboutir à la chambre de Mme de Maintenon. De cette chambre secrète et muette transpire pourtant l'effet moral de tout cela, les aigreurs, les tristesses; on les entrevoit dans ses lettres, et on les voit en plein dans ses exécutions sur la maison d'épreuve où elle manifestait son âme. De 1690 à 1693, pendant ces trois années de guerres, de siéges et de batailles, sa guerre qu'elle poursuit, c'est la réduction de Saint-Cyr et de la Maisonfort à la vie religieuse.

D'accord avec Godet, elle y employait Fénelon. Elle allait jusqu'à dire ces paroles imprudentes, peu mesurées : « Voyez l'abbé de Fénelon. *Accoutumez-vous à vivre avec lui.* » Pour faire de celui-ci un instrument docile, elle lui présenta un leurre, l'espoir de la diriger elle-même (et par elle le roi et la France). Elle lui fit la prière flatteuse de *lui dire ses défauts*. S'il eût pris cela au sérieux, il empiétait sur Godet et se perdait. Godet eût éclaté, dénoncé ses doctrines. Il ne tomba pas dans le piége. Dans sa réponse prudente, admirable de diplomatie, il recule, il pose en principe *qu'il ne faut qu'un seul directeur*. Rien de plus sévère, rien de plus flatteur que cette lettre. Il lui accorde généreusement toutes *les vertus mondaines* (sauf de jolis petits défauts); puis il voudrait que ces vertus disparussent dans une plus pure, la haute spiritualité, l'amour de Dieu. Elle est née modeste et timide; elle se défie trop d'elle-même. Là une stratégie merveilleuse de préceptes contradictoires : ne pas se mêler des affaires, cependant faire faire de bons choix, soutenir les honnêtes gens qui sont en place, faire donner du pouvoir à MM. de Beauvilliers et de Chevreuse. Il faut ouvrir le cœur du roi par une conduite *ingénue, enfantine*. Ce sont les mots qu'on aurait adressés à une femme de vingt ans. Il n'est pas dupe d'elle, et pourtant il la sert. Il conduit peu à peu la Maisonfort où elle veut. Sous l'ascendant de ce doux conseiller, de douceur impérieuse, la pauvre personne, éperdue et désorientée, promet de faire ce que voudront les plus honnêtes gens, Fénelon et Godet (celui-ci assisté de deux lazaristes, MM. Tiberge et Brisacier), et elle abandonne son sort. Combien il lui en coûte! « Elle m'a raconté, dit Phelippeaux, qu'elle s'était retirée devant le saint-sacrement dans une étrange angoisse. Quand

elle sut la décision de ces messieurs, elle pensa mourir de douleur, et versa dans sa chambre toute la nuit un torrent de larmes.

La vive joie de Mme de Maintenon est très frappante dans ses lettres : « Vous voilà donc dans le fond de *cet abîme où l'on commence à prendre pied*. Vous savez de qui je tiens cette phrase. Je le verrai demain. Laissez-vous conduire les yeux bandés. Que vous êtes heureuse! etc. » Dans ce bonheur, la Maisonfort fit pourtant quelques plaintes à ce peu fidèle défenseur qui l'avait si peu défendue. Rien de plus sec que sa réponse, et je dirai de plus cruel. « Quand Dieu ne donne rien au dedans pour attirer, il donne au dehors une autorité qui décide, etc. » Pas un mot de compassion. Où est ce mouvement de Racine, qui, la voyant pleurer, au moins lui essuyait les yeux? Fénelon avait sa leçon apprise, et l'intérêt de son parti l'obligeait de ménager sa fortune incertaine. Sa petite église visait pour lui de loin à un grand siége, à l'archevêché de Paris. Alors sans doute il eût repris Saint-Cyr, repris la Maisonfort, qui, travaillant sous lui, fût devenue près de sa protectrice le grand appui du quiétisme.

Malgré cette prudence excessive, il n'inquiétait pas moins Godet. Celui-ci, fort habile sous son sec et plat extérieur, attendait et laissait passer le goût éphémère que Mme de Maintenon avait (croyait avoir) pour le quiétisme. Il patientait, ne disait rien, et suivait tout de l'œil. Seulement, comme évêque de Chartres, il prit en août 1691 une position forte à Saint-Cyr. Il y mit ses lazaristes, Tiberge et Brisacier, directeurs officiels. Il fit mieux. Devinant qu'à ce rude contact les cœurs se fermeraient et qu'on ne saurait rien, il introduisit deux dames à Saint-Cyr, personnes sûres et intelligentes, qui jouèrent à merveille leur personnage. Elles surent écouter; elles obtinrent confiance. Elles firent parler la Maisonfort, parurent charmées, touchées de ces nouvelles dévotions. Elle ne fit nulle difficulté de livrer à ces chères amies ses sentimens les plus secrets; tout cela, jour par jour, rapporté, dénoncé. Quand Godet eut de bonnes preuves écrites et qu'il pouvait montrer, il éclata. Il déclara à Mme de Maintenon qu'une hérésie existait dans Saint-Cyr.

Saint-Simon dit qu'elle fut étonnée; mais dès longtemps elle savait tout, et même participait à tout. Ce qui est vrai, c'est qu'elle fut effrayée. Qu'eût-ce été, si tout droit il eût porté cela au roi, si la sage personne que le roi croyait la prudence même eût été convaincue d'avoir suivi une folle, d'avoir eu à cet âge une échappée de cœur? Elle ne sut nullement gré à la Maisonfort d'avoir été si expansive pour *ses amies*. Et pourquoi avait-elle *des amies?* Cela la refroidit pour elle. Elle la gronde dans une lettre. Sans oser trop se mettre encore en flagrante contradiction avec elle-même, ni tourner brusquement contre Mme Guyon, elle dit que cette haute

doctrine ne convient pas à tous, et que Saint-Cyr doit se mener par les voies simples (par les lazaristes et Godet).

Godet fut très adroit. Il avait inquiété Mme de Maintenon sur les doctrines, mais savait bien qu'elle y était peu engagée, qu'elle ne tenait qu'aux personnes, à celle qu'elle voulait décidément s'approprier. Sans délai ni ménagement, courtisan sous sa forme rude, il fit ce qu'il fallait pour sceller, murer sur la Maisonfort les portes de cette maison. Le 2 février 1692, assisté de ses lazaristes, il lui fit déclaration qu'elle devait *sortir* ou se faire religieuse. Nous l'apprenons par la lettre où sa protectrice la félicite de ne pas vouloir sortir.

Sortir? mais où aller? Elle était restée là sept années, les plus belles de la jeunesse, sans récompense ni salaire, et au bout de ce temps on la mettait nue dans la rue. Pâlie de travail et de larmes, retournerait-elle vers le monde, qu'elle ne connaissait plus, le vaste monde, froid, étranger. Plus de famille : la maison paternelle est fermée par la belle-mère et une sœur à marier. Un couvent? et lequel osera la recevoir? Mme Brinon, à sa sortie, n'en trouva pas un qui s'ouvrît; elle fût restée sur le pavé sans la bonté courageuse d'une princesse allemande. « Mais, dira-t-on, si elle restait seule? » Comment eût-elle vécu? Eût-elle travaillé de ses mains? Les dames de Saint-Cyr étaient, il est vrai, grandes tapissières. Il eût paru étrange pourtant qu'une demoiselle noble gagnât sa vie ainsi. On n'eût pas voulu y croire, et on l'eût dite *entretenue* (ce mot entre alors dans la langue). La calomnie, dont on accable si aisément une femme sans défense, eût mis en interdit sa pauvre petite industrie.

L'ordre cruel de sortir ou de se faire religieuse lui fut donné en plein hiver. La dure exécution se fit entre deux fêtes, lorsqu'on célébrait le mariage de deux bâtards du roi, celui du duc du Maine avec la fille du prince de Condé, celui de Mlle de Blois avec le duc de Chartres. Le roi se donnait le bonheur de glorifier son vieux péché, d'égaler, de mêler aux vrais princes du sang ces enfans du scandale. Des dots monstrueuses furent données. Tout était à Versailles pompe et lumières, banquets, tables de jeu; tout à Saint-Cyr douleur et deuil.

Un petit fait que nous fournissent les lettres de Mme de Maintenon ne contribua pas peu, je crois, à la rendre cruelle, à l'éloigner des voies d'indulgence et de liberté où Mme Guyon l'avait un moment engagée. Dans une des instructions éternelles dont elle fatiguait les demoiselles de Saint-Cyr, une étourdie eut l'imprudence de rire. Une autre, qui jouait très bien dans *Athalie*, se montra orgueilleuse et un peu indisciplinée. Ces choses durent l'aigrir et la sécher encore. Elle s'en prit moins aux enfans qu'aux jeunes dames qui les

formaient. C'est depuis ce moment surtout qu'elle voulut les dompter, briser les humbles et timides résistances qu'elles laissaient voir encore, et réduire la maison à l'absolue dépendance d'un couvent. Supérieure réelle de Saint-Cyr et sa future abbesse (si elle avait perdu le roi), elle pouvait exercer là le plus complet pouvoir qui peut-être fût sur la terre.

Qu'était réellement ce pouvoir des abbesses? Plusieurs prêchaient; mais leur grande prétention (on le voit dans sainte Thérèse et ailleurs) était de confesser. Dans nombre d'abbayes, le confesseur n'était qu'un valet principal, et l'abbesse était tout. Ce pouvoir d'homme, elle l'exerçait comme femme dans un détail impitoyable où tout homme aurait épargné les répugnances féminines. La religieuse devait ou mentir devant Dieu, ou faire des aveux humilians, parfois irritans. Si elle éludait ou cachait, ou seulement en était soupçonnée, on la domptait par cent moyens. *Au nom de l'obéissance,* on pouvait lui imposer tout. Le pouvoir médical, autant que pénitentiaire, était dans les mains de l'abbesse, qui exigeait les saignées canoniques, faisait jeûner, ou, pis encore, mettait sa victime au régime mortel des froids poisons. Elle pouvait sans cause infliger de dures pénitences, flagellations, humiliations publiques, la fatigue cruelle de rester des jours entiers à genoux. On la forçait de dénoncer ses sœurs, de se faire haïr, éviter, sinon de noirs cachots, à rendre folle une femme peureuse, comme celle qu'on faisait coucher dans un vieil ossuaire et sur les os des morts (à Aix, 1610). Même sans employer ces rigueurs corporelles, par la torture morale d'une incessante inquisition, une femme acharnée à réduire une femme pouvait bien la désespérer. Parfois c'était la jalousie qui la poussait, souvent l'orgueil et l'instinct tyrannique, cette curiosité perverse (la maladie des cloîtres) qui veut savoir et voir de part en part : redoutable exigence, lorsque l'abbesse était un bel esprit, comme celle de Fontevrault, la sœur de Montespan, ou bien un esprit de police, une femme née directeur, comme eût été à Saint-Cyr Mme de Maintenon!

Quelle que fût cette perspective, la Maisonfort céda et se livra. Mme de Maintenon, qui la caressait fort, l'appelait « sa fille, » et se disait de plus en plus « sa mère, » avait rompu pourtant avec les douces doctrines qui un moment les avaient tant liées, et qui seules pouvaient la mener à accepter le sacrifice. Elle ne s'y résigne que pour le quiétisme, pour Fénelon, qu'elle croit garder comme directeur. Elle déclara qu'elle ne ferait de vœux que dans ses mains, ne recevrait le coup que de lui. Elle le reçoit le 1er mars. Dans quel état, grand Dieu! Elle avoua avec désespoir, avec honte, que son esprit troublé croyait de moins en moins, *qu'elle doutait*. Un tel mot

aurait dû arrêter court ces hommes, s'ils eussent eu le respect de Dieu, celui du sacrement. L'homme de bois, Godet, passa outre, et Fénelon n'osa rien objecter. Elle dit ce qu'on voulait; elle le dit et s'évanouit. Elle se réveilla sous le froid de la mort, et prit cela pour une paix; mais il y eut bientôt une terrible réaction de la vie et de la nature. Dans tout ce mois de mars 1692, elle passa par d'affreux combats, des mouvemens contraires, tantôt des efforts d'abandon religieux, tantôt des retours de jeunesse, de douloureuse humanité. Ses barbares médecins, par leur affreux remède, avaient fait dans cette personne, née si raisonnable, un volcan. Fénelon avait exécuté ce qu'on voulait de lui; il s'éloigna. Sa lettre du 7 juin est curieuse. Il est très occupé : il ne renonce pas à l'aller voir de loin en loin; mais n'a-t-elle pas son supérieur? Bref, il s'en va. Il l'a amenée là, et il l'y laisse. A qui? A la personne qu'il n'ose même nommer, le vrai directeur et l'unique, Mme de Maintenon.

L'infortunée tomba dans une grande solitude. Toutes ces faibles femmes se tenaient à l'écart. Elles se sentaient observées, épiées. Ni dames, ni demoiselles n'osaient même penser. Une dame en fit compliment à Mme de Maintenon : « Consolez-vous, madame, nos filles n'ont plus le sens commun. » Elle était loin de se consoler. Elle avait cru tenir cette victime; mais dans l'état terrible où on l'avait mise, on ne tenait rien du tout : la Maisonfort flottait, battue du plus cruel orage. Une autre eût eu le cœur percé. Mme de Maintenon n'est qu'aigrie, irritée, et c'est à ce moment qu'elle lui écrit ce mot cruel et ironique : « Vous faites consister la piété en mouvemens, abandons, renoncemens; mais quel est le renoncement de celle qui veut avoir *le corps à son aise* et l'esprit en liberté. » (31 mars 1692). Flèche aiguë et empoisonnée, basse insulte! *Avoir le corps à l'aise*, cela signifie-t-il manger le pain amer qu'elle gagne à Saint-Cyr? ou bien voudrait-on dire que ce cœur pur, ailé, et qui vola si haut, ne pleure que de laisser les sensuelles joies de la terre?

On voit ici la vérité de ce que dit la Palatine. Cette femme de calcul, de décence, de convenance, en perdait le sens par momens dans de vrais accès de fureur. Elle se décida à frapper le grand coup. Le 27 août 1692, elle n'alla pas à Saint-Cyr; mais elle y envoya le roi. Jamais il n'avait désiré que Saint-Cyr fût un monastère, et il avait quelque pitié de ces jeunes dames. Il y alla à regret. Il les fit appeler, et leur dit *qu'il voulait* qu'elles fussent religieuses. Elles y étaient si tremblantes, si interdites, qu'elles ne purent même pleurer. De vingt-sept qu'elles étaient, une seule osa parler. C'était Mlle La Loubère, qui avait vingt-quatre ans, vierge sage, s'il en fut, qu'on avait faite, pour sa beauté et sa sagesse, supérieure (nominale).

Elle pria le roi de trouver bon qu'elle ne prît pas le voile. Elle se retira dans un couvent d'Ursulines, où elle enseigna les enfans jusqu'à sa mort.

La sentence fut exécutée sur-le-champ en ce qu'elle avait de plus dur. Mme de Maintenon fit venir d'un couvent de Chaillot, que protégeait la cour de Saint-Germain, des sœurs augustines, rudes, grossières, pour plier à la vie monacale les dames de Saint-Cyr, des personnes tellement affinées, lettrées, qu'elle avait tant gâtées, et qui durent souffrir d'autant plus. Ces augustines avaient si peu de cœur, que dans les longs offices, aux grandes chaleurs de l'été, elles exigeaient qu'on restât toujours à genoux. Les petites filles n'en avaient pas la force et s'évanouissaient. Mme de Maintenon elle-même trouva que c'était trop.

Elle trônait alors comme mère de l'église, absolue, mais ayant perdu cette dernière grâce de femme qu'elle avait eue encore à ce moment de quiétisme et d'amitié. Ce qu'elle fut alors, insipide, ennuyeuse, regardez-le au Louvre, sous le royal brocart bleu mêlé d'or dont elle est affublée dans le plat portrait de Mignard.

Dans cette révolution, le sage Fénelon, contre Godet, s'était mis à couvert en se donnant un confesseur jésuite; ayant baisé la griffe, il se croyait en sûreté. La Maisonfort n'imite pas cette prudence; comme elle a tout perdu, elle n'a guère à ménager. Quand la mère de l'église donne à Saint-Cyr ses règlemens minutieux, impérieux, elle s'en moque, éclate contre ces petitesses. Les dames firent leurs vœux, la plupart en 1693. En 1694, la Maisonfort franchit le dernier pas, passa sous le drap mortuaire. Fénelon prêchait ce jour-là le bonheur de la mort religieuse; elle ne la subit que pour lui. L'archevêché de Paris était alors vacant. La Maisonfort, pour reprendre crédit et soutenir Fénelon près de la dame toute-puissante, revint à elle, fit sa volonté et s'abandonna sans retour.

On dit que ces exécutions étaient peu agréables au roi, et qu'il en était triste. La succession de ces prises d'habit était comme un convoi perpétuel. En 1698, une seule restait à voiler, Mlle de Lastic, belle personne qui, pour sa taille royale et son noble visage, avait joué Assuérus. Racine était présent à sa prise d'habit; il se troubla, versa des larmes, dont rit Mme de Maintenon.

Triste temps, désormais stérile et déjà loin du temps d'*Esther!* Le génie fut glacé. Un grand silence commença.

J. MICHELET.

ELPIS MELENA

ET

LE GÉNÉRAL GARIBALDI

Garibaldi's Denkwürdigkeiten nach handschriftlichen Aufzeichnungen desselben, und nach authentischen Quellen bearbeitet und herausgegeben von Elpis Melena; 2 vol. Hambourg 1861.

« *I manoscritti da me remissi a Elpis Melena sono scritti di mio pugno* (les manuscrits remis par moi à Elpis Melena sont tracés de ma main) : » tel est le texte d'une note qui accompagne les souvenirs dont nous voulons nous occuper. Cette note est datée de Bologne 26 septembre 1859 et signée par Giuseppe Garibaldi.

Quelle est cette Elpis Melena à qui le hardi chef des corps francs, au lendemain de la paix de Villafranca, confiait ainsi ses manuscrits? D'où vient-elle? Que représente-t-elle? Ces manuscrits, tracés de la propre main de l'illustre aventurier, contiennent les souvenirs de son enfance, le tableau de sa jeunesse, les commentaires de sa vie de soldat dans l'Amérique du Sud; pourquoi est-ce à une femme que Garibaldi livre ces curieuses pages avant de les avoir données au public? Elpis Melena se prépare à les traduire en allemand; pourquoi les mémoires de Garibaldi doivent-ils paraître en allemand avant d'être publiés en italien ou en français? Il est vrai que le général, après avoir confié ses *souvenirs* à Elpis Melena, les lui redemande un peu brusquement, il est vrai aussi qu'une imitation française en est publiée avant la traduction allemande; mais il n'en est pas moins certain que le défenseur de Montevideo a voulu com-

mencer par Elpis Melena la divulgation européenne des premiers secrets de sa vie. Tout est mystère dans ce singulier épisode. Efforçons-nous pourtant de découvrir une part de la vérité, et si elle renferme une signification politique ou morale, essayons de la mettre en lumière.

Nous savons en réalité par avance que tout ne sera pas obscur et incertain dans l'étude que nous allons faire; quelles que soient les conjectures fort diverses auxquelles a donné lieu cette étrange apparition d'Elpis Melena, il ne saurait y avoir de doutes sur l'authenticité des pièces qu'elle a eues entre les mains. Assurément l'heure n'est pas venue de porter un jugement définitif sur le général Garibaldi. Cette généreuse et loyale figure est mêlée à trop de passions contraires, il y a un enthousiasme trop naturel chez ses partisans et des fureurs trop faciles à comprendre chez ses ennemis pour que la vérité complète puisse être finement saisie au milieu des flatteries et des imprécations. Et puis son rôle n'est pas terminé; sur la mer tumultueuse de l'action, qui peut être sûr des vents et des flots? Tant qu'un homme né pour agir n'a pas achevé son œuvre, l'histoire est obligée d'attendre, même pour juger les choses qu'il a déjà su accomplir. Soyons donc à la fois très ferme dans le maintien des principes et discret sur le compte des personnes. En attendant qu'un homme tel que Garibaldi puisse être équitablement jugé par le tribunal de l'avenir, la seule chose convenable à mon avis, c'est de recueillir les documens qui pourront servir à cette appréciation définitive. Les témoignages apportés par tous ceux que la destinée a placés sur les pas du hardi général doivent donc être rassemblés avec soin; de cette vaste et scrupuleuse enquête se dégagera un jour la vérité de l'histoire.

I.

Les ouvrages d'Elpis Melena ont paru en langue allemande, et cependant Elpis Melena n'est pas une compatriote de Schiller. Ce nom, qui est évidemment un nom de fantaisie, était tout à fait inconnu l'année dernière, quand on le vit à la première page d'un livre fort singulier, intitulé hardiment *Cent et Un Jours sur mon cheval*. « S'il est vrai, comme on l'affirme, que le succès d'un livre dépende souvent d'un titre heureusement choisi, je crains bien, — c'est Elpis Melena qui parle, — je crains bien d'avoir fait grand tort à ces feuilles. Le passeport que je leur donne est manifestement suspect, et pourrait bien leur attirer un accueil comme il n'en est réservé qu'aux révolutionnaires et aux proscrits sur le seuil des états despotiques. Je vois déjà, au seul aspect de mon livre, s'assombrir

le front de maint honnête philistin; je vois plus d'une mère alarmée l'éloigner pudiquement des yeux de sa fille... O mes juges rigides, je vous dédie cette préface; si je l'écris, c'est uniquement pour dissiper vos scrupules, non par des argumens, — car, dans ces délicates questions de la vie pratique et morale, nul argument, je pense, n'aurait d'autorité pour vous, — mais par des exemples, plaidoirie plus facile à comprendre et plus sûrement persuasive. » Et l'auteur cite les hardies voyageuses qui, sans renoncer aux qualités de leur sexe, ont parcouru à cheval de périlleuses contrées. « Avez-vous lu les *Briefe aus Süden?* La personne charmante qui a écrit ces lettres est assurément un type de grâce féminine, et comme elle est fière pourtant d'avoir traversé l'Asie-Mineure à cheval! Avez-vous lu *A ride through France and Italy?* L'auteur n'est pas un officier de cavalerie, c'est une fille d'Albion, une délicate lady aux blonds cheveux. J'ai cherché, mais en vain, d'un bout de son livre à l'autre, la moindre trace d'embarras ou de regret au sujet des inconvenances de ce voyage. Et lady Sale! et lady Erroll! et mistress Ford! et mistress Duberly! et tant d'autres Anglaises intrépides qui ont supporté tous les inconvéniens de la vie à cheval et de la vie militaire, sans que les priviléges de la femme en reçussent chez elles la plus légère atteinte! » Elpis Melena continue son plaidoyer sur ce ton, et, rassurée elle-même par tous les exemples qu'elle vient d'invoquer, elle inscrit bravement à la première page de son livre cette pittoresque épigraphe, qu'elle emprunte à la poésie populaire des Arabes : *Djennet el ard âla dohor el kreïl, — ala montalat el ketoube* (le paradis de la terre est sur le dos des chevaux et dans le cœur des livres).

Courir le monde à cheval et se plonger dans les livres, visiter tour à tour cette terre que le soleil illumine et les sublimes domaines de l'esprit, vivre à la fois par l'action et par la pensée, quelle existence complète, et comme le poète arabe, en ces deux vers, en exprime bien la joie virile! C'est l'existence que rêve Elpis Melena, car si elle ne craint pas de rester cent et un jours sur son cheval pour mieux voir les pays qu'elle aime, c'est aussi une savante, et l'on s'aperçoit bien qu'elle ne quitte le paradis du mouvement que pour le paradis de l'étude. Elle a passé plus de cent et un jours, nous l'affirmons, à étudier les littératures de tous les peuples. Elle sait le grec et le latin, elle cite l'arabe sans sourciller, elle connaît presque toutes les langues modernes. Mais quel est son pays? La spirituelle voyageuse a mis une coquetterie singulière à piquer sur ce point notre curiosité. On peut lire les deux tiers de son ouvrage sans deviner à quelle contrée de l'Europe elle appartient. En voyant son intrépidité, ses bizarreries et son enthousiasme

pour les personnages qui attirent l'attention de la foule, je disais : C'est une Anglaise! et je lui marquais sa place dans ce gracieux bataillon d'amazones qu'elle-même tout à l'heure rangeait si bien en ordre de bataille. En pensant à son respect de l'étude, je la prenais pour une Allemande; mais les Allemandes sont plus attachées au foyer, et les plus savantes ne savent pas si bien le grec. Serait-ce une Grecque, une de ces femmes d'Orient dont M[me] Dora d'Istria nous a tracé le portrait? Arrive-t-elle des Iles-Ioniennes? Est-ce une muse de Corfou? Bien que Corfou ait cessé d'appartenir à Venise, depuis que Venise, hélas! ne s'appartient plus à elle-même, il y a toujours des relations entre les Sept-Iles et la société de la péninsule. Ne sont-ce pas les Iles-Ioniennes qui ont donné à l'Italie un de ses poètes les plus aimés, un poète populaire encore aujourd'hui malgré toutes les palinodies de sa carrière, le fougueux auteur des *Lettres de Jacopo Ortis?* Elpis Melena, qui a demandé son nom de guerre à la langue des Hellènes, est sans doute une de ces Corfiotes enthousiates qui appartiennent à la fois à l'Orient et à l'Occident, à la Grèce et à l'Italie, et qui, dans les circonstances présentes, ont tout naturellement les yeux tournés vers la métropole de leurs pères.

C'est ainsi que de conjecture en conjecture je m'imaginais avoir deviné juste, lorsque je fus averti enfin de mon erreur. Après avoir pris un plaisir d'enfant espiègle à dépister toutes les recherches, Elpis Melena déclare tout à coup qu'elle est Anglaise. Il ne reste donc plus qu'une question à se faire : pourquoi une fille de l'Angleterre écrit-elle en langue allemande les études qu'elle consacre à l'Italie? A cette question Elpis Melena n'oublie pas non plus de répondre. C'est en 1853 qu'Elpis Melena conçut pour la première fois la pensée d'écrire la biographie de Garibaldi et de la faire connaître à l'Allemagne. Dans ses voyages à Vienne ou à Berlin, elle avait entendu bien des récits inexacts, bien des opinions exagérées ou fausses sur les hommes qui défendent la cause de l'indépendance italienne; voyageuse cosmopolite, dès qu'elle sut la vérité sur Garibaldi, elle résolut de la dire aux Allemands, et peut-être Garibaldi lui-même, au moment de combiner ses plans contre l'Autriche, n'était-il pas fâché d'avoir un interprète et un défenseur au sein de la confédération germanique. Tenons-nous-en à cette explication, et laissons de côté toutes les énigmes. Ce qui est certain et ce qu'il suffit de mettre en lumière, c'est qu'Elpis Melena est une femme d'esprit, savante, généreuse, enthousiaste, admiratrice passionnée de Garibaldi, et que, plus d'une fois admise dans l'intimité du général, elle a considéré comme un devoir de communiquer ses impressions au public des contrées du Nord. Un pareil témoignage mérite d'être entendu.

« Pendant l'automne de 1853, j'étais en villégiature à Sorrente, et la saison déjà fort avancée, les soirées devenues bien longues rendaient doublement précieuse l'arrivée des visiteurs chéris. Mon vieil ami, le capitaine D..., venait donc me voir dans ma villa toutes les fois que son navire *il Lombardo* le conduisait à Naples. Assis sur la terrasse poétiquement ombragée, abrités sous les pampres anacréontiques, nous laissions errer nos regards sur les spectacles magnifiques du golfe, ou bien nous prêtions l'oreille aux sons lointains d'une guitare ou d'une mandoline.

« *Beatus ille qui procul negotiis*,... de tels momens sont délicieux! Au milieu de cette quiétude charmante, je ne demandais pas mieux que d'écouter bien avant dans la nuit les récits du vieux marin, d'autant plus qu'il prenait lui-même un grand plaisir à feuilleter les pages de son aventureuse existence.

La conversation tomba un jour sur Garibaldi, le champion de la liberté, déjà célèbre alors par ses guerres de partisans dans l'Amérique du Sud et son héroïque défense de Rome. Mon ami, il y a bien des années, l'avait connu intimement à Constantinople; tout ce qu'il me raconta du glorieux enfant de Nice m'inspira un tel enthousiasme et formait un si frappant contraste avec les fabuleuses histoires que j'avais entendu débiter sur son compte en divers pays, et principalement en Allemagne, que j'arrachai au capitaine D... la promesse d'obtenir de Garibaldi la communication de ses mémoires, afin que je pusse raconter sa biographie aux Allemands.

« La promesse était hardie, et je ne pouvais guère espérer qu'elle se réaliserait; qui savait alors dans quelles eaux de la mer de Chine ou de l'Océan austral errait le patriote si cruellement éprouvé? Deux ans plus tard cependant, je me trouvai en possession du manuscrit si désiré. Hélas! il s'en fallait bien que mon attente fût satisfaite : le manuscrit s'arrêtait à l'année 1848, juste au moment où le rôle de Garibaldi en Europe commençait à devenir intéressant. Pendant les deux années qui suivirent, je ne négligeai aucun moyen, soit direct, soit indirect, pour déterminer le général à compléter sa biographie. Tout fut inutile. Or le général, en vrai Cincinnatus, venait de s'établir provisoirement dans l'île déserte de Caprera, sur la côte septentrionale de la Sardaigne, et, comme j'avais toujours un ardent désir de lui faire rendre en Allemagne les hommages qui lui sont dus, comme je sentais bien que l'abandon de ce projet serait une coupable infidélité à mon amour de la vérité et de la justice, je profitai du voisinage, et je partis pour l'île de Caprera pendant l'automne de 1857, bien résolue à faire tout mon possible pour gagner à mes projets l'inflexible héros. »

Le premier ouvrage publié par Elpis Melena est précisément le récit de cette visite à Garibaldi dans son île solitaire. En voici le titre complet : *Cent et Un Jours sur mon cheval et une excursion dans l'île Maddalena*. L'île Maddalena est le centre du petit archipel qui s'épanouit au soleil sur les côtes nord-ouest de la Sardaigne; entre tous ces îlots, Maddalena seule est en rapport avec le continent par les bateaux à vapeur qui font une fois par mois le service de Gênes à Cagliari. Quand les habitans de Santa-Maria, de Caprera, des îles

Razzoli, Budelli, Barettini, veulent avoir des nouvelles de la terre ferme, ils montent dans leur barque et vont attendre à Maddalena le passage du bateau à vapeur. C'est donc vers Maddalena que se dirigeait notre voyageuse, c'est de là qu'elle devait aller voir au fond de sa retraite celui qu'elle appelle le Cincinnatus de la révolution italienne.

Faut-il raconter ici tout le voyage d'Elpis Melena? Ce serait nous écarter beaucoup du sujet particulier de cette étude, car si la fantasque amazone est sincèrement impatiente d'aller demander à Garibaldi la suite de son manuscrit, d'un autre côté elle est si heureuse d'être à cheval qu'elle profite de l'occasion pour faire l'école buissonnière. La voilà partie de Rome, en 1857, par une radieuse matinée, le jour de l'Ascension. Un seul domestique l'accompagne, le brave et fidèle Giuseppe, ancien dragon du pape, qui ne saura jamais porter la livrée, servir à table, annoncer dans un salon, mais qui, pour soigner les chevaux, est bien certainement le plus habile des enfans de l'Apennin. Deux lévriers complètent la caravane. Où va donc Elpis Melena? à Civita-Vecchia, à Livourne ou à Gênes? Cherche-t-elle un port où elle pourra s'embarquer pour l'île Maddalena? Non; elle va prendre les eaux d'Aix en Savoie. De Rome à Aix, elle parcourt à cheval toute l'Italie du centre et du nord; elle traverse les Romagnes, l'Ombrie, l'Émilie, la Toscane, les duchés de Parme et de Modène, le Piémont, et, comme elle se soucie fort peu de la ligne droite, comme elle cherche partout les curiosités les plus secrètes de ce merveilleux pays, on oublie sans cesse avec elle que le but véritable de son voyage est une visite au solitaire de Caprera. Il y aurait sans doute plaisir et profit à la suivre, car son récit est vif, spirituel et plein de détails inattendus. Les jolis paysages qu'elle dessine en courant, les scènes de mœurs qu'elle décrit attestent une main facile et légère. Son érudition, très étendue, très curieuse et armée de citations empruntées à toutes les langues, n'a rien de pédantesque; je lui reprocherais plutôt le pédantisme contraire, le pédantisme de la frivolité, l'affectation de la désinvolture, et çà et là certains enthousiasmes trop peu sérieux qui donneraient une fâcheuse idée de son goût; mais je ne veux ni refaire ni critiquer toute cette partie de son expédition : j'ai hâte d'aborder avec elle dans l'île de Garibaldi.

Il faut cependant connaître notre compagne de voyage. De ces *cent et un jours à cheval*, j'en raconterai seulement un ou deux. A la fin d'une journée de marche le long des côtes de l'Adriatique, elle arrive à Sinigaglia. Sinigaglia est un joli petit port, très calme, très silencieux pendant la plus grande partie de l'année, mais fort animé du 15 août au 15 septembre, au moment de cette foire célèbre qui

attire là des marchands de tous les pays que baigne l'Adriatique. Ce qu'a été longtemps notre foire de Beaucaire pour le midi de la France, la foire de Sinigaglia l'est encore aujourd'hui pour toute l'Italie du centre. De Venise, de Genève, de Trieste, de tous les ports du Levant, les négocians viennent chaque année y déballer leurs marchandises; chaque maison devient un magasin, et la ville entière ne forme qu'un bazar. On y entend à la fois toutes les langues de l'Europe, et, ce qu'il n'est pas moins rare de trouver dans le même lieu, tous les dialectes de l'Italie. Le soir où Elpis Melena arriva aux portes de Sinigaglia, elle eût dû trouver la ville dans les douceurs habituelles de son *far niente*, car on n'était pas encore au mois de juillet; non, un spectacle plus curieux que la foire l'y attendait, des fêtes plus touchantes animaient la petite cité qui a vu naître Pie IX, et que le vénérable pontife était venu visiter.

C'est à Sinigaglia en effet que naquit, le 13 mai 1792, le comte Jean-Marie de Mastaï-Ferretti, élu pape, sous le nom de Pie IX, le 16 juin 1846. Il y avait bien des années que le jeune comte avait quitté sa ville natale pour aller faire ses études à Volterra, il y avait bien des années que les événemens de sa vie l'avaient tenu éloigné des lieux où s'était écoulée son enfance; missionnaire au Chili en 1823, évêque d'Imola en 1832, cardinal en 1839, souverain pontife sept années plus tard, il avait dû se consacrer tout entier à ses fonctions, et Sinigaglia depuis bien longtemps n'avait pas reçu sa visite, quand il se décida enfin, pendant l'été de 1857, à venir revoir sa maison paternelle et bénir ses concitoyens. Que d'épreuves avait déjà traversées ce pontificat, salué en 1846 par les acclamations de l'Europe libérale! Que de contradictions douloureuses, tragiques même, avaient éclaté entre le généreux esprit du pontife et les difficultés de son pouvoir temporel! Telle était pourtant la sereine majesté de cette âme qu'au milieu de tant de difficultés, au milieu de tant de haines, au lendemain d'une révolution mal apaisée, à la veille d'une seconde explosion bien autrement redoutable, Pie IX n'avait qu'à se montrer pour gagner tous les cœurs. Je ne saurais dire en vérité si l'auteur a volontairement amené ou s'il n'a fait que rencontrer par hasard le contraste que je veux mettre en lumière; mais cherché ou rencontré, produit d'une combinaison d'artiste ou résultat du hasard, le contraste n'en est pas moins l'un des traits les plus caractéristiques de la situation présente de l'Italie. Ce peuple qui n'aura bientôt que des ovations pour le chef des corps francs, c'est le même qui en 1857, pendant le voyage du pape, accourait partout sur ses pas avec des cris de joie et d'amour. Quand les journaux italiens nous racontaient ces détails, nous faisions la sourde oreille; comment en douter aujourd'hui? C'est une Anglaise anti-papiste, c'est une amie,

une admiratrice passionnée du patriote de Caprera, qui dessine elle-même avec tant de soin la touchante et vénérable figure de Pie IX dans un livre dont Garibaldi sera le héros.

Elpis Melena était arrivée à Sinigaglia le soir même du jour où Pie IX venait d'y faire son entrée au milieu d'une foule immense et des plus naïfs témoignages d'une affection sans bornes. Un prélat romain, Mgr B..., lui avait donné des lettres de recommandation pour ses deux frères, dont l'un était gonfalonier et l'autre syndic du port; mais comment trouver ce soir-là deux notables, deux dignitaires de la cité? Ils faisaient partie, sans nul doute, du cortége de Pie IX; or tandis que le fidèle Giuseppe, frappant de porte en porte, finit par découvrir un misérable gîte où sa maîtresse pourra passer la nuit, Elpis Melena se mêle à la foule et prend sa part des joies populaires. Il faut que ce spectacle l'ait frappée, car elle en raconte les plus petits détails d'une plume alerte et gracieuse :

« On ne peut contester aux Italiens le goût et l'habileté qu'ils déploient dans l'organisation des fêtes. Pendant mon long séjour dans le midi, j'ai eu souvent l'occasion d'admirer ce sens plastique vraiment inné chez eux; mais Sinigaglia surpassait ce soir-là tout ce que j'avais vu, soit en Toscane, soit dans les états du pape, soit dans le royaume de Naples, et si je dis que la petite ville tout entière était transformée en une salle de bal éblouissante, je ne donnerai au lecteur qu'une faible idée du magique tableau qu'elle présentait.

« Les feuilles de myrte et de laurier répandues de tous côtés embaumaient l'air de leurs parfums, en même temps qu'elles formaient comme un beau tapis sur le sable des rues. D'une ligne de maisons à l'autre s'étendaient des baldaquins en forme de tentes. De petites lampes rouges, vertes, blanches, bleues, jaunes, rivalisaient par l'éclat varié de leurs couleurs avec les fleurs à demi cachées dans les guirlandes de feuillage qui enveloppaient les piliers. Des femmes jeunes et vieilles, parées de leurs plus riches atours, de rieuses jeunes filles, de joyeux bambins remplissaient les siéges étroitement pressés l'un contre l'autre, tandis que ceux qui les accompagnaient, debout derrière les spectatrices, échangeaient des plaisanteries avec leurs amis passant au sein de la foule, et paraissaient tout heureux du succès de la fête. Ici un chœur de voix d'hommes chantait *la Bandiera bianca*, là un orchestre jouait les morceaux favoris des opéras à la mode. Ici on prenait des glaces et des sorbets; là des groupes de curieux regardaient partir un ballon lumineux; ici c'était une troupe de paysans, là une bande de joyeux matelots qui attiraient tous les yeux en dansant les danses nationales. De rue en rue j'apercevais toujours des arcs de triomphe plus richement ornés, et ma surprise allait sans cesse croissant à la vue de ce luxe de draperies suspendues à toutes les fenêtres. Le coucher du soleil n'enleva rien à l'éclat de la fête; dès que ses rayons mourans enflammèrent l'horizon et que l'Occident ferma ses portes, des milliers et des milliers de lampes étincelèrent tout à coup d'un bout de la ville à l'autre; partout des feux, partout des

lampes, lampes de toute couleur, de toute forme, de toute dimension, avec des devises, des allégories, des armes, et les ornemens les plus variés. La façade du palais destiné à recevoir le pape ressemblait à un océan de lumière qui menaçait d'engloutir dans ses flammes toutes les maisons voisines. La petite marine de Sinigaglia contribuait aussi à la fête : dans le port, qui pénètre jusqu'au sein de la ville, navires, felouques et barques se pressaient l'un contre l'autre, et il n'y avait si petite chaloupe au mât de laquelle on ne vît s'enrouler les bannières et étinceler les lampes, tandis que la flottille prenait part aux manifestations de la joie publique par les salves de ses canons.

« Sans pouvoir sonder le fond des cœurs, sans pouvoir mesurer dans cette ovation quelle part revenait à la dignité du souverain pontife, quelle part à la personne même du pape, à Mastaï-Ferretti, bourgeois de Sinigaglia, ignorant enfin si le principal mobile de cet enthousiasme était l'amour-propre flatté de ses concitoyens ou l'espoir qu'ils concevaient encore pour l'avenir dans le libéralisme de Pie IX, je parcourus les galeries de ce temple de la joie, si brillamment improvisé, jusqu'au moment où je commençai à sentir que j'avais fait dans la journée quarante et quelques milles à cheval. Comme j'avais une course égale à fournir le lendemain, je pensai qu'il était sage de regagner mon gîte. Aussi bien la fête commençait à prendre le caractère d'une bacchanale, et je fus heureuse d'atteindre enfin le seuil de la rustique habitation où je devais passer la nuit.

« Ma surprise fut grande d'y être reçue par le gonfalonier et le syndic... Ces messieurs, après la cérémonie, avaient trouvé chez eux mes lettres de recommandation, et avec l'obligeance la plus aimable ils s'étaient empressés de se rendre à ma modeste demeure, où ils m'attendaient depuis quelque temps. Je reconnus bien chez eux la gracieuse et chevaleresque courtoisie de leur frère, mon vieil et bien cher ami, monseigneur B... Quel malheur, me disaient-ils, que vous ne soyez pas arrivée hier soir à Sinigaglia et que vous n'ayez pas assisté à l'entrée du pape, — non pas pour voir la splendide décoration de la ville, ce qui en reste encore peut vous en donner une idée, — mais pour observer l'âme si humble, si sensible, si reconnaissante de Pie IX au milieu de ces solennelles acclamations du peuple! A la vue de sa ville natale, qu'il avait quittée depuis tant d'années, son émotion fut si profonde, si violente, qu'il essaya en vain de la vaincre, et qu'il lui fut impossible de répondre à l'impétueux enthousiasme de ses concitoyens autrement que par ses bénédictions et ses larmes. Au moment où les notables désignés par la ville l'introduisirent dans le palais royalement disposé pour le recevoir, il refusa d'y établir sa demeure, et voulut absolument passer la première nuit dans l'humble maison où il a reçu le jour. Tout le temps qui ne fut pas consacré à sa haute mission, il l'employa auprès des amis de sa jeunesse, auprès des personnes de toute classe qu'il avait familièrement connues dans la vie privée, leur prodiguant à tous les marques d'une affection inaltérable, s'informant surtout des pauvres, des malheureux, et avisant aux moyens d'adoucir leur misère.

« Il est tout naturel que les habitans de Sinigaglia aient témoigné une vénération si enthousiaste à leur compatriote devenu souverain. Quel que

soit en effet le rôle politique joué par Pie IX, et bien qu'il y ait autour de son trône tout un cimetière d'espérances détruites, bien qu'il ait attiré sur lui la haine irréconciliable des hommes qui l'exaltaient autrefois comme un libérateur, nul ne peut méconnaître chez lui la grâce, la bonté et surtout cette mémoire du cœur qui, environnée de l'éclat du rang suprême, est semblable à un diamant dont une monture précieuse centuple la beauté. »

Elpis Melena cite alors des exemples touchans de cette mémoire du cœur chez le doux pontife romain, car elle paraît fort initiée aux secrets de la société italienne, elle connaît bien des prélats, bien des cardinaux, elle connaît surtout ce cardinal Gaude, ancien moine piémontais, que le comte Mastaï avait si tendrement aimé dans sa jeunesse, et que Pie IX a été si heureux d'arracher à son obscurité pour l'élever aux premiers honneurs de l'église.

A Rimini, à Cesena, aux bords du Rubicon, à Santa-Maria-del-Monte, à Forli, à Rocca-San-Casciano, à Pontassieve, dans toutes ces villes, dans tous ces bourgs si peu connus, mais auxquels se rattachent toujours quelques souvenirs du passé ou quelques traits des mœurs d'aujourd'hui, l'aimable et savante amazone ne perd ni son temps ni sa peine. Ses tableaux de la Toscane ont aussi un charme original. Je la suivrais volontiers jusqu'en Savoie, volontiers j'écouterais ces vers de Virgile, d'Horace, de Perse, si promptement évoqués dans son esprit par l'aspect des lieux où elle passe, et ces citations de Boccace ou d'Arioste, et ces réminiscences de lord Byron ou du comte Platen, et toutes ces anecdotes du monde, tous ces propos de *high life*, tout ce babil confiant d'une grande dame enthousiaste; volontiers, dis-je, je la suivrais pendant ces cent et un jours à cheval. Je ne puis oublier pourtant le but de cette expédition excentrique, et j'aime mieux arriver tout de suite au cent et unième jour du voyage. Ce jour-là, le 29 août 1857, Baffone, le noble animal, meurt des suites de ses fatigues en arrivant à Lucerne.

« Les trois jours qui suivirent mon arrivée dans la villa Bellerive, près de Lucerne, furent bien douloureux et bien sombres. Ceux qui ne partagent point mon amour pour les chevaux, ceux qui ne comprennent pas quelle reconnaissance est due à des serviteurs si fidèles, si loyaux, et que rien ne peut remplacer, ceux-là ne s'intéresseraient guère à l'histoire de ces trois jours. Quant à ceux qui partagent mes sympathies, ils ne me reprocheront pas d'avoir passé sous silence une période si cruellement pénible...

« Les derniers bruits venaient de s'éteindre dans les salles élégantes de la villa Bellerive. Les domestiques, marchant d'un pas furtif sur un parquet aussi poli que la glace, avaient emporté les lampes du salon. Une seule brûlait encore. Dans cette demi-ombre fantastique, les figures des merveilleuses toiles qui couvraient la muraille semblaient vouloir descendre de leurs cadres. Le dernier coup de minuit venait de sonner à la pendule richement ornée dans le style rococo, et le balancier continuait son tic tac mono-

tone... Le silence est revenu. Écoutez! c'est l'aboiement d'un chien, c'est le hennissement bien connu d'un cheval. Pourquoi donc ce cri d'angoisse, mon pauvre Ballerino? Je me mets à la fenêtre. Une paix majestueuse est répandue sur la nature endormie. La lueur de la lune se joue sur les ondes classiques du lac des Quatre-Cantons, tandis que le mont Pilate, dressant sa cime superbe environnée de ténèbres, rêve à l'antique grandeur des enfans de l'Helvétie.

« Un léger frémissement agite l'allée des Châtaigniers. Qu'est-ce que ce groupe d'hommes qui s'avancent dans l'ombre? Pour qui ce convoi sans appareil au milieu de la nuit? C'était l'enterrement de Baffone. Une fosse qu'un frère dévoué a fait creuser dans un endroit écarté de son beau domaine va recevoir mon serviteur fidèle. Lecteur, que me reste-t-il à te dire? Ce 29 août fut le dernier des cent et un jours sur mon cheval, et dans le même tombeau où reposent les restes de Baffone sont ensevelies maintes belles espérances dont je te destinais la fleur. Mon rêve d'un voyage en Espagne, ce rêve caressé par moi depuis tant d'années, était anéanti pour jamais. Il fallut bien me consoler avec une excursion dans l'île Maddalena. »

Malgré notre désir de ne pas manquer à la courtoisie, nous sommes obligé d'avouer que cette âme si sensible est singulièrement fantasque, et que, dans la mobilité de ses impressions, elle traite parfois d'une façon bien cavalière les plus chers objets de son culte. C'est pour aller rendre visite au général Garibaldi, c'est pour obtenir de lui le manuscrit de ses mémoires qu'elle se décide subitement à quitter Rome, tant elle est impatiente de révéler à l'Allemagne les vertus du héros; mais, au lieu d'aller droit à son but, elle passe trois mois à *flâner* sur son cheval, elle fait un voyage en zigzag, elle cherche les routes désertes, puis elle va se reposer à Aix-les-Bains, elle entre en Suisse, elle s'arrête à Lucerne, et finalement elle prend un goût si vif à cette capricieuse odyssée que l'idée lui vient de faire brusquement volte-face pour se diriger vers l'Espagne. Si son cheval Baffone n'était pas mort à Lucerne, Elpis Melena, toujours escortée par son dragon, rentrait en Savoie, traversait la France du midi et pénétrait en Espagne par les Pyrénées. Adieu Garibaldi! Mais le cheval Baffone est mort; Garibaldi la consolera de la mort de son cheval. Tout cela est fort étrange. Il paraît toutefois que le héros de Caprera a pardonné ces irrévérences à sa fantasque admiratrice, puisqu'il lui a confié si libéralement ses manuscrits et ses notes; ne soyons pas plus sévère que le héros.

Toutes les îles de la Méditerranée sont connues par les récits de voyageurs habiles (je résume en quelques mots plusieurs pages d'Elpis Melena); la Corse a été peinte, et de main de maître, par M. Gregorovius, la Sardaigne par M. de La Marmora, l'île d'Elbe par M. Valery, la Sicile par lady Power; Capraja, Ischia, Procida, Capri, Stromboli, toutes enfin ont eu leurs peintres ou leurs poètes...

Qui jamais a parlé de l'*isola Maddalena?* Et pourtant ce n'est pas l'attrait des souvenirs qui lui manque. L'île Maddalena, la *Phintonis* des anciens, a joué son rôle au moyen âge comme dans l'antiquité. Ces forts détruits qui couronnent si pittoresquement ses hauteurs, ces forts dont les murailles renversées semblent se confondre avec les masses de granit qui les portent, ne disent-ils pas quelle était l'importance de ce lieu de refuge contre les attaques des navires ottomans et les pirateries des corsaires barbaresques? Plus tard, n'est-ce pas dans ce paisible archipel que Nelson le héros de la marine anglaise, Nelson dont le nom est encore populaire sur ces plages, avait établi son quartier-général? Aujourd'hui même l'île Maddalena n'est-elle pas depuis longues années le séjour d'un vieillard, aussi richement doué par l'esprit que par le cœur, et qui est peut-être le seul ami survivant du grand Byron et du malheureux Shelley? « Enfin n'est-ce pas sur les rivages de sa voisine, de sa cœur Caprera, que le Cincinnatus de nos jours s'est retiré, disant adieu au monde et à ses trompeuses espérances jusqu'à l'heure où, ses concitoyens devenant dignes et capables d'être libres dans ce pays que tant de divisions déchirent, l'annonce de cette bonne nouvelle lui fera quitter sa charrue? » Elle part donc; elle a donné rendez-vous à Gênes à son vieil ami, le capitaine D..., et tous deux vers la fin de septembre, par une triste et pluvieuse journée, s'embarquent sur un assez pauvre paquebot à vapeur, le *Virgilio*, qui fait tous les mois le service de Gênes à Maddalena.

Le lendemain, au point du jour, le ciel avait repris sa splendeur. Pas un nuage ne faisait tache sur l'immensité bleue. Une brise tiède et pure se jouait à la surface des flots, et l'on apercevait à l'ouest les rivages de la Corse avec leurs belles forêts entrecoupées de champs de vignes et de plantations d'oliviers. Quand le navire arriva dans ces terribles *Bocche di Bonifacio* si redoutées des marins, la mer, calme et souriante, semblait un lac enchanté. Que d'îles et d'îlots épanouis au soleil! Voici l'île de granit appelée *il Cavallo*; voici le groupe des îles Lavezzi, où périt si tragiquement notre frégate la *Sémillante*. C'était pendant l'hiver de 1855. La *Sémillante* portait en Crimée plus d'un millier de soldats et un matériel d'artillerie considérable, quand elle vint se briser sur ces rochers. Pas un homme n'échappa, et les cadavres que les vagues rejetèrent sur la côte furent les seuls messagers du sinistre. « Ils allaient à la mort, dit Elpis Melena, ils avaient fait le sacrifice de leur vie en allant détruire les murs de Sébastopol; mais la mort du soldat est douce, et quand on marche à ce but illustre, il est dur de rencontrer une tombe sans gloire au fond des flots. » Autour de ce lieu funèbre s'aperçoivent d'autres îles, d'autres groupes appelés d'un nom sem-

blable, les Razzoli, les Budelli, puis on entre dans une espèce de bassin qui est comme le centre de ce petit archipel. A droite apparaissent San-Stefano avec les forts qui le couronnent, en face Caprera et son mur de granit que dominent les montagnes de la Sardaigne; à gauche enfin les poétiques rivages de l'île Maddalena, ainsi que la petite ville du même nom doucement assise aux bords de sa paisible baie. Encore quelques minutes, et le *Virgilio* entre dans le port. Aussitôt, et de tous côtés, des barques se dirigent vers le paquebot. De Maddalena, de Caprera, de San-Stefano, de toutes les îles de l'archipel, on accourt vers le navire qui apporte les nouvelles du continent. On voit bien, par l'impatience des insulaires, que cette communication avec la terre-ferme est un événement assez rare.

« Le capitaine m'avait préparé à ce tumulte et au retard qu'il nous causerait. Pour échapper à la bagarre et tâcher d'abréger le temps, je cherchais sur l'arrière du navire une place d'où je pusse apercevoir le port et sa modeste marine, lorsque mon compagnon de voyage s'en vint à moi tout joyeux, et me signalant une des barques : « Voyez, dit-il, c'est Garibaldi qui s'approche. Dans un instant, il va être à bord. Quelle joie de serrer la main à mon héroïque ami ! »

« Au milieu des nombreuses barques qui se croisaient en tous sens, je n'eus pas de peine à reconnaître la figure du général. Tenant de sa main droite un câble fixé au mât, il était debout, immobile et grave, près du beaupré de son canot, que faisaient marcher deux rameurs, un matelot et un beau jeune homme au teint bronzé par le soleil. Les traits de l'illustre personnage m'étaient déjà connus. A l'époque où les regards de l'Italie tout entière étaient dirigés vers lui, je l'avais vu accourir à Rome en champion de l'indépendance nationale... Sa physionomie en ces jours d'ivresse m'avait enflammée d'enthousiasme; cette fois je me sentais émue jusqu'au fond de l'âme, car depuis cette fatale année 1849, initiée par maintes circonstances à la vie de cet homme extraordinaire, je pouvais lire sur les lignes austères et nobles de son visage la grande tragédie de sa rude et orageuse destinée. Oh ! ce n'était pas une idéale rêverie qui absorbait ma pensée; je me disais avec une émotion profonde que c'était bien là le héros dont j'admirais tant la grandeur d'âme, le dévouement, le courage intrépide, et mes yeux restèrent attachés à sa personne jusqu'au moment où il disparut dans le tumulte qui enveloppait le *Virgilio*.

« J'avais prié mon compagnon de voyage de ne pas annoncer trop tôt notre arrivée; ce serait une indiscrétion, lui avais-je dit, de déranger le général au moment du débarquement, et lorsque peut-être d'importantes affaires l'amènent à bord; j'aime mieux attendre à demain pour faire connaissance avec lui. Inutile précaution : un quart d'heure ne s'était pas encore écoulé, et déjà mon trop serviable ami venait me dire en toute hâte que Garibaldi demandait à m'être présenté.

« Je suivis le capitaine D... dans la cajute des dames, et c'est là, au milieu du tumulte des matelots occupés à décharger le navire, que j'échangeai

les premières paroles avec le noble soldat. Dès ces premiers mots,— était-ce la magie de cette personnalité si cordialement sympathique? était-ce simplement le bénéfice des circonstances qui m'avaient fait connaître les détails de sa vie? — je ne sais, mais je me sentis immédiatement à l'aise avec le général comme on l'est avec un vieil ami. Je ne tardai pas à lui révéler le but de mon voyage dans l'île Maddalena, ce but que lui seul pouvait me faire atteindre; je ne réussis pas, il est vrai, car le général me répondit que ces documens, l'objet de mes ardens désirs, n'étaient plus en sa possession: malgré cette déconvenue, l'avantage de connaître personnellement le général était pour moi un dédommagement si précieux que je ne songeai pas un seul instant à regretter l'insuccès de mon entreprise. J'éprouvai une vive jouissance à recueillir ses vues si justes, si nettes, sur la présente situation politique de l'Italie, et quand il fit connaître son opinion sur les embarras actuels de l'Angleterre, ce me fut une agréable surprise de lui entendre exprimer son respect et sa sympathie pour notre grande nation, car la justice politique ne se trouve guère, comme on sait, chez les peuples opprimés, et une appréciation impartiale des vertus et des avantages de l'Angleterre est certainement une rareté dans tous les pays du monde; mais c'est surtout en parlant des espérances et des souvenirs de l'Italie que son éloquence se déploya tout entière. Le feu de l'enthousiasme jaillissait alors de ses profondes prunelles, et son visage classique, sur lequel les qualités les plus différentes, la fermeté du caractère et la douceur, l'austérité et la courtoisie, la dignité et la modestie, s'unissaient dans la plus harmonieuse perfection, ce classique visage était comme illuminé de cette belle fierté de l'âme que connaissent seulement les êtres privilégiés. Je compris l'ascendant de cette personnalité puissante, je compris l'espèce de culte que devaient lui rendre ses soldats, et quels actes de courage, quels prodiges d'héroïsme elle pouvait leur inspirer.

« — Mais où comptez-vous descendre? me demanda le général, lorsque l'arrivée du capitaine D... l'avertit que rien ne s'opposait plus à notre débarquement.

« — Mon ami, répondis-je en invoquant le témoignage du capitaine, mon ami assure qu'il y a ici une maison où l'on héberge les étrangers.

« — Oui, sans doute, dit le capitaine, chez Baffo, sur la place, nous trouverons bien deux chambres.

« — Il vous sera impossible d'y rester, reprit Garibaldi. Le plus sage est d'accepter l'hospitalité sous mon toit. Je regrette de ne pouvoir vous faire un accueil plus digne, mais je vous offre de bon cœur tout ce que je possède. Disposez absolument de ma maison et de ses modestes ressources. Venez, montez dans mon canot; au coucher du soleil, nous aurons atteint Caprera. »

« Cette invitation était faite d'une façon si hospitalière, avec une sincérité si cordiale, que j'eus vraiment beaucoup de peine à ne pas m'y rendre. Cependant le désir de visiter d'abord l'île Maddalena, et surtout la crainte de causer quelque gêne indiscrète dans la maison du général, m'empêchèrent d'accepter. Nous dûmes seulement nous engager à passer chez lui la journée du lendemain.

« — Vous pouvez voir d'ici mon habitation, dit le général en me signalant un point de l'île Caprera qui semblait fermer l'extrémité orientale du bras de mer où nous nous trouvions.— Avec l'aide de mon lorgnon, j'aperçus distinctement une maison blanche qui s'élevait dans une majestueuse solitude à quelque distance de la côte, et qui, adossée à une muraille de granit, entourée de rochers dont les pointes s'élançaient vers les cieux, offrait un aspect imposant; mais trois heures avaient sonné, et il était bien temps de songer à gagner le rivage. Je fis signe à mon compagnon, lorsque le général me présenta en ces termes le jeune matelot qui avait attiré déjà mon attention.

« — Il faut aussi que vous fassiez connaissance avec mon Menotti. On lui reproche d'être trop rude, trop marin. Pour moi, j'estime trop une vigoureuse santé pour ne pas accoutumer mes enfans à tous les exercices qui développent les forces du corps, fût-ce aux dépens de certaines délicatesses extérieures.

« — Il me semble, répondis-je, que vous avez atteint le but avec votre fils, et sans faire tort à aucune délicatesse. — Et je tendis la main au jeune et robuste marin bronzé par le soleil, car son visage franc et ouvert, son attitude simple et noble, excitaient mon admiration au plus haut degré. Quelques coups de rame de son bras vigoureux nous eurent bientôt conduits au rivage de l'île, où nous prîmes congé de lui et de son père, avec la promesse de nous trouver le lendemain à la *Punta della Moneta*, c'est-à-dire à la pointe sud-est de Maddalena, qui n'est séparée de l'île Caprera que par un étroit canal. »

Elpis Melena et son compagnon, le capitaine D..., vont donc chercher un gîte dans l'île Maddalena. Les personnages les plus intéressans de l'île sont trois Anglais, M. et Mme C..., ermites bizarres, dont la vie, assure l'auteur, doit cacher quelque drame mystérieux, et le vieux capitaine R..., un des plus braves officiers de la marine anglaise, qui, sa carrière achevée, s'amusa encore pendant quelques années à courir les mers sur son yacht, puis, attiré par le magnifique climat de ce petit archipel, séduit aussi par la chasse et la pêche si abondantes sur ces côtes, s'établit définitivement dans cette solitude, où il offre un parfait modèle de l'excentricité britannique.

Le lendemain matin, le général Garibaldi, monté dans un canot dont il tient lui-même le gouvernail, vient chercher ses hôtes à la *Punta della Moneta*. Nos voyageurs s'embarquent, le vent se lève, la mer étincelle au soleil, et voici devant nous les rochers de Caprera.

« Le canot, dont le vent enflait la voile, entra bientôt dans une petite baie, espèce de port formé par la nature. Nous abordâmes; après avoir fait quelques pas sur les galets du rivage, nous foulions enfin le sol maigre et nu de l'île de Caprera... Quelle différence avec Maddalena, sa voisine! Point de barques, point de pittoresques bateaux de pêcheurs pour animer la côte, pas un seul poétique abri sur les bords, aucune forteresse en ruine cou-

ronnant les hauteurs, rien autre chose que de rudes masses de granit formant comme une chaîne de montagnes, et se dressant en amphithéâtre devant le voyageur étonné. Tout ce qui entoure ici Garibaldi est grandiose et sévère, comme si la nature avait voulu préparer un *retiro* approprié au Cincinnatus de notre siècle.

« Des lentisques, des myrtes, des bruyères, avec des milliers de plantes odoriférantes, interrompues çà et là par des blocs de granit d'une forme capricieuse, couvraient le terrain qui va s'élevant, tantôt par une pente insensible, tantôt par des escarpemens subits, du rivage de la mer à la maison du général. Après une marche d'une demi-heure environ, nous atteignîmes un mur de clôture qui enferme le jardin de la maison, et toute une meute de chiens s'élança au-devant du maître avec de joyeux aboiemens.

« — Voici sans doute les ruines de votre première habitation? dis-je au général en lui montrant les débris d'une cabane de planches.

« — De la seconde, répondit-il. La première n'était qu'une simple tente; mais, si vous le permettez, je vous conduirai dans la maison que j'habite aujourd'hui, et qui est solidement bâtie en granit. Elle n'a qu'un seul étage, comme vous voyez, et, d'après le style de l'Amérique méridionale, elle est couverte d'un toit plat couronné d'une coupole.

« L'extérieur comfortable de cette maison fit sur moi une agréable impression, et l'intérieur, je pus m'en assurer bientôt, ne restait pas au-dessous de ce qu'on devait en attendre : toutes les façades dans les choses de ce monde ne méritent pas un pareil éloge. Partout ici les dimensions étaient grandes et belles; on voyait que l'auteur du plan avait songé à faire circuler l'air et la fraîcheur bien plutôt qu'à remplir les autres conditions architectoniques.

« Dans la chambre de l'un des deux amis qui partagent depuis plusieurs mois la rustique solitude de Garibaldi à Caprera, une petite collection d'armes, entourée de drapeaux et de bannières, attira mon attention. Je demandai au général quelques explications à ce sujet, mais il trouva aussitôt un prétexte pour s'éloigner, ne voulant pas, je le sus plus tard, être le cicerone de ses propres trophées. C'étaient des souvenirs de bataille qui rappelaient les plus brillans épisodes de son héroïque carrière. Parmi ces trophées se trouve la bannière dont la ville de Montevideo fit présent à son brave défenseur après le combat de Sant'-Antonio. Ce jour-là, un grand et mémorable jour, le 8 février 1846, Garibaldi, à la tête de deux cents Italiens, se vit tout à coup entouré par douze cents hommes de l'armée de Rosas, sous le commandement du général Servando Gomez. Au lieu de se contenter d'une attitude défensive, ce que le plus brave général pouvait faire sans honte dans une situation si critique, il attaqua l'ennemi avec ses deux cents hommes, et, après une lutte sanglante qui ne dura pas moins de cinq heures, Gomez fut obligé de se retirer avec son infanterie rompue et sa cavalerie en déroute, abandonnant le champ de bataille au vainqueur...

« Quand nous eûmes fait le tour de la maison, le général nous obligea d'entrer dans sa chambre pour nous réchauffer au feu pétillant de son foyer; mais nous n'avions pas de temps à perdre, le ciel devenait orageux

et menaçant. Je proposai de ne pas différer davantage la visite du domaine.

« — Laissez-moi vous présenter ma Teresa, nous sortirons ensuite. — En disant ces mots, le général s'élança hors de la chambre... Bientôt parut la jeune Teresa. Avec quel intérêt je contemplai cette radieuse enfant! Les traits classiques de sa figure étaient la fidèle image de son père, tandis que sa robuste constitution et la souplesse hardie de ses mouvemens trahissaient le type brésilien de sa mère. Jamais je n'ai vu un teint brun et coloré au soleil faire si peu tort à des cheveux blonds, ou bien était-ce le bel émail de ses yeux, était-ce le mélange d'impressions si diverses sur sa physionomie, tantôt la timidité d'une jeune fille, tantôt l'espièglerie d'un enfant de la nature, était-ce tout cela qui donnait au visage de Teresa un charme si puissant? Pour faire honneur à ses hôtes, la chère enfant s'était soumise à la gêne d'une toilette inaccoutumée. Combien j'eusse été heureuse de la délivrer de son joug, de lui rendre à la place de sa jolie veste de piqué, de sa fine robe de mousseline, ses rustiques vêtemens de tous les jours, et de nouer autour de sa taille la *fionda* sarde qu'elle manie si bien!

« Nous sortîmes enfin pour examiner le domaine assez vaste du général. La visite dura bien quelques heures, mais nous fûmes amplement dédommagés de notre peine. Rien de plus intéressant que l'aspect de cette plantation en son premier et vigoureux essor, rien de plus instructif que les explications toujours si riches, si substantielles, de notre complaisant cicerone. C'est au mois de mai 1855 que Garibaldi mit le pied pour la première fois sur le sol de l'île Caprera. Il y trouva une masse de granit complétement inhabitée, et recouverte çà et là seulement d'une mince couche de terre. Encore cette couche de terre était-elle en maints endroits tellement chargée de pierres et de cailloux qu'elle pouvait à peine fournir une maigre nourriture à des bruyères sauvages et à des plantes aromatiques. Aujourd'hui, après deux ans et demi d'exploitation, nous y voyons une demeure comfortable, et autour de cette demeure un enclos entouré d'un mur qui a bien deux milles de long, un vaste enclos tout entier créé par le général, où poussent et prospèrent, sans parler d'une multitude de légumes, amandiers, pommiers, poiriers, châtaigniers, et la vigne, et même la canne à sucre. On voit courir à travers l'enclos plusieurs ruisseaux distribués avec art, dont l'eau, abondante et limpide, préserve le sol des brûlantes atteintes du soleil. Des fours à charbon, en pleine activité, où l'on jette les racines arrachées à la terre, attestent la vigilance et l'aptitude économique du maître. C'est une chose admise et passée en proverbe que le premier colon qui défriche une terre s'expose à des désastres; le colon de Caprera semble avoir conjuré ce péril. Ces coteaux fraîchement labourés, où naguère encore on ne voyait que des pierres et des broussailles, ne promettent-ils pas une riche moisson? Écoutez ces aboiemens des chiens, écoutez ces coups de fusil qui éclatent par intervalles; tout ce bruit vous apprend que la petite colonie sait défendre son travail. Les innombrables volées d'oiseaux qui venaient savourer autrefois les fruits des buissons ne s'aventureront plus sans danger dans les plantations de l'île...

« Si notre visite à ce jeune domaine en si bonne voie de développement m'avait causé une vive jouissance, ce me fut aussi une grande joie de m'as-

seoir à la table de mon hôte et de m'entretenir familièrement avec lui. La conversation eut lieu en italien; de temps à autre cependant, le général s'exprimait en français, et il le faisait avec une facilité, avec une sûreté magistrale que je n'ai jamais rencontrée chez aucun homme de son pays. Sa voix, pleine, harmonieuse, où la douceur se mariait à la force, semblait l'expression même de son caractère; chacune de ses paroles était relevée, non par le sel attique, mais par le sel plus noble du savoir et de l'enthousiasme; il déployait enfin dans ces causeries familières une éloquence bien rare chez les hommes d'action.

« Lorsque je lisais, il y a quelques années, les *Souvenirs d'Italie* du major Hoffstetter, qui contiennent un excellent tableau des événemens de 1849, et qui m'intéressèrent surtout par maints détails sur la vie de Garibaldi, je ne soupçonnais pas que j'aurais si tôt cette bonne fortune de voir en face le vaillant capitaine et de m'asseoir à la table hospitalière du défenseur de Montevideo et de Rome. L'entretien tout naturellement nous amena bientôt à la première période de sa vie d'aventures, et il était bien difficile qu'il n'y fût pas question de sa femme, morte aujourd'hui, qui joua dans ces événemens un rôle si héroïque. Parfaitement initiée aux douloureuses circonstances qui accompagnèrent et même, il faut bien le dire, qui causèrent la mort prématurée de cette noble créature, j'aurais hésité pourtant à rappeler un tel nom, si Garibaldi lui-même ne m'eût prévenue. Il parut touché de voir que je gardais un souvenir si fidèle, si vivant, de tous les épisodes dans lesquels l'amazone brésilienne déploya surtout son courage et sa présence d'esprit. Le même enthousiasme qui enflammait son visage chaque fois qu'il était question de sa chère patrie animait sa voix et ses yeux (sa voix plus émue seulement et ses yeux mouillés de larmes), quand il parlait de l'héroïne d'Imbituba, de Lagès, de Caquari et de Morso da Barra!

« Mais ce n'étaient pas seulement les qualités héroïques, c'étaient aussi les vertus féminines de son *inoubliable* Anita, qu'il était fier de glorifier. Il ne se lassait pas de vanter son dévouement d'épouse et de mère, sa cordialité, sa courtoisie charmante, et, se tournant vers sa fille, il lui recommandait avec une paternelle affection de se proposer toujours l'imitation d'un si beau modèle.

« J'avais été témoin en 1849 de l'enthousiasme excité par Garibaldi, lorsqu'il s'était empressé d'accourir dans la ville éternelle pour la délivrer du joug. Si à cette époque déjà ces acclamations, ces tonnerres de *vivat* avaient trouvé un écho dans mon cœur, le respect que m'inspirait désormais le héros de la liberté était bien autrement profond et cordial. Sans doute ce n'est plus le personnage que j'avais vu à Rome; il ne porte plus sur ses épaules l'élégant manteau de l'Amérique espagnole; il n'a plus à son chapeau la plume d'autruche flottant au vent, plus de Maure au costume pittoresque pour lui servir d'écuyer, plus de partisans dévoués se pressant autour de lui et obéissant à un signe de sa main... Simplement et modestement vêtu, ayant pour seul entourage deux vieux amis qui habitent avec lui, il vit paisible sur son rocher désert. L'exploitation d'une terre inculte est l'objet de son activité; l'éducation de ses deux chers enfans est la joie de sa vie. Ce n'est pas toutefois, sachez-le bien, ce n'est pas l'inertie du dés-

espoir, ce n'est pas un misérable sentiment de rancune qui le retient dans un exil volontaire et semble le condamner à l'oubli. Il a encore devant lui les plus belles, les plus florissantes années de son existence, et quand il se retira dans cette île, le même patriotisme, le même enthousiasme enflammaient son âme héroïque. Mais précisément parce que les sentimens les plus désintéressés animent son cœur, parce que les desseins les plus nobles occupent sa pensée dans l'avenir, il aime mieux s'enfermer au fond de sa retraite, il aime mieux se sacrifier lui-même que de consacrer ses facultés, comme font les faux apôtres, à la satisfaction d'un vain désir de gloire et d'un insatiable amour-propre. »

Caprera, on le sait, n'est qu'un rocher de granit. Ce rocher, recouvert d'un terrain que peut féconder la sueur, présente encore une surface assez étendue, puisqu'il a environ cinq milles de long et quinze milles de circonférence. Eh bien! la population de l'île se compose de quatre propriétaires seulement, ou du moins de quatre familles. C'est presque l'île de Robinson. Notre voyageuse n'a pas eu de peine à en dresser la statistique : le général, un Anglais et deux pauvres bergers, voilà les habitans de Caprera. On n'y voit qu'une seule habitation régulière, celle de Garibaldi; le voisin du général, l'Anglais dont nous parlions tout à l'heure, est précisément ce M. C....., qui habite une maison mauresque à la pointe de l'île Maddalena; les deux bergers qui partagent avec l'Anglais et le général la propriété de l'île ont pour demeures des espèces de salles ou de grottes formées par les anfractuosités des rochers.

Avant de quitter avec Elpis Melena le petit archipel des îles sardes, je veux noter en passant certaines révélations fort curieuses que lui fit le vieux marin dont il a été question plus haut, le hardi capitaine R..., l'ami de lord Byron et de Shelley. Il ne s'agit plus de Garibaldi, et nous voici à cent lieues de la révolution italienne. Qu'importe? ces distractions d'Elpis Melena au milieu de son pèlerinage assignent à son récit un caractère qui ne manque pas d'intérêt, et l'intérêt est double ici, puisque les confidences du capitaine R... se rapportent à un épisode assez obscur de l'histoire de la poésie anglaise au dix-neuvième siècle. On sait que Shelley, au mois de juillet 1822, périt dans un naufrage sur les côtes d'Italie; on ajoute, et c'est là aujourd'hui une tradition consacrée, que l'audacieux poète de *la Reine Mab*, des *Cenci*, de *Prométhée délivré*, fut victime d'une tempête qu'il avait volontairement bravée. Le dernier témoin de cette aventure est un des solitaires de l'île Maddalena, et il a fallu qu'une voyageuse enthousiaste allât visiter Garibaldi sur son rocher pour que la mort du malheureux poète fût connue enfin dans tous ses détails. « La veille au soir du fatal événement, disait le capitaine, Shelley était venu assister avec moi à une fête donnée

en son honneur et en l'honneur de Byron sur un vaisseau de guerre anglais en station devant Livourne. Après la fête, il monta dans un bateau à voile, accompagné d'un seul ami nommé Williams, et se dirigea vers Lerisi; c'est un petit village situé sur la côte orientale de la baie de la Spezzia, et non loin duquel s'élevait la villa du poète. Nous n'apprîmes que trop tôt le naufrage de nos deux compatriotes. Immédiatement je me rendis avec quelques amis à Viareggio, où le corps des deux victimes avait été rejeté par les vagues. Nous ne pouvions plus que nous acquitter envers eux des derniers devoirs de l'amitié. Les préjugés des Italiens contre la religion protestante, préjugés si grossiers encore à cette époque, ne nous permirent pas de donner une sépulture aux deux naufragés, et nous n'eûmes d'autre ressource que de brûler les cadavres. Je n'oublierai jamais le spectacle vraiment sublime de cette cérémonie, ajoutait le capitaine avec une visible émotion; trente-cinq ans se sont écoulés depuis ce jour, et l'image qu'en a conservée ma mémoire est toujours aussi nette, aussi vivante à mes yeux. Un point du rivage où s'élevait une grande croix fut le lieu choisi pour l'accomplissement du rite funèbre. Devant nous s'étendait la mer avec ses belles îles; derrière, la chaîne des Apennins fermait majestueusement l'horizon; à droite et à gauche se prolongeait à perte de vue une véritable forêt de buissons, de taillis, tordus par le vent de mer en formes fantastiques. La Méditerranée était parfaitement calme; les flots limpides se jouaient en murmurant sur le sable jaune du rivage, et le contraste de ce sable d'or avec le bleu profond du ciel offrait une magnificence tout orientale. C'est dans ce cadre splendide que je vois encore s'accomplir notre douloureux ministère. Les flammes qui consumaient les restes de nos amis atteignirent bientôt la croix au pied de laquelle était placé le bûcher, si bien que le symbole chrétien, enveloppé à sa base par le feu, apparut quelque temps comme séparé de la terre et suspendu dans le ciel. Nous réussîmes à soustraire le cœur du poète aux flammes qui dévoraient son corps, et ce cœur fut déposé plus tard, ainsi que les cendres, dans le cimetière protestant de Rome. On a dit et répété qu'une tempête soulevait la mer pendant cette fatale nuit du mois de juillet 1822, que Shelley avait voulu jeter une sorte de défi aux élémens, et plusieurs même ont donné à entendre que le poète du désespoir avait bien pu chercher la mort au fond des flots; j'affirme que tout cela est inexact, ajoutait le vieux marin, pas un souffle n'agitait les vagues. Mon avis est que le bateau se sera jeté sur quelque roc, ou bien, ce qui est plus vraisemblable encore, que, violemment heurté dans l'ombre par quelque gros navire, il aura été coulé à fond... »

II.

Quand Elpis Melena, son pèlerinage terminé, se rembarqua sur le *Virgilio* pour retourner à Gênes et à Rome, elle n'emportait pas encore avec elle les notes biographiques qu'elle avait demandées au solitaire de Caprera. Elle possédait, il est vrai, depuis 1853, grâce à l'entremise du capitaine D..., la partie des mémoires où Garibaldi raconte son enfance, sa jeunesse, et surtout ses aventures guerrières dans l'Amérique du Sud; mais ce qu'elle était allée chercher à Caprera, le récit des destinées du général pendant la période qui s'ouvre en 1848, surtout le tableau de sa vie errante après la prise de Rome, elle n'avait pas réussi à l'obtenir. Garibaldi, tout occupé du défrichement de son domaine, s'était déclaré incapable de reprendre la plume. Elpis Melena ne se découragea point; l'été suivant, en 1858, elle fit de nouveau le voyage de Caprera, et, ne trouvant pas le général plus disposé que l'année précédente à écrire ses commentaires, elle le pria de vouloir bien au moins lui raconter en détail toute cette période récente de sa vie. Garibaldi se mit donc à rassembler ses souvenirs, Elpis Melena prenait des notes. Pour compléter certaines parties de sa narration, le général poussa la complaisance jusqu'à indiquer à Elpis Melena les mémoires et chroniques où elle pouvait puiser à pleines mains. Ainsi, sur la défense de Rome en 1849, on a le *Journal d'Italie* du major Hoffstetter (1), et, pour ce qui concerne la retraite des garibaldiens après la victoire des Français, la *Narrazione* de Ruggieri. Il lui signalait aussi la *Storia della Rivoluzione romana* par le Calabrais Biagio da Strongoli. C'est ainsi que, traduisant d'abord l'autobiographie du héros, puis complétant ces pages par toutes les indications qu'elle avait recueillies elle-même, elle se mit à rédiger en allemand les deux volumes intitulés *Mémoires de Garibaldi*.

Nous n'avons pas la prétention de reproduire ce prodigieux roman d'aventures. Elpis Melena nous donne l'assurance qu'elle n'a rien changé au texte, qu'elle n'a pas songé un seul instant, comme on a pu le faire ailleurs, à des embellissemens, à des combinaisons plus ou moins littéraires et dramatiques; partout où Garibaldi prend la parole, on peut être sûr que personne n'a corrigé son style. Telle qu'elle est pourtant, cette traduction fidèle renferme tant de choses incroyables qu'on est tenté d'y voir à chaque page ces exagérations naïves d'où sortent les légendes populaires. En attendant que le

(1) *Garibaldi in Rom. Tagebuch aus Italien, 1849,* von Gustav von Hoffstetter, damaligen Major in rœmischen Diensten; 1 vol. in-8°, 2e édition, Zurich 1860.

héros de Caprera ait publié lui-même en italien cette autobiographie qu'il a si complaisamment abandonnée à des plumes étrangères, ouvrez les *Mémoires* traduits par Elpis Melena, et vous y verrez la plus étonnante préface aux événemens qui passionnent aujourd'hui la vieille Europe. On n'en marquera ici que les traits principaux.

Le général des corps francs est né à Nice le 4 juillet 1807. Son père, Dominique Garibaldi, né à Chiavari, était fils de marin et marin lui-même depuis l'enfance. Il désirait cependant une profession plus calme pour le jeune Giuseppe, il voulait en faire un avocat, un prêtre ou un médecin; mais l'enfant était né pour une vie d'aventures, et sa vocation l'emporta. Il ne rêvait que voyages; tout jeune encore, il s'était enfui de la maison paternelle avec un de ses compagnons, et, montant dans un bateau qu'il dirigeait tant bien que mal, il s'en allait tout droit à Gênes, si on ne l'eût rattrapé à la hauteur de Monaco. Son premier voyage le conduit à Odessa; il va ensuite à Rome, à Cagliari, à Gênes, à Constantinople, où le retient une maladie de quelques mois; à peine guéri, il veut repartir, mais la guerre vient d'éclater entre le sultan et le tsar, le port est bloqué, et le jeune marin, privé de ressources, est obligé, pour gagner sa vie, d'entrer comme précepteur dans une famille italienne. Il repart dès que l'occasion se présente, et cette fois il commande lui-même un navire de Constantinople à Gibraltar et de Gibraltar à Constantinople. Il était dès cette époque tourmenté du désir de voir l'Italie indépendante et libre; mais n'était-ce pas le plus insensé de tous les rêves? Sa joie fut bien vive le jour où, ayant rencontré dans ses voyages un membre de la *jeune Italie*, il apprit que ce rêve agitait plusieurs milliers de ses semblables. « Quelle révélation! s'écrie-t-il. En vérité Christophe Colomb ne fut pas plus profondément ému en découvrant les rivages de l'Amérique. A partir de ce moment, ma vie avait un but. »

En 1833, Garibaldi, pendant un séjour à Marseille, est présenté à Mazzini comme un homme sur qui l'on peut compter, et le tribun lui assigne immédiatement un rôle dans une conjuration qui se prépare. Tandis que les mazziniens, réunis et enrégimentés en Suisse, devaient attaquer le Piémont par la Savoie, Garibaldi prenait du service dans la marine piémontaise; engagé comme matelot de première classe sur la frégate l'*Eurydice*, il devait faire de la propagande parmi ses camarades, soulever une émeute à bord, s'emparer du bâtiment et le mettre à la disposition des républicains. Le succès de cette propagande avait été complet, et l'on n'attendait plus que le signal de Mazzini. Un jour que la frégate était à l'ancre dans le port de Gênes, le bruit se répand qu'une

émeute vient d'éclater dans la ville, et que la caserne de gendarmerie sur la place Sarzana est au pouvoir des insurgés. Impatient de connaître les événemens et de devancer les ordres de ses chefs, le matelot de l'*Eurydice* monte dans un canot, aborde à la douane et court à la place Sarzana; mais rien n'a troublé l'ordre de la ville: il apprend que le coup est manqué, que la police a déjoué le complot, que de nombreuses arrestations sont faites, et que les républicains sont en fuite. « Comme je n'étais entré dans la marine piémontaise, dit-il ingénument, que pour mieux seconder l'insurrection républicaine, je ne crus pas nécessaire de retourner à bord de l'*Eurydice.* » Le soir même, déguisé en paysan, il parvient à s'échapper de Gênes.

Voilà comment l'ami de Victor-Emmanuel et l'adversaire du comte de Cavour est entré dans la vie politique. Après dix nuits de marche dans les montagnes, il arrive à Nice et s'y repose tout un jour auprès de sa mère; mais déjà sans doute il est signalé à la police: il n'a pas de temps à perdre s'il veut échapper aux agens du Piémont; il continue donc sa course, et après avoir traversé à la nage les ondes grossies du Var, qui lui barraient le chemin, il arrive à la frontière française. Là, comme il n'a pas de passeports, il dit son nom et raconte son aventure avec cette magnifique ingénuité qui demeurera un des traits de son caractère. La chose paraît suspecte; le proscrit est arrêté, on le conduit à Grasse, puis à Draguignan, où il est enfermé provisoirement dans quelque dépôt de gendarmerie. Il saute par la fenêtre, traverse la ville, gagne les montagnes voisines, et arrive bientôt à Marseille, où, ne sachant que faire, il attend, sous un faux nom, une occasion propice pour recommencer sa vie de marin. Un certain Francesco Gazan, capitaine d'un petit navire de commerce appelé l'*Unione*, le prend comme lieutenant à son bord, et le voilà de nouveau qui continue sa virile gymnastique sur mer en attendant mieux. Il fait un voyage dans la Mer-Noire, il conduit à Tunis une frégate de guerre que le bey a fait construire à Marseille; il est envoyé à Rio-Janeiro, il revient à Tunis, et retourne encore à Marseille au moment où le choléra y faisait d'effroyables ravages. On y avait établi des ambulances, et tous les hommes de bonne volonté étaient appelés à secourir les malades. A des appels comme celui-là Garibaldi n'est jamais sourd : pendant plusieurs semaines, le futur libérateur de la péninsule remplit les fonctions d'infirmier dans les hôpitaux de Marseille, veillant la nuit auprès des cholériques comme une sœur de Saint-Vincent-de-Paul.

Quelques mois plus tard, il était à Rio-Janeiro, et ses belliqueuses aventures allaient commencer. Le sixième chapitre des *Mémoires* s'ouvre par ces mots : « Sous la bannière de l'indépendance, sur le

vaste et libre Océan, accompagné de seize hardis compagnons, je jetai le défi à un empire, et, seul représentant de la république de Rio-Grande, j'arborai son drapeau sur le mât de mon navire. » Quelle était cette république de Rio-Grande, et de quel empire s'a-git-il ici? Il s'agit du Brésil et de ses luttes intestines. Essayer de raconter cette guerre de partisans, ce serait se perdre en des détails sans fin. Garibaldi lui-même, qui a pris une part si considérable à ces événemens tumultueux et bizarres, n'a pas réussi à en donner un tableau très intelligible. Ce qu'il y a de plus clair au milieu de ces sanglans imbroglios, c'est l'activité fiévreuse de l'aventurier. Il a beau dire qu'il est le champion des droits des peuples, on voit bien dans cette période de sa vie qu'il est entraîné avant tout par le besoin d'aventures. Il se bat pour se battre, pour dépenser son ardeur, pour apaiser, s'il est possible, la furie qui le dévore. Parfois aussi on dirait une gymnastique prodigieuse; il semble vouloir essayer ses forces, et ce que peut supporter le démon de son âme et de son corps. Les épreuves qu'il endure sont terribles, et pourtant le courage et l'espérance ne l'abandonnent jamais. Tantôt sans ressources, sans argent, mourant de faim, malade, blessé, à deux doigts de la tombe, tantôt ravitaillé par la fortune et tout fier de commander son escadron de cavalerie, il conserve toujours à travers ces alternatives la même sérénité invincible.

Un jour, le mariage, qui avait toujours répugné à sa fougueuse nature, lui apparaît comme une consolation et un refuge. L'image d'une femme entourée d'enfans sourit à sa pensée; bien loin d'y voir une source d'embarras dans cette vie de privations et de périls, il croit qu'alors seulement il jouira d'une existence complète. Il aperçoit une belle fille dont la physionomie ingénue et fière répond aux visions de ses rêves; il la reconnaît, il va droit à elle, il se nomme : « Sois à moi, » lui dit-il, et la jeune fille le suit. La jeune femme qui va s'appeler Anita Garibaldi était-elle promise à un autre, était-elle libre encore, lorsqu'elle se laissa séduire au nom déjà illustre du *condottiere?* On ne sait pas toute la vérité sur ce point; on voit seulement que Garibaldi n'a pu parler sans trouble, j'allais dire sans remords, de cette singulière aventure. « S'il y a eu là une faute, s'écrie-t-il, j'en suis seul responsable, et sans nul doute il y a eu là une faute, car l'amour qui unit alors nos cœurs brisa le cœur d'un pauvre innocent qui avait des droits plus grands que les miens! Mais Anita est morte, il est vengé! Ah! lorsqu'à l'endroit où l'Éridan se jette dans l'Adriatique je pressais dans mes bras la chère malade pour la disputer à la mort, je sentis bien ce jour-là toute la grandeur de ma faute. Je versai des larmes de désespoir; puis je m'en allai seul et abandonné, errant à

travers le monde. O Dieu, protecteur de l'innocence, pardonne-moi et protége mes enfans, les enfans de la femme martyre et du proscrit! Et vous, enfans, si l'on vous demande un jour où sont votre père et votre mère, répondez : « Nous sommes orphelins à cause de l'Italie. » Mais aimez toujours l'Italie, car elle est aussi malheureuse que vous. »

Anita est une amazone comme Garibaldi est un soldat. Elle suit son mari en tout lieu, elle partage tous ses périls, aucune épreuve n'est au-dessus de son courage. Elle devient mère entre deux batailles, et l'enfant qu'elle met au monde porte au front une cicatrice, car peu de jours avant sa délivrance elle s'est blessée en tombant de cheval. Au milieu de cette guerre d'embuscades, où peut être le foyer de la jeune mère? où reposera le berceau de l'enfant? On ne sait pas le matin quel sera l'abri du soir. Souffrante encore, elle est obligée de remonter en selle, et la voilà qui s'élance au galop, son nouveau-né dans les bras. Elle est prise, elle s'échappe, elle est prise encore; on la croit morte... quand elle reparaît tout à coup, souriante et fière, avec le *bambino*. Bientôt aux épreuves des combats succèdent des embarras d'un autre genre. Les affaires de la république de Rio-Grande sont à peu près arrangées, la guerre est finie avec le Brésil, le *condottiere* va s'établir à Montevideo, et il est obligé de faire les métiers les plus divers pour soutenir sa famille. Le voilà conducteur de bœufs, puis professeur de mathématiques, puis courtier de commerce et colporteur d'échantillons. On comprend bien qu'un tel homme ne se résignera pas longtemps à une vie si paisible. Montevideo est en lutte avec Buenos-Ayres. Le général Manuel Oribe, ancien président de Montevideo, a été exilé par la république, et comme Coriolan chez les Volsques (la comparaison est de Garibaldi), il est allé demander aide et protection à l'ennemi de sa patrie, au dictateur de Buenos-Ayres. Soutenu par Rosas, Oribe marche sur Montevideo; c'est à ce moment que Garibaldi reparaît sur la scène et que son rôle grandit avec les circonstances. D'abord il commande une flottille sur la Plata; il commandera ensuite une légion italienne, et désormais ce ne sera plus seulement un chef de bandes sauvages comme dans les luttes de Rio-Grande, ce sera vraiment un capitaine qui inscrira son nom sur le livre de la guerre. Le *condottiere* de la veille devient décidément un personnage. En lutte avec M. Vidal, premier ministre de la république de Montevideo, comme il l'est aujourd'hui avec M. de Cavour, il est presque un homme politique en même temps qu'il fait son métier de soldat. Ses expéditions, ses victoires, sa défense de Montevideo, attirent sur lui l'attention, non pas seulement de l'Amérique espagnole, mais d'une partie de l'Europe. A une époque où le nom de Garibaldi était profondément inconnu chez nous, il était déjà

l'espérance de l'Italie. On voit que cette pensée le soutient et l'enflamme; on sent qu'un homme nouveau a pris la place du *condottiere*, un homme plus grave, quoique toujours impétueux, plus maître de lui, plus assuré de ses principes et tout prêt à répondre aux appels du destin.

Après la fin du siége de Montevideo, Garibaldi vivait comme le plus humble et le plus pauvre des citoyens dans cette ville qu'il avait si vaillamment défendue, lorsque, l'année suivante, en 1847, le bruit des réformes libérales accomplies par Pie IX arrive jusqu'en Amérique. Le cœur de l'exilé bondit de joie; il prend la plume et adresse au pape, par l'entremise du nonce, une lettre de remercîmens respectueux, de félicitations ardentes, en lui offrant le secours de son bras pour l'accomplissement de ses desseins. Un de ses plus vaillans compagnons d'armes, Anzani, avait signé avec lui cette missive enthousiaste :

« Ceux qui vous écrivent, disaient-ils, sont les mêmes hommes, très honoré seigneur, qui ont pris les armes à Montevideo pour une cause dont vous avez reconnu la justice. Pendant les cinq années que dura le siége de cette ville, chacun de nous a donné plus d'une fois des preuves de résignation et de courage. Grâce à la Providence, grâce à l'antique esprit qui anime encore notre sang italien, notre légion a eu maintes occasions de se distinguer, et chaque fois que ces occasions se sont offertes, je puis le dire sans vanité, elle a laissé bien loin derrière elle sur le chemin de l'honneur tous les autres corps qui rivalisaient avec elle. Aujourd'hui donc, si des bras qui ont quelque expérience dans le maniement des armes sont accueillis par sa sainteté, il est inutile de dire que nous nous consacrerons avec plus de joie que jamais à celui qui a déjà tant fait pour la patrie et pour l'église. Nous nous estimerons heureux de prêter un viril appui à l'œuvre de libération commencée par Pie IX, nous et nos camarades au nom desquels nous parlons, et nous ne croirons pas que cette œuvre soit payée trop cher de tout notre sang. Si vous pensez, très honoré seigneur, que notre requête puisse être agréable au souverain pontife, veuillez la déposer au pied de son trône... »

Cette lettre, qui paraîtra si extraordinaire aujourd'hui, est datée de Montevideo 20 octobre 1847. Il est à peine nécessaire de dire qu'elle resta sans réponse. Quelques mois après, on apprenait à Montevideo la révolution de 1848. Garibaldi se décide aussitôt à partir pour l'Europe. Une souscription pourvoit aux frais du voyage, et le chef de la légion italienne s'embarque avec cinquante-six de ses compagnons. Sa femme et ses enfans l'accompagnaient. Un nègre nommé Aguyar, qui l'avait suivi dans toutes ses expéditions, ne voulut pas se séparer de son chef. C'est celui-là même qui servait d'écuyer au général au moment de son entrée dans Rome en 1849, et dont le singulier costume excita un si vif étonnement parmi

la foule, comme on peut le voir dans le curieux récit du major Hoffstetter. Le sauvage enfant de la Plata devait mourir le 30 juin 1849, frappé d'une balle à la tempe, à côté même de Garibaldi, dans un des rudes combats qui précédèrent la prise de Rome.

Le navire aborde à Nice au mois de juin. On raconte que le frère d'armes du général, Anzani, fut saisi d'une émotion si violente à la vue du rivage natal, qu'il mourut en arrivant d'un transport au cerveau. Au moment de rendre le dernier soupir, il fit appeler un prêtre et reçut les sacremens. Il n'avait eu jusque-là d'autre religion que le patriotisme, et c'était encore à cette religion qu'il obéissait à l'heure suprême. Comme ses amis paraissaient étonnés de cette ferveur inattendue : « Il y a deux hommes, leur dit-il, de qui notre Italie attend la délivrance, Pie IX et Garibaldi. Il ne faut pas qu'on puisse dire que l'ami de Garibaldi est mort séparé de l'église. » Il s'associa pieusement à la cérémonie sainte et rendit l'âme en priant pour le succès de ses compagnons. N'est-ce pas là une scène bien italienne? Après avoir rendu les derniers devoirs à ce camarade si tendrement aimé, Garibaldi laisse sa femme à Nice avec ses trois enfans, Menotti, Teresa, Ricciotti, et se dirige sans perdre une heure vers le théâtre des événemens. Il arrive à Gênes le 29 juin; le même jour, il est au camp de Charles-Albert et lui offre ses services. Le roi l'accueille avec une politesse glaciale. « Je ne puis rien faire, dit-il, sans l'avis de mon ministre de la guerre; allez à Turin attendre sa décision. » Garibaldi court à Turin et se présente au ministère, occupé alors par M. Ricci; mais déjà le *condottiere* de Rio-Grande et de la Plata était signalé comme un républicain dangereux : M. Ricci écarte froidement sa demande et lui conseille d'aller à Venise, où il trouvera sans nul doute quelque navire à commander. « Voilà le poste, ajoutait-il, qui convient au héros de la Plata. » C'est alors que Garibaldi, voyant qu'il ne doit compter que sur lui-même, organise des corps francs en Lombardie et entreprend une expédition à sa manière, sans s'inquiéter de ce que fait l'armée piémontaise. Charles-Albert était déjà vaincu à Novare que Garibaldi tenait encore la campagne avec une poignée d'hommes, ardent, infatigable, se portant d'un point à un autre avec une fougue impétueuse, harcelant et divisant l'ennemi, plus d'une fois heureux dans cette lutte inégale, mais condamné d'avance à une défaite certaine, et obligé enfin de se réfugier en Suisse après avoir licencié ses corps francs.

On sait ce qui se passa l'année suivante. L'histoire de Garibaldi en 1849 se confond avec l'histoire du siége de Rome, que nous n'avons pas à raconter ici. Cette histoire a été écrite par un des officiers de Garibaldi, le major Hoffstetter. Il suffit d'emprunter à ce livre quelques traits de caractère qui peignent non pas le chef de parti,

mais l'homme. Le 1er juillet 1849, au moment où Rome venait de se rendre, au moment où Garibaldi, rassemblant ses volontaires, se disposait à continuer la guerre dans l'Italie centrale, Anita était accourue de Nice auprès de son mari, décidée à le suivre au milieu des hasards. « C'est le soir de ce jour-là, dit M. Gustave d'Hoffstetter, que je vis pour la première fois la compagne si célèbre de Garibaldi. Le général voulut bien me présenter à elle dans le palais Corsini. C'était une femme d'environ vingt-huit ans, avec un teint bronzé, des traits intéressans, et d'une complexion délicate. A première vue cependant, on retrouvait en elle l'amazone. Au souper où m'invita le général, je pus voir combien il avait pour elle de soins empressés et d'attentions exquises. » Hélas! nul ne se doutait alors que l'intrépide amazone allait expier si tôt son audace! La retraite de Garibaldi après la prise de Rome est assurément un des drames les plus extraordinaires que présente l'histoire, et pour que nulle émotion n'y manque, le cinquième acte se ferme tragiquement sur la mort d'Anita.

Trois écrivains très diversement inspirés, un Italien et deux Allemands, ont raconté cette incroyable entreprise des corps francs. J'ai déjà nommé M. Gustave d'Hoffstetter; les deux autres sont M. Oreste Brizi, qui a publié un récit historique assez complet sous ce titre : *le Bande garibaldiane a San-Marino* (1), et un diplomate allemand bien connu, M. le baron Alfred de Reumont, qui, dans ses *Notes pour l'Histoire d'Italie*, a donné quelques pages intéressantes intitulées *les Garibaldiens à Saint-Marin* (2). M. de Reumont est le plus grave et le plus circonspect des diplomates; pour contrôler et compléter la narration d'Elpis Melena, c'est au chargé d'affaires prussien que j'emprunte un jugement sur les incroyables événemens du mois de juillet 1849. « L'expédition de Garibaldi à Saint-Marin tient véritablement du miracle. On ferait grand tort à un tel homme en le confondant avec les hommes ordinaires. Qu'on juge comme on voudra ses principes politiques et sa moralité, il a montré un talent rare comme chef de corps francs, et sa conduite à Rome, avant comme pendant le siége, l'a placé dans un jour bien plus favorable qu'on ne pouvait s'y attendre. Il a maintenu la discipline parmi des aventuriers de la pire espèce... Quant à ce qui a suivi la prise de Rome, c'est une série de faits à peine croyables, et qui pourtant sont des faits. Il s'agit ici d'un événement extraordinaire dans l'histoire des guerres modernes, oui, extraordinaire et prodigieux même dans les conditions si étrangement irrégulières qui s'étaient pro-

(1) Arezzo, 1850.

(2) *Beiträge zur italienischen Geschichte*, 6 vol., Berlin 1853-1857. Voyez le troisième volume, page 205.

duites soit pendant le siége, soit après la prise de Rome : il s'agit d'un corps franc de deux mille hommes qui, de la Méditerranée à l'Adriatique, traverse l'Italie, tantôt parcourant les États-Romains, tantôt franchissant la frontière toscane, poursuivi par les armées de deux puissans états, bravant ces deux armées pendant quatre semaines et menaçant de grandes villes comme Arezzo... » Ce sont de telles aventures et de tels périls que l'ardente Brésilienne n'avait pas craint de partager avec l'homme dont elle portait le nom. Il faut ajouter qu'elle était enceinte alors de son quatrième enfant; mais laissons parler ici Garibaldi lui-même, en traduisant Elpis Melena.

« Tous mes avertissemens, toutes mes prières furent inutiles; en vain la suppliais-je de considérer l'état où elle se trouvait. — Tu ne veux pas m'avoir auprès de toi, disait-elle, et tu cherches des prétextes pour m'éloigner. — Elle me demandait ensuite si je doutais de son courage. N'avait-elle pas bien supporté maintes épreuves? n'aimait-elle pas cette belle vie de soldat, cette vie à cheval? Est-ce que les combats n'étaient pas pour elle un plaisir? Que lui importaient les privations et les fatigues, lorsque, associée à mes travaux, elle vivait si énergiquement de la vie du cœur?... A Saint-Marin, pendant notre mouvement de retraite, des symptômes d'une maladie mortelle se déclarèrent chez Anita; j'insistai pour qu'elle s'arrêtât dans cette ville, mais ce fut en vain. Plus s'accroissaient nos dangers, plus sa résolution était inébranlable.

« A Cesanatico, toute une nuit fut employée à préparer le départ des bateaux qui devaient nous conduire à Venise. Appuyée contre un rocher, Anita suivait des yeux notre travail avec une sympathie douloureuse. On s'embarqua; hélas! les secousses des flots aggravèrent l'état de la malade, et, pendant tout le temps qu'elle dut rester à bord, ses souffrances ne lui laissèrent pas un instant de relâche. Elle était à demi morte et incapable de se tenir debout quand je débarquai avec elle sur les bords de la Mesola. Elle espérait que le séjour à terre allait lui rendre ses forces... Hélas! la terre n'avait plus à lui donner qu'un tombeau! »

Les six années qui suivirent la mort d'Anita ne sont pas la période la moins agitée de cette vie extraordinaire. Personne encore ne l'a racontée en détail; Elpis Melena en trace seulement le programme, pour ainsi dire, d'après les conversations du général. Le premier acte de ce nouveau drame, c'est la fuite de Garibaldi, traqué par les Autrichiens dans la forêt de Ravenne. Pendant trente-cinq jours, il erra de buisson en buisson, de rocher en rocher, tandis que sa tête était mise à prix, et que les Croates, le sachant aux environs, battaient la forêt de tous côtés. Avec l'audace du partisan et la finesse du sauvage, le proscrit, admirablement secondé d'ailleurs par le dévouement des Romagnols, finit par dépister l'ennemi. Il traverse de nouveau l'Italie, on devine au milieu de quelles aven-

tures, et arrive enfin au petit port de Fullonica, où il s'embarque pour l'île d'Elbe. Là sa sûreté personnelle est menacée, et à peine arrivé, il faut qu'il reparte au plus vite sur un canot dont il manie lui-même les rames. A la hauteur de Livourne, il rencontre un navire anglais dont le capitaine le prend à son bord et le débarque à Porto-Venere. Enfin le voilà dans son pays, il va gagner bientôt sa ville natale et y trouver un refuge; non, il est arrêté à Chiavari et conduit à Gênes comme prisonnier d'état. Après l'avoir tenu enfermé quelque temps dans le palais des gouverneurs, le général La Marmora le fait conduire à bord du *Carlo-Felice*, une frégate de guerre à l'ancre dans la rade, et lui ordonne de désigner lui-même le lieu de son exil, sa présence dans le royaume étant désormais impossible. Il fallait bien se soumettre : le proscrit demande au moins la grâce d'aller voir ses enfans dans sa ville natale et de passer vingt-quatre heures avec eux. Il est conduit à Nice sur un bateau à vapeur, le *San-Giorgio*, qui le ramène un jour après dans le port de Gênes. Maintenant où ira-t-il? Dans quel pays fixera-t-il sa retraite? Il se décide pour Tunis; mais le bey de Tunis, dominé, assure-t-on, par l'influence française, ne veut pas de cet hôte compromettant : le proscrit ne peut même pas débarquer, et le capitaine du navire, en attendant des ordres, va le déposer dans l'île Maddalena.

Garibaldi vivait là depuis un mois dans la cabane d'un pêcheur nommé Pietro Susini, lorsque M. Falchi, gouverneur de l'île, écrivit au gouvernement piémontais qu'il était dangereux de laisser un tel homme aussi près de la Sardaigne. Quelques jours après, un brick de guerre, le *Colombo*, venait prendre le général et le conduisait à Gibraltar. Le gouverneur de Gibraltar lui permet de débarquer; mais à peine est-il descendu à terre, qu'il reçoit l'ordre de quitter la ville avant six jours. Il la quitte immédiatement, et s'en va seul, dans une barque, cherchant un port moins inhospitalier sur les côtes barbaresques. Il arrive à Tanger, se rend chez le consul sarde, se nomme et demande un asile. Le consul, M. Carpeneto, le reçoit avec bonheur, et pendant six mois, c'est-à-dire jusqu'au mois d'avril 1850, l'exilé piémontais reste l'hôte et le commensal du représentant de la Sardaigne.

Aux premiers jours du printemps, il va de Tanger à Liverpool, et s'embarque au mois de juin pour New-York, où il reste toute une année. Là, pour gagner sa vie, il travaille dans une fabrique de bougies que dirige son ami et compatriote M. Meucci. Le soir, fatigué d'une besogne insipide, et pour retrouver au moins dans ses souvenirs la vie d'émotions qui lui manquait, il écrivait ces *Mémoires* dont Elpis Melena vient de publier la traduction allemande.

Bientôt une société américaine lui offre le commandement d'un navire de commerce, et le voilà qui reprend la mer, heureux de pouvoir donner le change à son activité inquiète. Il fait voile vers Nicaragua, vers la Nouvelle-Grenade, vers Panama; mais une fièvre ardente, qui le met aux portes du tombeau, l'oblige à résigner sa mission. A peine guéri, il monte sur un paquebot anglais qui le conduit à Lima vers la fin de l'année 1851. Au mois de janvier 1852, il trouve une nouvelle occasion de s'embarquer : un négociant génois établi au Pérou lui confie un navire de transport sur lequel le hardi marin va d'Amérique en Australie, d'Australie à Canton, et de Canton à New-York. Au commencement de l'année 1854, de nouveaux engagemens conduisent Garibaldi en Angleterre; il séjourne quelque temps à New-Castle et à Londres, puis il regagne la Méditerranée et arrive à Gênes au mois de mai. Le gouvernement piémontais n'avait plus de raisons pour repousser l'homme en qui se personnifiaient encore tant d'espérances; il valait mieux le gagner et se servir à l'occasion de son candide héroïsme. Garibaldi reçut l'autorisation de rentrer librement dans sa patrie. Il resta toute une année à Nice, enfermé dans la retraite la plus profonde et uniquement occupé de ses enfans. Enfin, cherchant une solitude plus profonde encore, cherchant aussi l'occasion de vivre au grand air et au soleil comme dans les steppes de l'Amérique du Sud, il acheta un morceau de terre inculte dans l'île à peu près déserte de Caprera, et s'y établit l'année suivante.

C'est là que nous a conduits Elpis Melena pendant l'automne de 1857; c'est là aussi que, dans l'été de 1858, la spirituelle voyageuse a recueilli de la bouche du général une grande part de l'histoire que nous venons de résumer. Elpis Melena était décidément la confidente et l'amie du héros. Garibaldi avait formé le projet de faire un voyage en Amérique, au printemps de 1859, avec ses enfans et son ami Bixio; Elpis Melena avait demandé à se joindre à eux, et tout était réglé pour le départ. On sait quelles circonstances vinrent déranger tous ces plans. Au lieu d'aller trouver le général à Gênes ou à Marseille, elle le vit à Turin, où le roi Victor-Emmanuel l'avait fait appeler. Son visage rayonnait de joie et d'espérance; sans le feu intérieur qui l'animait, sa santé, fort ébranlée alors, n'eût sans doute pas suffi à la tâche dont il était chargé. Il souffrait horriblement d'un rhumatisme aigu. « Le jour même de son départ, dit Elpis Melena, l'ayant accompagné à la gare du chemin de fer avec la marquise Pallavicini Trivulzio et quelques autres grandes dames transportées comme nous d'enthousiasme, je fus témoin de ses souffrances. Il éprouvait une si cuisante douleur au genou gauche qu'il fut obligé de s'étendre sur une banquette de la salle d'attente. » La guerre le

débarrassa de son mal. Cette même année 1859, pendant l'automne, Garibaldi, se trouvant à Ravenne et devant y rester quelque temps, fit venir auprès de lui sa fille Teresa ainsi qu'une famille de Nice aux soins de laquelle il l'avait confiée. Invitée par le général à se joindre aux voyageurs, Elpis Melena se garda bien de manquer au rendez-vous, et le récit un peu enthousiaste de cette excursion, intitulé *la Pineta dix ans plus tard*, est une des intéressantes parties du livre :

« Dix années s'étaient écoulées depuis le jour où Garibaldi, traqué comme une bête fauve, errait aux environs de Ravenne, lorsque je me trouvai sur la route de cette ville en compagnie de M. et Mme D... (de Nice), de Menotti et de Teresa Garibaldi. On attendait *la famiglia del prode general*, et le bruit de notre arrivée prochaine semblait nous avoir précédés, car dès l'entrée du faubourg nous vîmes accourir des centaines de curieux, les uns aux portes, les autres aux fenêtres, tous espérant voir au passage la belle Teresa et le jeune Hercule, son frère. Enfin, lorsque les pauvres coursiers de notre *vetturino* eurent ranimé la dernière étincelle de leur flamme épuisée pour faire une entrée brillante sur la place du *palazzo*, lorsque la voiture à grand bruit roula sous les arceaux du noble édifice, une foule immense se pressait sur nos pas.

« Le général vint à notre rencontre sur l'escalier, et après un cordial accueil il nous conduisit dans nos chambres. Je me réjouissais de le voir si bien portant. Les traces de sa dernière et cruelle maladie avaient complétement disparu de son noble visage; la joie de ses victoires récentes, l'aurore des destinées heureuses qu'il semblait pressentir pour son cher pays, répandaient sur ses traits une lumière qui les embellissait encore, et le soldat si rudement éprouvé me semblait rajeuni de dix ans depuis le jour où, quelques mois plus tôt, je l'avais rencontré à Turin.

« Une fois débarrassés de la poussière de la route, on vint nous chercher pour le repas. Pendant que nous traversions une suite de salles richement décorées, le général nous présenta plusieurs des notables de Ravenne et son excellence le marquis Rora, que le gouvernement piémontais avait envoyé de Turin à Ravenne avec le titre d'intendant et de délégué politique. Il n'y avait pas une demi-heure que nous étions à table lorsque les vivat de la foule rassemblée sous les fenêtres éclatèrent avec plus de force que jamais : l'enthousiasme était si grand que le marquis pressait Garibaldi de paraître au balcon pour répondre à l'appel populaire. « Ces cris de joie, disait-il, sortent bien du fond des cœurs. C'est un brave peuple que ces gens des Romagnes; ils sont incapables de rien feindre, et ce qu'ils expriment, croyez-bien qu'ils le sentent. » Il fallut pourtant que le marquis revînt plus d'un fois à la charge pour vaincre la modestie du général. Enfin il parut au balcon et prononça un de ces discours mâles et concis qui vont tout droit au fond du cœur. On n'entendait pas le plus léger bruit lorsque sa voix harmonieuse et pleine retentit sur la place, et qu'il remercia le peuple de Ravenne pour tous ces témoignages de sympathie et de dévouement.

« ..... La nuit était venue; toute la place étincelait du feu des illumina-

tions; ces jeux de lumière sans cesse renouvelés, ces reflets des torches de résine sur les bannières tricolores qui se frayaient passage à travers la foule, les joyeux concerts des bandes de musiciens qui couvraient les vivat, enfin et par-dessus tout le ciel d'un bleu sombre, avec ses myriades d'étoiles dont le scintillement amical semblait consacrer l'hommage offert au héros de l'Italie, tout cela ne formait-il pas un spectacle sublime, et la pensée que ce tribut était payé à la vertu, au courage, à la magnanimité, cette pensée seule n'eût-elle pas touché le spectateur le plus indifférent?

« Ravenne, qui après avoir été la capitale de l'empire d'Occident, est devenue la résidence des rois lombards et la métropole des exarques de Constantinople, Ravenne est aujourd'hui encore riche en monumens qui illustrent son histoire. Il y a peu de villes, si l'on excepte Rome, qui se puissent enorgueillir d'églises, de palais, de musées, de mausolées, comparables aux siens. C'est dans ses murs que reposent les restes des fils de Théodose; c'est là aussi que dorment les cendres de Dante, parmi les riches tombeaux des exarques et des patriarches; mais cette vénérable cité, cette reine découronnée de l'Adriatique, n'aurait plus qu'à pleurer maintenant sa grandeur évanouie, si la nature ne lui avait fait présent d'un joyau dont la splendide beauté survivra à tous les monumens des hommes. Qui n'a entendu parler de la fameuse *Pineta* de Ravenne? C'est la plus antique, la plus belle, la plus intéressante forêt de l'Italie. Dante et Boccace l'ont chantée, et l'éloge de ses merveilles a retenti de nouveau dans les vers de Dryden et de Byron. C'est la *Pineta* de Ravenne qui fournissait du bois à la vieille Rome pour la construction de ses navires, c'est sur des mâts coupés dans la *Pineta* que flottait autrefois la bannière de la puissante Venise; eh bien! la *Pineta* peut ajouter à ses classiques annales le plus touchant drame de notre temps, car c'est ici qu'en 1849, après la prise de Rome, Giuseppe Garibaldi chercha un refuge contre les Autrichiens; c'est dans ce labyrinthe de broussailles que le héros proscrit erra, pendant des journées entières, de cabane en cabane, de buisson en buisson, et qu'il lui arriva d'être protégé seulement par l'abri de quelques broussailles contre la rage des soldats croates. Enfin, hélas! c'est ici qu'eut lieu le plus tragique événement de sa vie, la mort de son adorée Anita; mais c'est aussi dans la *Pineta* de Ravenne qu'il apprit de quels sacrifices héroïques, de quel profond dévouement sont capables les incorruptibles enfans des Romagnes.

« Une excursion dans la *Pineta* faisait partie du programme que le général avait tracé pour l'amusement de ses hôtes, et par une belle matinée, à huit heures, nous nous mîmes en route. Garibaldi, la signora D..., Teresa et moi, nous occupions la première voiture; les autres personnes de la société nous suivaient dans la seconde, et trois légers phaétons, qui devaient remplacer nos équipages aux endroits moins accessibles de la forêt, fermaient la marche. Le temps était magnifique; une fraîche brise d'automne tempérait l'ardeur du soleil; nos chevaux partirent au grand trot, et nous arrivâmes en un quart d'heure à la lisière de la forêt des pins. La forêt s'étend à trente-cinq milles au nord de Ravenne et se déploie le long de la côte de l'Adriatique sur un terrain plat et sablonneux d'un à trois milles de large. Des allées, des clairières sans nombre viennent interrompre à chaque in-

stant la monotonie que présente la demi-obscurité de ce bois gigantesque, et l'on voit s'élancer le long de ses vertes murailles des plantes et des arbrisseaux de toute espèce, avec leurs fruits mûrs ou leurs fleurs bariolées. Ici ce sont des arbustes sauvages, cerisiers, pommiers, poiriers, tout chargés de leurs fruits, là des guirlandes de vigne vierge pliant sous le poids des grappes, plus loin des baies de ronces, des roses sauvages, en un mot toute une riche végétation naturelle qui semble rendre hommage au souverain de la forêt, au pin majestueux et fier, qui s'élève royalement vers le ciel, et, déployant ses rameaux avec grâce, offre l'abri le plus sûr aux habitans ailés de cette magnifique solitude, en même temps qu'il fournit aux Italiens une abondante moisson de *pignoli*.

« Malgré les violentes émotions que devait lui causer la vue de la *Pineta*, le général était parfaitement disposé ce jour-là et d'une humeur très communicative. Il commença par nous donner quelques détails sur sa dernière expédition, qu'il appelait *una campagna magnifica*, non-seulement parce que les dangers auxquels il s'exposa, lui et les siens, étaient peu de chose, comparés aux succès de la campagne, mais surtout parce que dans tout le cours de la guerre il n'avait pas été obligé d'adresser un seul reproche, d'infliger une seule punition à ses soldats. Il donnait des louanges sans bornes aux Romagnols, et disait qu'entre toutes les villes de la Romagne Ravenne s'était toujours fait remarquer par l'absence complète de l'esprit de caste, comme par la loyauté et la concorde de ses habitans. Il nous signala plusieurs personnes qui, en 1849, à l'heure du péril, lui avaient prêté l'assistance la plus dévouée. Il s'étendit longuement et avec une complaisance visible sur le dévouement d'un certain Bonnet de Comacchio, qui l'avait sauvé, au péril de sa vie, des griffes des Autrichiens.

« Si le cœur du général était rempli de ces sentimens de reconnaissance pour les braves Romagnols, les Romagnols de leur côté n'avaient pas oublié l'homme pour lequel ils s'étaient exposés si généreusement, et l'annonce de son excursion dans la *Pineta* avait animé tout à coup d'un singulier mouvement les sentiers déserts de la forêt. A mesure que nous avancions, c'étaient à chaque instant des ovations et des hommages. Quels magnifiques types de beauté virile que ces Romagnols! La force, l'énergie, la loyauté rayonnent de tous les traits de leur visage. Quelques-uns d'entre eux, à la vue du héros, semblaient muets d'émotion. Ils lui serraient convulsivement les mains et tenaient attachés sur lui leurs grands yeux noirs, dont le langage était plus éloquent que les plus belles paroles.

« Nous avions parcouru environ treize milles quand les ombres de la forêt commencèrent tout à coup à s'éclaircir. La voiture, faisant un brusque détour, s'arrêta devant une métairie; je sus bientôt que nous nous trouvions dans la *fattoria* du marquis Guiccioli, et que la modeste chambre où nous étions rassemblés était précisément l'asile où Anita Garibaldi, victime de son amour conjugal et de son invincible héroïsme, avait rendu le dernier soupir entre les bras de son mari consterné... Je n'en finirais pas, si je voulais dire toutes les marques de joie que le métayer et sa famille prodiguèrent au héros après ces dix années de séparation, et quelles années, quelles longues années d'épreuves! Je dirai seulement que dans cette maison solitaire,

à l'extrémité de la *Pineta,* nous trouvâmes une table richement chargée de toutes les délicatesses imaginables, un véritable festin, rendu excellent surtout par la franche et joyeuse cordialité de nos hôtes. Nous étions dix-huit à table, mais de minute en minute on voyait entrer quelque brave Romagnol; chacun voulait trinquer avec le général, chacun avait à lui rappeler une aventure de 1849, un danger qu'ils avaient couru ensemble, si bien que la salle fut en peu d'instans pleine à se briser, et que le seuil était comme obstrué par une muraille de têtes. Le vestibule aussi était rempli d'une foule bruyante et enthousiaste. Auprès, au loin, on n'entendait retentir que des *vivat,* car des centaines et des milliers d'hommes étaient venus de tous côtés pour assister à la fête.

« ..... Il fallut se séparer; nous prîmes congé de nos hôtes, et remontâmes en voiture. Il y eut jusqu'à cinquante équipages qui se joignirent aux nôtres pour accompagner le général. Au bout d'un mille, nous nous arrêtâmes près d'une petite chapelle solitaire, au seuil de laquelle était un prêtre qui nous pria d'entrer. Nous le suivîmes; auprès de l'autel se dressait un cercueil recouvert de draperies noires et tout chargé de couronnes, tout embaumé de fleurs fraîchement cueillies. C'est dans ce cercueil que reposaient les cendres d'Anita Garibaldi... Nous déposâmes aussi, non sans larmes, des guirlandes de fleurs sur ce cercueil dont la vue éveillait en nous des souvenirs à la fois si glorieux et si déchirans... Il se fit un silence dont l'impression ne s'effacera jamais de ma mémoire, un silence solennel, interrompu seulement par des sanglots; puis la messe des morts fut célébrée. »

Après cette excursion dans la forêt de Ravenne, Elpis Melena dut prendre congé du général; mais elle le retrouva le mois suivant à Bologne. C'est alors qu'il lui remit un nouveau chapitre de ses mémoires, celui qui est spécialement consacré à l'histoire d'Anita, et auquel se rapporte l'attestation dont nous avons parlé en commençant : *I manoscritti da me rimessi a Elpis Melena sono scritti di mio pugno.* « Jamais, dit-elle, je ne l'avais vu animé d'inspirations plus sereines. Il passait de longues heures à me lire des vers d'Ugo Foscolo, son poète favori; il me fit transcrire une pièce de quelques strophes qu'il avait composée, il y a bien des années déjà, dans l'Amérique du Sud, et quand je le quittai pour retourner à Rome, il me promit de terminer pour moi sa biographie. »

Cette espèce d'idylle héroïque, je veux dire l'admiration d'Elpis Melena pour le général et la condescendance du général pour Elpis Melena, ne se termine pas, hélas! aussi bien qu'elle a commencé. Elpis Melena venait de retourner à Rome, car il paraît bien que c'est à Rome qu'elle habite, lorsque le général lui écrivit en toute hâte pour lui demander son manuscrit italien. Il était décidé à se retirer du service militaire, et il voulait consacrer son temps à l'achèvement de son autobiographie; bientôt du reste, ajoutait-il, Elpis

Melena recevrait en échange quelque chose de plus complet. Elpis Melena s'empresse de renvoyer le manuscrit, trop heureuse de pouvoir en espérer la suite et la fin; mais quel désappointement au bout de quelques semaines! Si le général lui avait redemandé ses notes, elle ne tarda pas à le savoir, c'était pour les livrer à un romancier français bien connu. Croyait-elle donc que le général avait fait un pacte avec elle, et que les mémoires du héros étaient devenus sa chose? Pensait-elle au moins qu'avant la publication de son livre en allemand, personne ne devait toucher à ce sujet, même dans une autre langue? Telles étaient apparemment ses prétentions, car elle qualifie avec une vivacité extrême le procédé de son célèbre ami. A l'entendre, c'est un acte déloyal (*eine Untreue*), un acte qu'elle ne veut pas juger, qu'elle ne peut pas expliquer (*welche ich weder richten noch erklæren kann*): elle le juge pourtant et l'explique avec toute l'amertume d'une colère féminine. Sans doute, — c'est elle qui parle, — on peut pardonner un excès de gloriole à un homme qui va se mettre en campagne pour affranchir la Sicile et qui s'est donné pour mission de fonder l'unité de l'Italie; mais enfin il est bien évident que Garibaldi a eu la faiblesse, le mauvais goût de préférer *les flagorneries ampoulées du plus habile des romanciers français* (*die bombastische Lobhudelei des geschicktesten französischen Romanschreibers*) à la simple et fidèle narration d'Elpis Melena. Bien que nous n'ayons pas à nous mêler de ces querelles, nous ne devons pas non plus, entre toutes les singularités de ce livre, omettre la scène étrange qui en marque brusquement la fin. La vérité nous oblige d'ajouter qu'Elpis Melena veut bien adresser au général des offres de réconciliation. « J'espère encore, dit-elle avec une certaine solennité, que Garibaldi me fournira tôt ou tard les moyens d'ajouter un troisième volume à ces *Mémoires*. »

Le vœu d'Elpis Melena ne s'est pas encore réalisé: en attendant, les détails qu'on vient de lire sont assez complets; si quelque chose peut nuire à l'intérêt de ces récits, c'est une certaine frivolité, un dilettantisme superficiel, unis aux ardeurs de l'admiration et de l'enthousiasme. Avez-vous remarqué avec quelle légèreté insouciante cette femme, si sensible pourtant à tout ce qui est généreux, se résigne sans peine à ne voir et à ne peindre qu'un seul côté des choses? C'est bien là un trait de notre temps. Un héros paraît; on le suit, on l'acclame, on l'adore, et telle est l'ivresse de cette exaltation qu'on ne s'inquiète pas des intérêts si complexes engagés dans de prodigieuses aventures. L'entreprise dont il s'agit touche aux questions les plus graves; d'immenses changemens dans l'ordre religieux et moral peuvent être amenés par ce soldat aventureux. Qu'importe? l'énergie, le dévouement, le patriotisme inébranlable de l'homme

d'action imposent silence à toutes les préoccupations de la pensée. Elpis Melena n'est pas seule à éprouver cette ivresse, et quand elle se peint elle-même sous le toit de Garibaldi, adorant Garibaldi, voyant Garibaldi partout et n'ayant des vœux que pour son triomphe, on peut dire qu'elle exprime assez fidèlement un certain état de l'Europe en face des transformations qui se préparent.

Me pardonnera-t-on de terminer par des réflexions graves l'étude d'un livre où j'ai cherché avant tout le charme des révélations familières? Si ma conclusion ne faisait que reproduire le ton dominant de ces aimables pages, il me semble que je manquerais à ma tâche. La critique ne doit pas se borner à mettre en relief les apparitions originales du temps où nous vivons; elle est tenue de juger les œuvres où ces signes se manifestent et de les compléter en les jugeant. Or, sans prétendre blâmer avec trop de rigueur l'espèce d'indifférence que révèle le dilettantisme d'Elpis Melena, il est permis de ne pas oublier ce qu'ont de délicat les questions auxquelles nous ramène nécessairement le sujet qu'elle a traité. Pour ne citer qu'une seule de ces questions, il ne faut pas oublier que les intérêts politiques se compliquent ici des intérêts religieux, et que la régénération de l'Italie suppose par exemple une régénération intérieure de l'église catholique. Or, si l'on en juge par les polémiques dont nous sommes témoins, combien peu de cœurs sont préparés à ces épreuves! combien peu d'âmes sont capables d'apprécier les avantages d'une vie plus spirituelle et d'une liberté plus virile! La foi de nos jours, même la plus vive, est pusillanime et peureuse. Fénelon en 1711, dans le plan de gouvernement qu'il traçait pour le duc de Bourgogne, affirmait des principes et exprimait des vœux qui scandaliseraient aujourd'hui une grande partie des catholiques. Ses curieuses notes sur l'église renferment tout un programme libéral. Après avoir défini la puissance temporelle et la puissance spirituelle, il soutient qu'une église simplement *permise et autorisée dans un pays* y est plus libre qu'une église d'état. Il va jusqu'à souhaiter cette situation à la France, et il en attend pour l'église maintes libertés qui lui manquent. Il comprenait bien que les avantages temporels pouvaient devenir une servitude, celui qui s'écriait dans son *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne :* « Plutôt que de subir le joug des puissances du siècle et de perdre la liberté évangélique, l'église rendrait tous les biens temporels qu'elle a reçus des princes. » C'est aussi dans le même esprit qu'il citait ces fières paroles de saint Ambroise : « Qu'on ne nous rende point odieux par la possession où nous sommes de ces terres; qu'ils les prennent, si l'empereur le veut : je ne les donne point, mais je ne les refuse pas. » Cet affranchissement qui paraissait désirable à Fénelon, cette église

sans pouvoir temporel, ou plutôt sans servitudes terrestres, n'est-ce pas ce que M. de Cavour offrait dernièrement à la cour de Rome? N'est-ce pas cette conception hardie dont notre collaborateur, M. Eugène Forcade, indiquait avec tant de vigueur les résultats grandioses? Mais, encore une fois, que de nouveauté dans une telle situation pour des esprits de race latine! Combien de consciences se troublent, s'alarment, s'imaginent que tout est perdu, lorsqu'il faut rompre sur un point avec la tradition, fût-ce une tradition tout humaine, inconnue et même contraire à l'Évangile!

Quand on songe d'un côté à tant de difficultés épineuses, à tant de douleurs respectables, à tant d'âmes qui se croiront atteintes en ce qu'elles ont de plus cher; quand on pense, d'autre part, à la cause, si sacrée aussi, d'une grande nation, à ses souffrances séculaires, à ses efforts incessans, à son espérance invincible, à son besoin de vivre qu'on ne peut lui contester, à ce but si longtemps désiré qu'elle va toucher enfin de ses mains victorieuses; quand on embrasse en un mot les aspects multiples de la question et qu'on essaie de faire justice à tous, on ne comprend pas que le dilettantisme en de telles matières, même le dilettantisme de l'enthousiasme, puisse remplacer l'exercice viril de la raison. Un esprit vraiment libéral craint de se tromper au milieu de ces complications tragiques; il admire le dévouement du soldat de l'indépendance sans refuser ses sympathies aux douleurs des âmes pieuses; il se recueille, il médite, il s'élève à l'idée de la Providence gouvernant l'histoire; il se garde bien d'ailleurs de ne penser qu'au présent, il songe à l'avenir, il songe au lendemain des catastrophes prochaines, il veut savoir si l'humanité en tirera parti pour le bien ou pour le mal. Enfin, pour rappeler l'éloquente parole de Mme de Sévigné sur la révolution d'Angleterre, il se demande avec émotion et curiosité « ce que Dieu voudra représenter après cette tragédie. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ÉCONOMIE RURALE

DE LA BELGIQUE

II.

LA CAMPINE ET LA HESBAYE.

I.

Nulle part peut-être mieux que dans les deux régions de la Belgique connues sous les noms de Campine et de Hesbaye, on ne voit la culture belge habile à varier ses procédés sous l'influence de conditions naturelles différentes, maintenant ainsi son caractère original en dépit de la tendance vers l'uniformité qui se manifeste de plus en plus dans les pratiques agricoles de l'Europe. En visitant les Flandres (1), nous avons déjà indiqué le contraste que présentent la culture des terres fortes qui bordent la Mer du Nord et celle des terres légères de l'intérieur. Aujourd'hui, en parcourant une autre partie de la Belgique, nous verrons cette opposition se reproduire sur une plus grande échelle et en traits plus prononcés. Dans les deux régions de la Campine et de la Hesbaye, la constitution physique est très différente, et les modes de culture, très différens aussi, s'expliquent surtout par la diversité des terrains où s'exerce le travail agricole. La première est une contrée sablonneuse, la seconde un pays de terres argileuses.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1860.

Au nord des plaines fertiles de la Belgique centrale s'étend une vaste lande qui, dépassant les limites mêmes du royaume, se prolonge au loin dans les Pays-Bas. Bornée à l'ouest par les eaux des embouchures multiples de l'Escaut et à l'est par la Meuse, elle comprend à peu près tout le territoire des provinces belges d'Anvers et du Limbourg. Cette région s'appelle la Campine, nom dont l'origine vient du mot *kämpen*, qui, dans toute l'antique Germanie, désignait les terres vagues et communes où l'on menait paître les troupeaux de la tribu, les *marches* inhabitées qui servaient de frontière entre des peuplades toujours en guerre quand elles n'étaient pas séparées par un désert. Ici en effet était la marche, le *border*, qui séparait la confédération des Bataves, des Frisons et des Chauques, fixés aux bords de la Sala et du lac Flevo, du groupe des Nerviens, des Éburons et des Aduatiques, — les hommes de la mer et des côtes des habitans des collines et des bois.

La Campine présente encore de nos jours l'aspect que devait offrir dans les temps reculés la plus grande partie des Flandres. C'est une bruyère à perte de vue au milieu de laquelle s'élèvent de loin en loin de rians villages entourés de champs cultivés qui fournissent aux habitans leurs moyens de subsistance, et qui forment comme autant d'oasis verdoyantes. Dans les espaces très étendus que la charrue n'a pas effleurés, on reconnaît aussitôt la stérilité de la grande plaine de l'Europe du nord, dont les extrémités occidentales pénètrent jusque dans les Flandres. On voit que les élémens de la vie organique existent à peine : aucun arbre ne croît spontanément, pas même le genévrier ou le pin, qui se contentent pourtant des terrains les plus médiocres. Les sucs nourriciers que renferme le sol semblent presque insuffisans pour le développement des plus humbles arbrisseaux : quelques ajoncs, des genêts, des myricées sont les plus grands représentans du règne végétal. Toutes les feuilles ont quelque chose de fin, de léger et de ligneux qui leur donne souvent l'apparence d'aiguilles minces et pointues. Même les graminées ne balancent pas ici comme ailleurs, au souffle de la brise, leurs tiges souples et gracieuses; celles qu'on trouve se dressent raides et dures. Les plantes les plus sobres et les plus rustiques parviennent seules à vivre dans le sable aride, et encore, pour résister à la sécheresse des étés et à la fureur des vents, se groupent-elles par familles. Les bruyères dominent et caractérisent le paysage, auquel elles prêtent tour à tour une teinte rosée quand le mois de juillet vient ouvrir leurs corolles où butine l'abeille, et une couleur sombre et noirâtre quand l'automne a séché leurs graines et roussi leurs petites feuilles persistantes. Au premier coup d'œil, on découvre que, dans le sol, la maigre silice est en excès, et qu'il y man-

que la quantité d'argile nécessaire pour communiquer à la végétation la grâce, l'ampleur et la force. Rien ne s'épanouit et ne se développe pleinement; tout est sec, petit ou malingre; c'est la nature affamée sous son vêtement d'indigence.

Le pays est tout à fait plat et s'élève à peine, dans ses parties les plus hautes, à une cinquantaine de mètres au-dessus du niveau de la mer; mais il est traversé dans toute sa longueur, depuis la Meuse jusqu'à Anvers, par une file de dunes complétement dénudées dont le sable blanc et fin se meut sous l'action du vent, au point de couvrir souvent les routes et les terres cultivées qui se trouvent dans le voisinage. Dans toutes les dépressions de terrain, les eaux de pluie, retenues par la nature imperméable du sous-sol, forment des marais qui attirent de loin le regard par la fraîche verdure de leurs plantes aquatiques; mais malheur au voyageur égaré au milieu de ces fondrières, qui en certains endroits, comme au nord de Hasselt, couvrent d'immenses étendues! Peu à peu, comblé par les détritus végétaux, le marais présente à sa surface l'aspect d'une belle prairie; le sol paraît ferme, on croit pouvoir s'y avancer sans danger : tout à coup le lacis spongieux des mousses et des racines qui forment le tapis élastique sur lequel on marche se déchire, et on disparaît dans la fange tourbeuse qu'il recouvrait. Partout à peu près où le niveau du terrain permet de dessécher ces marécages, on en extrait de la tourbe. Une société s'est même formée pour mettre à sec une grande partie de l'immense marais de Peel, qui comprend plusieurs milliers d'hectares. Comme il est situé sur un plateau relativement assez élevé, l'opération peut se faire sans trop de difficultés, et, par le canal qui sert à l'écoulement des eaux, on transporte déjà des quantités considérables de combustible.

On conçoit que les vastes bruyères coupées de dunes et de marais dont nous venons d'indiquer les principaux caractères fassent le désespoir de l'agronome qui ne songe qu'à les transformer en champs productifs; mais elles exercent un grand attrait sur les âmes poétiques, qui aiment l'aspect sauvage et primitif de cette contrée malgré sa tristesse calme et ses monotones solitudes. Elle a fourni plus d'une inspiration heureuse à la littérature nationale, et les lecteurs de la *Revue* (1) se rappelleront sans doute que c'est dans la Campine qu'un romancier flamand, M. Hendrik Conscience, a placé le théâtre de ses récits simples et touchans, où il a su rendre mieux que personne le caractère particulier de ce pays. Les peintres aussi se plaisent à reproduire sur leurs toiles ces grands horizons mélan-

(1) Voyez *le Romancier de la Flandre*, par M. Saint-René Taillandier, dans la livraison du 15 mars 1849, et deux nouvelles d'Hendrik Conscience dans les livraisons du 15 janvier et du 15 mars 1854.

coliques, surtout aux heures du soir, quand le soleil, se couchant derrière un groupe de pins, éclaire vaguement la plaine vide de ses rayons obliques qui empourprent encore les nuages, et que reflètent les eaux de quelque mare déjà ensevelie dans l'ombre.

Les documens nous manquent pour suivre les vicissitudes de l'agriculture campinoise pendant les premiers temps du moyen âge. Après avoir quitté les bords de la Sala, les Francs, comme on sait, occupèrent la Campine jusqu'à la lisière de la grande forêt charbonnière qu'ils devaient traverser pour entrer dans la Gaule, et des observateurs non prévenus ont noté chez les populations de la Campine orientale des nuances dans le caractère, dans les habitudes et dans la constitution physique qui sembleraient marquer encore la trace du passage des Saliens. Quand le christianisme eut mis fin aux luttes incessantes des tribus, la lande presque inhabitée se peupla peu à peu, et dans le XIe et le XIIe siècle de puissantes abbayes établies dans la contrée étendirent de proche en proche les défrichemens autour d'elles. Celles d'Averbode, de Postel, de Tongerloo, les prieurés de Korssendonck, de Troon et d'Achel employèrent sans relâche une partie de leurs revenus à mettre en culture des terres vagues et à planter des forêts, dont plusieurs existent encore. Les religieux faisaient préparer et labourer les terres nouvelles pendant quelques années, et quand ils les avaient portées à un degré suffisant de fertilité, ils y bâtissaient des fermes qu'ils confiaient avec le cheptel à des métayers moyennant des conditions point trop dures et assez fixes. Peu à peu on voit ces métayers devenir fermiers, puis des redevances en argent s'ajouter à celles en nature, et enfin remplacer à peu près complétement celles-ci. A en juger par les proportions des églises qui élèvent encore aujourd'hui leurs nefs gothiques au milieu de plus d'un village dont la population ne suffit plus à les remplir, il semble que la Campine ait atteint, vers la fin du moyen âge, un remarquable degré de prospérité agricole. Au XVIe siècle, pendant les longues luttes de l'émancipation des Provinces-Unies, elle fut le théâtre de combats continuels, toujours disputée et toujours ravagée, tantôt par les troupes hollandaises, tantôt par les bandes espagnoles. Dans les momens de trève et surtout après la paix conclue, la population revint, mais décimée; les habitations se relevèrent, mais moins nombreuses; les champs furent rendus à la culture, mais la bruyère avait repris et a conservé jusqu'à nos jours son empire naturel en bien des lieux jadis fertiles en moissons. Depuis une vingtaine d'années enfin, l'attention du gouvernement et des particuliers s'est fixée sur la Campine; des routes ont été ouvertes, des voies navigables complétées, étendues, d'autres créées, des eaux d'irrigation mises à la disposition des ri-

verains. Des biens communaux exposés en vente ont été acquis par des propriétaires aisés qui, ajoutant au prix d'achat un capital dix ou douze fois plus considérable, ont bâti des fermes, semé et planté des bois, fertilisé des terres. De vastes domaines parfaitement exploités se sont ainsi formés aux mains de personnes opulentes, et rien n'a été négligé pour en augmenter la valeur. Ces efforts intelligens et soutenus ont été en général couronnés de succès. Néanmoins, pour faire entrevoir les mérites de l'œuvre accomplie, il faut signaler les obstacles qu'on a dû vaincre et les échecs mêmes qui ont précédé des tentatives plus heureuses. La fertilisation des landes de la Campine présente des difficultés dont l'agronome seul peut bien se rendre compte, qu'il importe de faire ressortir, afin qu'on puisse mieux apprécier le mode de culture adopté par les habitans de cette contrée ingrate et les procédés qu'ils ont mis en œuvre pour lui arracher leurs moyens de subsistance.

Quand l'homme se trouve en présence d'une terre qui spontanément se couvre de grandes herbes ou d'arbres vigoureux, comme par exemple, en Amérique, le bassin du Mississipi, il n'a nulle peine à lui faire produire ce que réclament ses besoins. Le sol renferme tous les élémens de la végétation : le cultivateur n'a donc qu'à lui confier les semences des plantes nécessaires à son alimentation ou à celle de ses animaux domestiques, puis à entretenir la fertilité naturelle, et il récoltera indéfiniment d'abondantes moissons. La force existe dans le sein de la terre, il suffit de la diriger. Mais si l'homme se transporte au milieu de landes stériles, les conditions sont bien différentes. Les plantes que le sol produit naturellement sont trop sèches, trop peu succulentes pour la nourriture du gros bétail; on aura beau labourer le sable et lui confier la semence des grains dont on doit vivre, c'est à peine si l'on récoltera celle qu'on a jetée dans le sillon, quand par bonheur elle n'aura pas été noyée par les eaux ou brûlée par les feux du soleil. La force indispensable pour que la terre donne naissance à une ample production végétale lui manque : il faut donc la lui communiquer. Suffira-t-il de la retourner sans cesse, de l'imprégner, pour ainsi dire, de ses sueurs, pour lui donner les qualités qu'elle n'a pas? Quel sera le point de départ de la rotation successive des récoltes et des fumures, le premier acte de cet enchaînement de productions et de restitutions que présente toute culture bien conduite? Sous un climat plus propice, dans un terrain meilleur, un repos d'une ou de plusieurs années suffit pour rendre au sol la propriété de produire une récolte nouvelle; mais ici ce qui fait défaut, ce qu'il faut créer tout d'abord, ce sont les élémens mêmes de la fécondité. On sait déjà comment le problème a été résolu en Flandre, grâce à l'association de l'industrie et de l'a-

griculture, grâce aussi aux capitaux de villes considérables répandues sur tout le territoire et aux voies de communication de bonne heure ouvertes par le commerce; mais la Campine n'a eu aucun de ces avantages. Le commerce avec les pays voisins était impossible, on n'avait rien à leur envoyer. Le travail de fabrication se réduisait à quelques industries locales qui répondaient aux besoins très simples des habitans. De gros villages et quelques bourgs constituaient les centres de consommation les plus notables. Il régnait une sorte d'aisance rustique, mais les capitaux disponibles étaient extrêmement rares. La difficulté des relations avec le reste du pays était si grande que les denrées agricoles restaient à peu près au même prix qu'au moyen âge, et que jusque vers 1830 le seigle se vendait à 5 et 6 francs l'hectolitre dans des localités relativement importantes. Le problème de la mise en culture des landes a donc été résolu ici dans des conditions tout autres qu'en Flandre : c'est l'agriculture abandonnée à elle-même qui a tout fait.

Une preuve sans réplique de la difficulté d'une semblable conquête, ce sont les échecs répétés qu'ont essuyés tous ceux qui ont voulu la brusquer, et qui, se confiant dans la puissance du capital, ont prétendu mettre en rapport en peu de temps une grande étendue de bruyères. Au nord d'Anvers, entre les villages de Braschaet et de Wustwesel, les paysans vous montreront une terre en friche dont le nom de mauvais augure, *Mishagen*, rappelle l'insuccès éclatant d'un grand seigneur du siècle passé, le baron de Proli, commandant de l'Escaut au service de l'Autriche. Près de Kalmpthoudt, on vous parlera de la compagnie Follet, qui, après des dépenses considérables, fut obligée de revendre ses propriétés à un prix cinquante fois inférieur aux sommes avancées. On vous citera un exemple plus mémorable encore, celui de la société de bienfaisance fondée en 1818 avec le concours du gouvernement hollandais. Elle acheta 1,000 hectares dans les communes de Wortel, Merxplas et Ryckevorsel, et après avoir dépensé en quatorze ans plus de 5 millions de francs, elle ne parvint à conquérir à la culture, d'une manière définitive, que 125 hectares. Cette société avait voulu créer de grandes fermes peuplées avec le personnel des dépôts de mendicité. En 1847, sous les auspices du gouvernement belge, une nouvelle tentative de colonisation fut faite, cette fois au moyen de petites fermes de 5 hectares, dont 1 hectare déjà fumé et emblavé, 1 hectare de prairie irriguée, et 3 hectares de bruyères. Ces petites fermes, situées dans la commune de Lommel, étaient louées à des familles de cultivateurs pour un terme de trente ans, avec des conditions si favorables, qu'en payant un léger amortissement, les fermiers demeuraient propriétaires à l'expiration du bail. Ces combinaisons semblaient par-

faites, et pourtant jusqu'à présent le succès n'a point tout à fait répondu aux espérances qu'on avait conçues. D'autres sociétés qui avaient en vue non une œuvre de bienfaisance à accomplir, mais une spéculation à faire, n'ont pas été plus heureuses, à en juger du moins par les résultats acquis.

Ces tentatives répétées et les échecs auxquels elles ont abouti ne surprendront pas celui qui a visité la Campine avec quelque attention. Après avoir marché longtemps dans une lande nue et désolée, on rencontre tout à coup, à l'approche des villages, des champs couverts de moissons magnifiques. A côté du sable aride que cache à peine la bruyère, on voit des seigles pliant sous le poids de l'épi dont le grain gonflé déborde, des pommes de terre à la fane luxuriante et d'un vert tout noir de vigueur, des trèfles aux tiges drues et aux larges feuilles qui couvrent le sol d'un épais manteau de verdure. D'une stérilité à peu près absolue, on passe presque sans transition à une fécondité qui étonne. Le contraste est si frappant que l'on se demande tout d'abord par quel miracle s'est accomplie la transformation; puis, quand on s'est convaincu que le sol de la lande et celui des champs cultivés sont exactement de même qualité, pour peu qu'on ait le goût des conquêtes agronomiques, on sera tenté d'essayer à son tour d'accomplir ce miracle et de fertiliser la bruyère; mais qu'il y prenne garde, celui qui n'a pas les connaissances, les ressources et surtout la persistance nécessaires pour dompter la nature rebelle! La lande engloutira son avoir aussi sûrement que les tourbières engloutissent le voyageur imprudent qui s'y est engagé sans les connaître. Pline dit à ce sujet un mot plein de cette sagesse pratique familière aux Romains : *res agrestis insidiosissima cunctanti*; rien de plus perfide que l'agriculture pour celui qui s'y livre sans l'énergie qu'elle exige. Quand on récapitule ces insuccès si fréquens et les difficultés que présentent les défrichemens, on voudrait connaître quels sont les procédés qu'emploient les cultivateurs du pays pour réussir là où souvent d'autres échouent. Qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails à cet égard.

Parmi les causes spéciales qui expliquent la prospérité et les progrès de l'économie rurale de la Campine, il faut en citer deux qui la distinguent de celle des provinces flamandes : en premier lieu, la combinaison de la culture *extensive* et de la culture *intensive*, en second lieu les dispositions particulières de l'étable.

D'après la définition que propose un économiste allemand distingué, M. Roscher, dans un ouvrage publié récemment (1), il faut entendre par culture *extensive* celle qui relativement applique un petit

(1) *Nationalökonomik des Ackerbaues*, von Wilhelm Roscher. Stuttgart, 1860.

capital à l'exploitation d'une vaste étendue de terre, par culture *intensive* au contraire celle qui applique un grand capital à l'exploitation d'une petite étendue. La première est le procédé des populations disséminées et de l'art agricole dans l'enfance; la seconde est celui des populations denses et d'un art déjà perfectionné. L'une domine en Russie, en Hongrie, dans la campagne romaine, l'autre en Angleterre, en Belgique, en Lombardie, mais on les trouve rarement associées d'une manière aussi intime et aussi heureuse que dans la Campine. Voici en quelques mots la base du système : quand une terre est stérile et maigre, la végétation spontanée qu'elle produit ne suffit pas, ainsi que nous l'avons fait remarquer, à nourrir le bétail dont l'engrais serait indispensable pour communiquer au sol et y entretenir la puissance de donner des récoltes successives; mais si on rassemble d'une manière ou d'autre les élémens organiques qui croissent sur plusieurs hectares de terrain vague, et si, après les avoir convertis en matières fertilisantes, on les applique sur un seul hectare maintenu en culture permanente, la force initiale est trouvée, la difficulté est vaincue. Or telle est précisément la pratique généralement suivie par les paysans campinois. A chaque exploitation sont attachés soit un certain nombre d'arpens en friche appartenant au propriétaire de la ferme, soit l'usage d'une partie indivise des landes communales. A défaut d'engrais étrangers, dont jusqu'en ces dernières années la difficulté des transports lui interdisait l'emploi, c'est à la vaste étendue des bruyères que le cultivateur emprunte le moyen de donner à ses champs labourés une fumure aussi abondante et d'y récolter des moissons non moins belles qu'en Flandre. C'est dans la bruyère qu'il envoie paître le jeune bétail et les moutons, qui, rentrant la nuit, transforment leur litière en fumier sans demander toute leur nourriture aux terres en culture. C'est dans la bruyère qu'il va chercher son combustible ou qu'il recueille les végétaux qui, décomposés, viennent augmenter la masse d'engrais dont il dispose. Ainsi donc, soit par la consommation des troupeaux, soit par l'incinération, soit par la fermentation, toute la végétation de la lande vient se concentrer sur l'étendue de la terre cultivée, qui est portée de cette façon à un haut degré de fécondité malgré sa stérilité naturelle. On obtient donc ainsi, par suite d'une telle méthode, une culture vraiment *intensive*, grâce au véritable capital agricole, l'engrais, qu'on peut largement appliquer à l'exploitation.

Après avoir vu comment les procédés des cultures primitives s'associent dans la Campine à ceux d'un art agricole très perfectionné, examinons les dispositions particulières que présente la ferme, et surtout ne dédaignons pas de visiter l'étable. En effet, si l'on peut comparer une exploitation rurale à une sorte de manufacture qui

produit les denrées qui font vivre la société entière, il faut reconnaître que l'étable est le foyer où se développe la force qui communique à tout le mouvement et la vie. C'est là que s'opèrent les mystérieuses décompositions de la chimie organique, c'est là que s'élaborent les principes de chaleur qui vont donner le branle à la rotation successive des récoltes. De même que dans une fabrique la production dépend de la puissance de la machine à vapeur, ainsi dans une ferme les forces productives sont généralement en rapport avec l'importance de l'étable. L'étable campinoise ressemble à ces écuries des maîtres hollandais, aux grosses charpentes brunies, tout encombrées de fourrages, aux profondeurs chaudes et lumineuses, où l'on entrevoit une vache paisible qui rumine, des poules qui se secouent et s'étirent sous un rayon de soleil, à côté d'un vieux cheval blanc à moitié endormi devant sa mangeoire. Les dimensions de l'étable sont relativement très vastes, parce qu'elle contient à la fois tout le gros bétail et le fumier qu'il produit pendant plusieurs mois. Le long du mur mitoyen de l'habitation et de l'une des parois latérales est établie une espèce de plate-forme élevée au-dessus du sol de deux ou trois pieds; c'est sur ce trottoir, toujours tenu très propre, que circule la fermière pour donner leur nourriture et leur boisson aux vaches placées en contre-bas, la tête attachée entre deux montans de bois. De l'autre côté sont les chevaux et les jeunes bêtes. Le fond de l'étable est creusé au-dessous du niveau du sol, et dans cette excavation s'accumule le fumier en couches successives. On y place d'abord de la terre, des genêts, des gazons, des aiguilles de sapins et des mottes de bruyères destinés à s'imbiber de l'engrais liquide, qui n'est pas recueilli ici dans des fosses à purin. Au-dessus de ce premier dépôt se superpose la litière des animaux, qui peu à peu exhausse la masse sur laquelle ils séjournent. De temps à autre, pour arrêter l'émanation des gaz ammoniacaux, on ajoute une nouvelle couche de végétaux et de gazons que le cultivateur recueille avec le plus grand soin partout où il en peut trouver : à cet effet, il pèle la lande, il approfondit les fossés, il coupe les mottes d'herbe qui croissent le long des chemins et entre les arbres; de tous côtés il fait ramasser les feuilles mortes, souvent même il enlève des tranches de terre dans ses prairies et jusque dans ses champs cultivés. A vrai dire, c'est la superficie du sol qu'il transporte dans l'étable pour la mêler aux pailles décomposées, pour l'imbiber de sucs fertilisans, pour la pénétrer de vie et de chaleur animales, et qu'il reporte ensuite en plein air, préparée ainsi à se couvrir de riches moissons. Le fumier fabriqué à couvert par cette méthode, et contenant à la fois la litière des chevaux et celle des vaches, est bien supérieur, on le comprend, à celui qu'on accumule dans les cours ouvertes des

fermes ordinaires, où il est lavé par les pluies et détrempé par les eaux de la mare. Le système est excellent; il permet de compter sur cinquante ou soixante voitures de fumier, soit de 35 à 40,000 kilos d'engrais dans l'année par bête à corne nourrie à l'étable, et il a reçu les éloges motivés d'autorités agronomiques telles que Schwerz et Mathieu de Dombasle. Ce dernier fit même imiter les dispositions des fermes campinoises dans l'établissement de Roville, et il en constate avec détail les résultats avantageux dans ses *Annales*.

Trois grandes portes s'ouvrent dans l'étable que nous venons de décrire. Les deux premières servent d'issue aux voitures qui emportent le fumier; la troisième fait communiquer la plate-forme avec la pièce principale de la maison du fermier. Là, dans une cheminée énorme, dont l'âtre mesure au moins douze ou quinze pieds, est suspendue une gigantesque chaudière où cuit le mélange de navets, de pommes de terre et de tourteaux destiné aux vaches. Comme il serait impossible de transporter à bras d'homme cette marmite cyclopéenne, elle est soutenue par une sorte de grue faite grossièrement en madriers de chêne fixés dans le foyer et tout couverts d'une couche épaisse de suie et de fumée. A l'heure des repas, cette machine informe, mais ingénieuse, tourne sur ses tourillons, la porte de l'étable s'ouvre, la poutre horizontale y pénètre, et, semblable au bras de fer d'un géant, transporte la pâture jusqu'auprès des auges des animaux, qui mugissent de satisfaction quand ils entendent les grincemens accoutumés de la manœuvre quotidienne. La grande pièce dont l'immense cheminée occupe toute une paroi sert à la fois de salle de réunion, de réfectoire pour les ouvriers et d'atelier pour toutes les préparations de l'exploitation. C'est même là qu'on bat le beurre, et dans un coin on remarque la baratte, mise en mouvement d'ordinaire par une énorme roue placée hors de la maison, et que fait tourner le chien de garde.

Les fermes de la Campine n'ont point l'aspect coquet et soigné que présentent souvent celles des Flandres. Les vergers sont plus rares, les pelouses et les clôtures moins bien entretenues; les fleurs exotiques ne résistent guère aux rudes coups des rafales d'hiver, et les vives peintures des portes et des volets n'attirent point ici l'œil du passant. C'est que le passant est rare, et qu'avant de songer à le charmer il faut penser avant tout à soutenir une lutte incessante contre une nature hostile. De grands toits de chaume, qui descendent presque jusqu'à terre, semblent envelopper toute la demeure d'un manteau épais et sombre. Souvent même les murs des étables et le côté de la maison qui est exposé aux vents les plus violens sont garnis extérieurement d'une sorte de rempart en gazon de bruyère qui repousse le froid et l'humidité. L'ensemble a quelque chose de

triste et de sévère qui indique un état de guerre permanent contre l'aridité du sol et contre l'âpreté des élémens. Les villages cependant n'ont rien de l'aspect un peu sombre des fermes. Avec leurs maisons bien entretenues, leur vaste place ombragée de noyers ou de tilleuls, leur haute église, et d'ordinaire avec quelques jardins qui embellissent leurs approches, ils ne sont inférieurs sous aucun rapport à ceux des Flandres. Comme la population est moins dense, il y a moins de pauvres, et, quoique la richesse soit moindre, il règne ici autant d'aisance, parce que les denrées sont à bas prix. Les salaires sont peu élevés, 95 centimes ou 1 franc par jour, et néanmoins l'ouvrier a moins de privations à subir, parce que la lande communale lui permet d'entretenir des chèvres ou même une vache. Les produits agricoles sont d'excellente qualité, la vie matérielle ne laisse rien à désirer, et le voyageur trouve partout, jusque dans le plus petit village, bon accueil et relativement bon gîte, bonne chère et lit propre. L'auteur d'une récente étude agronomique sur la Campine (1) compare avec raison cette contrée à ces pauvres souvent cités, qui, vieux et décharnés, inspirent la pitié, quoiqu'à leur mort on trouve leur lit garni de sacs d'écus. La lande porte la livrée de la misère et du dénûment; mais les champs cultivés sont riches, et le bien-être est réel : « triste enseigne, mais en fin de compte meilleur logis qu'on ne le prévoit. » Les populations de la Campine sont simples, laborieuses, et, comme toutes celles qui vivent isolées, extrêmement attachées à leurs anciens usages et à leurs vieilles traditions. Adonnées avec passion à tous les travaux de la campagne, elles se plaisent dans leur lutte avec la nature qui les entoure et dans leurs conquêtes sur la bruyère. Sous un extérieur patient et doux, elles cachent un cœur fier et indépendant, et plus d'une fois, jusqu'en des temps assez rapprochés de nous, elles ont donné des preuves de leur résolution et de leur valeur. C'est ainsi que pendant la révolution brabançonne les habitans de Turnhout et des environs défirent une division autrichienne qui venait soumettre le pays, et que lors de l'invasion des armées françaises, ces Vendéens de la Belgique, soulevés à la voix de leurs prêtres, organisèrent la guerre des paysans, et se battirent en désespérés contre les bataillons républicains.

Mais pour bien connaître le paysan campinois, pour se renfermer aussi dans le sujet de ces études, c'est la lutte de l'homme contre la nature qu'il faut observer. Comme le cultivateur ici n'a pas à

(1) M. P. Joigneaux, ancien membre des assemblées de France, qui par ses écrits et ses exemples a rendu à la province du Luxembourg, où il s'est fixé, des services sérieux, que les agriculteurs de ce pays viennent de reconnaître par un témoignage public de leur gratitude.

sa disposition les engrais liquides pour stimuler les récoltes au printemps ou pendant les chaleurs de l'été, il faut qu'il prépare des mélanges de diverses matières et qu'il fasse ainsi des *composts* dont les propriétés sont variées avec art selon les produits auxquels on les destine, les uns actifs et frais pour les pommes de terre, les autres d'une action lente et durable pour le regain des prairies, d'autres encore bien décomposés, chauds et énergiques, pour les seigles. La fabrication des engrais, conduite avec une science toute pratique, mais qu'un chimiste ne désavouerait pas, est l'occupation journalière du paysan campinois, qui sous ce rapport l'emporte même sur celui des Flandres, car il connaît mieux par expérience les phénomènes de ce laboratoire mystérieux où fermente la vie végétale et où s'organisent les élémens des moissons. Ici également on demande au même champ deux récoltes dans la même année, et le tiers à peu près de la superficie emblavée donne ainsi des plantes fourragères après les céréales. Les plantes fourragères sont comme en Flandre des carottes semées dans le seigle, des choux, des blés coupés en vert, des navets, mais surtout de la spergule (1). Depuis quelques années, on sème aussi avec avantage une légumineuse d'une espèce particulière, la séradelle, l'*ornithopus perpusillus* des botanistes, qui, moins épuisante que le trèfle ordinaire, peut alterner avec celui-ci. Parmi les céréales domine le seigle, dont on fait le pain noir que consomment uniquement les populations rurales; mais c'est à peine s'il faut citer le froment, qu'on ne récolte que comme une denrée de luxe : l'avoine et le sarrasin occupent au contraire une place importante. En fait de plantes industrielles, le colza seul est généralement cultivé. Le lin est de médiocre qualité. Malgré quelques essais qui ont attiré l'attention, il semble constaté que le houblon ne peut donner dans un sol aussi stérile de résultats rémunérateurs, et l'on ne voit guère le tabac que dans les petits jardins où l'ouvrier obtient à force de soins quelques légumes pour sa consommation personnelle.

Parmi les produits spéciaux de la Campine, on compte les asperges, le miel, le beurre, la volaille, et même, le croirait-on? le vin. L'asperge trouve ici tout ce qui lui convient, le sable qui la rend blanche et l'engrais qui la rend juteuse et grosse. Aussi ce lé-

(1) La spergule livre peu de poids, de 6 à 8,000 kilos par hectare; mais c'est le fourrage de prédilection de la fermière, parce qu'il donne aux vaches un lait crémeux et abondant, facile à convertir en beurre délicieux. En outre elle acquiert son entier développement en deux mois, ce qui permet au cultivateur prévoyant d'en semer successivement, de manière à toujours avoir une coupe fraîche pour son étable. Elle vient plus facilement dans les sables que le navet, qui a besoin pour grossir d'être stimulé par le fumier ou par l'engrais liquide; aussi met-on de préférence la spergule après les grains d'hiver.

gume pourrait-il donner lieu à une exportation sérieuse vers les grandes villes du pays et de l'étranger. Le miel est excellent et l'éducation des abeilles très bien entendue. Ces insectes trouvent à butiner dans les fleurs du sarrasin et de la bruyère, et vers la fin de l'été des colonies entières de ruches passent successivement d'une lande dans une autre. Les volailles de la Campine sont recherchées sur les marchés de Bruxelles et d'Anvers. C'est là qu'on élève ces poulets du printemps, primeurs de la basse-cour, qu'on appelle *poulets de grains*, parce que, forcés pour ainsi dire en serre-chaude, ils sont nourris uniquement de céréales. Le beurre est le principal objet d'exportation de la Campine. Il est renommé depuis des siècles. « Puisses-tu, s'écriait un ancien poète flamand, conserver toujours ta prospérité, ô terre bénie de la Campine, toi dont le maigre sable nous donne en abondance et du lait gras et du beurre savoureux! » Loué ainsi par la poésie nationale, et, ce qui vaut peut-être mieux encore, recherché sur le marché de Londres, ce produit permet au cultivateur de réaliser des écus sonnans et de payer son bail. Dans beaucoup de localités, le beurre est vendu publiquement à la criée, fréquemment sous l'abri d'un tilleul séculaire et au milieu du concours des paysans des environs, réunis pour le jour du marché hebdomadaire. Comme le remarque avec raison M. Joigneaux, ce mode de vente est un encouragement naturel et très efficace pour la bonne fabrication, car les fermières dont le beurre atteint le plus haut prix tirent vanité de cette distinction accordée par les suffrages intéressés des acheteurs, tandis que celles dont les produits sont délaissés, punies en même temps dans leur bourse et dans leur amour-propre, s'efforcent de réparer leur échec en redoublant de soins pour nourrir le bétail et pour entretenir la propreté de la baratte.

Si nous avons cité le vin parmi les productions de la Campine, c'est surtout parce que l'on ne s'attend guère à trouver ce fruit du midi à une latitude aussi élevée et sous un climat aussi rude. Au moyen âge, la vigne était cultivée dans la Belgique entière, et dans beaucoup de villages les anciens documens font mention de vignobles. Aujourd'hui on n'en rencontre plus que sur les coteaux des bords de la Meuse et dans les sables de la Campine. Ce sont surtout les abbayes de Westmalle, Averbode, Tongerloo, qui ont conservé ou repris cette culture, parce qu'elles trouvent un débouché spécial dans le clergé, qui achète de préférence pour le service des autels un vin dont la pureté lui est garantie. Dans ces derniers temps, quelques propriétaires ont aussi planté des vignes; mais il est encore douteux que la valeur de la récolte puisse en couvrir les frais.

Les fermes sont bien garnies de bétail, car on trouve plus d'une tête de bête à cornes par hectare. Les vaches originaires du pays

sont petites et légères, elles se ressentent de la maigre chère qu'elles font, lorsqu'étant jeunes elles doivent chercher leur pâture dans la bruyère; mais la plupart des fermiers remontent en partie leurs étables en achetant des génisses hollandaises. Les chevaux sont de qualité médiocre, mal faits et peu vigoureux. Le nombre en est relativement moins élevé que dans toutes les autres parties de la Belgique, parce qu'on emploie souvent comme bêtes de trait les jeunes bœufs, dont le pied fourchu et les lentes allures conviennent aux labours et aux charrois à exécuter dans le sable. C'est dans les contrées à moitié cultivées que d'ordinaire, on le sait, les moutons sont relativement le plus nombreux. On a donc lieu de s'étonner que dans la Campine le chiffre des bêtes à laine n'atteigne que la moitié de celui qui représente la race bovine, et encore ce chiffre va-t-il en décroissant à mesure que les défrichemens s'étendent. Vers 1830, on comptait encore 1 mouton par 6 hectares de superficie; aujourd'hui on n'en trouve plus que 1 par 8 hectares. La rareté relative des bêtes à laine tient à ce que la lande, qui leur donne bien l'été un médiocre pâturage, ne peut leur fournir de fourrage pour l'hiver; on les remplace d'ailleurs par des vaches aussitôt que le progrès de la culture le permet.

Si les cultivateurs campinois l'emportent sur les flamands pour la préparation des engrais, ils leur sont inférieurs pour les assolemens. En effet, tandis que ces derniers ont soin d'intercaler presque toujours entre deux récoltes de céréales une récolte de plantes sarclées, les premiers n'observent pas cette règle essentielle et font souvent porter à leur terre plusieurs produits épuisans sans interruption (1). Cette faute agronomique est d'autant plus fâcheuse, que le sol, étant peu fertile, a besoin d'être plus ménagé. Les labours et les façons donnés à la terre, les travaux des semailles et de la moisson, les instrumens aratoires sont d'ailleurs semblables à ceux qu'on observe dans les Flandres. On remarque surtout un procédé particulier qui frappe bien vite l'observateur étranger et qui paraît propre aux populations de langue flamande, car aussitôt qu'on franchit la frontière qui sépare les deux races et qu'on pénètre dans le pays wallon, soit aux environs de Tirlemont, soit au sud de Bruxelles, on cesse de le rencontrer. Voici en quoi ce procédé consiste : les champs emblavés, au lieu de présenter une surface unie comme à peu près partout ailleurs, sont divisés en lits ou billons, comme dans un jardin potager. Après qu'on a jeté la semence sur la terre fraîchement

(1) C'est ainsi qu'on rencontre assez fréquemment des rotations qui reviennent à peu près au type suivant : première année, pommes de terre; deuxième, seigle, puis spergule; troisième, seigle; quatrième, avoine avec trèfle; cinquième, trèfle; sixième, seigle et spergule ou sarrasin.

labourée et hersée, un ouvrier creuse à la bêche de petites rigoles tirées au cordeau à une distance de deux ou trois mètres, et il éparpille avec soin, en l'émiettant sur les semailles, la terre qui en provient. Ces petits canaux d'écoulement débarrassent rapidement le sol des eaux surabondantes, et les planches qu'ils laissent entre eux, semblables à celles qu'exigent certains légumes, ont l'avantage de permettre à l'air et à la chaleur de pénétrer jusqu'aux racines des blés et d'en favoriser ainsi le développement. Chaque année, les rigoles de l'année précédente sont comblées, et de nouvelles ouvertes à côté, de telle façon qu'au bout d'une certaine période le champ entier a reçu peu à peu un labour profond d'un pied au moins; le sous-sol a été fertilisé par l'action de l'atmosphère et de la gelée, sans réclamer une grande augmentation de fumier. Certes cette méthode nécessite un surcroît de travail, mais on reconnaît généralement que l'augmentation des frais est couverte par celle du produit.

Nous venons d'indiquer les particularités qui caractérisent l'agriculture de la Campine, restée fidèle jusqu'à ce jour aux traditions anciennes. Les seuls progrès qu'on puisse signaler sont des conquêtes nouvelles faites sur la lande grâce au prix élevé des produits agricoles, du beurre surtout, grâce aussi à l'emploi du guano, l'unique engrais à peu près dont le poids n'empêche pas le transport à de grandes distances. Toutefois, à côté des exploitations dirigées par les habitans de la contrée, le capital du reste du pays, attiré par la vente des biens communaux, est venu, depuis une quinzaine d'années, en établir de nouvelles, où sont appliqués tous les perfectionnemens les plus récens de l'art agricole. C'est ainsi qu'on rencontre aux environs d'Achel de grandes métairies semblables à celles de la Hollande, dans chacune desquelles on nourrit un troupeau de quarante vaches à lait en vue de la fabrication en grand du fromage; non loin de Postel, une ferme où l'on a introduit tous les procédés du *high-farming* à l'anglaise, entre autres la machine à vapeur qui fait mouvoir la batteuse, le tarare, le coupe-racines, le hache-paille, le moulin, et qui sert en même temps à cuire la nourriture du bétail et à distribuer l'eau; à la Schoorsche-Heide, une exploitation où les engrais liquides sont distribués sur les terres d'après le système Kennedy, c'est-à-dire au moyen d'une pompe foulante, qui, envoyant au loin le purin dans des tuyaux souterrains, arrose à volonté les récoltes d'une pluie fertilisante; au Zwart-Goor, un magnifique établissement agricole qui s'élève à l'endroit même où croupissaient, il y a quelques années à peine, les eaux stagnantes d'un marais; à Neer-Pelt et à Over-Pelt, des prairies qui offrent les combinaisons les plus variées et les plus scientifiques de l'irrigation; dans maintes localités enfin, des fermes dirigées d'après la méthode flamande

combinée avec l'emploi des machines nouvelles. La Campine est devenue ainsi une sorte d'arène agronomique où luttent les champions des différens systèmes de culture, un vaste champ d'expériences où toutes les inventions nouvelles sont appliquées en même temps et soumises, comme en un concours, à l'épreuve de la pratique.

Cette activité est d'un heureux augure pour l'avenir. Avec le temps, il est à croire que toutes les terres vagues seront mises en rapport, mais à une condition : c'est qu'on se garde des espérances trop flatteuses et qu'on s'arme contre de trop probables déceptions. L'irrigation même, dont les résultats semblaient infaillibles, n'a pas répondu entièrement aux brillantes promesses qu'on avait faites à ce sujet. On avait remarqué que presque tous les villages étaient situés près des ruisseaux et des lieux humides, parce que les prairies naturelles des bas-fonds, nourrissant le bétail de leur végétation spontanée, servaient ainsi de base pour la conquête de la lande. On se proposa donc de suivre la marche indiquée par la nature. Une partie des eaux de la Meuse fut détournée et jetée dans l'Escaut après avoir traversé toute la Campine de l'est à l'ouest. Avec les irrigations ainsi obtenues, on estimait que 25,000 hectares de bruyères pourraient être convertis en prairies fertiles. Le projet était excellent : seulement quelques esprits enthousiastes en exagérèrent la portée. Une formule précise résuma leur système. Avec de l'eau, disaient-ils, on a de l'herbe, avec de l'herbe du bétail, avec du bétail de l'engrais, et avec de l'engrais tout ce que l'on désire. La déduction semblait très juste, et pourtant la nature ne s'empressa point de la réaliser. Au lieu de graminées succulentes, l'eau ne développa presque toujours que les plantes âcres et malsaines qui composent la flore des sables humides. Une végétation verdoyante succédait bien à la bruyère, mais la qualité n'était guère meilleure. Il fallut en revenir à l'ancienne méthode et communiquer au sol la force qui lui manque, c'est-à-dire amender et fumer largement, puis irriguer après. Même sous l'influence du soleil du midi, et sur les bonnes terres de l'Aragon et de la Lombardie, on engraisse les prés irrigués : combien cela n'était-il pas plus nécessaire pour une terre sablonneuse située sous un climat humide et froid? Aussi ceux qui ont voulu avoir de bonnes prairies ont-ils commencé par appliquer à chaque hectare pour 3 ou 500 francs de boues de rue ou de limon de la Meuse amenés par bateaux; puis ils ont continué à fumer leurs herbages, surtout pendant les premières années. En définitive, le creusement du canal de la Campine et la distribution de ses eaux ont eu des résultats très favorables, mais qui n'ont été atteints qu'au prix d'efforts soutenus et de grandes avances. On peut dire qu'en général les prai-

ries irriguées, malgré le prix d'achat peu élevé du sol, n'ont pas été obtenues à moins de 1,800 ou 2,000 francs par hectare, et quant aux terres soumises à la charrue, si l'on compte le coût des bâtimens et des amendemens de toute espèce, on arrivera à une somme peu inférieure à celle qui vient d'être indiquée. Le seul moyen économique de mettre ici la terre en rapport, c'est d'y semer ou d'y planter des arbres résineux d'après la méthode que nous avons observée dans les Flandres. Des plantations de ce genre ont été faites dans différentes parties de la Campine (1), et souvent sur une très grande échelle. Le bois d'élagage est vendu soit dans le pays même pour chauffer les fours fermés où l'on cuit les briques, soit pour la consommation des boulangeries dans les villes. Depuis l'amélioration des voies de communication, les sapinières, quand le sol a été convenablement préparé, donnent un revenu considérable.

On voit que, malgré les grands travaux exécutés par l'état et par l'initiative intelligente et persévérante des particuliers, le défrichement de la Campine n'a pu avancer que très lentement. En 1849, on y comptait encore 140,000 hectares de terres vagues, dont 80,000 hectares de bruyères communales. Depuis lors, une loi nouvelle est venue permettre au gouvernement d'obliger les communes soit à tirer parti de leurs biens, soit à les vendre. On estime que sous l'empire de cette loi 8,000 hectares de terres vagues appartenant aux communes et soumises à un nouveau mode de jouissance ont été définitivement mis en rapport de 1850 à 1859. Si l'on admet le même chiffre pour les propriétés privées, on arrive à constater qu'on a rendu productifs à peu près 1,600 hectares par an. Ce résultat paraîtra peut-être minime quand on songe aux vastes espaces qui restent à conquérir, mais on ne songera pas à le dédaigner si l'on se rappelle tous les obstacles qu'il faut surmonter à force de sacrifices, d'énergie et de constance.

Quoique la Campine s'étende sur la plus grande partie des deux provinces d'Anvers et du Limbourg, elle n'en occupe point tout le territoire : les cantons méridionaux de ces provinces appartiennent à une zone plus fertile, et pour la culture ils se rapprochent de ceux du centre de la Belgique. Aux environs d'Anvers, la terre est très maigre; mais le voisinage de cette grande cité commerciale a per-

(1) Le pin a été à peu près partout en Belgique semé par la main de l'homme. C'est dans le cours du siècle dernier que l'on a surtout commencé à y créer des sapinières, et l'on cite un certain Coster d'Anvers parmi ceux qui ont introduit les plus grandes améliorations dans ce genre de plantations, comme l'indiquait naguère encore le nom de *costerboschen* donné aux bois de bonne venue. Anciennement les abbayes plantaient des forêts de chênes et de hêtres. On en voit encore des restes près de Tongerloo et d'Everboden; mais les plus beaux arbres ont été abattus du temps de la domination française pour les chantiers de la marine militaire.

mis de communiquer au sol une extrême fertilité et de lui appliquer à peu près les procédés de la culture maraîchère. Près de Malines, on rencontre des prairies magnifiques arrosées par les eaux de la Senne et de la Dyle, et des terres cultivées comme celles des Flandres, mais qui se vendent à des prix encore plus élevés, c'est-à-dire au-delà de 5,000 fr. l'hectare. Enfin dans le Limbourg, du côté de Hasselt, Tongres et de Saint-Trond, sur un terrain argileux et profond s'élèvent de grandes fermes où l'on engraisse des bœufs et où l'on cultive la betterave pour les fabriques de sucre, assez nombreuses dans cette partie du pays. On arrive ainsi par des transitions insensibles à la région centrale, qu'il faut maintenant visiter.

II.

La Campine nous a montré l'agriculture belge luttant contre la nature. Dans la zone favorisée que nous voudrions décrire, on voit partout au contraire la nature venir en aide au travail de l'homme. Cette région comprend à peu près toute la partie naturellement fertile du territoire belge. Quoique les terrains qui s'y succèdent appartiennent à des époques géologiques différentes et à des formations de plus en plus anciennes à mesure qu'on avance vers l'est, le sol est néanmoins composé presque partout d'une argile plus ou moins mêlée de sable, qui est singulièrement favorable à la culture du froment. Ce qui domine, c'est ce que les géologues nationaux ont appelé le limon hesbayen, parce qu'on le trouve surtout dans la Hesbaye, district très riche et abondant en grains, situé à l'occident de la Meuse, dans la province de Liége. C'est dans ce même district qu'on doit chercher également le type de la culture qu'on rencontre dans le Brabant et dans le Hainaut, de sorte que tant pour la constitution du sol que pour les méthodes agricoles on pourrait donner le nom de *région hesbayenne* à toute la contrée comprise entre la Campine au nord, la frontière française au midi, les Flandres à l'ouest, la Sambre et la Meuse à l'est. Remarquable pour ses forces productives, cette région est en général la moins pittoresque du royaume, caractère qui lui est commun avec la plupart des terres à froment. La superficie, plissée en larges et insensibles ondulations, offre de vastes plaines nues, légèrement inclinées, aussi favorables à la croissance des moissons qu'au choc des armées. Trop souvent en effet ces champs couverts d'épis ont été arrosés de sang humain, et on traverse ici plus d'un village qui a eu le fatal honneur de donner son nom à l'une de ces rencontres fameuses où se sont joués les destins des empires. Tout le pays dans les temps primitifs était couvert

d'épaisses forêts dont il ne reste presque plus rien aujourd'hui. Les bois ne disparurent que fort lentement, et les conquêtes de la charrue ne s'étendirent rapidement que vers la fin du siècle dernier. A cette époque, plus de 100,000 hectares, c'est-à-dire le tiers de la province, furent défrichés et convertis en terre arable. Par suite du prix croissant des denrées alimentaires, ce mouvement a continué de nos jours, et maintenant le pays est à peu près déboisé.

Naguère encore, dans toute la région hesbayenne, habitée par la population wallonne, dominaient l'assolement triennal et la grande culture. Un savant ecclésiastique du XVIIIe siècle, qui s'était occupé avec succès des sciences naturelles et de l'agriculture en Belgique, l'abbé Mann, nous a laissé une peinture naïve de la vie patriarcale des cultivateurs aisés du Brabant wallon et du Hainaut à cette époque. « Dans ce pays, dit-il, les fermiers sont riches, bien logés, bien nourris, mangeant comme des patriarches à une longue table, le père de famille et sa femme au haut bout avec leur bouteille de vin, les enfans et les domestiques au bas bout. Le fermier se promène à cheval dans ses terres, donnant de l'ouvrage aux manans à sa volonté et les tenant dans sa dépendance, au point que l'ouvrier qui lui aurait déplu serait obligé d'abandonner le canton faute d'ouvrage. Ces gros fermiers sont heureux, mais les manans qui en dépendent sont dans la servitude. » Ces traits de mœurs, qui portent encore l'empreinte de l'époque féodale et qui rappellent les conditions de la vie rurale dans certains comtés anglais, se sont grandement modifiés de nos jours. Le type du *gentleman farmer* est devenu plus rare, mais les ouvriers agricoles, les manans, comme dit l'abbé agronome dans la langue de son temps, se sont émancipés, et grâce aux nombreux emplois que leur offre le développement de l'industrie, ils ont cessé d'être dans la dépendance de leurs maîtres. Leur salaire s'est élevé, car le nombre de ceux qui consacrent leurs bras à l'agriculture est souvent si restreint qu'il a fallu renoncer à presque toutes les cultures qui exigent beaucoup de soins et de main-d'œuvre.

Tandis que l'antique bannière du pays de Waes, « d'azur à la rape (navet) d'argent en naturel, » portait dès le moyen âge l'image de la racine fourragère qui avait fait la richesse de la contrée, tandis que dans le Brabant flamand la jachère avait disparu depuis longtemps, le repos trisannuel de la terre était encore une coutume générale dans tout le Brabant wallon, le Hainaut et le Namurois, vers la fin du siècle dernier. Humiliés du contraste que présentait la culture de leur province avec celle de la Flandre, les états du Hainaut, qui attribuaient cette infériorité si marquée à la trop grande étendue des exploitations, obtinrent en 1755 de l'impératrice Marie-Thérèse une ordonnance qui limitait la grandeur des fermes à soixante-dix bon-

niers (1). Ce règlement, d'une application très difficile, comme on le pense bien, ne paraît pas avoir eu d'effet très sensible. Le progrès s'accomplit sous d'autres influences. D'après l'abbé Mann, autorité irrécusable en cette matière, la culture se perfectionna par l'exemple des fermiers flamands que les propriétaires attiraient sur leurs terres, parce que ces habiles laboureurs en tiraient de plus grands produits et qu'ils étaient ainsi disposés à payer un fermage plus élevé. A partir de la paix de 1748, qui termina la guerre entre la France et l'Autriche, la population augmenta rapidement, des maisons se bâtirent de tous côtés, et l'agriculture prit un essor remarquable dont tous les contemporains furent frappés. Nous possédons des détails précis sur la manière dont s'est opérée l'abolition de la jachère dans l'une des parties jadis les plus délaissées de la contrée et qui en est devenue l'une des plus riches, la belle plaine de Fleurus et les districts environnans. On nous pardonnera d'insister sur un cas particulier qui, mieux que des indications générales, fera comprendre la marche et le caractère de cet important progrès agricole.

L'agronome anglais sir John Sinclair visitait la Belgique en 1815 afin de rechercher pourquoi le prix des grains était moins élevé dans ce pays qu'en Angleterre. On lui parla d'un cultivateur appelé Mondez, qui occupait la ferme de Baulet, non loin de Charleroi, et qui, par son exemple, avait grandement contribué à la suppression de la jachère dans cette partie de la Belgique. Sinclair se décida à l'aller visiter. Le moment était mal choisi. C'était pendant les cent-jours. Le pays était traversé par les troupes alliées, et les Prussiens occupaient même la ferme de Baulet. On était à la veille de ces luttes suprêmes qui allaient ensanglanter, dans les champs de Fleurus, les moissons dont l'intrépide agronome admirait, au soleil de juin, la beauté et la vigueur. Il parvint néanmoins à arracher son esprit aux préoccupations de la guerre, dont les formidables préparatifs l'entouraient de toutes parts, et dans l'ouvrage où il consigne les résultats de son voyage (2), il constate les progrès remarquables obtenus par la persévérance intelligente de Mondez. Celui-ci avait déjà exposé, dans un mémoire honoré d'une médaille d'or par la Société d'agriculture de Paris, la marche qu'il avait suivie et les améliorations qu'il avait introduites dans la culture. D'après le rapport officiel du maire de Fleurus, en 1774, quand l'habile cultivateur prit la ferme de Baulet, l'agriculture était très arriérée. L'assolement triennal primitif régnait sans partage, doublement respecté comme une tradition des aïeux et comme une nécessité absolue. Un

(1) C'est-à-dire à 80 hectares environ.

(2) *Hints regarding the agricultural state of the Netherlands*, 1815.

tiers des terres était en jachère, le second tiers en blé d'hiver, le troisième en avoine. On semait peu de froment, mais du seigle et de l'épeautre. Mondez avait eu occasion d'étudier les procédés de la culture flamande aux environs de la ville d'Ath, où elle avait été introduite par des fermiers venus des Flandres pour remplacer ceux du pays, ruinés par suite des guerres de la succession d'Espagne. En entrant dans la ferme de Baulet, il se hâta de suivre leurs exemples. Les engrais étaient à vil prix : on avait pour 1 fr. 26 cent. une voiture de fumier à cinq chevaux, et les boues de rue, les plâtras, les vidanges, se donnaient plutôt qu'ils ne se vendaient. Mondez acheta des quantités considérables de toutes ces matières fertilisantes; il fit construire des citernes pour recueillir les engrais liquides, et du coup il supprima les jachères, qu'il remplaça par du lin et du colza, ainsi que l'épeautre et le seigle, auxquels il fit succéder le froment. Au bout de trente ans, il avait fait fortune, et tout le canton avait changé de face. Il avait pris, en entrant dans la ferme, toutes les récoltes qui couvraient les 98 hectares dont elle se composait pour 11,454 francs, ce qui faisait un produit moyen par hectare de 126 francs. Il porta cette moyenne à 318 francs, c'est-à-dire à plus du double. Les cultivateurs des environs se moquèrent d'abord de lui, puis prédirent sa ruine; leur prédiction ne s'accomplissant point, ils le calomnièrent, et finirent en somme par où ils auraient dû commencer : ils l'imitèrent, si bien que, vers 1810, le prix des engrais avait décuplé. La jachère était définitivement supprimée, et aujourd'hui la plaine de Fleurus forme l'une des plus belles régions agricoles de la Belgique. Les prix de location dépassent 125 francs, et les prix de vente 5,000 francs à l'hectare. La contagion du succès et l'augmentation des besoins aidant, les bonnes méthodes se répandirent de proche en proche, et le progrès se généralisa. Maintenant, dans le Hainaut, l'antique assolement triennal est remplacé par une succession de récoltes plus variées, et le froment a partout éliminé les céréales alimentaires de qualité inférieure. Nous avons insisté sur les améliorations introduites par Mondez pour deux motifs : d'abord parce qu'il nous semble qu'on ne peut trop rendre hommage à ces hommes utiles dont les travaux modestes, quoique bornés dans l'humble sphère des occupations rustiques, contribuent cependant d'une manière si notable à augmenter la richesse permanente de leur pays, ensuite parce que l'abolition complète de la jachère marque dans l'histoire agricole d'un peuple une révolution d'une importance capitale, et dont il est ordinairement très difficile de connaître les détails.

La base de la culture dans la région hesbayenne est complétement différente de celle de la région sablonneuse. Dans les sables,

il s'agit d'accumuler, par le moyen de l'étable, une masse énorme de matières fertilisantes, afin de communiquer à la terre les forces productives qui lui font défaut. Aussi la vache à lait soumise à la stabulation permanente est-elle l'animal de prédilection. Dans l'argile du Hainaut, les élémens de la végétation ne manquant pas, pour développer la fécondité du sol il suffit à peu près de l'exposer à l'action bienfaisante de l'atmosphère par d'énergiques labours. Aussi est-ce ici le cheval qui dans la ferme remplit le rôle le plus important. L'inspection du bétail qui garnit les fermes ne laisse point de doute à ce sujet. Tandis qu'en Flandre on trouve de 8 à 10 bêtes à cornes pour une bête de trait, dans le Hainaut on compte ordinairement, sur une ferme de 100 hectares, 18 chevaux et une dizaine de poulains, de 10 à 12 vaches, et autant d'élèves, plus 200 moutons et des porcs pour la consommation domestique, c'est-à-dire que le nombre des chevaux égale, s'il ne surpasse, celui des bêtes à cornes. Les chiffres de la statistique confirment ces données. Ainsi dans l'arrondissement de Charleroi, où domine la culture hesbayenne, on trouvait en 1846 22 chevaux et 58 bêtes à cornes par 100 hectares de superficie (1), tandis que, dans l'arrondissement de Termonde (Flandre orientale), la race chevaline était représentée par le nombre 9, et la race bovine par le nombre 73.

La fertilité du sol, qui explique la prédominance des chevaux et la rareté relative des vaches, rend aussi le fermier moins diligent pour conserver les engrais, ou pour en augmenter la quantité et l'efficacité. Les fumiers réunis dans les cours présentent fréquemment un aspect pailleux qui indique une fermentation incomplète, et ils sont très inférieurs à ceux de la Campine et même de la Flandre. Quoiqu'on commence à apprécier généralement les bons effets des engrais liquides, bien des étables manquent encore de fosses à purin. Les cultivateurs n'achètent point d'engrais. L'emploi des vidanges est rare, celui du guano inconnu, ou considéré comme beaucoup trop coûteux, même par des fermiers riches, qui reculent devant une dépense que le dernier des journaliers flamands fait chaque année sans hésiter. Le seul amendement partout en usage est la chaux, qui est indispensable pour vivifier un sol compacte, et qu'on obtient à bas prix par suite de la proximité des terrains de formation calcaire. Au lieu d'être engraissés une ou deux fois par an, comme dans la zone sablonneuse, les champs ne sont fumés que tous les cinq ou six ans. La quantité d'engrais dont disposent

(1) Quoique dans les grandes exploitations le nombre des chevaux égale celui des bêtes à cornes, les chiffres de la statistique générale ne peuvent indiquer la même proportion, parce que beaucoup de petits cultivateurs travaillant leur terre sans chevaux tiennent néanmoins une vache.

les cultivateurs est évidemment insuffisante. La terre est, il est vrai, d'assez bonne qualité pour donner jusqu'à six ou même sept récoltes de suite sans repos et sans fumure; mais il est certain que ses produits seraient beaucoup plus considérables, si elle était plus largement traitée.

Le bétail étant relativement peu nombreux, les récoltes de plantes fourragères n'occupent pas une très grande place dans l'assolement. Les seules de ces plantes qu'on cultive sont, en fait de légumineuses, les féveroles, la lupuline (*medicago lupulina*), le trèfle blanc, et principalement le trèfle ordinaire, en fait de racines la betterave, mais en proportion trop restreinte. Dans les Flandres, nous avons vu qu'on consacrait à la nourriture du bétail de 50 à 55 pour 100 de la superficie arable; dans la région hesbayenne, on ne destine aux récoltes vertes, y compris les prairies naturelles, que de 30 à 35 pour 100. Quoique la jachère soit supprimée, l'assolement dans le Hainaut et le Brabant wallon rappelle encore fréquemment l'ancienne rotation, à cela près que le trèfle et les féveroles occupent l'année du repos. Au lieu de la succession alternante de céréales et de plantes sarclées que conseille avec tant de raison la science agronomique, trop souvent on fait succéder les unes aux autres deux et même trois récoltes épuisantes : froment, seigle et avoine; puis, après avoir fait deux coupes du trèfle semé dans l'avoine, on recommence la même succession de céréales, suivie d'une récolte de féveroles. Heureusement ces méthodes mal entendues commencent à se modifier, et des assolemens plus rationnels s'introduisent. La culture de la betterave à sucre y a surtout beaucoup contribué en donnant à l'art agricole une impulsion comparable à celle qu'imprima le colza vers la fin du siècle dernier. C'est la seule des cultures industrielles qui ait une importance réelle. Par suite de l'élévation du prix des journées, qui pour les hommes ne tombe guère au-dessous de 2 francs, et qui va souvent au-delà, on cultive de moins en moins le colza et le lin, si ce n'est aux environs de Tournai, où les procédés de culture ressemblent beaucoup à ceux des Flandres, et où l'on récolte le lin ramé (1), si recherché pour les fines batistes. Néanmoins, si les plantes oléagineuses et textiles ont perdu du terrain dans toute la région hesbayenne, la betterave, qui les a remplacées, a produit une révolution semblable à celle qui a été signalée en France dans le département du Nord. La production du sucre a pris

(1) Quand on sème le lin très dru dans une terre fertile et bien fumée, les tiges de la plante croissent si fines, si déliées, qu'abattues par le vent et la pluie, elles pourriraient immanquablement, si on ne les soutenait par des perches et de menus *rameaux* placés horizontalement à peu de distance de la terre. Le lin traité ainsi s'appelle du lin *ramé* et donne un produit considérable, qui dépasse souvent 2,000 fr. à l'hectare.

un développement considérable en Belgique : elle s'élève aujourd'hui à plus de 16 millions de kilos.

L'engraissement du bétail de boucherie et l'augmentation de la quantité d'engrais disponible ont suivi ces progrès. Le prix de location des terres s'en est ressenti, et a haussé dans des proportions considérables. En moyenne, on peut le porter à 100 ou 110 fr. par hectare, et en bien des localités il monte à 125 et 150 fr., non pour des parcelles, mais pour de grandes fermes. Le prix de vente doit être calculé d'après le revenu, qui ne s'élève pas à plus de 2 1/2 pour 100. La terre arable ordinaire vaut donc de 4 à 6,000 fr. l'hectare; mais aussitôt qu'elle est à proximité des centres industriels, où on peut la louer en parcelles pour les ménages d'ouvriers, elle atteint une valeur de 8 à 10,000 fr. l'hectare. Comme les fabricans de sucre n'ont pas généralement une exploitation assez étendue pour récolter toutes les betteraves dont ils ont besoin, et comme d'autre part leur consommation en exige une quantité à peu près fixe, ils donnent jusqu'à 4 et 500 fr. par an pour un hectare de terre convenablement fumé et préparé, où ils sèment la betterave à leurs risques et périls.

Nulle part en Belgique la valeur de la propriété foncière ne s'est accrue aussi rapidement que dans cette région : depuis trente ans, elle a presque doublé. C'est dans le développement de l'industrie qu'il faut chercher la cause principale de ce phénomène économique. Assise en partie sur un bassin houiller extrêmement riche, cette région privilégiée livre en effet à la consommation non-seulement les produits de la superficie du sol, mais aussi ceux que la terre recèle dans ses profondeurs. On en extrait le charbon exploité dans une multitude de fosses groupées surtout autour de Charleroi et de Mons, le fer fondu dans les hauts-fourneaux qui la nuit éclairent tout le pays comme autant de cratères en éruption, la chaux si nécessaire à ces terrains argileux, le porphyre de Quenast, qui, transformé en pavés, s'exporte jusqu'en Amérique, le kaolin, dont on fait de la porcelaine, et le sable à vitre, coulé en glaces expédiées au loin. Des quantités d'usines de toute espèce, disséminées dans toute la contrée, favorisent ainsi l'essor du travail et l'accroissement de la population; elles multiplient les sources de prospérité et tendent à donner au sol une valeur que n'aurait pu créer seul le progrès agricole, quelque réel qu'il ait été d'ailleurs.

On voit que le principal produit n'est pas ici, comme dans la zone sablonneuse, celui de l'étable, le lait et le beurre, mais celui des champs, les céréales et le froment surtout, dont le rendement s'est élevé à 22 hectolitres par hectare. Le capital d'exploitation est moins considérable que dans les Flandres, d'abord parce que la quantité de bétail est moins grande, ensuite parce que le fermier

entrant ne paie point à son prédécesseur les fumiers qui se trouvent en terre ou dans les citernes, et qu'il ne lui faut point de fonds de roulement pour l'achat d'engrais livrés par le commerce. On estime ce capital à 35 ou 40,000 francs pour une ferme de 100 hectares. Malheureusement les différends entre le cultivateur qui prend une exploitation et celui qui la quitte sont fréquens, et aboutissent souvent à des procès. Cela provient de ce que les innovations introduites dans la culture ont rendu inapplicables beaucoup d'anciens usages qui réglaient les points en litige; mais cette transformation, due à l'influence croissante du développement de l'industrie, a été accompagnée d'incontestables progrès. Le drainage, pratiqué en grand, a fait un bien immense dans ces terres fortes où le labour se fait avec trois chevaux, même quand la charrue est de la meilleure construction. Les cultivateurs comprennent de plus en plus l'importance des engrais, et ils s'efforcent d'en accroître la quantité en donnant plus de place aux récoltes vertes, et par suite en augmentant leur bétail, tenu plus longtemps à l'étable l'été et plus largement fourni l'hiver de racines hachées mêlées au fourrage sec. Les comices agricoles et de nombreux concours stimulent l'amour-propre des agriculteurs, qui s'occupent de l'amélioration des races indigènes par le croisement avec des races étrangères, ou simplement par le choix des reproducteurs. Les bêtes à cornes sont en général d'origine flamande ou hollandaise, parfois croisées avec des durham. Les chevaux du Hainaut ou du Borinage, comme on les appelle, sont de qualité supérieure. Plus courts de reins que les chevaux flamands, la tête petite et l'œil plein de feu, le cou ramassé et cambré, ils peuvent compter au nombre des meilleures bêtes de trait qui existent, et ils ne le cèdent peut-être qu'aux chevaux du Perche et du Boulonnais de la grande espèce. Les instrumens aratoires perfectionnés sont adoptés aussi de proche en proche. L'extirpateur, si utile et d'un emploi si économique, se trouve maintenant dans toutes les exploitations. Les batteuses mécaniques à manège pour deux et trois chevaux s'introduisent également dans les grandes fermes. On ne peut méconnaître à tous ces signes la preuve d'un grand progrès de l'agriculture. Toutefois il reste encore beaucoup à faire, car la production moyenne par hectare est inférieure à celle de la Flandre, tandis qu'avec les avantages que cette région a reçus de la nature, celle-ci devrait être l'un des premiers districts agricoles de l'Europe.

Le Hainaut et le Brabant méridional sont considérés en Belgique comme pays de grande culture. Cependant les grandes fermes n'y sont pas très nombreuses. Ainsi, sur les 328,323 hectares du Brabant, on ne comptait, en 1846, que 147 fermes de plus de 100 hec-

tares et 446 de 50 à 100, et sur les 372,205 du Hainaut, 122 fermes de plus de 100 et 588 de 50 à 100 hectares. Les exploitations inférieures à 1 hectare se rencontrent tout aussi fréquemment ici que dans les Flandres mêmes. C'est que non-seulement les ouvriers agricoles, mais même la plupart des travailleurs employés dans les mines ou dans l'industrie, veulent avoir leur lopin de terre pour y récolter une grande partie des alimens nécessaires à la consommation de leur ménage.

Dans la région hesbayenne, les grandes fermes n'ont pas ce charme de l'idylle, cette coquetterie rustique que donnent aux habitations rurales des Flandres leurs pelouses vertes et leurs haies où fleurissent l'aubépine et le chèvrefeuille : ce sont d'énormes bâtimens en briques, couverts d'ardoises, élevés autour d'une vaste cour qu'ils enferment de toutes parts. Les fenêtres, qui s'ouvrent en dehors, sont rares et protégées par des barreaux de fer; une porte solide clôt l'unique entrée. Tout semble disposé pour repousser une attaque, et l'on croirait voir une petite forteresse plutôt que la demeure d'un cultivateur. Les fermes de Goumont, de Papelote et de la Haie-Sainte, si rudement disputées par les Français et les Anglais sur le champ de bataille de Waterloo, donnent l'idée de la résistance qu'elles peuvent offrir. La solidité de ces hautes granges en pierres de taille, de ces étables voûtées, de ces murs d'enceinte, tout cet ensemble de constructions coûteuses, tout cet appareil de défense rappelle l'époque déjà lointaine où le pays était exposé aux coups de main des maraudeurs. Aujourd'hui on renonce généralement à ces bâtimens massifs qui chargent la propriété d'un fort capital improductif, et qui exigent de grands frais d'entretien.

Jadis, avant l'invasion de l'industrie métallurgique, cette région, avec ses grands bois de haute futaie et ses belles chasses, était le séjour de prédilection de l'aristocratie. C'est là qu'on rencontre encore les résidences de la plupart des grandes familles du royaume, entre autres le château et les jardins de Bel-OEil, que le prince de Ligne se plaisait à embellir et à décrire quelques années à peine avant la révolution de 1789. Dans ces descriptions, dédiées à l'abbé Delille, qu'il nomme, en abusant un peu trop de la mythologie,

> Apôtre de Cérès, archidiacre de Flore,
> Favori de Pomone et d'autres dieux encore,
> Archevêque du Pinde, abbé de l'Hélicon,

il nous montre « ses bassins de marbre, ses charmilles, hautes, fraîches et superbes, ni fatigantes, ni fatiguées, des forêts de roses en quinconces, du gazon partout, dont les moutons font un tapis de velours vert, et partout aussi les plus belles eaux du monde, vives,

pures, limpides, communiquant toutes entre elles. » Cette peinture est encore vraie de nos jours, car les jardins qu'aimait le prince de Ligne ont été respectés; mais maintenant que de toutes parts on entend le rugissement des machines à vapeur, et que les longs panaches noirs des cheminées assombrissent le paysage, ce n'est plus dans le Hainaut que se créent les parcs et les domaines nouveaux : on ne les voit plus naître que dans les régions plus pittoresques et plus sauvages de l'est, au-delà de la Meuse, dans le Luxembourg, où la terre est moins chère et moins convoitée par l'industrie, où il y a encore de grands bois à conserver et des bruyères à conquérir.

La région que nous venons de décrire se rattache, par des transitions graduées, d'un côté aux Flandres, de l'autre à ces contrées d'outre-Meuse. Pour bien connaître les districts qui marquent ces transitions, il faudrait surtout visiter les riches et grasses campagnes qui entourent Tournay, ou bien, plus au nord, non loin de Malines, le canton que l'on désigne sous le nom de Petit-Brabant. Le Petit-Brabant est un pays délicieux, tout entrecoupé d'eaux vives et de beaux ombrages. Il est compris entre l'Escaut et le Rupel, dont les flots, obéissant au flux et au reflux, apportent les marchandises d'Anvers et emportent les produits de l'agriculture et des industries locales, parmi lesquels les briques de Boom, transportées au loin, occupent une place très importante. Le sol est naturellement assez fertile, et, labouré, fumé, ensemencé avec les soins les plus minutieux de la culture flamande, il se couvre de récoltes magnifiques de froment, de colza et même de chanvre. Les cultivateurs jouissent d'une aisance réelle, parce que beaucoup sont propriétaires d'une partie au moins des terres qu'ils exploitent. Il s'ensuit que les fonds ruraux se vendent à des prix extrêmement élevés, — de 5 à 6,000 fr. l'hectare, — qui laissent à peine un revenu de 2 pour 100 au capital foncier. A l'autre extrémité de la région des terres à froment, vers le sud-est, le canton de Thuin forme la transition vers les Ardennes et la Haute-Belgique. Le sol, reposant sur le calcaire, y est encore de très bonne qualité; mais, privé de communications faciles avec le reste du pays et borné du côté de la France par la Thiérache, ce district était resté jusqu'en ces dernières années médiocrement peuplé et couvert de grands bois, qui aujourd'hui disparaissent rapidement sous la hache des défricheurs. En 1846, à l'époque du recensement général, ces forêts, sur 100 hectares de superficie totale, en occupaient encore 40, proportion tout à fait exceptionnelle en Belgique. Les céréales étant absorbées par la consommation locale, les seuls produits échangés au dehors étaient les arbres de haute futaie, destinés à la marine et à la charpente des grandes constructions, et les jeunes baliveaux, achetés à haut prix pour soutenir les galeries des houillères. Main-

tenant, d'année en année, l'aspect de ce canton change et se rapproche de celui que présentent les autres parties du Hainaut. Par suite d'un ensemble de circonstances favorables qui toutes tiennent de plus ou moins près au développement de l'industrie, il se produit dans l'économie rurale une transformation dont nous aurons à indiquer les caractères en parlant de la région voisine, le pays d'entre Sambre-et-Meuse.

On connaît maintenant les caractères généraux qui distinguent l'agriculture de la région hesbayenne. Si l'on veut se rappeler les traits qui caractérisent l'économie rurale dans les terres sablonneuses de la Campine, on sera frappé à bon droit du contraste que présentent ces deux districts agricoles. Dans la Campine, où le cultivateur avait à faire valoir un terrain maigre dépourvu des principes mêmes de la végétation, il lui a fallu accumuler sur les champs en exploitation tous les élémens organiques recueillis sur une grande étendue de bruyères, et entretenir de nombreux troupeaux de bêtes à cornes, afin de rassembler de grandes quantités d'engrais indispensables à la croissance des plantes qu'il cultive. Dans la région hesbayenne au contraire, où une argile féconde est disposée à produire de riches moissons, de forts attelages garnissent les fermes, et le labour est l'opération principale. Tandis que là une charrue légère, traînée par un seul bœuf, trace avec facilité un sillon profond dans le sable mobile, ici trois chevaux vigoureux ont peine à faire pénétrer un soc puissant dans une terre grasse, qui résiste à leurs efforts. Dans la Campine, le seigle est à peu près le seul grain qu'on récolte pour la subsistance de l'homme, et les secondes récoltes de fourrages occupent partout une place importante. Dans la Hesbaye, le froment domine, et les secondes récoltes sont inconnues. Il s'ensuit que d'un côté la principale denrée que l'agriculture livre au commerce est le beurre, et que de l'autre ce sont les céréales, les produits étant ainsi non moins divers que les méthodes mises en œuvre pour les obtenir. Nous ne pousserons pas plus loin ce parallèle. Il nous a suffi de montrer, par deux exemples significatifs, l'influence qu'exerce la constitution physique du sol sur les procédés de la culture. Sans doute, et nous n'avons eu garde de l'oublier, ces différences tendent à disparaître devant les perfectionnemens qui s'imposent partout au nom de la science, et qui tiennent peu de compte des diversités naturelles; mais il est d'autant plus intéressant de les décrire pendant qu'elles subsistent, et de reproduire ainsi l'aspect général de l'économie rurale dans les différentes régions de la Belgique avant que celles-ci n'aient perdu les caractères particuliers qui les distinguent encore.

ÉMILE DE LAVELEYE.

SAINT-DOMINGUE

ET

LES NOUVEAUX INTÉRÊTS MARITIMES DE L'ESPAGNE

Aucune terre lointaine n'a peut-être le privilége d'occuper plus souvent l'attention de l'Europe que la belle île de la mer des Antilles qui dresse ses cimes verdoyantes entre Cuba et Porto-Rico, l'ancienne Hispaniola de Colomb, que nous ne pouvons nous déshabituer encore de nommer Saint-Domingue. Si confus et parfois si étranges que soient les événemens qui s'y accomplissent, jamais ils ne manquent d'exciter vivement notre sollicitude. C'est qu'indépendamment des souvenirs qui se rattachent à ce pays et qui vibrent encore dans les cœurs, indépendamment de cette curieuse tentative de civilisation africaine dont il est depuis longtemps le théâtre infécond, Saint-Domingue constitue un point maritime du premier ordre, que les nouvelles évolutions de la politique de l'Europe peuvent, dans un temps donné, replacer à son rang. Chacun en a le sentiment, et voilà pourquoi toute révolution haïtienne ou dominicaine a pour nous un degré particulier d'intérêt au milieu des crises relativement plus graves qu'on voit se succéder dans les républiques hispano-américaines. Ce sentiment est encore bien peu raisonné toutefois, s'il faut en juger par les impressions qui se manifestent au sujet du retour à son ancienne métropole de la partie espagnole de l'île, connue depuis ces dix-huit dernières années sous le nom de *République-Dominicaine* (1). N'avons-nous pas entendu invoquer le droit international de l'Europe aussi bien que la doc-

(1) Le manifeste de l'indépendance porte la date du 16 janvier 1844.

trine de Monroë contre cet acte si simple et si simplement accompli, hautement comparé aux attentats de Walker contre le Nicaragua et de Lopez contre Cuba! L'Espagne n'a-t-elle pas été dûment avertie de s'arrêter à ce premier pas, qui semble la ramener vers l'Amérique du Sud, sous peine de rappeler à la concorde et de coaliser contre elle les deux fractions aujourd'hui divisées de l'Union américaine? Quant aux appréciations de la partie qui se croit le plus directement intéressée dans la question, c'est-à-dire de l'ancienne colonie française devenue république haïtienne, elles ne pouvaient certes moins faire que de se tenir à cette hauteur. Les plus vieilles dynasties de l'Europe succombant sous les coups de l'usurpation n'emploient pas une phraséologie plus solennelle et plus véhémente pour réserver leurs droits devant Dieu et devant les hommes que ne le fait le président Geffrard en cette circonstance. Après avoir exposé à sa manière l'annexion de la partie espagnole à la république haïtienne sous le gouvernement de Boyer et la scission de 1844 « qui n'a jamais été au fond qu'une querelle sur la forme du gouvernement, » la chancellerie de Port-au-Prince pose la question de la souveraineté du but avec une assurance qui révèle au moins une certaine étude de l'histoire contemporaine. Pour elle, « nul ne saurait contester qu'Haïti n'ait un intérêt majeur à ce qu'aucune puissance étrangère ne s'établisse dans la partie de l'est. Du moment que deux peuples habitent une même île, leurs destinées par rapport aux tentatives de l'étranger sont solidaires. L'existence politique de l'un est intimement liée à celle de l'autre, et ils sont tenus de se garantir l'un à l'autre leur mutuelle sûreté... » A cette déclaration de principes se joint une sorte de déclaration d'hostilités, car le gouvernement haïtien proclame que cette annexion, « trahison envers la patrie, œuvre du général Santana et de ses conseillers, rompt par le fait la trève de cinq ans par laquelle la république de l'ouest venait de se lier à l'égard de celle de l'est, que le gouvernement haïtien se trouve affranchi par là de tout engagement et recouvre son ancienne liberté d'action, se réservant l'emploi de tous les moyens qui, suivant les circonstances, pourront être propres à sauvegarder et à garantir son plus précieux intérêt... » Cette protestation, qui conserve une certaine dignité dans son exagération, est accompagnée d'une adresse aux habitans de l'est conçue dans le langage le plus violent, et renfermant les imputations les plus injurieuses contre le président Pedro Santana, qui a dirigé ses compatriotes dans leur mouvement de retour vers l'ancienne métropole.

Une étude constamment suivie des faits qui se sont produits depuis ces dix-huit dernières années, tant à Saint-Domingue que dans les *états du golfe,* comme on dit de plus en plus depuis la scission

anglo-américaine, nous autorisera peut-être à envisager la question sous un tout autre jour que celui qui vient d'être indiqué. A nos yeux, ce n'est pas seulement au point de vue du droit international que le retour à l'Espagne de son ancienne colonie peut être défendu, c'est encore dans l'intérêt des populations qui l'ont accompli aussi bien que dans celui de l'ancienne partie française, qui pour le moment proteste officiellement contre cet acte. Enfin, à qui voudra sortir de la sphère purement locale et rattacher à la politique générale de l'Europe le fait d'histoire contemporaine dont nous venons d'être témoins, nous espérons faire comprendre que ce fait doit être accueilli avec satisfaction, et maintenu précisément parce qu'il est en harmonie avec les véritables tendances de cette politique.

Personne n'ignore, mais tout le monde a peut-être oublié que le célèbre établissement français de la seconde des Antilles s'est formé tout seul, et constitue ainsi la plus belle manifestation de l'initiative individuelle des temps modernes. Lorsqu'on jette les yeux sur une carte de l'ancienne Hispaniola, on suit pour ainsi dire de l'œil le travail d'envahissemens successifs des aventuriers français qui, descendant de la petite île de la Tortue, placée au nord-ouest, sur une terre occupée par la plus puissante nation du temps, ne purent se développer que sur une zone relativement étroite. N'avançant que la dague au poing et par voie de refoulement, pour employer une expression longtemps usitée dans notre Afrique française, ils aimaient mieux suivre le littoral que pénétrer trop avant dans l'intérieur. C'est ce qui explique la configuration topographique si particulière de l'ancienne colonie française : un long ruban maritime s'étendant du nord-ouest au sud-ouest et n'embrassant certainement pas le tiers du territoire total de l'île. Cette marche usurpatrice dura de 1630 à 1697, date du traité de Ryswick, qui reconnut enfin les droits de la France, et la rendit souveraine régulière de sa colonie de Saint-Domingue. Jusqu'alors, à chaque changement de gouverneur, les colons espagnols montaient à cheval et interrompaient la prescription en faisant une charge à fond sur les établissemens français les plus voisins de la frontière. Sans la reconnaissance accomplie par le traité de Ryswick, qui délimita l'occupation française en la légitimant, il est bien probable que, se trouvant trop à l'étroit sur le littoral, elle se fût peu à peu étendue en profondeur, et aurait fini par arriver jusqu'à Santo-Domingo.

On peut dire que les deux colonies, désormais amies, marchèrent d'un pas égal, l'une vers la prospérité, l'autre vers la déchéance. Il serait trop long d'énumérer les causes de cette diversité de fortune. Il suffira d'indiquer la principale, qui n'est autre que la fascination exercée sur tout Espagnol par la conquête du continent voisin. Cortez avait été greffier de la municipalité d'Azua, petite

ville voisine de Santo-Domingo. La merveilleuse fortune du grand *conquistador* fut un irrésistible aiguillon pour ceux qu'il avait laissés derrière lui, et l'immense empire continental aspira en quelque sorte les habitans de la colonie, comme il aspirait d'ailleurs ceux de la mère-patrie elle-même. L'atonie et la décadence succédèrent rapidement à une vitalité qui, moins de quatorze ans après l'occupation de Colomb, avait fondé quinze villes toutes peuplées de Castillans, ayant leurs priviléges et leurs armoiries, que l'historien Herrera nous a précieusement conservés.

Ce contraste si frappant dut naturellement faire naître l'idée de fusionner les deux colonies, dont l'une se fût ranimée au contact vivifiant de l'autre. Dès 1698, des ouvertures furent faites en ce sens à l'Espagne et reprises plusieurs fois à différentes époques; mais, dit un document qui en présente l'historique, « c'était la première conquête de l'Espagne dans le Nouveau-Monde : les cendres de Colomb y reposaient. Ferdinand s'était formellement engagé pour lui et ses successeurs à ne jamais la détacher de la couronne de Castille. L'amour-propre national attachait un grand prix à sa conservation, et la faisait regarder comme la pierre fondamentale de l'immense édifice de la puissance espagnole en Amérique... » Aussi ce ne fut qu'en 1795 que la république française, reprenant la pensée de Louis XIV, fit comprendre la cession de ce territoire dans le traité de Bâle, dont l'article 9 dispose qu'en échange des places prises par la France en Europe, et qu'elle restitue à l'Espagne, « le roi d'Espagne, pour lui et ses successeurs, cède et abandonne en toute propriété à la république française toute la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue aux Antilles. » La clause relative à l'exécution de cette disposition du traité de Bâle disait que les généraux et commandans respectifs des deux territoires auraient à prendre les mesures nécessaires pour l'accomplissement de l'occupation française.

Cette dernière stipulation recélait, dans la simplicité de sa forme, l'épisode le plus curieux et le plus dramatique de cette période de notre histoire coloniale. Ce fut en effet le terrain où se livra la dernière lutte entre la légalité expirante du pouvoir métropolitain et la dictature envahissante de Toussaint-Louverture. Ce noir audacieux, qui, n'ayant pas encore levé ostensiblement l'étendard de la révolte, prétendait exercer son pouvoir au nom de la France, entreprit de mettre immédiatement à exécution la clause de cession et de prendre possession *pour la république française*... L'agent politique du directoire, qui comprit le but de cette comédie, voulut, d'accord avec l'Espagne, en prévenir le dénoûment. Il y dépensa les derniers restes de son pouvoir expirant, et ne put que prolonger un provisoire dont la France ne sut pas profiter. En 1801, Toussaint prit possession de

Santo-Domingo au milieu d'une consternation et d'une panique que quelques Français fidèles à la mère-patrie et dirigés par l'héroïque mulâtre Chanlatte s'efforcèrent en vain de dominer. Ce fut le 22 février que le représentant du roi d'Espagne, don Joachim Garcia, dernier gouverneur de la colonie, quitta cette terre que la politique de deux grands peuples n'avait pas su défendre contre les ruses d'un vieil Africain. Déjà précédemment une vague appréhension avait fait transférer le siége de l'*audience* royale à La Havane, et le peuple avait remarqué avec un certain effroi que le jour même où la justice, ce premier attribut de la domination européenne, s'exilait de cette terre, la charpente du vieux palais de Colomb s'écroulait avec fracas (1).

Lors de l'expédition du général Leclerc, en 1803, l'ancienne partie espagnole fut reprise sur Toussaint comme la partie française. Quand survinrent les désastres de cette expédition, dont les débuts avaient été si brillans, l'adjudant-général Ferrand, qui commandait la circonscription du nord, en apprenant la capitulation de Rochambeau dans Port-au-Prince, leva ses postes, encloua ses canons, et, par une marche rapide, se porta sur Santo-Domingo, où il s'enferma, après avoir dépossédé le général Kerverseau, qui y commandait. L'administration du général Ferrand, habile et paternelle, a laissé des souvenirs durables dans l'ancienne possession espagnole. Il eût certainement rallié tous les esprits à la domination française, si les deux nationalités coloniales eussent pu demeurer indifférentes aux grands démêlés qui divisaient leurs métropoles. En 1808, la junte de Séville, qui avait pris la direction du mouvement contre la France, fit signifier au gouverneur de Porto-Rico la déclaration de guerre qu'elle venait de lancer audacieusement à Napoléon, et lui ordonna d'agir en conséquence. L'ardente nationalité du peuple espagnol, sa haine vigoureuse de l'étranger, éclatèrent à Saint-Domingue comme dans les *sierras* de la Péninsule. L'insurrection, dirigée par un créole de vieille race espagnole, don Juan-Sanchez Ramirez, se répandit promptement. Vaincu par ce chef, au-devant duquel il s'était porté avec une poignée d'hommes, Ferrand se donna la mort, et laissa le commandement au général de brigade Barquier.

Alors commença, sous cet officier obscur et demeuré ignoré, cet héroïque siége de Santo-Domingo, qui serait certainement devenu mémorable s'il avait eu pour théâtre une ville de l'Europe. Bloquée

(1) Les colonies espagnoles du Nouveau-Monde étaient partagées en grandes circonscriptions judiciaires qui constituaient chacune une *audiencia*. — Le château de Colomb, qui s'élevait à quelques lieues de Santo-Domingo, et dont les murs subsistent encore, était une vigoureuse construction du XVe siècle. Le fait que nous venons de mentionner est confirmé par le témoignage de plusieurs écrivains et par le rapport du général Kerverseau au gouvernement français.

par les populations insurgées et par la flotte anglaise, qui vint leur prêter assistance, la ville succomba à la famine après des prodiges de courage. C'est par les nobles paroles du général anglais qui en prit possession que la France, absorbée dans sa grande lutte continentale, connut pour la première fois cet héroïsme lointain de ses enfans. Ce fut en 1809 que s'accomplit cet événement militaire, qui, grâce au concours de l'Angleterre son alliée d'alors, remit l'Espagne en possession de son ancienne colonie.

L'occupation espagnole à l'état de conquête dura jusqu'en 1814, époque où elle se trouva légalisée par l'article 8 du traité de Paris, dont la clause finale dispose que « sa majesté très chrétienne rétrocède en toute propriété et souveraineté à sa majesté très catholique la partie de Saint-Domingue cédée à la France par le traité de Bâle. » Cette reprise de possession n'entraîna aucun changement, aucune modification, qui fussent de nature à modifier l'état du pays : la mutuelle léthargie de la métropole et de la colonie (on sait ce qu'était alors l'Espagne) dura jusqu'à la plus prochaine révolution. Commencée en 1821, à l'exemple de ce qui se passait sur le continent voisin, où s'écroulait de toutes parts l'empire colonial de l'Espagne, elle se termina par l'annexion qu'accomplit l'année suivante le président Boyer, qui avait succédé à Pétion dans le gouvernement de l'ancienne partie française. Les écrivains haïtiens ont appelé cette prise de possession une *conquête des cœurs*, et la protestation du président Geffrard parle de « la libre et propre volonté des populations de l'est, qui ont, pendant vingt-deux ans, vécu de la même vie politique et sociale que celles de l'est... » Ce n'est là qu'une phraséologie de convention. La vérité est que l'occupation de la partie orientale s'accomplit alors par des procédés d'intimidation et de corruption qui ne différaient guère de ceux de Toussaint.

L'élite de la population émigra, dépouillée de ses biens par cette simple et commode mesure de la vérification des titres de propriété exigée de personnes qui n'en avaient jamais eu. L'Espagne en prit occasion de faire une démonstration conservatrice de ses droits. En 1830, un envoyé du roi Ferdinand, don Felipe de Castro, vint réclamer du gouvernement de Boyer une indemnité pour les colons expropriés, offrant de reconnaître à cette condition l'indépendance du territoire de l'est, comme la France avait reconnu, cinq années auparavant, celle du territoire de l'ouest; mais la mission que le cabinet de Madrid avait confiée à don Felipe de Castro n'était pas appuyée de toute une escadre comme celle dont le cabinet des Tuileries avait chargé le baron de Mackau : elle échoua. On s'y attendait certainement, et elle n'était évidemment qu'un prétexte et une occasion de protester diplomatiquement contre cette prise de pos-

session, vainement déguisée sous l'apparence d'un acte d'initiative nationale.

Pendant les vingt-deux ans que dura l'administration du général Boyer, la fusion put paraître réelle entre les deux anciennes colonies européennes de Saint-Domingue; mais elles ne faisaient que dormir de la même léthargie. On en eut la preuve lorsqu'en 1843 éclatèrent dans l'ouest contre le gouvernement présidentiel du successeur de Pétion les premiers mouvemens insurrectionnels qui déterminèrent sa chute. On vit alors en effet les habitans de l'ancienne audience espagnole se mettre en révolution pour leur propre compte sous la direction de l'un des grands propriétaires du pays, le même Pedro Santana qui achève aujourd'hui son œuvre intelligente et patriotique. C'est au cri caractéristique de *viva la virgen Maria!* que se levèrent les populations, et c'est dans leur langue reconquise (car elle avait fini par être proscrite) que fut publié le manifeste constitutif de la République-Dominicaine (1). Il faut lire ce document, longue énumération des violences commises, des spoliations subies, pour apprécier quel fut le caractère de la lutte où l'on ne veut voir aujourd'hui qu'une simple « querelle sur la forme du gouvernement. »

Nous ne retracerons pas l'historique des efforts incessans que firent les successeurs de Boyer pour reconquérir le territoire de l'est. Son éphémère vainqueur, le mulâtre Hérard Rivière, y devait succomber après quelques jours de gouvernement, comme vient d'y succomber l'Africain Soulouque après un véritable règne (2), et malgré l'intelligence et les sentimens de modération du titulaire actuel la concession d'une trêve de cinq ans est tout ce que « les conseils des puissances médiatrices » ont pu obtenir de son gouvernement en faveur de l'état voisin. C'est lui-même qui prend la peine de nous le dire dans sa protestation. Cet antagonisme se dessina comme spontanément dès l'origine, et dès l'origine, ce qu'on ne sait pas généralement, la faible population de l'est dut reconnaître son impuissance à constituer une nationalité véritablement indépendante. Il est d'abord constant qu'aussitôt après la révolution accomplie, des ouvertures furent portées à Cuba, et plus tard jusqu'à Madrid, et nous ne croyons pas nous tromper en avançant que celui que l'on appelle un peu naïvement aujourd'hui le chef du parti français, l'ancien président Baëz, fut, con-

(1) L'origine du mot *dominicaine* est la même que celle de Santo-Domingo. Cette ville, bâtie en 1494, s'appela d'abord *Nouvelle-Isabelle;* puis, en mémoire de Dominique Colomb (en espagnol *Domingo*), père du grand Christophe, elle fut appelée Santo-Domingo, et finit par donner son nom à l'île entière.

(2) Voyez, sur cette période de l'histoire haïtienne, la *Revue* du 15 novembre 1844, et sur l'invasion de Soulouque dans la République-Dominicaine, les études de M. d'Alaux, *Revue* du 15 avril et du 1er mai 1851.

jointement avec Santana, chargé de cette négociation. Personne n'a oublié quel était alors l'affaiblissement de l'Espagne : absorbée dans les luttes intestines, elle ne pouvait songer à se créer de lointaines affaires. Éconduits de ce côté, les Dominicains se tournèrent vers la France, représentée dans ces parages par deux hommes entreprenans et énergiques, l'amiral de Mosges et le consul-général Levasseur, dont l'intervention n'avait jamais fait défaut dans les momens critiques. Alors se produisit un épisode assez curieux de notre histoire diplomatique. De véritables négociations, toujours conduites par Santana et Baëz, s'ouvrirent avec le consulat français de Port-au-Prince. Non-seulement elles furent accueillies par notre agent, mais, avec une intelligence qui l'honore, il comprit que la plus saine condition de succès était l'accession du président haïtien. Le vieux noir Guerrier venait d'être proclamé. Notre consul parvint à obtenir sa secrète adhésion sous la seule condition que l'esclavage ne serait jamais rétabli dans la partie qu'il s'agissait d'annexer. Il est certain que l'initiative prise par le consul-général de France fut approuvée par son gouvernement, que des ordres furent donnés à l'amiral de Mosges de rallier Saint-Domingue avec toute la station navale du golfe du Mexique, et de proclamer l'annexion de la partie espagnole à la France. Ce qui est non moins certain, c'est que ce mouvement fut effectué, et que nos deux agens arrêtaient entre eux les dernières dispositions d'exécution lorsque des contre-ordres leur arrivèrent. L'affaire s'était ébruitée, et avait pris aussitôt un caractère international qui n'avait pas permis d'aller plus avant sans compromettre de plus graves intérêts. Plusieurs fois depuis lors cette idée fut reprise, et notamment, croyons-nous, cn 1848, par l'ex-président Baëz, qui se trouvait à Paris et se mit en rapport avec le gouvernement français; mais les préoccupations intérieures étaient évidemment trop grandes. La France se contenta de reconnaître la nouvelle république et de donner l'*exequatur* à son consul.

Désespérant de l'Espagne et de la France, la population de l'est finit par songer aux États-Unis. Son antipathie de race latine pour l'Anglo-Saxon se trouvait comme tempérée par le voisinage, les relations de chaque jour. C'était au moment où la politique de la Maison-Blanche proclamait ses étranges doctrines sur l'utilité et la convenance de l'annexion de Cuba. L'heure était propice. Il y eut des menées vivement conduites par un agent habile. Abandonnées, reprises, poussées même jusqu'à la signature d'un traité heureusement non ratifié, le tout au milieu de luttes, de compétitions personnelles, elles eussent infailliblement abouti sans la mémorable diversion que vint créer la rupture de l'union américaine.

On assure que Santana fut lui-même le promoteur originaire de ce mouvement nouveau, et on lui reproche en termes injurieux la

versatilité que ce revirement semble révéler. Il suffit de soumettre à un examen impartial les faits aujourd'hui connus pour sainement juger sa conduite et comprendre que, toute la pensée politique du *libertador* de 1843 se résumant dans la résolution bien arrêtée de soustraire son pays au joug haïtien, il a dû chercher à faire non pas le mieux, mais le moins mal possible dans cette voie. Repoussé par l'Espagne et la France, il se tourne vers l'Union américaine; mais à peine a-t-il la révélation qu'un changement dans les circonstances politiques a rendu l'ancienne métropole accessible, qu'il fait une volte subite et revient à elle. Cette prétendue versatilité est donc au contraire la manifestation d'une volonté des plus persistantes. Il faut d'ailleurs constater un fait significatif qui a dû donner à penser au président Santana. En 1856 (nous aurons à revenir sur ce point), l'Espagne avait reconnu à certaines conditions l'indépendance de son ancienne colonie. L'une de ces conditions était ce qu'on a nommé la clause de l'*immatriculation*, qui permettait aux natifs d'origine espagnole de recouvrer leur nationalité castillane moyennant certaine déclaration à faire sur des registres spéciaux. L'élite de la population s'empressa de se faire immatriculer, manifestant ainsi hautement sa sympathie pour son ancienne métropole. Cette sorte de rapatriement alla si loin que le gouvernement se vit un moment obligé de choisir pour ministres de la république ces *matriculados* qui avaient perdu leur nationalité dominicaine. Il paraît hors de doute que c'est ce mouvement qui, après avoir vivement froissé d'abord Santana, a fini par le convaincre et l'entraîner. Est-il rien de plus légitime dans nos idées actuelles qu'un revirement ainsi motivé? Malgré la mobilité trop habituelle à cette population, elle nous montre par sa conduite actuelle qu'elle est du moins restée fidèle à l'esprit de cette première manifestation. Jamais en effet révolution n'a été plus pacifiquement accomplie que celle qui vient de réincorporer la colonie à sa métropole. Une simple proclamation a suffi pour faire arborer partout le drapeau de Castille (1), et les forces mili-

(1) Il n'est pas sans intérêt de reproduire cette proclamation, dont le langage élevé prouve qu'il y a encore du pur sang castillan chez ces descendans des premiers colonisateurs du Nouveau-Monde :

« Dans la très noble et très loyale cité de Santo-Domingo, le dix-huitième jour du mois de mars 1861, nous, soussignés, réunis dans la salle du palais de justice de cette capitale, déclarons que, par notre libre et spontanée volonté, en notre propre nom comme en celui de ceux qui nous ont conféré le pouvoir de le faire, nous proclamons solennellement pour notre reine et souveraine la très haute princesse doña Isabelle II, déposant entre ses mains la souveraineté que nous avons exercée jusqu'à ce jour en qualité de membres de la République-Dominicaine.

« Nous déclarons en outre que c'est par notre libre et spontanée volonté, comme par celle du peuple dont nous sommes ici les représentans, que nous voulons que tout le territoire de la république soit annexé à la couronne de Castille, à laquelle il appartenait avant le traité du 18 février 1856, en vertu duquel sa majesté catholique reconnais-

taires ultérieurement arrivées de La Havane n'ont eu jusqu'ici à le défendre contre aucune agression.

En présence d'une pareille unanimité, le gouvernement espagnol n'avait évidemment pas deux partis à prendre : il a fait diplomatiquement connaître qu'il acceptait cette demande générale d'annexion, et la *Gazette officielle* de Madrid vient de publier, précédé d'un rapport étendu signé du président du conseil, le décret qui proclame la prise de possession. On peut relever dans ce rapport plus d'une témérité de langage, — par exemple *une île espagnole* venant déposer aux pieds du trône la souveraineté que la reine lui a reconnue il y a quelques années, puis la plaie de l'esclavage présentée « comme indispensable aux autres colonies, etc.; » mais on ne saurait lui contester ces deux qualités : qu'il présente un exact exposé des faits, et qu'il est par cet exposé même un éclatant hommage rendu aux principes de droit international que l'on reproche à l'Espagne de violer en cette circonstance.

Tels sont les faits qui ont précédé la situation actuelle dans la partie espagnole de l'île. C'est cette situation même qu'il faut maintenant examiner de plus près, en complétant notre résumé par le tableau de l'ancienne partie française.

En Haïti, *le noir règne et ne gouverne pas...* Pour qui sait la comprendre, cette saillie de l'un de nos consuls renferme toute la situation : c'est l'antagonisme des Africains et des sang-mêlé, antagonisme qui, dès les premiers jours de l'expulsion des blancs, s'est personnifié dans le noir Toussaint et dans le mulâtre Rigaud, lutte parfois terrible et sanglante, parfois dissimulée et latente, mais toujours réelle, toujours vivace. « Le noir règne et ne gouverne pas, » cela signifie que l'oligarchie mulâtre, qui comprend qu'elle ne peut monter au pouvoir sans être brisée par la démocratie noire, s'épuise en combinaisons pour gouverner par elle et derrière elle. Dès que le mulâtre se révèle, dès qu'il donne signe de vie politique, les prisons s'ouvrent, les hécatombes commencent. On ne saurait croire tout ce que le président Boyer, homme d'une véritable intelligence, déploya de talent, de ruse, nous dirions presque de génie, pour se faire oublier, en un mot pour *ne pas gouverner*. C'est là le secret de cette léthargie de vingt-cinq ans que nous avons constatée.

Son vainqueur et successeur, Hérard-Rivière, ne put supporter le rôle au-delà de quelques mois. C'est surtout à partir de ce dernier

sait comme indépendant l'état qui aujourd'hui, de sa propre volonté et spontanément, la reconnaît de nouveau comme sa souveraine légitime. En foi de quoi nous avons signé en due forme de nos propres mains.

« Pedro Santana, Antonio A. Alfan, Jacinto de Castro, Felipe Fernandez D. de Castro. »

et éclatant échec que se dessine plus nettement la politique d'effacement spirituellement résumée dans le mot de notre consul. Guerrier, Pierrot, Riché, vieux noirs abrutis, furent des choix excellens dans l'esprit de cette politique. Le dernier inspira sans doute un moment quelques inquiétudes ; mais il s'éteignit bientôt au milieu des sensuelles jouissances dont on avait pris soin d'enguirlander sa vie. Soulouque, son successeur, donna durant quelque temps les plus belles espérances : d'une ignorance enfantine, aimant la parade et les futilités du pouvoir, il semblait fait tout exprès pour le rôle qui lui était destiné. On sait comment ce Néron africain, répudiant tout à coup cette première partie de son règne, révéla au monde le terrible Faustin I[er] en envoyant à la mort ses Sénèque et ses Burrhus mulâtres. La caste entière y eût passé, si l'un de ses derniers survivans n'eût renversé le tyran juste au moment où il venait de prononcer son arrêt de mort. La présidence de Geffrard est donc, par le fait, une nouvelle tentative de gouvernement direct que font les sang-mêlé, tentative évidemment imposée par des circonstances de force majeure, par un suprême effort du sentiment de conservation.

Comme toujours, ce gouvernement nouveau s'est inauguré par une foule de lois et de proclamations plus libérales les unes que les autres, et comme toujours l'Europe a battu des mains à ces manifestations qui promettent de « faire entrer Haïti dans une voie nouvelle. » Le président Geffrard paraît être un homme intelligent; il serait difficile de ne pas admirer l'énergie morale dont il a fait preuve dès son avénement au milieu des plus douloureuses circonstances; enfin nous le croyons doué des meilleures intentions. Néanmoins, et plus de deux ans d'exercice du pouvoir ne le prouvent déjà que trop, Geffrard ne fera pas plus que ses prédécesseurs. On peut comparer son gouvernement à celui du sultan et dire de ses prescriptions libérales ce qu'on a dit ici même avec tant de justesse des réformes financières de la Turquie : le président mulâtre *tapisse sur l'Europe*. Il n'a rien fait et ne peut rien faire. Il est destiné à tourner dans ce cercle énervant et fatal où Pétion s'est éteint de consomption et de dégoût, où Boyer n'a pu se maintenir qu'à force d'effacement, et qu'Hérard a dû franchir au péril de sa vie après quelques mois d'étouffement et de lutte. — Oppression et impuissance, tel est le rôle de la démocratie noire à Haïti; libéralisme et impuissance, tel est celui de l'oligarchie mulâtre. Il faut avoir le courage de le reconnaître aujourd'hui qu'on n'a plus aucune raison philanthropique pour essayer de se le dissimuler, ce peuple n'a tenu aucune des promesses dont la France libérale s'était plu à entourer son berceau. Jamais nationalité naissante ne fut plus favorisée que la sienne. « Tout existait, dit un écrivain contemporain de sa première éman-

cipation; il n'y avait rien à créer, il ne s'agissait que de prendre... » Tout existait en effet, jusqu'au crédit extérieur, qui, au moment de la reconnaissance officielle de 1825, présenta cette singularité d'être coté à la Bourse de Paris au-dessus de celui de la France elle-même. Longtemps l'on prétendit que cette reconnaissance diplomatique manquait seule au développement de ces magnifiques élémens de prospérité. Plus tard, lorsque vinrent les premières déceptions, on les attribua à la compression morale qu'exerçait le caractère conditionnel que l'ordonnance de 1825 mettait à cette reconnaissance. La France, toujours faible ou toujours dupe, fit disparaître cette clause résolutoire par le traité de 1838, l'un des actes les moins heureux de la politique du dernier règne. Qu'est-il enfin sorti de cette autonomie définitive si ardemment et si habilement poursuivie? On peut dire qu'il y a unanimité chez tous les écrivains qui se sont posé cette question, à quelque opinion qu'ils appartiennent : « Les campagnes d'Haïti sont mortes, lisons-nous dans un écrit publié en 1842. Là où l'esclavage faisait des tonnes de sucre par milliers, on ne fait plus que quelques vivres et du sirop pour en fabriquer du tafia. Le vivace bois de bayaonde couvre de ses épines les carrés de cannes, les prés, les pâturages, désertés par la main de l'homme; il envahit les bourgs et vient jusqu'au sein des villes croître au milieu des décombres comme pour insulter les citadins... » Une publication qui ne remonte qu'à l'année dernière, et qui sous une forme souvent bizarre présente un excellent aperçu de la situation politique et économique de la république, s'exprime absolument dans le même sens sur cet envahissement de la luxuriante végétation des tropiques, qui semble « un concert ironique de la nature célébrant l'absence du travail. » Mais les voyageurs européens ne sont pas les seuls à constater cette situation. « Qu'on observe bien les faits qui se passent chez nous, disait naguère un journal de Port-au-Prince dans un accès de franchise, et que l'on se demande si en raison de nos premiers pas dans la carrière notre marche ne s'est pas constamment ralentie; que l'on se demande s'il ne ressort pas de l'état des choses les plus vitales de notre civilisation que le pays est frappé d'immobilité et même de déchéance. »

Si de l'ancienne colonie française on revient à la partie espagnole pour essayer de l'étudier au point de vue économique, on est également frappé de la grande tâche qui s'offre à l'activité humaine et qui attend encore qu'un pouvoir vigoureux sache la remplir. L'*audiencia* de Saint-Domingue, l'un des plus beaux territoires du Nouveau-Monde, présente une étendue de 3,200 lieues carrées, dont 2,700 de surface plane et 400 de montagnes. Tandis que, plus heureusement douées que celles de l'ouest, les montagnes de la partie orientale offrent presque partout un sol propre à la culture, ses plai-

nes sont comme un magnifique appel jeté par la nature aux forces productives de l'homme. Depuis Colomb, qui, allant visiter les mines de Cibao, laissa dans son enthousiasme le nom de *Vega real* à l'immense nappe de verdure qu'il découvrit des hauteurs de Monte-Christo, il n'est pas un voyageur, pas un écrivain qui, en parlant de l'ancienne *audience*, ne se soit exprimé avec admiration sur l'étendue et la splendide fécondité de ses plaines. Autour du Cibao, dont le sombre groupe domine le pays, rayonnent jusqu'à quatorze chaînes distinctes qui courent dans toutes les directions. C'est entre ces montagnes, qui les abritent de leurs cimes et les fécondent de leurs eaux, que les *vegas* de l'est descendent en s'élargissant vers la mer, comme ces grands fleuves dont l'embouchure ressemble à un océan. Parmi ces plaines, les principales sont : celle que Colomb a si justement appelée *royale*, celle de Neybo, que traverse une rivière navigable, et qui, au dire de Moreau de Saint-Méry, pourrait contenir cent cinquante sucreries; celle d'Azua, qui offre une superficie de près de quatre-vingts lieues carrées; celle de San-Raphael, dont les gras pâturages, élevés à cinq cents toises au-dessus du niveau de la mer, approvisionnaient de bestiaux presque toute la partie française; celle de Santo-Domingo, qui entoure la capitale; celle de la Zayna, qui, aux temps prospères de la première colonisation, rapportait plus à la métropole que la province entière n'a depuis rapporté, et tant d'autres dont l'étendue égale la fécondité.

Ce sol est propre à toutes ces riches cultures qui rendent les colonies intertropicales si précieuses à leur métropole. L'étendue de sa surface et la variété de ses zones permettent d'offrir les ressources de l'assolement à ces plantes délicates qui, après avoir précédé la canne dans les petites Antilles, ont été comme étouffées par elle dans les limites trop resserrées de leur territoire. Tandis que dans les îles du Vent les arbres à épices ne sont plus que l'ornement de quelques jardins, que l'indigotier végète çà et là à l'état sauvage, que le cacaoyer suffit à peine à la consommation locale; enfin tandis que le cotonnier y a presque entièrement disparu et que le cafier disparaît chaque jour, le voyageur qui traverse la partie orientale de Saint-Domingue est arrêté dans sa marche par les pousses vigoureuses et désordonnées de ces arbustes, qui se dressent comme des futaies sous l'action puissante d'une terre redevenue vierge. Nous avons à peine besoin de parler de ces bois d'ébénisterie dont les essences, si nombreuses et si belles, défraient depuis près d'un siècle le luxe du monde entier, en suffisant à toutes les fantaisies de la mode. Disons cependant que c'est de la partie espagnole que sortent les coupes les plus riches et les plus recherchées de l'ouvrier européen. Aucun canton de l'île ne fournit un bois égal aux billes

striées de l'acajou d'Azua, pas plus qu'aucune forêt n'égale celle d'Yuna pour la magnificence de ses cèdres et de ses ébéniers. Ce n'est pas seulement par les espèces propres aux fins ouvrages d'ameublement que se recommande cette terre privilégiée: on y trouve en abondance celles qu'exige la grande construction navale. C'est ce que constate, d'une manière aujourd'hui fort intéressante pour l'Espagne, une exploration exécutée par un ingénieur français au moment de la cession de 1795, et dont le récit se trouve dans les papiers du département de la marine.

Ce qui, au même point de vue, présente un intérêt encore supérieur pour l'Espagne, c'est l'importance maritime de certaines parties du littoral. Les ports sont à la vérité moins nombreux dans la colonie espagnole que dans l'ancienne province française, et ceux de la côte septentrionale, parmi lesquels sont Santiago et Puerto-Plate, n'offrent en général que des abris peu sûrs et des fonds de mauvaise tenue. C'est à l'est et au sud, c'est à Santo-Domingo et à Samana qu'il faut descendre pour trouver des ports véritablement dignes de ce nom. La capitale espagnole est assise au pied du delta que dessinent, en se joignant à une lieue de la mer, les deux grandes rivières Isabelle et Ozama. Ces deux courans principaux, que de nombreux affluens ont grossis dans leur cours, forment, en mêlant leurs eaux, une nappe immense qu'encaissent de chaque côté des roches perpendiculaires qui s'élèvent parfois jusqu'à une hauteur de vingt pieds. Lorsque seront faits certains travaux que réclame l'embouchure de l'Ozama, ce bassin naturel aura pris toute l'importance qu'il peut avoir dans le mouvement maritime de ces parages. C'est là que fut le secret de la splendeur de cette métropole espagnole du Nouveau-Monde, au temps où Fernandez Oviedo disait à Charles-Quint « qu'il n'y avait pas une ville en Espagne qui méritât de lui être préférée, soit pour le sol, soit pour l'agrément de sa situation, soit pour la beauté de ses rues et de ses places, soit enfin pour le charme de ses environs, et que sa majesté impériale logeait quelquefois dans des palais moins commodes, moins vastes et moins riches que plusieurs de ses édifices. »

La presqu'île de Samana, dont la côte sud forme, avec celle de Samana-la-Mare, la vaste baie qui porte son nom, s'étend de l'ouest à l'est sur une longueur de quinze lieues et une largeur qui varie de deux à cinq. Sa configuration est telle qu'elle fut longtemps prise pour une île. Aussi le bassin qu'elle forme est-il l'un des plus magnifiquement circonscrits qui existent dans le monde entier, et il suffit d'étudier un peu la carte pour comprendre comment et pourquoi Samana a été de tout temps l'objet de la convoitise de tous les hommes de mer qui ont navigué dans ces parages. Située à l'extrémité orientale de l'île et placée ainsi sous le souffle de l'est, qui est

la brise régulière de ces latitudes, elle est au vent de Cuba, de la Jamaïque et de tout le golfe du Mexique. Ce qui est de plus infiniment remarquable et achève de déterminer en quelque sorte la prédestination maritime de ce beau centre, c'est la richesse de son territoire en matériaux propres à la construction navale. Non-seulement la presqu'île est dans toute son étendue splendidement boisée, mais l'Yuna, grande artère qui vient aboutir à la baie, et dont les eaux sont navigables à plus de vingt lieues dans les terres, offre son courant au transport des pins, des cèdres et des bois de toute sorte qui ombragent ses bords. Le gayac, les résines, le fer, dont cette partie de l'île abonde, le cuivre de la mine de Maymon, le charbon de terre, dont des gisemens ont été découverts, peuvent également arriver par cette voie.

Ce beau et vaste pays n'est occupé que par une population de cent ou cent vingt mille âmes. C'est le résultat, non pas seulement de la cause originaire indiquée plus haut, mais encore des nombreuses perturbations subies depuis l'acte de cession à la France. La partie la plus saine de cette population, celle que le machiavélisme du gouvernement de Boyer ne poussa pas dans les colonies voisines lors de l'occupation de 1822, se retira dans l'intérieur des terres, surtout vers le nord-est, où s'étend le beau pays de Cibao. C'est dans ce noyau, d'environ cinquante mille individus, que se sont principalement concentrés l'énergie vitale du pays, le sentiment de la race, enfin la pureté de la race elle-même. Il ne faut d'ailleurs rien exagérer de ce côté : cette pureté est loin d'être générale, et c'est le sang métis qui domine, mais avec ce caractère particulier que dans la partie espagnole de Saint-Domingue, où l'élément aborigène se maintint assez longtemps et où l'élément africain fut toujours très faible, c'est entre Européens et Caraïbes que les croisemens eurent lieu. Or, le principe de la liberté originelle du Caraïbe se trouvant écrit et proclamé dans tous les actes de la colonisation, les familles qui descendent de ces unions, que la loi ne défendait pas de légitimer, sont très fières de leur double consanguinité. Pedro Santana se vante d'appartenir à cette descendance, dont le rôle est d'ailleurs aujourd'hui si marqué dans les républiques de l'Amérique du Sud. Il serait difficile de se faire une juste idée du degré de misère matérielle où est tombée une population si intéressante, sans cesse détournée de ses travaux pour courir à la frontière. Pas un mot n'est à retrancher de la partie du rapport du maréchal O'Donnell qui en fait le tableau. Abîmée dans les luttes intestines, dévorée par la plaie du papier-monnaie, on n'a lieu de s'étonner que d'une chose : c'est qu'elle n'ait pas succombé avant d'être à même d'exécuter la résolution qui vient de la sauver.

Que diraient les publicistes qui attaquent si vivement aujourd'hui

la pupulation dominicaine pour avoir pris cette résolution, si un jour la partie française s'avisait de suivre son exemple? Et pourquoi ne pas avouer que cette éventualité est une de celles qui frappent le plus particulièrement dans cette question? Oui, nous sommes convaincu que la France recueillera un jour de ce côté ce que son généreux libéralisme a depuis longtemps semé. Ce n'est pas en vain qu'elle se montre de tous les pays le moins exempt du préjugé de la couleur; ce n'est pas en vain que, l'esclavage une fois aboli dans ses colonies, elle s'est empressée d'appeler à la dignité des fonctions publiques tous ceux de la race naguère avilie qui s'étaient d'avance émancipés par l'éducation. Il n'y a, croyons-nous, aucune témérité à prévoir qu'il arrivera un jour où, sans secousse, sans violence, l'ancienne colonie française de Saint-Domingue fera reparaître les couleurs de la mère-patrie sur le sommet de ses édifices et appellera dans ses rades la station navale des Antilles françaises. Supposons que ce double mouvement s'accomplisse: voilà les ressources financières et administratives de deux grands peuples rendues dans des conditions nouvelles à l'un des plus beaux pays du monde; voilà la civilisation de l'Europe qui, amendée par la longue, mais juste expiation des fautes commises, reprend possession d'une terre que seule elle peut aujourd'hui féconder. Que l'on se place à ce point de vue, et on trouvera un double intérêt dans les dernières considérations qu'il reste à dégager de ce rapide exposé.

En quoi le retour du territoire oriental de Saint-Domingue à l'Espagne porte-t-il atteinte au droit international résultant des faits historiques qui viennent d'être résumés? Nous comprendrions jusqu'à un certain point les protestations du gouvernement de Port-au-Prince, si ce retour à la mère-patrie s'était opéré durant la période d'annexion de vingt-deux ans dont nous avons parlé. Et encore, puisque cette annexion n'avait été qu'une « conquête des cœurs, » comme on l'a si heureusement dit, il y aurait lieu de se demander si elle constituait une union indissoluble, une union fédérale dans le sens que les déclarations de M. Lincoln précisent aujourd'hui pour le besoin de sa lutte avec les séparatistes du sud. Certes il serait possible d'établir dans les formes une différence bien sensible entre les deux situations : d'un côté un lien de droit formulé dans une constitution célèbre, connue du monde entier, de l'autre un fait moitié violent, moitié dolosif, sourdement subi plutôt que constitutionnellement accepté; mais cette discussion conduirait trop loin. Mieux vaut s'en tenir aux actes mêmes de la chancellerie de Port-au-Prince et lui dire que c'est précisément parce que les états de l'Europe ont reconnu l'indépendance de l'état dominicain qu'ils ne peuvent donner efficacement acte au président haïtien de sa protestation solennelle. Cette reconnaissance, faite en dépit des revendications armées de Soulouque, en dépit des réserves écrites de Geffrard, que prouve-t-elle

sinon qu'aucun cabinet digne de ce nom n'a jamais admis la légitimité indissoluble du lien créé en 1822? Si, pour repousser les ouvertures faites par le cabinet de Madrid en 1830, on a excipé de l'indépendance de fait seulement qui existait depuis huit ans, comment ne comprend-on pas que l'indépendance de droit dont on prétend exciper aujourd'hui crée une situation diamétralement opposée et infiniment plus favorable? Voilà une province qui a été libre de se donner à vous, qui s'en est ensuite séparée pour s'ériger en état indépendant. Elle s'est maintenue telle pendant dix-huit ans et a fait admettre son autonomie par les autres nations. En vertu de cette autonomie, elle se fond dans un autre état. Qui peut y trouver à redire? Certes les règles du juste et de l'injuste sont les mêmes pour tous, pour les faibles comme pour les forts; mais le droit international n'est pas un formulaire de juge de paix : il se compose de principes généraux dont la saine application ne peut se dégager que de la pondération des droits, des intérêts et des convenances du plus grand nombre. A quel esprit impartial fera-t-on jamais accepter cette exagération, que « la prise de possession de l'est par l'Espagne est un fait aussi énorme que si elle eût été effectuée par la France ou par l'Angleterre? » N'est-ce donc rien que les liens d'une commune origine, que cette filiation qui se maintient peut-être plus vivace et plus marquée dans les populations que chez les individus, héroïque sentimentalité contre laquelle, Dieu merci! ne prévaudront jamais tout à fait ni les roueries de la politique ni les violences de la conquête? Vous dites que le fait est aussi énorme venant de l'Espagne que venant de la France ou de l'Angleterre : que les registres d'immatriculation s'ouvrent pour revendiquer la nationalité française ou anglaise, et vous verrez quel sera comparativement le nombre des inscrits!... Le fait auquel nous faisons allusion et les aspirations qu'il révèle seront certainement la vraie réponse de l'Europe en cette affaire, car enfin, il faut bien le dire puisqu'on paraît ne pas en avoir le sentiment à Port-au-Prince, les chancelleries européennes ne peuvent considérer l'unité de la république haïtienne comme indispensable à l'équilibre politique du monde. Toute cette doctrine de la solidarité des intérêts de deux peuples habitant la même île ne saurait sincèrement les toucher, lorsqu'elles n'ont qu'à se reporter vers le passé pour se rappeler que, la possession de la France une fois régularisée par le traité de Ryswick, les deux nationalités espagnole et française ont parfaitement vécu côte à côte sur cette même terre jusqu'aux grandes commotions de 93.

Quant aux chancelleries des deux républiques anglo-américaines, aujourd'hui armées l'une contre l'autre, il n'est que trop clair qu'elles ne peuvent guère envisager les choses ainsi. En effet, d'accord avec les publicistes qui le rappellent à la doctrine de Monroë, le cabinet

de M. Lincoln a déjà protesté contre l'acte important qui vient de s'accomplir; celui de M. Jefferson Davis, le président du sud, ne saurait manquer de l'imiter. Cette attitude des républiques anglo-américaines est l'un des côtés les plus intéressans de l'affaire, et cela précisément parce qu'elle met en relief le premier échec que va subir ce que l'on est convenu d'appeler la *doctrine de Monroë*. Ce prétendu droit international, qui n'a jamais été proclamé que par ceux qui l'ont inventé, se résume, comme on sait, dans cette pensée que l'Amérique doit être aux Américains. Tout donne à supposer que l'homme d'état qui la formula entendait seulement parler de l'agglomération anglo-américaine envisagée au point de vue de certaines éventualités; mais l'esprit moderne n'a pas tardé à lui donner une tout autre portée. Or, quoi qu'on puisse penser de l'intervention de M. Lincoln, qui n'a sans doute pas voulu avoir l'air de déserter dès son avénement les traditions de la Maison-Blanche, cette portée se résume surtout dans l'extension de l'esclavage. Oui, M. A. de Gasparin vient de le démontrer clairement dans le généreux écrit qui jette une si triste lumière sur la situation et les tendances de la nouvelle fédération du sud, *l'Amérique aux Américains* n'a jamais signifié dans ces derniers temps que l'Amérique aux esclavagistes. C'est pour la doctrine de Monroë qu'on a fait la première guerre du Mexique, et indigné l'Europe en convertissant le libre Texas en état à esclaves; c'est pour elle qu'on a lancé Lopez sur Cuba jusqu'à ce que mort s'ensuivît, Cuba pouvant faire un magnifique état à esclaves; c'est pour elle et pour son plus grand honneur qu'on tient à ce que le Mexique soit laissé dans cette sanglante agonie, qui est la honte de notre époque, le Mexique pouvant former à un moment donné quatre magnifiques états à esclaves. C'est pour elle enfin, il n'en faut pas douter, que se sont nouées à Santo-Domingo les menées qui ont failli aboutir. Or il n'est pas démontré (et ici nous différons d'avis avec M. de Gasparin) que la fédération esclavagiste du sud soit mort-née. Il n'est pas démontré qu'une résipiscence plus ou moins prochaine doive être pour elle la seule issue de la crise où elle s'est si aveuglément précipitée. L'audace de ses résolutions, l'habileté de sa conduite, ses premiers avantages, les ressources dont elle dispose, bien des causes enfin peuvent concourir à lui constituer au moins pour un temps une existence nationale. Eh bien! que cette existence s'établisse, et la doctrine de Monroë va commencer avant longtemps son œuvre de propagande et de conquête. Pourrait-on admettre qu'une pareille éventualité ne dût pas préoccuper sérieusement l'Europe? « Pour Dieu! ne nous mêlons pas à tout cela! » a dit lord John Russell. C'est là un conseil qui a pu être bon dans un moment donné; mais qu'il nous soit permis de croire que lord John, en parlant ainsi, n'exprimait pas la

véritable politique du peuple qui a offert au monde le mémorable exemple de l'abolition de l'esclavage africain. Il y a une grande lutte à engager maintenant contre l'esclavage. Dans cette lutte, l'Espagne ne peut-elle être opposée à la nouvelle fédération du sud? L'Amérique espagnole même ne peut-elle être rouverte à son ancienne métropole? Un jour ou l'autre, ces questions peuvent se poser, et il n'est plus permis d'en écarter la discussion comme inopportune.

Que l'on compare les situations, et, avec un léger effort de libre examen, on comprendra facilement que la séparation dont Bolivar s'est fait le héros n'a plus véritablement désormais raison d'être. A une Espagne absolutiste, affaiblie, croupissant dans les plus vieilles traditions de son passé colonial, a succédé une Espagne jeune, libérale, se fortifiant chaque jour dans la pratique généreuse des libertés constitutionnelles, une Espagne enfin qui se prépare à reprendre sa place parmi les grandes puissances européennes. Rappelons à la modestie nationale les écrivains français qui parlent du « joug colonial de l'Espagne » en leur disant que les colonies espagnoles sont depuis longtemps, sous le rapport économique, presque aussi libres que celles de la libre Angleterre, tandis que la France en est encore à dégager les siennes du cruel monopole imaginé par Colbert. Sincèrement, croit-on qu'il n'y aurait pas plus de dignité et de profit pour le Mexique à redevenir librement une province de l'Espagne constitutionnelle que d'achever de s'épuiser dans des luttes fratricides, le jouet des ambitions les plus subalternes, la proie des aventuriers les plus obscurs?... Ce que nous disons pour le Mexique, pourquoi ne le dirait-on pas pour la Colombie, pour le Pérou, enfin pour toutes les républiques indépendantes d'Amérique, d'origine espagnole, dont prétend arguer le manifeste de Port-au-Prince?... Qui peut dire s'il n'arrivera pas un temps, — et ce serait là une des belles œuvres de la liberté, — où ces filles prématurément émancipées d'une métropole alors impuissante rougiront de leur dépravante atonie, et, suivant l'exemple que vient de donner la plus chétive d'entre elles, réclameront spontanément les priviléges de leur vieille nationalité, redevenue forte et glorieuse?

Sans doute, qui pourrait le méconnaître? le temps de cette reconstitution nationale n'est pas arrivé. L'Espagne doit se préparer à la grande tâche qui paraît lui être dévolue, en se fortifiant chez elle par le développement de ses institutions, par la fécondation de son sol, par la solide constitution de son crédit. Elle doit s'y préparer à l'extérieur en améliorant le régime politique et social de ses colonies. Ce n'est pas assez de les avoir affranchies commercialement des traditions laissées par l'ancienne monarchie, il faut les faire sortir d'un ilotisme politique qui fait disparate avec le régime de leur métropole, en les dotant d'institutions analogues au moins à celles

des colonies françaises. Il faut enfin que l'Espagne comprenne que l'esclavage ne saurait éternellement durer à Cuba et à Porto-Rico, et qu'éclairée par l'exemple menaçant des États-Unis, elle se dise qu'un ajournement systématique est la pire de toutes les tactiques en cette redoutable matière. Mais puisque ce grand intérêt d'humanité tient avec juste raison sa place dans la politique générale de l'Europe, le meilleur moyen d'amener l'Espagne à composition quant à l'esclavage ne serait-il pas de lui montrer la perspective qui peut s'ouvrir pour elle comme puissance anti-esclavagiste? On en a chaque jour la preuve, tout se fait par transaction dans les hautes sphères de la politique. Certes, ce serait une bien belle et bien avouable transaction que celle qui laisserait les coudées franches à l'expansion coloniale de l'Espagne, moyennant l'adoption par elle de sérieuses mesures abolitionistes. En acceptant la réincorporation de l'ancienne colonie de Saint-Domingue, le cabinet de Madrid n'a-t-il pas été amené à déclarer que l'esclavage, qui a cessé d'y exister à peu près en même temps que dans la partie occidentale, n'y serait jamais rétabli? Tout acte engage, et celui-ci est un acte implicite d'abolitionisme. Ils en ont eu le sentiment instinctif, les hommes d'état d'un cabinet européen qui, dans un document gouvernemental, n'ont pas reculé devant cette malheureuse alliance de mots qui qualifie l'esclavage « une plaie indispensable... » L'expérience nous l'a en effet révélé dans cette triste question : ces exagérations de langage sont les indices révélateurs d'une foi qui chancelle. C'est depuis la formation d'un puissant parti abolitioniste dans les états du nord de l'Union américaine que l'esclavage est devenu « l'institution patriarcale » pour les états du sud : il n'était auparavant que « l'institution particulière... » Gardons-nous d'en douter : il y a une opinion abolitioniste dans la Péninsule, il y en a même une à Cuba; on en a comme la preuve vivante dans les quarante mille travailleurs libres introduits dans cette colonie durant ces dernières années.

L'Espagne est donc dans la voie beaucoup plus qu'on ne pourrait le supposer à première vue. Qu'on la laisse marcher sous l'impulsion de son intérêt, sous la pression bienfaisante des idées libérales, et nul ne peut dire quel glorieux rôle peut lui être rendu de l'autre côté des mers.

Le vieil esprit anglais, celui qui cherche aujourd'hui à faire échec au percement de l'isthme de Suez, se montrera sans doute hostile à ce mouvement; mais cet antagonisme étroit faiblira au moment voulu devant l'idée de l'abolition de l'esclavage, qui tient une si grande et si belle place dans la politique générale de l'Angleterre. Pour la France, il n'y a point sans doute de témérité à soutenir qu'elle n'aura que sympathie pour ces aspirations nouvelles. Elle restera ainsi fidèle à la politique même qu'elle a fait triompher en

Italie. Il est bon que l'Espagne redevienne puissance de premier ordre en même temps que l'Italie; il est bon que les deux péninsules possèdent des marines assez fortes pour s'équilibrer au besoin, et au besoin équilibrer les autres. On semble ne l'avoir pas encore remarqué, la rupture de la fédération américaine peut jeter la perturbation la plus profonde dans ce que l'on appellerait volontiers l'assiette maritime du monde. Il s'était insensiblement créé un droit maritime nouveau à l'abri de ce tiers pavillon américain, toujours si fièrement jaloux de son indépendance. Pour la sauvegarde des neutres, aucun protocole ne vaudra jamais l'existence d'une grande puissance navale placée en dehors des belligérans. L'Europe n'eût point été affamée durant les luttes gigantesques entre la France et l'Angleterre, si l'Union américaine se fût dès lors trouvée dans la pleine expansion de sa force maritime. Or il est bien permis de se demander aujourd'hui si le développement de la marine américaine n'est pas pour longtemps compromis, si son existence même n'est pas menacée. Il y a donc un intérêt de premier ordre, non pas seulement pour la politique générale de la France, mais encore pour la politique générale du monde, à encourager l'essor de l'Espagne comme puissance maritime, et ce qui servira le mieux cet essor, c'est son extension comme puissance coloniale.

Ce sont là des rêves, on le dira peut-être, et nous l'accordons; mais ne vaut-il pas mieux, au risque de passer pour aventureux, diriger ses regards vers un avenir un peu lointain que de se retourner toujours vers le passé? Il fut un temps où tout déchirement entre colonie et métropole obtenait les applaudissemens du libéralisme européen. Aujourd'hui une politique plus vraiment libérale tend à prévaloir. Pour tout esprit qui veut être de son temps, la meilleure émancipation coloniale est celle du Canada et de l'Australie, jouissant d'une véritable autonomie à l'ombre du pavillon glorieux de leur métropole. Peut-être viendra-t-il un moment où, arrivés à la pleine virilité sociale, ces grands feudataires trouveront encore trop lourd le dernier lien de suzeraineté qui les retient à la mère-patrie; mais alors, soyons-en sûrs, c'est que les temps seront venus où la séparation pourra s'opérer sans déchiremens et sans violences, les temps prévus par l'un des hommes d'état les plus éminens de la Grande-Bretagne, lorsque, dans un exposé de politique coloniale resté célèbre, il a prononcé ces nobles et sages paroles : « Que nos colonies augmentent en richesses et en population, et quoi qu'il arrive de ce grand empire, nous aurons la consolation de dire que nous avons contribué à la civilisation et au bonheur du monde. »

R. LE PELLETIER DE SAINT-REMY.

UN

SCULPTEUR CONTEMPORAIN

ET

LE PRINCIPE DU CONCOURS

Il y a quelques mois (1), nous demandions ici même que le principe du concours fût appliqué aux arts avec toute sa rigueur, c'est-à-dire avec tous ses bienfaits. Après avoir montré dans quelle voie fâcheuse était engagée l'administration des beaux-arts, nous lui disions : « Les ministres changent, et avec eux les systèmes de direction, tandis qu'une académie qui se renouvelle et s'assimile successivement tous ceux qu'elle élit ne change pas... Désarmez-vous donc sans crainte, transmettez au jury une part bien faible de vos prérogatives, et en même temps une part bien lourde de votre responsabilité. Par là, loin de perdre de votre puissance, vous l'accroîtrez en lui ménageant des garanties, la sécurité d'action et les avantages d'une concession encore plus habile que nécessaire. »

Les événemens marchent si vite en France qu'on est toujours exposé à être prophète. Quelques semaines plus tard, les ministres étaient changés, et le principe que nous invoquions était appliqué : la construction du nouvel Opéra était mise au concours. Ce premier pas nous encourage, — au moment où vient de s'ouvrir l'exposition de peinture et de sculpture, — à insister de nouveau pour qu'un large système de concours soit mis à l'essai, car les arts d'imitation ne doivent pas être moins bien traités que l'architecture. Le système que nous proposions l'année dernière atteindrait peut-être, s'il en

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1860, une étude sur le *Principe des Expositions*.

est temps encore, un but qui s'éloigne tous les jours davantage. Ce but, c'est de relever l'art, c'est de combattre une confusion vraiment démocratique, qui n'est que le triomphe de la médiocrité, c'est d'assurer au talent sa place, des encouragemens non sollicités, l'indépendance pour le travail du lendemain. Tant qu'il n'y aura pas un concours, c'est-à-dire une comparaison rigoureuse, l'exposition ne sera qu'un marché où régnera le hasard, dieu du commerce. Sous aucun régime, l'administration n'a pu résister à la faveur, ni la presse à l'esprit de camaraderie. Quant au public, il n'aime aujourd'hui que ceux qui l'amusent, il répète les noms que les journaux lui enseignent, et paraît moins décerner la gloire que la subir. Dans une société aussi compliquée que la nôtre, la loi la plus juste, la plus humaine, malgré ses apparences, c'est que la liberté ne serve qu'à constituer l'aristocratie du talent. Or le concours est-il autre chose qu'une comparaison, sans cesse renouvelée, qui aide le talent à surgir?

S'il est une branche de l'art qui soit surtout exposée à cette indifférence regrettable, c'est la sculpture. Chaque époque a ses préférences. La nôtre aime avec passion la musique, elle goûte assez vivement la peinture; mais la sculpture ne lui plaît guère. Les tendances positives de notre société, le développement de l'industrie, le besoin du plaisir facile, la mode des *réductions* qui nous accoutument à tout voir en petit, le succès même qu'obtient une certaine école voluptueuse, dont Pradier a été le représentant le plus aimable, tout contribue à éloigner la foule d'un art abstrait, difficile à comprendre, idéal par excellence. Nous achetons beaucoup de statuettes, mais nous passons froidement devant les statues. Les œuvres d'un caractère élevé obtiennent-elles même un regard? Le gouvernement, qui suit nécessairement l'opinion, n'a pas combattu le dédain dont la grande sculpture est l'objet, et, quand il a voulu décorer le nouveau Louvre, il a sans distinction appelé tous ceux qui pouvaient manier un ciseau : nous voyons les résultats de cette étrange impartialité. Le concours serait un remède qui ne changerait pas le goût de la foule, mais qui empêcherait qu'il n'exerçât sur l'art une action dangereuse. Dans les expositions surtout, l'Académie des Beaux-Arts, constituée en jury, rehausserait singulièrement l'importance de la sculpture, si ses décisions étaient suivies d'effet, si l'acquisition des œuvres qu'elle signale devenait un droit. Quand la sculpture déchoit dans un pays, les autres arts s'abaissent. Ce n'était pas sans raison que David, un peintre, lui subordonnait la peinture.

Il est vrai que la foule a ses engouemens comme elle a ses dédains. Les engouemens passent vite, et la critique n'a pas toujours besoin de combattre des erreurs dont le temps fait prompte justice. Par malheur l'indifférence va croissant. C'est contre l'indifférence

qu'il faut lutter surtout, et ici commence pour les critiques un devoir qu'il est doux de remplir, et qui demande plutôt de la réflexion que du courage, car ce n'est pas braver la foule que de lui signaler, pour qu'elle en jouisse, de belles choses qu'elle méconnaît : ce serait la tromper que de lui vanter, sans une conviction sagement mûrie, des choses qui ne mériteraient pas le nom de belles. Je n'éprouverai donc aucun embarras à louer un sculpteur qui n'occupe pas encore dans l'opinion la place qui lui appartient. Si, à propos de ce sculpteur, je reviens à la question générale des concours, que l'on ne croie pas que j'aie besoin d'un prétexte; il me fournit à lui seul tout un sujet que j'ai à cœur de traiter avec quelque développement. Seulement ce sujet s'encadre si bien dans la thèse que je soutiens, qu'il prend, à mes yeux du moins, l'importance d'une démonstration. Je ne crains pas de dire sans détour à ceux qui m'auront lu : « Vous êtes avertis, regardez et jugez. » Je suis heureux en même temps de trouver un fait qui confirme merveilleusement les critiques qui s'adressent aux expositions et justifie le principe qu'il serait utile d'y introduire. Aucun exemple ne montre d'une manière plus sensible que nos expositions sont bien peu efficaces quand le concours ne les féconde pas, et qu'elles n'empêchent pas toujours le public d'être aveugle devant des œuvres que les connaisseurs classent parmi les productions contemporaines de l'ordre le plus élevé. Je m'attends à ce que beaucoup de personnes (sans cela une telle étude n'aurait plus d'objet) n'aient point retenu le nom de M. Perraud, bien qu'il figure depuis sept ans sur les livrets d'exposition. Pourtant ce nom est celui d'un homme que les anciens pensionnaires de l'école de Rome comptent avec orgueil parmi leurs futures gloires; il est bien connu des membres de l'Académie des Beaux-Arts, qui, non contens de décerner à M. Perraud des distinctions répétées, l'ont inscrit d'office sur leur liste de candidats, le déclarant par-là digne de devenir leur collègue. Le contraste même entre l'attitude du public et celle de juges si compétens m'invite à exposer les titres d'un artiste qui n'a encore rencontré ni l'attention, ni les encouragemens que son pays lui doit. N'aurais-je pas satisfait à un intérêt général, si je réussissais à montrer que, par une large application du principe des concours, on éviterait d'aussi tristes erreurs?

En 1847, le sujet proposé pour le grand prix de Rome était emprunté à Fénelon. Les concurrens devaient représenter en bas-relief *Télémaque rapportant à Phalante les cendres d'Hippias*. Le prix fut donné à une œuvre qu'admirèrent d'abord les juges du concours, puis le public choisi qui visite le palais des Beaux-Arts. Le succès qu'elle obtint n'est point encore oublié; elle est restée dans l'école comme une œuvre classique devant laquelle les jeunes

gens s'arrêtent en hochant la tête d'un air significatif, de même qu'on cherche volontiers du regard le tableau de M. Cabanel ou celui de Léon Benouville, ravi dans la fleur de son talent, car il y a un véritable charme à se reporter aux débuts d'un artiste, à surprendre dans leur fraîcheur ses premières inspirations, à interroger ses essais déjà décisifs et riches de promesses.

L'auteur du bas-relief couronné était M. Perraud, né en 1819, à Monay, dans le Jura. Sa vie avait été jusque-là ce qu'est celle des artistes convaincus qui sont fils de leur travail et luttent contre des obstacles dont le plus cruel n'est pas la pauvreté. Les romans et le théâtre représentent les ateliers comme le séjour éternel du rire et de la folie. Il en était peut-être ainsi du temps où toute la France chantait, où la gaieté n'était point proscrite, où les caractères avaient encore de la bonhomie, les mœurs de la simplicité. Aujourd'hui notre société est triste, somptueuse, guindée comme le bourgeois-gentilhomme dans ses habits dorés; on ne rit plus, parce que les fronts sont courbés vers les intérêts matériels. Quand on voit de près les artistes, on sait combien sont sérieux ceux qui arrivent. La foule des concurrens devient tous les jours si épaisse, qu'il faut, pour la percer, se dépouiller de sa jeunesse et renoncer aux sentiers fleuris : le plaisir en effet prend un temps qui serait perdu pour la lutte. Les biographes peuvent s'épargner désormais la peine de raconter les débuts difficiles des artistes célèbres : s'ils sont parvenus, c'est qu'ils ont souffert.

Le trait caractéristique de la première œuvre de M. Perraud est la sensibilité. Cette qualité ne s'y montre pas seulement en germe, elle y apparaît pleinement épanouie, elle nous explique à l'avance le sculpteur, elle donne la clef de son originalité. Autant que la sculpture le comporte, un sentiment vrai et pénétrant est répandu sur l'ensemble de la composition. Les personnages secondaires en ont leur part, mais l'expression est concentrée avec un rare bonheur sur les deux héros. Phalante, assis, reçoit l'urne funéraire que Télémaque tient encore; il se penche sur elle et mouille en même temps de ses larmes la main homicide et généreuse qui a conservé les cendres d'un ennemi. Télémaque debout, dans une attitude héroïque, mais naïve, ne peut s'empêcher d'être touché d'un tel spectacle; il détourne la tête en portant la main à ses yeux.

Le séjour de Rome et l'impression produite par les chefs-d'œuvre si divers au milieu desquels on y vit fortifièrent le talent de M. Perraud sans en modifier le tempérament ni les préférences. Il sera encore entraîné vers les sujets pathétiques, où se peuvent épancher librement toute la chaleur et toute la délicatesse d'une âme tendre. Le bas-relief des *Adieux*, que l'on a pu revoir à l'exposition universelle de 1855, prouve que ni les graves leçons de l'antiquité, ni

les séductions de la renaissance n'ont détourné l'artiste de la voie où son instinct le poussait. Or l'étude prolongée des grands maîtres est l'écueil où se brisent les personnalités qui ne sont pas fortement constituées : les esprits indécis reviennent de Rome plus savans, mais énervés. Les figures du bas-relief sont un peu plus grandes que la nature. Un jeune guerrier grec, tenant d'une main son bouclier et deux javelots, de l'autre son casque, dit adieu à son père aveugle. Il part pour des combats où il succombera peut-être. Le père, assis dans un fauteuil semblable à ceux que représentent les vases peints, veut garder un souvenir plus vif et comme une empreinte des traits chéris qu'il ne peut plus voir. Il promène sa main gauche sur le visage de son fils, tandis que la main droite tâte sa poitrine et cherche si le cœur bat comme il convient à un brave. Pendant ce temps, la femme du guerrier, placée derrière lui, la main enlacée à sa main, succombe à sa douleur et laisse tomber sa tête sur l'épaule de son mari. Le mouvement est si expressif, les lignes sont si charmantes, le cou et le galbe de la joue sont si suaves qu'on sent la beauté du visage qui est caché et qu'on en devine l'émotion. Ce trait, loin d'affaiblir l'impression pathétique, l'accroît, parce que l'imagination du spectateur suppose bien plus que l'artiste ne lui dérobe.

Le groupe est d'un effet agréable, la silhouette pleine de grâce. On peut dire que le style général a quelque chose d'antique. Les poses, les profils, le choix des ajustemens, la petite tunique du jeune homme avec sa double ceinture et ses plis coquets, les draperies de la femme, souples, étoffées, abondantes, pleines d'harmonie, sans cesser d'être simples et d'accuser les formes, tout est d'un bon goût qui rappelle les frises d'Athènes et les bas-reliefs funéraires qu'on y découvre fréquemment, et qui représentent des adieux plus tristes encore. Si l'on ne considère que l'ensemble de la scène, on est charmé, on reconnaît que le sculpteur a puisé aux meilleures sources, tout en restant original. Si au contraire on étudie les détails, il faut suspendre ses éloges, parce que l'exécution n'est pas sans sécheresse et offre des parties plus faibles. Le nu n'est pas rendu avec assez de liberté, la facture est incertaine et ressemble à celle qu'on apprend dans l'atelier des professeurs. Le vieillard, bien que ses mains soient d'une intention si heureuse, n'est pas à la hauteur des autres figures, il sent encore l'écolier. Ces critiques ont d'autant plus de portée que le bas-relief n'est qu'un modèle en plâtre. Lorsque M. Perraud l'exécutera en marbre, il lui sera facile de faire disparaître ces défauts et de montrer l'indépendance qu'a depuis acquise son ciseau.

Au même ordre d'études appartient une esquisse qui fut également composée à Rome. Le sujet est tiré de Pausanias, qui raconte

qu'Icare, roi de Lacédémone, après avoir donné à Ulysse sa fille Pénélope, essaya vainement de la retenir auprès de lui. Les époux étaient partis : il monte en char, les rejoint et supplie sa fille de ne pas l'abandonner. Ulysse, vaincu par ses instances, dit à Pénélope qu'il la laissait libre ou de le suivre à Ithaque, ou de retourner à Lacédémone avec son père. Pénélope ne répondit rien, mais se voila. Icare comprit, se retira et consacra plus tard au même endroit une statue de la Pudeur. M. Perraud, comme cela était naturel, a choisi le moment où Ulysse consulte Pénélope et lui tient la main en lui montrant son père, qui, enveloppé dans son manteau, appuyé sur un long sceptre, fait un geste d'anxiété. Pénélope a pris son voile, et commence à le ramener sur son visage. Derrière le groupe principal, les deux chars sont arrêtés, les écuyers et les serviteurs contiennent les chevaux impatiens. Un arbre et un cippe avec une inscription indiquent les frontières de la Laconie.

Le mérite principal d'une frise, c'est la composition, la valeur des plans, et surtout la beauté des silhouettes. Les Grecs ont laissé dans ce genre des modèles accomplis. Je ne parle pas seulement des frises qui décoraient le Parthénon et les autres temples, mais des bas-reliefs d'un ordre moins élevé sculptés par des artistes sans nom et destinés à des édifices particuliers ou à des tombeaux. Avec une exécution toujours simple et quelquefois imparfaite, les contours sont charmans, décoratifs, harmonieux, soit que la tradition soutînt ces mains peu habiles, soit qu'elles fussent conduites par l'instinct merveilleux qui était le privilége de la race grecque jusque dans les dernières classes d'artisans. M. Perraud, dans son esquisse d'Ulysse et d'Icare, montre qu'il a pénétré le secret de cette beauté. Sa frise plaît sans effort; les groupes sont disposés avec un art qui remplit à souhait tout le cadre; ils se détachent sur le fond par les profils les plus propres à charmer. La scène est animée, pittoresque, malgré le petit nombre de plans que permet le bas-relief. Derrière les personnages principaux, qui occupent le centre, mais sans former de masse ni d'épaisseur, paraissent et disparaissent tour à tour les chars, les timons, les roues, les chevaux qui se cabrent, et les écuyers qui les calment. Tout est vivant, découpé, plein de variété, et cependant la simplicité des figures et la sobriété du mouvement attestent le respect des données antiques. Les belles choses en effet, de quelque époque qu'elles soient, ont une affinité plus grande qu'on ne le pense. Dès qu'on évite l'emphase, les poses de convention, et qu'au contraire, sans renoncer à la noblesse, on atteint le naturel et la naïveté, on approche des Grecs.

C'est une idée trop répandue que la sculpture n'est plus à la mesure de notre vie privée, et qu'elle ne convient qu'aux édifices publics. La frise d'Ulysse et d'Icare, par sa dimension et son charme

tout intime, répond à ce préjugé. Sa place est marquée dans un vestibule, au-dessus d'une porte ou d'une cheminée, de même que le bas-relief des *Adieux* serait l'ornement d'un portique ou du palier d'un grand escalier. On saurait bien vite le parti qu'on peut tirer de la sculpture, si on l'aimait, et cet art se prêterait à embellir les habitations les plus exiguës, si on l'appelait à les décorer. Je me souviens à ce propos que la duchesse de Plaisance, qui avait une maison sur les bords de l'Ilissus, battit des mains lorsqu'elle apprit l'arrivée de David d'Angers à Athènes. C'était en 1852; le célèbre sculpteur cherchait partout une consolation aux douleurs de l'exil, et il avait espéré que les heures lui paraîtraient moins amères dans la patrie de Phidias. La duchesse lui demanda aussitôt s'il consentirait à sculpter un bas-relief pour orner l'entrée de sa demeure; elle désignait pour sujet *Thémistocle accueilli par Admète*, emblème de l'hospitalité qu'elle prétendait offrir aux visiteurs. David ne resta que peu de temps à Athènes : il préféra faire le buste de Canaris, afin de compléter sa galerie d'hommes illustres; mais la fille de Barbé-Marbois n'en prouva pas moins qu'elle appartenait à une génération qui tenait les sculpteurs en estime singulière et se réjouissait d'obtenir leurs œuvres.

Il y a un moment critique dans la vie d'un artiste, lorsque, rassasié d'études et animé d'une ambition légitime, il veut prendre son essor. Tous ceux qui n'ont que des qualités acquises et brûlent d'un feu tranquille retombent aussitôt, se résignent au lieu-commun et jettent leurs figures dans le même moule. C'est pourquoi, aux diverses époques, tant de statues ont un air de famille qui permettrait de les signer du même nom : chaque siècle, à un degré inégal, présente un style courant qui s'appelle la médiocrité. Mais l'homme qui a des instincts plus hardis et le sentiment de sa puissance se jette hors des sentiers battus; il a besoin de commander l'attention, il a surtout besoin de se satisfaire lui-même. On dit de certaines poses qu'elles sont athlétiques, parce que ceux-là seuls peuvent les prendre qui sont des athlètes. Je crois aussi qu'il n'y a que les sculpteurs doués par la nature d'un tempérament dont ils ont conscience qui osent concevoir certains sujets. L'esprit d'indépendance règne dans la sculpture moderne, qui, depuis Michel-Ange, tend toujours à substituer le sentiment personnel à la tradition. Les sculpteurs qui aiment la force et ne redoutent pas une grandeur où l'emphase prend quelquefois la place du goût sont surtout attirés vers Michel-Ange. L'audace est contagieuse pour les âmes fières, comme l'amour de la liberté pour les peuples et l'héroïsme pour les soldats. On regrette amèrement une telle contagion, lorsqu'on sait où elle a conduit la renaissance; l'école française du XVII[e] siècle a moins à s'en plaindre, puisqu'elle lui doit le grand Puget. Il semble que

M. Perraud, à son tour, ait été atteint d'une impression profonde devant les œuvres du Florentin. Les peintures de la chapelle Sixtine, autant que les figures du tombeau des Médicis, ont dû troubler ses rêves. La statue d'*Adam*, qu'il exécuta pendant les deux dernières années de son séjour à Rome, et qui a sept pieds et demi de proportion, trahit ce trouble et l'aspiration vers des formes gigantesques.

Adam, si je comprends bien l'idée de l'artiste, n'est pas seulement le père des hommes, c'est le type de la force, c'est l'homme aux prises avec la destinée du travail. L'inscription tracée sur la base de la statue reproduit l'arrêt de la Genèse : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Adam vient de tracer son premier sillon. Assis sur la peau d'un lion qu'il a tué, le soc de sa charrue entre les jambes, les bras appuyés sur le manche, il se repose, non pas comme un laboureur fatigué, mais dans l'attitude d'un athlète victorieux. Il ne se révolte pas contre sa condamnation, il l'accepte; il n'est pas écrasé par le travail, il s'y retrempe; il n'est pas humilié, car il redresse noblement la tête, et sa charrue lui sert de piédestal. Le travail n'est-il pas en effet la plus belle condition que Dieu ait faite à l'homme, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique? N'est-ce pas le principe de sa puissance et de sa beauté? Tirer du sujet une aussi haute moralité est le propre d'un penseur, et la pensée n'a jamais nui à la forme.

L'aspect de la statue a quelque chose d'imposant et de magistral. La partie supérieure est habilement rassemblée et prête à la grande sculpture. La tête qui se retourne par un mouvement à la fois fier et tranquille, la chevelure qui rayonne autour de la tête, les bras qui se relèvent et se disposent avec une tournure héroïque, le torse dont ils découvrent l'ampleur majestueuse, tout le haut de la statue est d'un jet saisissant. Je voyais un jour, en tête d'un livre sur l'agriculture, une gravure de l'*Adam* de M. Perraud : l'auteur ne pouvait choisir son frontispice avec plus d'à-propos. Or l'on sait ce que perd à être gravée toute figure qui n'a pas un mérite solide, car elle ne peut plus nous faire illusion ni par sa grandeur matérielle, ni par l'éclat du marbre. L'*Adam* résiste à cette épreuve, et le dessin laisse une impression qui rappelle les maîtres. Voilà ce qui frappe au premier abord. Si l'on examine les détails, on découvre aussitôt et des défauts, ce qui est naturel dans un sujet aussi difficile, et des beautés d'un ordre très élevé. Je commencerai par signaler les défauts. Par exemple, il est certain que le tronc d'arbre qui forme le manche de la charrue est placé entre les jambes de façon à masquer une partie du torse et à contrarier plusieurs points de vue. Le goût condamne cet arrangement, de même

qu'il cherche en vain dans l'ensemble de la statue les satisfactions délicates et le parfum qu'il trouvait dans le bas-relief des *Adieux*. Cela tient au parti qu'a pris l'auteur, plein de véhémence, de tension, de hardiesse, qualités qui alarment presque toujours le goût. La tête elle-même laisse à désirer, non que j'admette les critiques qu'on en a faites jadis, en la comparant à celle de Jupiter Olympien. La tête d'Adam ne ressemble point à la tête du roi de l'Olympe, elle rappelle bien plutôt les grandes chevelures des mosaïques de Saint-Jean-de-Latran et les efforts primitifs de l'art chrétien. Là les têtes ont quelque chose de sauvage qui ne répugne point aux sujets bibliques. Cependant, soit fatigue, soit impuissance, M. Perraud est resté au-dessous de sa tâche.

Mais, ces réserves faites, il faut proclamer bien haut le talent que dénote le reste de la statue. Les bras principalement et tout le torse sont des morceaux magnifiques. On y sent une verve, une vigueur, une chaleur d'exécution qui sont rares à notre époque, et je ne crains pas d'ajouter à toutes les époques. Les formes sont énergiques et n'ont rien de vulgaire; les muscles vibrent et ressortent avec tous leurs développemens, les chairs surtout sont palpitantes. Il y a longtemps que la sculpture n'a été attaquée par un ciseau aussi puissant et aussi fougueux. Les difficultés ne sont pas évitées, elles sont abordées de face, multipliées à plaisir. Le dos est entièrement découvert; le muscle dorsal, l'épaisseur du flanc avec sa ligne dentelée, les côtes et leurs accidens, les bras contournés et reployés, le coude et ses attaches, le cou qui s'agence dans des clavicules étonnantes, tout annonce le désir de la lutte, la volonté d'accumuler les obstacles pour les vaincre, de compliquer la matière pour la mieux saisir. L'artiste s'est plongé avec délices dans les labeurs de l'exécution, moins parce qu'il souhaitait de montrer sa science que parce qu'il trouvait à satisfaire son généreux appétit et l'ardeur qui bouillonnait en lui. Il cédait à son tempérament, car dans la sculpture il ne suffit pas d'une idée puissante, il faut la puissance de la rendre.

L'*Adam* fut d'abord exposé à Rome en 1853, et il émut les artistes de tous pays qui habitent ce sanctuaire de l'art. Tenerani, le sculpteur le plus vanté de l'Italie, ne cachait point son admiration et promettait l'avenir à l'auteur d'une œuvre aussi remarquable. A Paris, les artistes ne s'y trompèrent pas non plus, lorsqu'ils virent l'*Adam* au palais des Beaux-Arts (1). En 1855, cette statue parais-

(1) Il suffit de transcrire les conclusions du rapport de l'académie, lu en séance solennelle : « Après ces observations, qui nous sont dictées par l'importance même de l'ouvrage, nous dirons avec plaisir que cette statue est empreinte d'un cachet remarquable et qu'elle offre une somme d'originalité digne d'éloges. Nous pourrons en outre y signaler de belles parties d'exécution et remarquer la puissance de vie et de modelé

sait à l'exposition universelle et remportait une première médaille. Il n'y en avait que *huit* pour les sculpteurs de toute l'Europe, et les membres du jury étaient tirés de chaque nation. A quoi servirent tant de suffrages illustres? Il ne s'agissait ni d'une statuette de genre, ni d'un chien guettant une perdrix, ni d'une femme nue. L'*Adam* revint dans l'atelier et se couvrit encore de poussière pendant quatre années. Il fallut le généreux acharnement de l'Académie des Beaux-Arts, qui à plusieurs reprises intervint auprès du ministre, pour que la statue fût enfin achetée en 1859 : encore n'oserais-je dire pour quel prix!

L'homme convaincu ne se décourage point. Le travail n'est pas seulement sa consolation, c'est sa vengeance. Deux ans après, M. Perraud envoyait à l'exposition de 1857 une nouvelle statue, *un Faune jouant avec le petit Bacchus*. Le sujet est pastoral, plus encore que celui d'Adam; il laisse à l'artiste toute liberté pour se livrer aux caprices de la nature, pour en poursuivre les aspects originaux, variés, qui se multiplient autant que les modèles, car la nature est inépuisable, non-seulement par sa propre richesse, mais surtout par la façon dont on la voit et dont on l'interprète. Supposons un site champêtre, à l'ombre d'une forêt chère aux satyres et aux nymphes, non loin d'une source qui murmure, devant la grotte où Bacchus est élevé. Voici un banc rustique, formé de trois pierres et recouvert d'une peau de chèvre. Sur le sol sont épars les cymbales, le chalumeau, la flûte, qui ont calmé les cris du petit enfant. Le faune est assis, dans une attitude générale de gaieté, de grâce pétulante, la jambe droite croisée sur la gauche. Il faisait sauter le jeune dieu, à la façon des laboureurs qui le soir, au retour des champs, jouent avec leur dernier-né; mais il a eu l'imprudence de le poser sur son épaule, et l'enfant l'a saisi par son oreille pointue. Le Faune paraît enchanté et rit à gorge déployée; mais, comme Bacchus tire trop fort, il détourne la tête d'un air bénin, lui retient la main et le soulève avec précaution. Le dieu se mutine, lève son petit thyrse et s'apprête à frapper son père nourricier. — Telle est à peu près la disposition du groupe, qui, pour être si élégamment rustique, n'en est pas moins sculptural. Le bas de la figure se masse comme un piédestal, puis les lignes partent de la base, montent, se font équilibre, diminuent, forment un sommet, et se composent à la façon d'une pyramide, qui est l'apparence la plus satisfaisante de la stabilité. Tout est mouvement, tout est gaieté, tout agit, tout palpite.

que l'artiste a su y répandre. C'est en présence de ces qualités et en considération d'un marbre exécuté avec ce nerf et avec cette chaleur que nous croyons pouvoir exprimer le vœu que le gouvernement fasse l'acquisition de cette statue, qui complète si dignement la série très variée des études de M. Perraud. » Voyez le compte rendu de la séance annuelle de l'Académie des Beaux-Arts (année 1853).

Les formes sont animées, les gestes pittoresques. La force ne nuit point au charme, ni la pétulance à l'harmonie. L'empreinte que ce groupe laisse dans l'esprit est subite, nette, durable, ce qui est le propre des œuvres bien conçues et dont le jet est franc. Il éveille en nous, sans que nous nous en rendions compte, un frais sourire et des réminiscences qui sont la poésie du sujet. Nous songeons aux idylles de Théocrite ou aux bucoliques de Virgile; nous entrevoyons la vie champêtre dans le cercle idéal tracé par les anciens. Le faune était pour les Grecs l'expression générale de la nature; ils ont traduit ce thème de bien des façons, de même qu'ils avaient bien des façons d'exprimer la poésie de la mer, depuis Vénus sortant de l'onde jusqu'aux néréides et aux tritons. Entre le faune de Praxitèle et le satyre aux pieds de bouc, il y avait une série graduée de types pour rendre la nature vivante.

Quelque ravi que l'on soit de l'ensemble du groupe, on reconnaît que l'exécution concourt à compléter le sujet. On ne sait s'il faut louer de préférence la partie supérieure ou la partie inférieure de la statue, la tête ou le torse, les jambes ou les bras, les modelés ou les attaches. Tout est rendu avec une vérité, une chaleur qui donnent à la figure un relief extraordinaire, la vie et les charmes les plus persuasifs de l'illusion. Les détails sont multipliés avec une rare délicatesse, et cependant, malgré leur abondance, ils ne nuisent point aux masses, qui sont constituées avec un si juste équilibre qu'elles ne font que s'animer davantage. Les bras par exemple, qui se relèvent au-dessus de la tête, sont d'un dessin nerveux et accentué, et pourtant les chairs sont souples; les muscles, pour être vivement accusés, ne manquent ni de largeur ni de moelleux. Les épaules, les coudes, les poignets, sont pleins de finesse, et la construction générale s'ennoblit par les articulations, ce qui, dans la sculpture, caractérise les œuvres empreintes d'une forte individualité. Les jambes sont très bien dessinées : la façon dont elles s'ajustent l'une sur l'autre, leurs rotules, qui se présentent de face, leur facture énergique et précise, défient l'examen le plus malveillant. Le torse, qui est dans une pose si développée, qui s'offre tout entier à la sculpture, puisque les bras sont relevés et le découvrent, le torse est, à mon avis, le morceau capital, celui où l'artiste s'est complu avec amour, où il s'est mis tout entier. Le ventre, légèrement replié sur lui-même, respire comme dans la nature. Les clavicules, les muscles du dos, les pectoraux, les flancs, toutes les surfaces et même tous les accidens d'un type généreux sont rendus avec un talent que j'admire. Ce n'est point, je le sais, un de ces torses divinisés où la forme est simplifiée par une enveloppe idéale; c'est au contraire une lutte corps à corps avec la nature, avec tous ses caprices, ses complications, ses bizarreries, c'est-à-dire sa richesse, car telle est la

définition du faune. La tête est expressive; elle excite le sourire, tant la joie et la bonhomie y brillent. L'enfant me plaît moins. Je conviens qu'il fallait l'idéaliser, puisque c'est un dieu; mais pourquoi ce corps rond, ces formes qui paraissent gonflées? L'idéal a-t-il besoin que le modelé soit aussi tendu? Ne peut-on s'éloigner de la nature vivante sans tomber dans la dureté? Le petit Bacchus n'est qu'un accessoire, mais il a son importance : je regrette qu'il ne soit pas traité avec autant de perfection que le reste. Il faut se hâter d'ajouter que l'ensemble du groupe ne perd rien pour cela de son effet. Cette œuvre est donc une de ces rares créations où l'originalité s'allie à la science dans cette heureuse mesure qui constitue les œuvres durables. Le Faune restera comme un type, ceux qui l'ont étudié en ont emporté une impression qui ne s'effacera pas. Il ne faut pas s'étonner que, peu de temps après l'exposition, l'Académie des Beaux-Arts ait inscrit l'auteur du *Faune* sur la liste des candidats qu'elle veut appeler dans son sein. En effet, l'œuvre est d'un maître, et M. Perraud a dès lors marqué sa place au premier rang parmi les sculpteurs contemporains.

La puissance d'exécution est telle dans le *Faune* que les réalistes ont pu s'y méprendre; ils ont espéré que M. Perraud passerait un jour dans leur camp. Leur illusion, qui n'a jamais eu rien de fondé, a dû être dissipée par la statue que M. Perraud expose cette année, car elle marque un pas décisif vers l'idéal. Les formes y sont asservies à l'âme, dont elles doivent exprimer les passions. Par là le sculpteur revient à la sensibilité que dénotaient ses premiers travaux, et au pathétique dont il trouve le secret dans son propre cœur. Le sujet qu'il a choisi n'a pas de nom, il l'indique seulement par un vers de Pétrarque :

Ahi! null'altro che pianto al mondo dura (1).

Il s'agit de donner un corps à cette abstraction qui s'appelle le désespoir. Les Grecs aimaient ces sortes de personnifications morales. Scopas avait fait une statue du *Désir*, une autre de *la Passion*. Praxitèle avait représenté *la Persuasion*, *la Consolation*, *l'Ivresse*. Il y a là pour la sculpture des périls, mais aussi de singulières ressources, parce qu'elle est jetée complétement dans le monde idéal.

Au bord de la mer, un jeune homme est assis. Quelques cailloux et de petites vagues indiqués sur la plinthe annoncent la plage. Il est assis très bas, sur une draperie qui a glissé le long de son corps et le découvre. Ses jambes sont presque au niveau du sol, l'une ramenée, l'autre portée en avant. Les deux bras sont étendus entre les genoux avec l'abandon du désespoir, tandis que les mains croi-

(1) « Hélas! il n'y a de durable ici-bas que la douleur. »

sées se renversent par un mouvement d'angoisse. La tête est penchée; elle dénote non-seulement l'accablement, mais la concentration intense et navrée d'une grande douleur. Une chevelure épaisse projette son ombre sur le front et sur les parties de la tête les plus voisines. Le visage, quoique inspiré par la nature, a une teinte d'idéal, quelque chose de la beauté des masques tragiques. Le corps lui-même est agrandi, transfiguré. Ce n'est ni un type délicat que l'artiste a représenté, ni un malade; c'est un jeune héros. La force physique fait avec l'abattement de l'âme un contraste qui était nécessaire.

La pensée de l'auteur est bien rendue, elle frappe. Ce corps presque affaissé à terre, cette attitude qui résume un drame ignoré, cette tête qui regarde sans voir, ces bras qui s'allongent dans un état de prostration, ces mains à demi tordues, ce poids général de tristesse dont le jeune homme est accablé, tout imprime au passant l'idée du désespoir. Si l'on s'arrête, si l'on contemple, si l'on se laisse pénétrer par l'éloquence muette qui rayonne d'une belle statue, on rêvera aux héros de la douleur que les poètes ont immortalisés; on nommera Orphée pleurant Eurydice, Gallus que Virgile ne peut consoler, Chactas sur la tombe d'Atala; peut-être même entreverra-t-on René dans les forêts du Nouveau-Monde; peut-être murmurera-t-on quelques vers du *Lac* de Lamartine. Le sujet a ses dangers parce que la sculpture a ses limites. Le peintre peut tout exprimer: si les passions déforment les traits de ses personnages, il sauve les apparences, dissimule ou supprime, jette des ombres ou de la lumière, en un mot il a mille artifices; d'ailleurs, le pittoresque lui est permis. Le sculpteur au contraire doit respecter des convenances sans nombre et n'a aucun refuge. La douleur ne doit jamais altérer ses formes, ni déranger ses lignes, ni surtout tracer sur le visage de ses statues une empreinte grimaçante. La beauté suppose le calme, c'est-à-dire le contraire de l'expression. L'expression pathétique, au lieu de se concentrer sur le visage, se répandra donc sur l'ensemble du corps. Il faudra qu'elle ressorte de la pose, de la tension ou de l'abandon des muscles, de l'attitude générale de la statue. Les exigences d'un art qui ne peut rien sous-entendre et qui doit tout ennoblir restreignent la puissance du sculpteur. Il est esclave de la ligne et doit repousser la sensibilité dès qu'elle cesse d'être sculpturale. On citera des artistes qui, par un don divin, ont su traduire la douleur la plus profonde sans que les formes perdissent rien de leur pureté : ainsi André de Pise parmi les sculpteurs, Fra Beato Angelico parmi les peintres, sans oublier Raphaël dans son *Spasimo*, ni Lesueur dans son *Ensevelissement du Christ*. Les anciens se défiaient de l'expression, même lorsqu'ils retraçaient les drames les plus émouvans : je ne parle pas du Laocoon, qui accuse déjà la dé-

cadence de l'art grec, mais des Niobides, que l'on hésitait à attribuer à Scopas ou à Praxitèle. Les Niobides sont tragiques, mais par le geste plus que par l'expression du visage, et sans sortir de la beauté des lignes. Il serait injuste d'enfermer nos sculpteurs dans des limites aussi étroites, surtout lorsqu'ils ne peuvent lutter avec la perfection des marbres antiques, et lorsque la sensibilité est le trait principal du génie moderne. Qu'ils osent donc, mais qu'ils sachent bien que l'exécution seule peut consacrer leur effort ou le condamner.

Si nous considérons la statue du *Désespoir* sous le rapport esthétique, elle est à la fois un type de force et d'élégance. Je ne voudrais point nommer Michel-Ange, fût-ce avec toutes les réserves imaginables, ni même indiquer son *Captif*, parce que le rapprochement ne serait pas vrai. Et toutefois, dans l'œuvre de M. Perraud, il y a un certain jet qui fait passer devant mes yeux une apparition vague et fugitive de ce maître, ou plutôt de sa manière de concevoir un sujet. L'artiste néanmoins a cherché son inspiration à des sources plus limpides. On reconnaît qu'il s'est souvenu des marbres grecs dont l'étude avait nourri sa jeunesse, et qu'il a essayé de retenir quelque chose de leur parfum. Aussi le goût qui a présidé à la composition de cette statue me paraît-il bien supérieur au goût de l'*Adam*, et les formes s'y révèlent avec plus de tranquillité.

La tête est un morceau remarquable, qui obtiendra des éloges unanimes. Tous ceux qui ont réfléchi sur l'art savent combien est rare en sculpture une tête significative, éloquente, propre à nous toucher. D'ordinaire la tête ne sert qu'à terminer une statue, elle en est le couronnement et ne compte que par ses proportions. Ici au contraire elle a sa part d'expression, et une part considérable, sans que le pathétique altère son caractère sculptural. Il n'est pas un trait qui ne concoure au drame; la chevelure elle-même, en projetant son ombre sur le visage, fait paraître la douleur plus profonde. Le buste et les bras sont d'une facture particulièrement belle; ils ont quelque chose de souple, de l'ampleur, une forme suave, une grâce qui cherche à s'approcher de cette beauté que les Grecs ont adorée. Autant le *Faune* est sec, musculeux, agreste, trop vrai peut-être dans certaines parties, autant *le Désespoir* s'éloigne de la nature. Tout se simplifie, s'agrandit, s'idéalise; il semble que l'épiderme ait effacé les veines et les muscles, pour s'envelopper d'un éclat doux et se diviniser. Les poètes anciens s'inspiraient assurément de la sculpture, quand ils faisaient perdre à Hercule admis dans le ciel les marques de ses fatigues et de sa force pour le revêtir d'une fleur d'immortalité. Ce caractère, qu'on remarque dans la partie supérieure de la statue de M. Perraud, on voudrait également le rencontrer dans la partie inférieure. Les jambes sont d'un

faire moins large, elles ont un peu de sécheresse, et sont d'un moins beau style que les bras. Il n'est pas inutile de considérer la statue de profil; c'est sous cet aspect qu'elle se pare de tout son charme, qu'elle montre la variété de ses lignes, l'énergie de son expression. Elle n'offre pas autant d'unité que le *Faune*, qui restera comme un type; mais elle appartient à un principe de sculpture qu'il faut placer au premier rang, et l'exécution, sans être moins savante, est plus idéale. Le talent de M. Perraud tend donc à s'élever toujours, et chacune de ses trois figures dénote un progrès nouveau.

Conclurai-je? Est-il besoin de faire ressortir un fait qui n'est que trop évident? Quelle est la portée de nos expositions? Quelle est l'efficacité des distinctions décernées par le jury, puisqu'en 1855, l'*Adam* n'a point été acheté, puisqu'en 1857, le *Faune* n'a point été commandé, puisqu'en 1859 le nom de M. Perraud était absent du livret par la faute du gouvernement, qui, en dédaignant ses œuvres terminées, ne lui donnait pas les moyens d'en entreprendre de nouvelles, et condamnait un artiste éminent à perdre quatre années de sa vie? Qu'arrivera-t-il à l'exposition de 1861? *Le Désespoir* (combien je souhaite de me tromper!) aura sans doute le sort des statues qui l'ont précédé, car c'est aussi de la grande sculpture, où la sensibilité éclate à travers la science, où la chaleur d'exécution n'affaiblit point la puissante impression du sujet, où l'idéal tempère et purifie une connaissance admirable de la nature. Cela surprendra fort les étrangers qui étaient membres du jury international, et qui dès 1855 plaçaient M. Perraud parmi les premiers sculpteurs de l'époque, à côté de Rude, de David d'Angers, de Rauch, de Rietschel, de Simart, qui sont déjà morts et ne sont pas remplacés. Je n'accuse que M. Perraud, qui ne sait point faire valoir ses droits, travaille en silence et se laisse oublier. Cependant un tel oubli n'eût point été possible, si chaque exposition eût abouti à un concours, et s'il eût été établi que le jury, en désignant toutes les productions qu'il jugeait bonnes, dressait, par ce seul fait, la liste des acquisitions de l'état. « On consulte toujours le jury, » me répondra-t-on. Je n'en doute pas; mais l'exemple de M. Perraud parmi tant d'autres nous apprend comment on use de ces consultations. En matière d'administration, la bonne volonté ne suffit point, il faut une règle; le droit est mal assuré, s'il n'est garanti par des lois. Donnez-nous donc des garanties, donnez-vous à vous-même la sécurité. Le concours n'honorera pas seulement le ministre qui l'aura institué, il le déchargera d'une responsabilité lourde. Les magistrats ne sont-ils pas heureux qu'un tribunal composé de citoyens dispose à leur place de la vie et de la mort? Vos arrêts sont moins terribles, mais ils peuvent avoir sur la carrière des artistes et sur les tendances générales de l'art une influence qui vous doit effrayer. Et puis le règne

du bon plaisir, quelque impartial qu'il se fasse, ne vaut jamais une institution; l'initiative personnelle, si éclairée qu'on la suppose, ne produit pas autant de bien qu'un principe, ni un bien aussi durable. Or le seul principe fécond, parce qu'il est le seul juste, c'est le concours.

On a pu constater récemment combien l'idée du concours appliqué aux arts est populaire, combien elle répond aux besoins de notre société. La nouvelle que la construction de l'Opéra était soumise à ce principe a été accueillie par une approbation unanime. Le gouvernement n'a pas promulgué beaucoup de décrets qui aient rencontré autant de faveur, parce que celui-ci donnait satisfaction aux exigences de l'opinion. Or ce que l'opinion demande, c'est que des règlemens équitables aident le talent à percer sans obstacle, c'est que les monumens qui sont destinés à être la parure de notre pays soient confiés, non pas à l'artiste le plus courtisan, mais au plus habile. Notre époque aime trop l'égalité pour que tout le monde ne désire pas être jugé par ses pairs; l'égalité encombre trop les portes pour qu'un jugement ne soit pas nécessaire afin de déterminer les choix. On s'est plaint de la hâte qui a été imposée aux concurrens : ils ont dû, en quelques semaines, improviser plutôt qu'étudier les projets d'un édifice qui coûtera 10 ou 12 millions. Il est vrai qu'on se précipite aujourd'hui comme si l'on n'avait pas de lendemain, et telle est l'impatience de jouir que les artistes deviennent autant d'émules de ce peintre que les Italiens surnommaient *Fa presto*. On s'est plaint encore de l'abstention des architectes éminens, qui n'ont pas voulu se mesurer avec des rivaux plus jeunes, peut-être même avec leurs élèves. Il y avait plusieurs moyens de les attirer dans la lice; mais le meilleur moyen, c'est le temps. Un essai agite les esprits; il faut des épreuves répétées et régulières pour que le concours entre dans nos mœurs. La Madeleine et le tombeau de l'empereur aux Invalides sont déjà loin des souvenirs. D'ailleurs, lorsque le concours se représentera partout comme une condition rigoureuse, la question d'intérêt réduira bientôt la question d'amour-propre à sa juste importance, car, dans ces combats pacifiques, la part d'honneur est encore belle pour les vaincus.

Il convient de ne point juger trop sévèrement une tentative, et d'en considérer surtout l'effet et la moralité. La moralité, c'est l'empressement de cent soixante-douze architectes qui ont répondu à l'appel de l'administration, apportant en commun leur tribut de science et d'idées. La moralité, c'est l'émotion de la foule qui est accourue à l'exposition des projets d'Opéra, et qui se pressait devant des plans et des coupes avec autant d'ardeur que s'il se fût agi d'un tableau de M. Ingres. La moralité, c'est la fermeté du jury, écartant des noms célèbres qui pensaient lui faire violence pour

choisir les travaux les plus dignes d'être couronnés. La moralité encore, c'est le succès obtenu par notre école de Rome, car tous ceux qui croient aux traditions dans l'art et à la vertu des fortes études ont applaudi quand ils ont vu que les anciens pensionnaires de l'Académie tenaient les premiers rangs. La moralité enfin, c'est la constance de l'administration, qui a résisté à toutes les intrigues et déclaré, selon le vœu exprimé par le jury, qu'une nouvelle épreuve était proposée aux cinq lauréats. Le concours s'est donc poursuivi jusqu'au bout, de telle sorte que, s'il ne produit pas les résultats qu'on a le droit d'en attendre, les architectes ne devront accuser qu'eux-mêmes ou la fatale décadence de notre époque.

Si le même principe était appliqué à l'exposition de peinture et de sculpture, l'opinion ne serait pas moins favorable, les avantages qu'on obtiendrait seraient plus certains. On m'opposera qu'il est bien tard, que depuis un mois déjà le Palais de l'Industrie est ouvert; mais c'est pour cela précisément que j'insiste. L'esprit de système recule devant l'exécution, les faiseurs de projets se déconcertent quand il faut passer brusquement du rêve à l'action. Le propre d'une idée utile, c'est d'être toujours applicable; la marque d'une réforme nécessaire, c'est de pouvoir s'accomplir sans secousse comme sans retard. Ce que je propose peut se réaliser demain, ce soir, à l'instant même. Que faut-il pour cela? Un arrêté du ministre d'état, quelques lignes conçues à peu près dans ces termes : « Jusqu'au 15 juin 1861, l'exposition sera fermée, selon l'usage. Le jury s'assemblera aussitôt. Il désignera les œuvres les meilleures, dans chaque genre et en nombre déterminé. Cette liste règlera d'une manière absolue les récompenses qui seront décernées et les acquisitions qui seront faites par l'état. Après le concours, toutes les œuvres qui auront été choisies seront exposées de nouveau jusqu'à la fin du mois; les autres seront rendues aux artistes. »

Quelques explications feront mieux sentir la portée pratique d'une telle mesure. D'abord nous voulons en France que l'on respecte nos habitudes et surtout nos routines. Toute réforme radicale sera repoussée, avec raison peut-être, parce qu'elle serait dangereuse. Entre les mœurs d'un peuple et ses besoins, entre les goûts d'une société et sa constitution, il existe une relation secrète qui échappe à la sagesse humaine et qu'on ne méprise pas impunément. Les médecins arrivent aux mêmes conclusions, lorsqu'ils comparent les appétits de l'estomac avec ses maladies. Les expositions sont pour notre siècle un besoin impérieux. Sont-elles bonnes, sont-elles mauvaises? Abaissent-elles le niveau de l'art ou ne font-elles que rendre manifeste un abaissement qui tient à d'autres causes? Il n'est plus temps d'agiter cette question. En admettant même qu'elles soient un mal, les expositions paraissent un mal nécessaire. Si elles nuisent

à l'art, elles sont utiles aux artistes; elles protégent leurs intérêts, les mettent en communication avec un immense public, qui n'aurait jamais visité leurs ateliers, qui ne peut même plus les visiter, aujourd'hui que les ateliers se comptent par milliers. Il ne faut pas s'y tromper, la foule qui se presse au Palais de l'Industrie ne vient pas seulement admirer, mais acheter. C'est pourquoi, loin de restreindre le droit d'exposer, il est plus juste de l'étendre. Comment interdire aux uns ce qui sera accordé aux autres? Si vous prononcez les exclusions au nom de la beauté, alors soyez plus sévères, n'admettez pas tant d'œuvres pitoyables, ayez même le courage d'être inhumains, et vous aboutissez par le fait à un concours; mais avant ce concours il faut que tout le monde vive : il faut que les sculpteurs et les peintres obtiennent des particuliers ce qu'ils n'obtiendront pas de l'état, qui ne peut suffire à d'aussi nombreuses exigences. Laissez-les tenter le public. Le tableau que vous repoussez, peut-être un amateur l'eût-il acheté. La statue qui choque votre goût eût séduit peut-être un nouvel enrichi. Dans un marché, la concurrence doit être libre et les chances égales. Quand vous ouvrez le Palais de Cristal aux animaux, aux fleurs, aux produits de l'industrie, vous ne chassez point des moutons parce qu'ils sont trop laids, vous n'écartez point une rose parce qu'elle est monstrueuse, vous ne faites point remporter une machine parce qu'elle est trop bruyante. En vain vous protestez contre mes comparaisons, en vain vous revendiquez pour les expositions d'art un but plus désintéressé, vous ne pouvez échapper aux tendances inexorables de notre civilisation. Dans ce Paris qui développe chaque jour ses proportions gigantesques, l'individu disparaît; des centaines d'artistes sont menacés, je ne dis pas de vivre inconnus, mais de ne pas vivre. Pendant deux ans, ils se privent, travaillent, espèrent, parce que l'exposition leur promet, sinon un triomphe, du moins du pain pour leur famille. De tels besoins ne sont-ils pas sacrés, et n'avais-je pas raison de dire que toute réforme radicale serait révoltante?

La fête qui a commencé le 1er mai me paraît une nécessité. Je ne la supprimerais pas, je la compléterais. On a reçu quatre mille tableaux ou statues, j'en aurais reçu six mille. Dès qu'on descend au-dessous d'une certaine médiocrité, pourquoi chercher des limites? Il suffit qu'on écarte les œuvres qui blessent la pudeur ou qui outragent le bon sens jusqu'au ridicule. Comme un grand nombre d'étrangers accourent à notre exposition, il convient qu'elle ne soit pas déshonorée à leurs yeux. A part cette sorte de police, laissons se constituer un marché de peinture et de sculpture digne de rivaliser avec les foires de Francfort ou de Leipzig. Seulement, après que toutes les exigences comme toutes les vanités auront été satisfaites, après que la foule, pendant un mois entier, aura contemplé, admiré,

raillé, acheté, après qu'on se sera rassasié de débauches esthétiques, l'exposition restera close pour quelques jours. La clôture n'aura rien d'insolite : on en profite d'ordinaire pour changer de place les tableaux. Cette fois on en profiterait pour organiser le concours. Pour toutes les œuvres médiocres l'exposition finirait, elle commencerait véritablement pour les bonnes.

L'Académie des Beaux-Arts, qui forme actuellement le jury le plus excellent et le plus impartial qui se puisse désirer, jugerait d'abord du mérite général de l'exposition et du mérite relatif de chaque genre. En vertu de cette comparaison, elle réglerait, pour chaque genre, le nombre de places qui seront mises au concours. En même temps, elle tiendrait compte des difficultés inégales et de la faveur plus inégale encore que rencontrent les diverses branches de la peinture ou de la sculpture. Elle montrerait l'importance qu'elle attache à telle ou telle branche, et trouverait un moyen naturel de pousser ou de retenir les artistes dans la voie où ils se sont jetés. Par exemple, il est évident qu'elle donnerait moins de places à la peinture de genre, qui envahit tout et que les acheteurs se disputent au poids de l'or, pour en donner davantage à la peinture d'histoire, que l'état seul soutient, et à la peinture religieuse, qu'il laisse périr. Le portrait serait moins bien traité que le paysage, les bustes seraient en moins grand nombre que les figures d'étude. La sculpture de genre, qui est attendue derrière les vitrines des marchands, ne rivaliserait plus avec la grande sculpture, que l'on vengerait du dédain des ignorans. En un mot, le jury constituerait la moralité de l'exposition, et s'assurerait l'influence la plus efficace sur la direction des esprits et le maintien des traditions. Les listes ainsi préparées, il resterait à les remplir par des élections attentives et méthodiques, que l'administration accepterait comme obligatoires. Les décorations, les acquisitions, les médailles seraient toutes réparties entre les premiers rangs de chaque liste, en tenant compte des distinctions antérieurement accordées ou des commandes faites avant l'exposition. Bien des noms, malgré cela, ne seront point atteints par les récompenses, car il y a des années (et l'année 1861 est du nombre) où les fonds que le ministère d'état peut consacrer à l'art ne sont pas considérables; mais l'honneur d'être choisi par le jury et de voir ses œuvres parmi quelques centaines de toiles ou de statues proposées au suffrage public serait une consolation éclatante, un titre à la célébrité et une source d'avantages réels.

On me dit que le jury sera dans une situation délicate, et qu'il excitera bien des plaintes. Je n'en crois rien. Les plaintes ont leur raison, lorsque sur sept mille tableaux on en reçoit quatre mille. Il est évident que dans ce nombre il y en a des milliers de médiocres, qui ne diffèrent de ceux qu'on a refusés que par des nuances. Com-

ment juger entre ce qui est mal et ce qui est mauvais? Comment établir des limites équitables entre la laideur, la platitude, l'ignorance et tant d'autres négations de l'art? Par pitié, quelquefois par lassitude, le jury laisse passer plus qu'il ne doit. Il sent qu'il est cruel d'empêcher un artiste d'offrir ses productions, si faibles qu'elles soient, au public, qui les achèterait peut-être. Aussi serait-il convenable d'épargner au jury une tâche aussi ingrate et de ne point compromettre inutilement son autorité. Les éliminations préalables, qui ne seraient plus faites qu'au nom du bon sens et de la pudeur, pourraient être confiées à une simple commission, et l'on réserverait pour le grand concours toutes les forces du jury. Aujourd'hui on conçoit que les artistes maltraités, quand ils voient à l'exposition tant d'œuvres qui ne diffèrent des leurs que par le degré de médiocrité, les critiquent avec amertume. Il n'en sera plus de même lorsque tout ce qui est douteux, également admis pendant un mois, sera ensuite également écarté, et lorsqu'il ne restera qu'un petit nombre d'élus, capables de supporter l'examen le plus malveillant. D'ailleurs, l'Académie saura quel compte elle devra tenir de l'opinion publique, qui se sera déjà manifestée, de même que ses décisions seront aussitôt soumises au contrôle de l'opinion. Les vainqueurs du concours seront l'objet d'une seconde exposition, d'autant plus facile à juger qu'elle sera plus restreinte. Il y aura là pour la foule non-seulement un plaisir et un repos d'esprit parmi des œuvres qui seront toutes bonnes, sinon belles; il y aura une éducation.

De la sorte, sans heurter nos habitudes, sans amoindrir les priviléges des artistes, que nous devons souhaiter d'étendre encore, nous avons deux expositions, deux jugemens, deux publics. Pendant le mois de mai, le Palais de l'Industrie est un marché de sculpture et de peinture; une commission spéciale a fait la police de ce marché et l'a purifié; les acheteurs sont introduits, ils font leur choix, la liberté de commerce est sans limites. Pendant le mois suivant, le Palais de l'Industrie devient un musée où le concours n'admet que les plus dignes; l'Académie des Beaux-Arts préside en souveraine ce concours, dont l'administration déduit rigoureusement les conséquences: le public, rappelé de nouveau, n'est plus qu'un contemplateur, qu'un juge, et les jouissances sans mélange qu'on lui propose affermissent son respect pour l'art autant que son goût. En même temps les artistes sérieux sont assurés d'obtenir l'attention et les encouragemens qu'ils méritent, car la réforme que nous réclamons, nécessaire au maintien de l'art, utile au public, profiterait surtout à ceux pour qui le succès n'est pas seulement un but, mais un moyen, et qui ne trouvent la gloire vraiment féconde que si elle enfante le travail du lendemain.

BEULÉ.

LES

CRISES FINANCIÈRES

ET

L'ORGANISATION DU CRÉDIT EN FRANCE

Compte-rendu des opérations de la Banque de France et de ses succursales, — 1860.

Le retour périodique des crises financières depuis quelques années appelle l'attention sur les causes qui produisent ces grandes perturbations dans l'économie générale des affaires. Les accidens politiques et les appréhensions qu'ils font naître ne paraissent pas suffisans pour expliquer ces troubles profonds, qui apparaissent d'une façon presque normale, ainsi qu'un phénomène naturel que rien ne saurait conjurer. La politique peut en effet diminuer le travail par les inquiétudes qu'elle occasionne, déprécier les valeurs mobilières, dont les revenus sont atteints par les temps d'arrêt imposés à l'activité publique et par le malaise qui pèse sur tous les esprits; mais la situation financière de l'état et l'action qu'exerce sur les affaires commerciales et industrielles du pays l'organisation du crédit peuvent déterminer le retour de ces crises redoutables au milieu même du calme le plus complet. De ces deux graves influences, la situation financière de l'état et l'organisation du crédit, c'est la seconde qui réclame surtout notre examen; la première a été l'objet dans la *Revue* même d'études trop complètes pour qu'il

soit besoin d'y revenir (1). Il y a au contraire quelque opportunité, en présence du rapport publié par la Banque de France sur ses opérations de 1860 et des difficultés financières toujours renaissantes, à rechercher quels sont les effets généraux produits par la concentration de tous nos moyens de crédit dans une seule institution, devenue en même temps le régulateur et le préservateur des crises. Peut-être ressortira-t-il du contraste d'une concentration si étroitement maintenue et du développement considérable de notre activité industrielle la conclusion que le meilleur moyen d'éviter de nouvelles perturbations financières serait dans une plus large organisation du crédit.

I.

La découverte des mines d'or de la Californie et de l'Australie, en jetant dans le monde une quantité formidable de numéraire, a entraîné tous les peuples dans la voie des améliorations matérielles. Cette invasion de l'or avait paru un moment si menaçante que de petits états, comme la Hollande et la Belgique, se hâtèrent de le démonétiser pour éviter une crise dans la valeur des métaux d'échange. Il lui fallait donc offrir un exutoire puissant, si l'on voulait empêcher une révolution très grave dans le prix des choses mobilières et immobilières. C'est ainsi que depuis dix ans on a entrepris et exécuté en France les travaux publics de deux générations; mais en même temps cette richesse métallique, incessamment accrue, a provoqué la création d'une quantité extraordinaire de valeurs mobilières dont la circulation et le prix étaient maintenus par l'augmentation constante des métaux précieux, auxquels se joignaient les économies qu'avait faites le pays tout entier pendant trente ans de sagesse et de repos. Cependant ces gigantesques entreprises, formées partout à la fois, nous ont peut-être conduits à ce moment critique où il faut se demander si nous n'avons point abusé de nos forces, car il semble qu'il n'y a plus maintenant équilibre entre la somme de nos titres fiduciaires et le capital monnayé resté au service de la circulation, et si l'on n'introduit pas une organisation nouvelle pour régulariser un état de choses nouveau, nous pouvons être condamnés aux inquiétudes financières.

Le succès qu'ont eu les appels faits à l'avidité universelle, sous la forme de ces souscriptions publiques qui procuraient un bénéfice certain à ceux qui y participaient, ont donné l'habitude de penser et de dire que la fortune de la France était inépuisable, et il n'est si

(1) Voyez les travaux de M. Bonnet et de M. Casimir Perier dans la *Revue* du 1er janvier et du 1er février 1861.

grosse aventure que l'on ne soit disposé à lui faire courir sous prétexte de la développer. En y comprenant les emprunts de l'état, des départemens, des communes et des villes, on ne peut cependant estimer à moins d'un milliard par an le chiffre des émissions de titres qui ont eu lieu sur le marché français depuis 1852, tant au compte de la France qu'à celui de l'extérieur. On sait par exemple qu'en 1860, malgré la difficulté des circonstances, il a été émis à la Bourse de Paris 2,178,618 titres, représentant à peu près 800 millions de francs. Or, comme ces émissions donnent en moyenne un emploi de plus d'un milliard par an, et que les économies du pays sont estimées au maximum à 6 ou 700 millions, il en résulte que nous avons été pendant huit ans en déficit de 3 ou 400 millions par an, et que nous avons à solder un arriéré de 2 ou 3 milliards qui ne sont pas encore entièrement payés, et qu'il faut prendre, non plus sur les économies, mais sur le capital du pays. C'est là qu'est la véritable cause de l'encombrement des valeurs fiduciaires qui maintient les crises; mais outre l'état flottant dans lequel se trouve une partie considérable de la fortune mobilisée du pays, cette situation a encore occasionné dans la vente et l'achat des propriétés immobilières un mouvement inusité qui a augmenté les revenus de l'enregistrement, et cet accroissement extraordinaire dans les recettes du fisc a pu faire croire à une sorte de prospérité, lorsqu'en réalité ce n'était qu'une liquidation que tout le monde était contraint de subir pour satisfaire à des engagemens qui dépassaient les forces de chacun (1).

Les grands travaux publics, les grands établissemens propres à la fabrication des engins pacifiques et belliqueux ont constitué pour la France un impérieux besoin d'associations puissantes qui ont eu, pour représentation de leur capital, ces titres mobiliers dont le nombre entrave maintenant la marche des autres élémens du travail. Outre le changement radical que ces associations ont apporté dans l'emploi et la manière d'obtenir des revenus des capitaux, elles ont produit un immense accroissement de la main-d'œuvre. Pour se procurer les ouvriers nécessaires aux grands travaux d'utilité publique, on en a détourné beaucoup de leurs aptitudes naturelles et

(1) « Les droits d'enregistrement, de greffe et d'hypothèque procurent au trésor des recouvremens qui varient selon le mouvement des affaires, le nombre et l'importance des transactions. Les résultats comparatifs de ces recouvremens permettent d'apprécier chaque année le développement de la prospérité générale du pays. En 1859, l'ensemble des droits d'enregistrement avait produit une somme de 271 millions de francs. En 1860, ces droits ont produit 301 millions de francs. L'augmentation d'une année sur l'autre a dépassé 29 millions de francs, qui s'appliquent pour 7,500,000 francs à la ville de Paris et pour 22 millions de francs au reste de la France. » (Exposé de la situation de l'empire présenté au sénat et au corps législatif.)

de la place qu'ils devaient occuper et remplir dans l'équilibre de notre économie générale. Ce déclassement de la main-d'œuvre ne pouvait s'opérer qu'à la condition d'une augmentation de prix. Dès lors les métaux précieux rassemblés par quelques mains pour un but collectif ont dû, en principe, être employés au paiement surélevé de cette main-d'œuvre dont on réclamait de toutes parts le concours. On ne paie les ouvriers qu'avec de l'argent; il a donc fallu avoir une grande quantité de monnaie métallique affectée au paiement de la main-d'œuvre, et en ne s'inquiétant pas de combler le vide qu'elle laissait dans les fonctions où elle est indispensable, on a détruit au détriment de tous l'harmonie qui doit exister dans la répartition du numéraire.

Il y a quelques années, un honorable président du tribunal de commerce de la Seine disait : « Le capital tend tous les jours à être absorbé par la main-d'œuvre. » Avant que le numéraire dépensé pour satisfaire à l'exécution des grands travaux d'utilité publique reconstitue au moyen de l'épargne un capital de placement, il se passe en effet un temps assez long pendant lequel l'émission et la circulation des valeurs sont privées de ce mode indispensable d'échange. Ce phénomène économique doit encore s'ajouter aux causes qui troublent la situation financière, et il faut d'autant plus y prendre garde que l'opinion publique s'accoutume à voir dans l'activité des travaux publics la source de toutes les prospérités (1).

Les chemins de fer, en provoquant la création de la plus grande somme de valeurs mobilières qui ait jamais existé, ont été la cause première de cette grande faveur dont jouissent les travaux publics et des excès où le pays tout entier s'est laissé entraîner. Partout en effet où ils ont été entrepris ils ont élevé la valeur des choses, le prix du sol, et, par la concentration sur certains points d'une masse énorme d'ouvriers, le prix des objets de consommation que fournit l'agriculture. On a donc pu croire qu'ils étaient un germe absolu de prospérité, tandis qu'ils ne faisaient en réalité que donner à la richesse du pays une valeur qu'elle n'avait pas et aux élémens de sa production des débouchés qui auraient sans doute concouru au bien-être général, si en même temps la concurrence que se faisaient entre eux les consommateurs agglomérés n'avait détruit le bienfait de la circulation plus facile et plus économique des denrées alimentaires, en établissant *l'égalité du prix de ces denrées* sur tous les points du territoire. Cependant, comme les voies ferrées donnaient à une grande quantité d'industries une activité inconnue, et qu'elles en

(1) Cette opinion paraît si bien établie que l'un des fonctionnaires les plus importans du nouveau gouvernement de l'Algérie a pu dire que « pour lui la colonisation était surtout une question de travaux publics. »

faisaient naître de nouvelles, on a pu ne pas s'inquiéter des effets qu'en ressentait l'économie générale du pays. Lorsqu'on a vu la propriété territoriale d'un département qui, par exemple, représentait une valeur de deux milliards s'augmenter tout à coup de 500 millions par la construction d'un chemin de fer, il a été bien permis de dire que cet agent de circulation accroissait la fortune de cette contrée. En réalité, le pays augmentait de valeur sur certains points favorisés par cette amélioration, mais cette plus-value ne donnait à la masse de la nation ni un nouveau moyen pour changer ou améliorer les conditions de son existence matérielle, ni une nouvelle organisation pour utiliser l'universalité de ses forces. C'est l'histoire d'un homme qui achète pour 250,000 francs, dans une circonstance favorable, un immeuble qu'il revend 1,500,000 francs; cet homme gagne 1,250,000 francs; mais le public, les locataires sont obligés d'augmenter leurs revenus et leurs moyens de produire pour servir à cet acquéreur d'un immeuble dont la valeur est quintuplée des intérêts proportionnels à l'élévation de ce prix : c'est cette tâche que les chemins de fer n'ont pu accomplir. Ils ont pu donner satisfaction à une grande quantité d'intérêts, ils n'ont pas créé l'abondance, ils n'ont pas accru le bien-être général, car ce bien-être ne se reconnaît que dans de plus grandes facilités données au travail dans toutes les branches et dans une plus grande aisance apportée parmi ceux qui vivent de peu. Au contraire, l'augmentation de valeur que les voies ferrées ont procurée au pays a nécessité de plus grands efforts individuels pour obtenir un revenu qui justifiât cet accroissement de capital. Puis, lorsqu'il a été bien évident pour tout le monde et pour le gouvernement lui-même que les travaux publics, qui ne sont ordinairement que les auxiliaires de la prospérité agricole, commerciale et industrielle, étaient devenus la source de toutes les prospérités, on a vu les départemens, les communes et les villes entrer simultanément et avec furie dans la voie de ces travaux, dits d'utilité générale, et les emprunts départementaux, communaux et urbains faire appel à leur tour aux capitaux et accroître la quantité des valeurs fiduciaires qui absorbaient au fur et à mesure qu'elles se formaient les petites épargnes, employées autrefois à créer ou à développer l'industrie des particuliers.

Dès que l'état s'aperçut du danger qu'on courait à laisser se prolonger un pareil abus des ressources du pays, il se hâta de prendre des mesures restrictives contre la Bourse et le marché libre, agens de l'émission incessante et de la négociation de cette prodigieuse quantité de titres mobiliers éclos au milieu d'une effervescence que rien ne pouvait calmer. Qu'ont produit ces mesures restrictives? En détruisant le marché libre qui servait aux transactions d'une mul-

titude de valeurs que cette disparition a rendues désormais irréalisables ou a données en proie aux usuriers, en imposant des règlemens à la Bourse, dont les franchises auraient dû être étendues en raison du besoin tous les jours plus impérieux qu'on avait de son intermédiaire, en se servant à cet effet de lois caduques et inapplicables à la situation nouvelle des affaires, on a porté un grand trouble dans les fortunes sans atteindre au but que l'on poursuivait. La loi sur les commandites, qui rend désormais impossible la formation de sociétés sous cette forme, les droits imposés sur les valeurs mobilières témoignent d'une sollicitude de préservation et de précautions tout à fait opposée à l'expansion indéfinie que l'on voulait donner à l'esprit d'association; mais toutes ces mesures, qui, si elles étaient justifiées, étaient néanmoins tardives, ne pouvaient empêcher les effets de l'exportation de l'argent dans l'Inde et dans la Chine, ne pouvaient pas lui faire repasser la frontière et nous le ramener de la Belgique et de la Hollande, où il avait servi à combler le déficit occasionné par la démonétisation de l'or.

Les mesures restrictives ont donc créé des embarras nouveaux sans obvier à aucun de ceux qu'elles devaient prévenir. Il ne faut pas se dissimuler cependant que le régime économique qui existe en France depuis dix ans a changé complétement les habitudes du pays quant à l'emploi de ses économies. La diffusion de la rente, les spéculations et le placement sur les valeurs mobilières ont donné aux épargnes une direction dont il est d'autant plus difficile de les détourner qu'un tel emploi ne demande aux détenteurs aucun effort ni aucune sollicitude. Les emprunts de l'état, des villes, des départemens, des communes, des grandes sociétés anonymes, donnent des revenus qui offrent des garanties surabondantes. On peut dire sans témérité qu'il n'est plus besoin du travail individuel pour faire prospérer son argent. Les êtres collectifs, état, villes, départemens, sociétés anonymes, absorbent toutes les économies du pays, et quand l'individu a besoin de capitaux sur un marché où des preneurs aussi sérieux, aussi responsables, se font une concurrence acharnée pour les obtenir, l'individu ne peut rien trouver, et les droits privés sont ainsi sacrifiés aux accaparemens collectifs. En d'autres termes, la collectivité absorbe sans cesse ce que l'individu recueille; d'un tel régime à l'idée socialiste de la possession et de l'administration de toutes choses par l'état, le département et la commune, il n'y a peut-être pas très loin. Cependant la prospérité d'un pays se compose du faisceau formé par toutes les prospérités individuelles, et, si le capital vient à manquer à l'individu, que deviendront les êtres collectifs qui vivent de sa prospérité?

Il est incontestable que les agens individuels de la prospérité du pays ont besoin d'être alimentés par le développement de tout ce

qu'ils peuvent produire : les villes que l'on démolit réclameront un plus grand revenu lorsqu'elles seront reconstruites; l'état, qui voit tous les jours accroître ses charges et les intérêts de sa dette, aura besoin de trouver dans les efforts du pays tout entier, pris dans la personne de tous les êtres virils et actifs qui le composent, de plus grandes et de plus sûres ressources. Comment ce résultat pourra-t-il être atteint? Sera-ce, en ce qui concerne l'état, par un remaniement de l'impôt, impôt sur le revenu, impôt progressif, augmentation de droits à percevoir sur les successions? Ces idées que l'on sème ne seraient-elles point la preuve du besoin extrême que nous avons d'augmenter nos moyens de produire et de tirer parti de toutes nos forces matérielles et intellectuelles? — Or, si les êtres collectifs et anonymes, si les grosses entreprises, si les emprunts continuent à absorber toutes les épargnes du pays, si les individus restent sans ressources, si tout se concentre sur une seule branche de travail, si le ralentissement des productions individuelles vient à diminuer le revenu des impôts, des octrois, des entreprises de transport qui sont les instrumens de notre activité industrielle, commerciale et agricole, où arrivera-t-on? On cherche les causes des crises financières et on les met presque toujours au compte de la politique; ne voit-on pas dans les faits que nous venons d'exposer des causes permanentes de désordre dans le crédit?

Ce n'est pas tout. L'abus qu'on a fait de la création ininterrompue des valeurs mobilières a eu encore d'autres conséquences. Les grands travaux publics, en concentrant dans les villes les plus importantes une foule d'ouvriers, en réclamant par conséquent une quantité plus considérable de denrées de consommation, ont augmenté le prix de ces denrées, qui se sont raréfiées aux lieux mêmes de leur production, ce qui a établi, ainsi que nous l'avons dit plus haut, par toute la France, l'égalité dans l'élévation de la valeur de tout ce qui sert à la nourriture des hommes; mais on n'a pas en même temps créé de nouveaux moyens de produire, et il n'y a que les salaires, lesquels sont le résultat des travaux exceptionnels que l'on a entrepris, qui se soient accrus en proportion du prix de tous les objets de consommation. Cependant l'on en est arrivé à conclure de cette augmentation du prix des salaires et du renchérissement de toutes choses que le numéraire avait diminué de valeur. En même temps, par une contradiction étrange, le besoin incessant qu'on a de ce numéraire a fait élever le loyer de l'argent à un taux qu'il n'avait jamais atteint.

La capitalisation des revenus mobiliers tend à s'accroître tous les jours. Déjà le revenu des actions de chemins de fer est capitalisé entre 7 et 7 1/2 pour 100, les obligations des compagnies à 6 pour 100, la rente de l'état aux environs de 5 pour 100. Le capital industriel suit la même progression, et les chances aléatoires des entreprises

commerciales et industrielles doivent s'accroître en proportion de l'élévation des revenus fixes, pendant que la concurrence et le besoin universel de travail diminuent les chances de succès. Le capital, réclamé de toutes parts, ne se donne pourtant qu'au plus offrant et dernier enchérisseur, et les valeurs qui le représentent, ne pouvant librement circuler par suite des restrictions apportées aux transactions et à une bonne répartition du numéraire, dépérissent ou s'immobilisent entre les mains du détenteur.

On a vu plus haut que la France avait été entraînée dans des engagemens qui n'étaient pas en rapport avec ses forces, et que les émissions de valeurs fiduciaires de toute nature ont dépassé de 3 ou 400 millions par an le chiffre de ses économies. Le pays a donc à liquider cette situation avant de rentrer dans une position normale; mais, au lieu de lui laisser le temps de mettre ordre à ses affaires, les compagnies de chemins de fer vont lui réclamer encore 250 ou 300 millions par an, sans compter les appels qui lui seront faits par toutes les administrations municipales de la France, et les sommes que le public français doit fournir dans les entreprises étrangères en cours d'exécution, chemins russes, espagnols, portugais, italiens, etc. Il nous paraît évident que tant que l'on restera dans cette situation, il y aura un trouble permanent dans notre économie financière. Néanmoins il faut marcher. Les grands travaux d'utilité publique ne peuvent pas s'arrêter, les entreprises urbaines surtout doivent suivre leur cours, car si elles venaient à chômer, que feraiton de cette main-d'œuvre déclassée, déshabituée des champs et des petites villes, accoutumée à une rémunération qui s'accroît sans cesse et a fait naître une multitude de besoins, de dépenses auxquelles on serait obligé de pourvoir? Quelles sont les industries, les exploitations privées qui pourraient remplacer le luxe de travail des villes et la nature de ce travail (1)?

Où donc est le remède à cette situation? Quand un homme aux

(1) Oserons-nous dire que le temps paraît être venu d'apporter un tempérament à l'effervescence des dépenses municipales? Lorsque nous avons tant et de si grands progrès agricoles et industriels à accomplir, il ne paraît pas indispensable que ces travaux extraordinaires soient continués au prix de la perturbation qu'ils concourent à produire dans notre situation financière, car ils ne peuvent se justifier que par une exubérance de richesse, et n'apportent ni dans l'alimentation, ni dans les besoins généraux du plus grand nombre aucune économie, aucun élément de bien-être matériel, puisque au contraire ils rendent les conditions de la vie plus onéreuses. Outre le trouble qu'ils causent, ils détruisent l'équilibre dans la répartition et les conditions du travail, en sorte qu'en concentrant les capitaux et les bras sur certains points, ils y concentrent aussi les intelligences et les ambitions. Il n'échappera au jugement de personne que cette concentration appauvrit une partie du pays, forme des obstacles à la libre expansion de toutes les facultés qu'il renferme, détruit l'ordre naturel des vocations et des destinées, en sorte que l'harmonie générale de la société et la distribution utile de toutes ses forces partout où elles ont à s'employer ne peuvent plus exister.

prises avec les difficultés des affaires s'aperçoit qu'il a été plus loin que la prudence ne le comportait, il s'ingénie à trouver dans le capital représenté par son intelligence et la bonne gestion de son industrie des ressources pour ainsi dire transitoires, qui l'aident à surmonter les obstacles. Ces ressources, il les rencontre dans la confiance qu'il inspire, dans le crédit qu'on lui accorde, c'est-à-dire dans le temps qu'il obtient pour atermoyer ses engagemens. Le pays doit agir de même; mais à la différence des efforts privés qui ne peuvent être que des expédiens transitoires, il peut et doit saisir l'occasion qui lui est offerte de mettre ses institutions en harmonie avec les besoins permanens qui sont devenus l'essence même de son bien-être. Or, puisque les troubles apportés dans la répartition de notre richesse monétaire et la concurrence que se font entre eux les êtres collectifs pour l'accaparer au détriment des individus doivent être comptés parmi les grands maux de cette situation, puisque les engagemens pris par le public sont supérieurs aux ressources dont il dispose, il semble démontré que la conséquence à tirer de tous ces faits, c'est qu'il faut augmenter les signes de la circulation monétaire et fournir aux individus de nouvelles ressources pour produire. Sans doute ceux qui prétendent que la fortune de la France est inépuisable répondront à ceci que toute modification à ce qui existe est inutile, et que la circulation du signe monétaire, qui varie entre 700 et 800 millions, suffit parfaitement aux besoins de notre commerce et de notre industrie, aux transactions d'un capital de plus de 20 milliards de valeurs mobilières. Pourquoi alors ces brusques variations dans le taux de l'escompte de la Banque de France? Ne sont-elles pas provoquées par l'inégale répartition des capitaux monnayés, nous répétons le mot, et par les restrictions apportées dans l'émission du signe monétaire appelé à les remplacer? Et si on n'avait pas d'autant plus besoin de la monnaie et du billet de banque que la somme qu'ils représentent n'est pas en proportion des services qu'ils sont destinés à rendre, pourquoi une diminution d'une centaine de millions dans cette circulation paralyserait-elle toutes les affaires? N'est-ce pas parce qu'elle est insuffisante?

La centralisation dans une seule caisse des dépôts en numéraire empêche l'élévation du chiffre de ces dépôts, car il n'est pas permis de croire qu'il n'existe pas en France une quantité d'or ou d'argent supérieure à celle que possède habituellement la Banque. Personne ne contestera que notre pays possède toujours en numéraire une somme supérieure aux 4 ou 500 millions qui composent ordinairement l'encaisse de la Banque de France. Cependant cet encaisse de 4 ou 500 millions est le thermomètre du loyer de l'argent, et suivant qu'il augmente ou diminue, la marche régulière des affaires est troublée. Est-ce là une situation qui doive se perpétuer et devenir

normale? Une organisation de crédit qui a de pareils résultats est-elle parfaite? Ces 4 ou 500 millions de numéraire représentés par 7 ou 800 millions de billets n'ont-ils pas une mission impossible à remplir, puisque seuls ils sont obligés de suffire à toute la circulation des valeurs commerciales, industrielles et financières de la France?

Tout a été changé depuis dix ans dans la constitution et les élémens de la fortune publique, et les agens de cette fortune non-seulement ne sont pas devenus plus nombreux, non-seulement n'ont pas été organisés pour cette situation nouvelle, mais ils ont disséminé leur action et leurs forces dans tous les sens, en vue d'obtenir des résultats et de donner des satisfactions pour lesquelles ils n'avaient pas été créés. Je veux dire entre autres choses que la circulation de 7 ou 800 millions de signes monétaires dont nous jouissons a été employée, pour la plus grande partie, à venir en aide à l'état, aux détenteurs de rentes et de valeurs financières, et qu'il n'est resté à la disposition du commerce et de l'industrie, c'est-à-dire des travailleurs, qu'on nous permette le mot, que 3 ou 400 millions, somme tout à fait inférieure à leurs besoins, et qui va le devenir bien davantage par suite de la situation de lutte où les place la réforme douanière vis-à-vis de rivaux dès longtemps en possession du nerf de la guerre. Les établissemens formés pour combler cette lacune, n'étant pas des instrumens de crédit, ne pouvant pas augmenter le capital flottant du pays, sont incapables de remédier à cet état de choses et de combler le déficit produit par toutes les causes que nous avons énoncées.

Ces établissemens de crédit, les modifications et les extensions qui leur ont été accordées ont donné satisfaction à des idées qui en provoquaient depuis longtemps l'avénement, mais la base sur laquelle repose tout cet édifice assez hétérogène ne s'est pas élargie proportionnellement à ce qu'elle est obligée de supporter. L'augmentation du capital de la Banque de France, autour de laquelle pivotent toutes ces institutions, n'a pas pourvu à l'organisation véritable du crédit, car la Banque supporte tout le poids des innovations qui ont été faites, et elle ne peut étendre sa circulation de billets au-delà d'une certaine limite. En créant le crédit mobilier, le crédit foncier et ses embranchemens, la *société commerciale et industrielle,* en étendant les attributions du comptoir d'escompte de Paris, on a fait naître simplement de nouveaux élémens de clientèle et de nouveaux cliens à la Banque de France au détriment des anciens (1). Cette surabondance de clientèle est un des grands embarras de la Banque,

(1) Et d'ailleurs, si ces établissemens de crédit sont vraiment utiles, pourquoi la France est-elle privée des bienfaits qu'ils ne peuvent répandre que sur la ville de Paris?

et elle doit passer son temps non pas, comme c'est l'ordinaire, à rechercher les occasions de faire des affaires pour donner de beaux dividendes, mais à se défendre contre les sollicitations qui lui viennent de toutes parts. Aussi la voyons-nous, à la première émotion qui se manifeste dans le monde commercial, à la moindre atteinte portée à sa réserve métallique, restreindre toutes ses opérations.

Cette réserve métallique est devenue le point de mire de tous ceux qui s'occupent du commerce des métaux d'échange tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; elle est le côté sans cesse vulnérable de notre prospérité financière, car il est permis de dire sans exagération qu'exposée sans cesse aux coups, elle est constamment à la merci de quatre ou cinq mains puissantes et des spéculateurs d'argent (1). Cette réserve métallique, qui est l'origine de toutes nos alarmes, joue dans notre économie générale un rôle d'autant plus redoutable que rien ne peut la défendre contre les atteintes qui lui sont portées. Et cependant son influence n'est pas légitime, le rôle même qu'elle remplit est faux. Si le gouvernement constituait demain une réserve de grains qui devînt, par ses variations, le régulateur du prix du blé, comme la réserve métallique de la Banque est le régulateur du prix du numéraire, croit-on que la spéculation ne pourrait pas à chaque instant faire artificiellement varier la taxe du pain? Et si l'on accorde que ce privilége d'un magasinage qui ne représenterait en réalité qu'une minime partie des céréales contenues dans les greniers particuliers serait un véritable danger public, pourquoi ne remarque-t-on pas qu'au point de vue du numéraire ce danger est permanent avec la constitution de la Banque de France (2)? N'a-t-on pas vu en effet, il y a trois ans, par suite de la diminution de cette réserve fatidique, l'escompte de la Banque s'élever au taux inconnu de 10 pour 100 et retomber trois mois après à 3 pour 100? Il n'y avait donc pas de vérité dans la panique qui avait provoqué une si extraordinaire manifestation de crainte, mais elle a révélé les dangers que présente la centralisation du crédit. C'était sous l'émotion d'une crise parisienne

(1) « Je ne conçois clairement dans les opérations de la Banque que l'escompte, et j'attribue la dernière crise de cet établissement, la plus forte qu'on ait éprouvée depuis Law, à ce que l'escompte a été mal fait. Un même banquier a eu la faculté de se faire escompter jusqu'à 7 ou 8 millions, tandis qu'aucune maison ne devrait avoir un crédit plus fort que 900,000 francs ou 1 million. On devrait surtout s'interdire l'escompte des billets de circulation... » (L'empereur Napoléon I[er] au conseil d'état, séance du 27 mars 1806, discussion du projet de loi sur la Banque de France).

(2) D'après les statistiques officielles, le mouvement des exportations et des importations d'or depuis dix ans se solde en faveur de la France par un accroissement final de *un milliard sept cent quarante et un millions en or*. Les perturbations causées par la diminution apparente de nos métaux d'échange ne sont donc pas justifiées; mais comme la puissance du numéraire n'a pas de contre-poids dans une organisation de crédit assez large pour lutter avec lui, il fait la loi au travail et met tout sous sa dépendance.

et de la Bourse de Paris que ces brusques mesures de préservation avaient été prises; le reste de la France, qui en ressentait le funeste contre-coup, ne les avait en rien provoquées, car aucun sinistre commercial ou industriel ne vint heureusement les justifier. Que conclure de cette histoire d'hier? C'est que le privilége exclusif de la Banque de France n'est plus en rapport ni avec la situation, ni avec les besoins du pays.

S'il fallait de cette vérité une preuve plus récente, les dernières déterminations prises par cette institution pour amortir le contre-coup de la crise anglaise et américaine ne démontrent-elles pas qu'elle est dans une situation fausse, et qu'il faut, *dans son propre intérêt*, qu'elle soit désormais préservée autrement que par les restrictions qu'elle apporte à son œuvre? Les circonstances ont changé sa mission; on a créé entre la France et les autres pays, par cette concentration de nos ressources en une seule main, une solidarité qui réjouit certains économistes, mais qui en réalité n'a pas sa raison d'être. Nous tendons à devenir, mais nous ne sommes pas encore un pays de grand commerce. La meilleure preuve que nous puissions en donner, c'est que nous exportons peu de numéraire. Notre fortune monétaire s'est accrue de près d'un milliard huit cent millions d'or depuis dix ans; mais cette exubérance de richesse en métaux précieux a été et est journellement absorbée, ainsi que nous l'avons déjà dit, par les immenses travaux que nous avons entrepris. Si nous souffrons des crises monétaires, c'est que le métal monnayé n'a pas de concurrens dans les emplois nombreux où il nous est nécessaire; son importance lui vient de l'effervescence de nos transformations matérielles à l'intérieur et pas du tout des besoins de notre commerce, qui, par suite de la constitution et du fonctionnement même de la Banque, est obligé de s'accoutumer tous les jours de plus en plus à ne pas compter sur son aide. Cependant notre organisation de crédit nous expose sans raison, sans profit et sans but, à partager les désastres des contrées essentiellement commerçantes. Ainsi je crois pouvoir dire par exemple que la question du coton, née des dissensions intestines des États-Unis, n'est pas une question de premier ordre pour la France comme elle l'est pour l'Angleterre (1). Il

(1) La France est au troisième rang dans la consommation du coton, ainsi que le prouve le tableau suivant de la distribution de la récolte de 1860 :

Grande-Bretagne	2,669,432	balles.
États-Unis	978,048	—
France	589,587	—
Nord de l'Europe	295,072	—
Autres ports de l'Europe	220,082	—
	4,752,221	balles.

n'en est pas moins vrai que la force des choses nous fait vivement souffrir des embarras industriels et commerciaux de cette grande usine, de cette grande maison de commerce qu'on appelle l'Angleterre. Est-ce là un progrès? Ne serait-ce pas plutôt un mauvais système? Dans la crise présente, l'Angleterre achetant par an de 2,500,000 à 2,600,000 balles de coton aux États-Unis et étant presque constamment leur débitrice, il est arrivé que, le crédit s'ébranlant dans le Nouveau-Monde, les banques de l'Union se sont hâtées de pourvoir à l'approvisionnement de leur réserve métallique, et ont fait, par tous les moyens en leur pouvoir, puiser dans les caisses de la Banque d'Angleterre, qui représentent presque tout le numéraire existant dans un pays où les habitudes et la pratique des affaires ont si bien appris depuis longtemps à n'en presque pas faire usage. Mais, comme la Banque d'Angleterre a d'autant plus besoin de l'or déposé dans ses caves qu'il n'en existe pour ainsi dire pas ailleurs dans les trois royaumes, aussitôt que les banques américaines ont menacé de lui enlever ses précieux trésors, elle s'est mise en état de défense pour en empêcher l'exportation et a élevé le taux de son escompte. Alors les intermédiaires, les banquiers, au moyen de combinaisons dont ils ont l'habitude entre eux, sont parvenus jusqu'à la Banque de France et lui ont enlevé à leur tour, pour le revendre à haut prix aux Anglais et aux Américains, le métal monnayé nécessaire au commerce et à l'industrie française, qui ne savent ou ne peuvent pas le remplacer par les pratiques habituelles aux contrées essentiellement commerçantes. C'est là l'explication du trouble qui règne en ce moment même dans nos affaires, c'est ainsi que nous sommes atteints par des événemens extérieurs et que la prospérité de la France est liée par la centralisation de ses moyens de crédit à la fortune de contrées qui ont des élémens de production et de travail absolument différens de ceux qu'elle possède.

Obligée de suffire aux besoins généraux de toute la France, au mouvement de ses importations et de ses exportations, à toutes les éventualités de nos relations internationales, à toutes les fluctuations du commerce des métaux monnayés, étant par la force des choses une institution qui nulle part n'a d'égale dans les fonctions qu'elle remplit, la Banque de France ne rencontre et ne peut rencontrer autour d'elle aucune aide dans les temps difficiles, et ne peut pas en donner aux autres. Devenue le générateur du mouvement financier de toute la France, il faut qu'elle songe avant tout à sa sécurité et à sa conservation propre : la prudence la plus scrupuleuse lui est commandée au nom de l'universalité des intérêts, et on ne peut que louer cet établissement de la façon modérée avec laquelle il préserve sa lourde responsabilité; mais, si on ne doit pas blâmer les actes qui lui

sont inspirés par sa position, il faut bien dire que les services que rend la Banque ne sont plus en rapport avec le privilége qu'elle possède et la mission qui lui est dévolue. Cette mission redoutable, cette mission politique que remplit la Banque de France est aux affaires nationales ce que sont la conduite et l'action du gouvernement lui-même; mais, si la conduite et l'action du gouvernement à l'extérieur inquiètent ou rassurent le pays, du moins son administration intérieure, son administration départementale et communale, qui lui donne la sécurité de l'ordre et l'application des lois, n'est jamais troublée. Serait-il téméraire de conclure du spectacle offert par le fonctionnement régulier de notre administration intérieure que, si on procédait par des moyens semblables dans l'ordre économique, on aurait réalisé un très grand et très heureux progrès? Et si on m'accorde que la concentration en un seul établissement de tous nos moyens de crédit est préjudiciable au bien général et doit être regardée comme une des principales causes des perturbations financières, ne pourrais-je pas ajouter que le pays trouverait dans une organisation de crédit intérieure, si je peux m'exprimer ainsi, la certitude que le paisible et régulier mouvement de sa fortune et de son activité ne subira pas constamment les secousses auxquelles l'exposent les destinées internationales d'une institution unique forcée de distribuer ses ressources à une infinité de besoins publics?

Le seul avantage que l'on fasse valoir en faveur de la Banque de France, avantage que nous achetons vraiment trop cher, c'est l'unité, l'uniformité du signe monétaire. Ce bienfait serait-il détruit si on organisait d'autres banques? A-t-on déjà oublié qu'il y avait avant 1848 neuf banques indépendantes qui émettaient des billets et jouissaient d'un immense crédit (1)? L'initiative d'une pareille réforme ne semble pas malheureusement pouvoir partir de ceux mêmes qui seraient en position de la provoquer, et quant au public, son influence ne se fait pas assez sentir jusqu'à présent dans la question. Nous avons en France la plus grande répugnance à toucher à ce qui

(1) Voici quelles étaient ces banques : nous indiquons aussi le chiffre de leur capital et celui de la valeur de leurs actions en 1846 :

NOMS DES BANQUES.	Capital.	Dividende et réserve de l'année.	Intérêt sur le capital primitif.	Cours des actions.
	fr.	fr. c.	fr. c.	fr.
Bordeaux	3,150,000	132 »	13 20 pr 100	2,360
Rouen	3,000,000	120 33	12 03	2,585
Nantes	3,000,000	82 86	8 28	1,730
Lyon	2,000,000	244 »	24 40	3,690
Marseille	4,000,000	120 »	12 »	1,925
Le Havre	4,000,000	63 56	6 35	1,310
Lille	2,000,000	87 »	8 70	1,800
Toulouse	1,200,000	50 »	10 »	»
Orléans	1,000,000	100 01	10 »	1,810

existe, et nous préférons peut-être une facile inertie à la lutte, lors même qu'en la provoquant elle éviterait des dangers. La voix et les vœux du pays n'aiment pas à se faire entendre dans ces matières d'où la passion est absente, et la coutume que nous avions autrefois d'introduire cet élément de la passion en toutes choses nous a fait enlever, comme à des enfans qui auraient abusé de leur émancipation, le droit d'intervenir, au moyen de notre représentation nationale, dans l'étude et la discussion de tous les progrès qu'il s'agit encore d'accomplir. Le gouvernement prend donc seul le soin, au milieu de notre apathie, d'apporter *proprio motu* des changemens dans l'état des choses. Aussi a-t-on vu les mesures les plus graves en matière de finances et les expédiens les plus imprévus se produire sans que personne s'en fût occupé en dehors de l'administration gouvernementale qui les avait élaborés (1). Ne pourrait-on pas trouver dans cette façon d'agir le germe d'une certaine inquiétude pour les opinions qui aiment la tranquillité et le *statu quo*, et ce germe ne se joindrait-il pas aux autres causes qui nourrissent d'une façon latente, pour ainsi parler, les élémens des crises financières?

Les décrets du 24 novembre amèneront-ils une plus grande participation des représentans du pays dans les questions de finances? On est en droit de l'espérer. La discussion du budget, les projets de loi pour la concession de nouvelles lignes de chemins de fer fourniront une occasion naturelle de traiter tous les problèmes qui sont posés, d'un côté par les besoins impérieux de travail et d'améliorations qu'a le pays, d'un autre côté par les embarras qu'entraîne la pénurie de nos ressources et de nos moyens d'agir. Quelle serait donc la base de la réforme qu'on pourrait accomplir? quelles en seraient les conséquences?

II.

En nous ramenant à la situation qui a précédé la révolution de février, c'est-à-dire en reconstituant les banques départementales que le gouvernement de cette époque avait annexées à la Banque de France pour établir le cours forcé de ses billets (2), on n'aurait pas à notre avis réalisé un progrès suffisant. Ces banques, qui avaient un capital très faible, puisqu'il ne s'élevait en totalité qu'à 23,350,000 fr., devraient maintenant fonctionner avec un capital beaucoup plus

(1) Les mesures contre la Bourse, les modifications apportées à la constitution du crédit foncier et du comptoir d'escompte, la création de la caisse des travaux publics et de la boulangerie, les lois sur les chemins de fer, etc.

(2) Le cours forcé a existé pendant deux années. On a appris qu'il subsistait encore le jour où, pour des raisons qui n'ont pas été expliquées, M. Fould l'a aboli.

élevé, par suite de la quantité considérable de valeurs qui ont été créées depuis qu'elles n'existent plus et des nécessités de travail qui se sont révélées dans toutes les parties de la France. Elles auraient aussi à pourvoir à des besoins nouveaux et à intervenir, comme à l'origine de leur établissement, dans la création d'associations particulières aux départemens où elles agiraient. Dans leur courte carrière, les banques provinciales d'avant 1848 avaient aidé, par leur coopération et par les groupes qu'elles avaient formés autour d'elles, presque toutes les grandes entreprises locales, en favorisant la mobilisation de leurs titres et faisant sur ces valeurs des avances comme la Banque de France en fait actuellement sur la rente et sur les actions et obligations des chemins de fer et du crédit foncier. De ce chef seul, leur réorganisation mettrait immédiatement à la disposition du commerce et de l'industrie une somme d'au moins 5 ou 600 millions, représentés par plus d'un milliard de titres d'emprunts départementaux, communaux, municipaux, d'actions de mines, ponts, gaz, etc., qui existent en province et dont il est actuellement impossible de tirer aucune ressource. Cet avantage n'est pas à dédaigner (1), puisque nous avons démontré que le capital flottant du pays n'est pas suffisant; mais les nouvelles banques auraient encore d'autres effets. On doit se rappeler qu'avant 1848 ces banques fixaient leur escompte suivant la situation financière des villes où elles fonctionnaient, et que par exemple celles de Lyon et de Marseille, en le maintenant pendant une période de dix ans à une moyenne de 2 1/2 à 3 pour 100, avaient néanmoins vu leurs actions tripler de valeur. Elles se trouvaient vis-à-vis de la Banque de France dans la position où se trouve maintenant la Banque de Belgique vis-à-vis des places de Londres et de Paris. La Banque de Belgique offre en ce moment un singulier spectacle : elle abaisse à 4 pour 100, pour les valeurs acceptées, et à 4 1/2 pour 100, pour les valeurs non acceptées, le taux de l'escompte, pendant qu'il est en France et en Angleterre de 7 et 8 pour 100. Ce fait n'est-il pas instructif, et les banques départementales ne pourraient-elles pas avoir un rôle analogue à celui que joue la Banque de Belgique entre ses deux puissantes voisines? Il est certain que l'uniformité dans le taux de l'intérêt que le privilége exclusif de la Banque de France entraîne après lui est un des plus puissans obstacles à la libre répartition du capital; mais si l'on reconstituait des banques départementales, elles auraient des encaisses métalliques indépendans qui ne laisseraient plus la France livrée aux

(1) La difficulté de mobiliser les titres des emprunts départementaux et municipaux en élève le prix, on le conçoit. N'est-ce pas un des meilleurs élémens du crédit de la ville de Paris que la faculté qu'a, par exception, la Banque de France de prêter sur ses obligations municipales?

oscillations de la seule réserve officielle de numéraire qu'elle possède. L'émission d'une plus grande quantité de billets de banque *rendrait disponible une partie du numéraire* qui sert maintenant presque exclusivement aux échanges. Ces dépôts d'or ou d'argent ne pourraient pas être atteints par la solidarité qui existe entre les grands établissemens qui siégent dans les capitales, car les besoins auxquels les banques départementales auraient à pourvoir seraient limités et concentrés dans la région même où elles seraient établies. Bien loin de nuire à la Banque centrale, elles pourraient au contraire remplir auprès d'elle un office analogue à celui que les receveurs-généraux remplissent auprès du trésor. Dans cet ordre d'idées, elles devraient être indépendantes les unes des autres, mais toutes concourir, dans les momens de crise, au maintien de l'équilibre dans le loyer des capitaux et la circulation des valeurs fiduciaires, dont il est indispensable dans ces occurrences de faire des ressources sans en avilir le prix par des ventes forcées.

Que l'on veuille bien réfléchir à ce que serait notre situation financière, si les banques départementales existaient encore, avaient augmenté leur capital dans la proportion du double ou du triple, et si l'on avait donné à toutes les villes qui l'ont réclamé inutilement le privilége d'en établir, de telle façon qu'il y eût maintenant en France trente ou quarante banques! — Nous aurions une réserve métallique du double, et presque toutes les grandes villes auraient vu éclore dans leur sein des sociétés qui auraient augmenté la production du pays, et qui n'ont pu se former parce que la centralisation du crédit a en même temps réuni toutes les affaires dans les mains des financiers et de la Bourse de Paris. En proposant de rétablir et d'étendre les banques départementales, nous voulons donc surtout pousser à réclamer, pour sortir du régime périlleux où nous sommes, une décentralisation du crédit, parce que nous sommes profondément convaincu que cette décentralisation est le seul moyen efficace à employer pour rétablir l'ordre et la régularité dans nos affaires financières.

En matière économique comme dans l'ordre physique, ce n'est qu'avec plusieurs points d'appui qu'on obtient un équilibre de quelque durée. La Banque de France est aujourd'hui dans une telle situation que son isolement, au lieu de la consolider, l'ébranle, et qu'étant sans cesse préoccupée de veiller au bien-être de son existence, les précautions qu'elle est constamment sur le point de prendre pour se protéger elle-même sont devenues des causes permanentes d'appréhensions. C'est dans la *multiplicité*, nous ne disons pas la *liberté* des banques, que se trouvent les élémens d'une sérieuse réforme financière. « Tout se fait et doit se faire par une sorte

de transaction dans les nouveautés politiques, » a dit Joubert. Des banques départementales, par leurs émissions, non-seulement combleraient les vides laissés par l'abstention des détenteurs de capitaux, mais elles aideraient encore à remplir les lourds engagemens que nous avons contractés, et prémuniraient le pays contre cet engorgement périodique des valeurs mobilières, qui est, nous l'avons dit, la source principale de nos embarras. Cependant cet encombrement des valeurs publiques ne peut que s'accroître, car nous sommes contraints d'en créer tous les jours de nouvelles. Leur libre et facile circulation va devenir, nous croyons l'avoir fait comprendre, une des plus grosses questions de notre économie intérieure. Déjà nous avons vu la Banque de France, en venant plusieurs fois au secours des compagnies de chemins de fer pour le placement de leurs obligations, être entraînée à prêter son patronage et son concours à la diffusion de cette sorte de titres mobiliers, et dénaturer ainsi complétement sa mission de banque industrielle et commerciale. Il n'est pas douteux que toutes les forces de cette institution auront désormais une destination autre que celle que l'opinion générale leur donne; mais la place qu'occupait la Banque de France comme banque d'escompte au service presque exclusif du commerce et de l'industrie, cette place ne peut pas rester plus longtemps vide sans qu'il en résulte un dépérissement dans l'exploitation ou l'accroissement de notre richesse et dans le chiffre des bénéfices annuels qui augmentent notre fortune. Or on a vu que ces bénéfices n'avaient pas suffi à tous les engagemens pris depuis dix ans, et la diminution de ces revenus serait une véritable calamité.

Il n'est donc pas seulement urgent que la France ne voie pas décroître sa prospérité, il est utile qu'on lui donne les moyens de mettre en œuvre tous les germes de fécondité qu'elle renferme. C'est en multipliant les instrumens de crédit qu'on obtiendra ces résultats. Lorsque l'on discutait au conseil d'état l'organisation de la Banque de France, l'empereur Napoléon disait : « Il n'y a pas en ce moment de banque en France, il n'y en aura pas de quelques années, parce que la France manque d'hommes qui sachent ce que c'est qu'une banque. C'est une race d'hommes à créer (1). » Cette race d'hommes est créée, et tout le monde sait maintenant en France ce que c'est qu'une banque. C'est une éducation faite, et dont on doit chercher à recueillir les fruits. La multiplicité des banques amènerait l'émancipation de l'individu, maintenant entravé dans sa marche par la pénurie des ressources mises à sa disposition, ou effacé par les êtres collectifs; elle donnerait en outre naissance, dans les chefs-

(1) Séance du 2 avril 1806.

lieux de département, d'arrondissement et même de canton, à une infinité de sociétés particulières d'escompte qui, en répandant les facilités et les bienfaits du crédit, maintiendraient, là même où elles trouveraient désormais la satisfaction de leurs besoins et de leurs ambitions, une masse considérable d'existences qui encombrent actuellement les grandes villes au détriment des autres parties du pays, où l'application de leur intelligence et de leur travail serait nécessaire.

L'exemple tant décrié des États-Unis d'Amérique et des colonies anglaises, où l'on a tout fait pour mettre à la disposition des individus et non des êtres collectifs les élémens nécessaires au développement de leurs facultés, n'est peut-être pas inutile à rappeler. On ne voit dans l'organisation financière des États-Unis que les désordres qu'elle a souvent produits, et lorsqu'on apprend que, sur les quinze cent trente (1) banques qui fonctionnent dans l'Union, il y en a une vingtaine qui suspendent leurs paiemens, on condamne de nouveau tout l'ensemble de ces institutions financières de l'Amérique, qui ont servi à former, dans l'espace de quatre-vingts ans, une des nations les plus nombreuses et les plus prospères du monde. On ne tient nul compte en effet, dans les jugemens sans appel que l'on porte, ni de la dissemblance des mœurs et des élémens divers qui composent ce peuple, ni de la différence essentielle et fondamentale qui existe entre la liberté des banques aux États-Unis et la manière dont pourrait et devrait s'opérer en France une organisation équivalente. En France, pays homogène, fortement administré, l'autonomie des provinces qui ont formé la nation a complètement disparu; aucune des témérités, aucune des excentricités qu'on remarque dans un pays où l'administration particulière de chaque état est souveraine ne serait possible parmi nous. Ainsi ce que nous condamnerions comme un crime de lèse-nation, comme une trahison, la séparation possible du nord et du midi par exemple, peut se produire

(1) Au 1er janvier 1859, il existait dans les États-Unis d'Amérique 1,530 banques émettant du papier de circulation. La seule ville de New-York en possède 54, *dont le capital s'élève à 338,670,000 francs*. A la Nouvelle-Orléans, pour une population de 150,000 âmes et un état qui ne compte pas plus de 1 million d'habitans, il existe 11 banques ayant des chartes octroyées par l'état, et 10 banques librement organisées. Entre cette exagération qui conduit à des catastrophes, — car, à l'encontre des banques du continent, qui restreignent leurs crédits dans les momens de crise, les banques américaines les étendent au-delà de toute proportion dans ces circonstances, — entre cette exagération, disons-nous, et une manière d'être qui n'offre à un pays comme la France, dont la population est supérieure à celle des États-Unis, d'autres ressources que l'encaisse et la circulation dont dispose une banque unique, n'y a-t-il donc aucun moyen terme à trouver? M. Gautier, sous-gouverneur de la Banque de France, disait en 1837 que « les États-Unis en étaient à l'abus du crédit, et que *la France n'en était pas encore à l'usage.* »

aux États-Unis, parce que chaque état a conservé le droit de défendre ses intérêts contre ses voisins et de s'administrer selon ces intérêts. Par suite donc des droits dont ils sont disposés à faire un si déplorable abus, les états de l'Union américaine ont pu diversement organiser leurs systèmes de banques, et c'est dans cette licence même que réside le danger. L'état social de la France au contraire, s'il permet et s'il réclame actuellement la multiplicité des banques, entraînerait l'homogénéité et l'uniformité de la constitution de ces établissemens sous la forme d'une loi générale de l'état. L'exemple de l'Amérique en cette question ne peut donc pas remplir ce rôle d'épouvantail auquel il sert constamment.

Pourquoi les adversaires de la multiplicité des banques, au lieu de chercher toujours leurs exemples aux États-Unis, ne se tournent-ils pas vers l'Angleterre? Bien qu'il ne soit pas en harmonie avec l'ensemble de toutes les libertés dont jouit le peuple anglais, le régime appliqué aux banques n'en mérite pas moins une sérieuse étude. Le monopole de la Banque d'Angleterre est après tout limité à 65 milles dans le rayon de Londres, et en 1854 il existait, en Angleterre et dans le pays de Galles, 165 banques particulières et 65 banques par actions qui émettaient des billets. En 1855, on comptait en Irlande sept banques outre la Banque d'Irlande (1). — On voit combien nous sommes loin de cette organisation, que beaucoup d'économistes anglais trouvent insuffisante. — En Écosse, les bases du crédit sont bien plus larges. Il est bon de rappeler que dans ce pays la pratique des banques a commencé en 1659 par le monopole, mais que vingt ans après son avénement le monopole a été détruit. Depuis lors, la constitution économique de l'Écosse s'est développée dans la voie de la multiplicité des banques. Personne n'ignore cependant qu'outre les opérations courantes, ces institutions font des crédits à découvert sous caution solvable, des prêts hypothécaires, et qu'elles bonifient un intérêt sur les dépôts qui leur sont confiés. Et pourtant, malgré leurs fonctions multiples et leurs charges, les banques d'Écosse passent à juste titre pour être les plus parfaites, et, ayant été les plus éprouvées, pour les plus solides qui existent (2). C'est grâce à ces instrumens de crédit que le sol ingrat de l'Écosse a été fécondé sur tous les points. C'est à l'aide de 18 banques de circulation, ayant 382 comptoirs ou suc-

(1) La Banque d'Irlande a 23 succursales. La circulation moyenne des banques d'Irlande, pour une population de 6,561,970 habitans, est de 5,594,562 livres sterling, soit 139,814,050 francs.

(2) Ces banques ont subi les grandes crises de 1793 et 1797, celles de 1810, 1818, 1825, 1839, 1847, et dans l'espace de plus d'un siècle elles n'ont fait perdre au public que 36,000 livres.

cursales, que s'est développée la prospérité industrielle et agricole d'un pays que la nature semblait avoir condamné à vivre dans la pauvreté (1). Ne profiterons-nous pas enfin de cette leçon sans cesse remise sous nos yeux? On nous trouverait sans nul doute hardi de proposer l'adoption de ce système, quoique tout le monde puisse en constater les bienfaisans effets. Nos vœux sont plus modestes. Nous ne demandons que le rétablissement et la multiplicité des banques départementales pour satisfaire à toutes les exigences et parer à tous les dangers dont nous sommes entourés.

Nous sommes arrivés en effet à une situation critique qui nous commande de prendre sans retard des mesures de prévoyance. Les clameurs de l'opinion publique contre certains procédés employés pour inaugurer l'ère de l'association des capitaux, les excès et les désastres qui en ont été la conséquence, en provoquant les crises qui détruisent les fortunes privées, menacent de compromettre tous les progrès dans lesquels nous sommes engagés. Il serait imprudent d'attendre que l'heure des liquidations ait sonné pour combattre les défaillances de la confiance générale et songer à faire entrer les affaires dans une nouvelle voie lorsque tous les chemins auront été obstrués par des débris. Il faut se mettre résolûment et immédiatement à la tâche. Ce que nous avons dit, ce que nous avons proposé dans cette étude, à savoir la décentralisation du crédit, la création de centres divers pour servir, sur tous les points du pays, à l'expansion du travail, n'a pas seulement pour but de prévenir les crises financières, mais *de préparer et d'assurer le nouvel avenir des affaires*. Les moyens dont on a usé et abusé depuis dix ans ont fait leur temps; il faut en créer d'autres. Si on voulait une preuve de cette nécessité, nous la trouverions dans les embarras que cause au gouvernement l'établissement du troisième réseau des chemins de fer. On peut dire qu'il ne sait comment l'entreprendre. Il a une tendance à le constituer dans les conditions de la loi de 1842; mais dans ce cas il a besoin d'un emprunt, et il ne peut pas le faire dans les circonstances où nous sommes. Les lois qui ont été décrétées pour ce troisième réseau sont insuffisantes, parce qu'elles reposent sur des procédés qui ne peuvent plus réussir vis-à-vis du public; il est donc indispensable d'organiser quelque chose de nouveau (2).

(1) La circulation moyenne des banques d'Écosse, dont la moitié à peu près est composée de billets de 1 livre sterling, est approximativement de 4 millions de livres sterling, soit 100 millions de francs pour une population de 2,890,000 habitans.

(2) L'emprunt de 104 millions en bons trentenaires soumis au corps législatif n'a rien à faire, on le sait, avec la construction du troisième réseau des chemins de fer; il est réclamé pour permettre au gouvernement de tenir les engagemens qu'il a pris en 1859 pour l'achèvement du second réseau, lesquels engagemens sont évalués à plus de 200 millions.

Nous avons entrepris des œuvres de Romains sans les dépouilles des conquêtes, sans les bras gratuits des vaincus et des esclaves. Les efforts constans que nous sommes condamnés à faire amènent de temps en temps l'épuisement de nos forces. Nous devrions donc rencontrer partout, parce que c'est partout que nous déployons ces forces, les moyens nécessaires pour les rétablir ou les accroître. Dans les choses indépendantes de l'action individuelle, les faits politiques par exemple, on trouve bien des sujets d'inquiétude qui peuvent imposer des tempéramens nuisibles à notre activité; mais rien ne doit contrarier l'expansion du travail, car les exigences de la vie matérielle deviennent tous les jours plus grandes, et il faut absolument produire en raison de ce que l'on consomme. Les crises financières sont pour la prospérité publique des calamités qui ne doivent pas lui être inhérentes, et qu'il est possible d'atténuer et même de prévenir en provoquant une répartition plus générale et mieux ordonnée des capitaux.

Nous le savons, une tentative en dehors du système des priviléges centralisés rencontrera en face d'elle bien des préjugés. On a détruit les maîtrises, les corporations et les jurandes au nom de la dignité des droits du citoyen; mais nous sommes encore régis, dans les affaires commerciales, industrielles et financières, par une infinité d'entraves dont les inconvéniens apparaissent chaque jour. Le retour vers les règlemens surannés de la Bourse est un signe de l'époque et des principes qui la gouvernent. Nous avons démontré les dangers du privilége exclusif et centralisateur en ce qui concerne la Banque de France, et nous n'en parlerons pas à l'occasion d'autres établissemens dont l'action, s'ils pouvaient l'étendre, serait bornée par ce système lui-même; mais nous croyons qu'il est urgent de changer ces habitudes de tutelle qui tiennent nos finances, notre commerce et notre industrie sous une dépendance qui leur est contraire. Des associations colossales se sont emparées de toutes les ressources du pays, et les épreuves qu'elles subissent frappent indistinctement toutes les fortunes. Ce principe de l'association, en attirant tout à lui, en s'appliquant à tout, en envahissant le domaine où la personnalité seule peut agir, en lui dérobant sa place au soleil, a compromis son existence même, car il ne peut vivre et prospérer qu'à la condition d'être alimenté par les efforts individuels dont il doit être le serviteur et non le maître. Le jour est venu où il faut faire leur part à ces deux forces de l'économie sociale, l'être collectif et l'individu. Les inquiétudes permanentes attachées aux œuvres désormais très laborieuses confiées aux grandes sociétés font naître ces crises monétaires, qui paraissent factices quand on les étudie, mais qui se reproduiront inévitablement tant que nos moyens de crédit ne seront pas proportionnés à nos besoins.

Un mot encore sur cette question monétaire. Le métal étant devenu indispensable dans un état de choses où la dispensation du crédit est bornée et centralisée, le commerce et l'industrie ont dû prendre l'habitude d'avoir presque constamment recours à l'argent et à l'or pour leurs transactions. Cependant les billets de banque, en se multipliant, procureraient une économie notable dans l'emploi du numéraire et abaisseraient le taux normal de son loyer, outre la facilité admirable qu'ils donneraient pour le maniement des fonds et les transports. Les perplexités continuelles auxquelles nous sommes livrés par l'autocratie du capital monnayé commandent donc qu'on établisse à côté de lui une puissance qui lui fasse contre-poids.

En résumé, pour prévenir et combattre les crises financières, pour éviter les dangers du présent et assurer le travail de l'avenir, il faut une organisation de crédit puissante, répandue sur toute la surface de la France, et qui soit en même temps l'organisation de ses diverses forces. Il faut que l'individu puisse développer toutes les facultés qu'il possède pour créer et accroître la richesse nationale. C'est dans cette émancipation virile de l'individu que nous rencontrerons de nouveaux élémens de fécondité. On dit que la supériorité de l'armée française sur toutes les autres armées réside dans la confiance que chaque soldat possède en lui-même, dans l'initiative que cette confiance lui inspire, dans la certitude qu'il a de la supériorité de ses armes et de son éducation militaire, dans la sécurité où il est que lui et tous ses camarades sont abondamment pourvus de ressources de toute nature et remplis de la même confiance. Ainsi, sûr de lui-même et des autres, sachant que tout est organisé pour venir en aide à son courage, le soldat ne comprend pas la défaite et ne croit qu'à la victoire. Eh bien! dans la mêlée de la vie active, dans les affaires, dans les luttes tant intérieures qu'extérieures, il est utile que le soldat du commerce et de l'industrie, que le serviteur des œuvres nouvelles soit animé du même esprit, qu'il soit pourvu d'armes à sa taille et à sa main, qui lui donnent la foi dans sa force en même temps que la sécurité dans l'exercice de ses facultés. C'est en s'appliquant à réaliser ce progrès qu'on pourra établir dans notre régime financier et industriel un ordre désormais absolument indispensable au développement de toutes les ressources qui doivent maintenir et accroître la fortune de la France.

G. POUJARD'HIEU.

LES

CHEMINS DE FER ESPAGNOLS

ET

LA TRAVERSÉE DES PYRÉNÉES

Au milieu des luttes qui ont agité l'Europe dans ces dernières années et qui la menacent encore dans l'avenir, l'Espagne a procédé avec une rare énergie au développement de ses intérêts matériels. De la Catalogne à l'Andalousie, de la Galice à Valence, dans les Asturies, les Castilles, l'Estramadure, partout se manifeste depuis quelques années une activité singulière. Chaque province, chaque ville même a voulu avoir son chemin de fer; mais la réunion des capitaux, l'exécution de travaux gigantesques, la nécessité d'aller chercher au dehors un immense matériel imposent des délais inévitables. Quatorze années se sont écoulées à peine depuis l'époque où s'inauguraient (le 4 mai 1846) les travaux de la première grande ligne espagnole, et déjà la locomotive parcourt plus de 1,900 kilomètres sur près de 5,000 qui ont été concédés. Sans doute c'est encore peu. Que l'on se souvienne pourtant de la crise terrible qui venait de remuer ce peuple; lorsque toutes les passions l'agitaient encore, est-il étonnant que le mouvement n'ait pas été plus rapide? C'est aux conditions économiques et topographiques de la Péninsule que les chemins de fer durent leurs premiers retards : il faut bien le dire, ces conditions n'avaient rien de séduisant à l'époque où les voies ferrées commençaient à s'établir et où les montagnes semblaient opposer un obstacle insurmontable à de pareils moyens de transport. Lorsque l'on considère la carte de la péninsule ibérique, on dirait que la nature s'est plu à la morceler en diverses régions offrant entre

elles les caractères et les contrastes les plus variés. Comment l'Espagne a-t-elle lutté contre des conditions si défavorables, compliquées trop souvent par les rivalités locales? que fait-elle encore aujourd'hui pour s'y soustraire? Ce sont des questions qui empruntent à des faits récens un sérieux intérêt.

I.

L'Espagne et le Portugal forment la plus importante des presqu'îles de l'Europe. La péninsule ibérique n'est reliée au continent que par sa frontière du nord, les Pyrénées, qui de la Méditerranée à l'Océan n'offrent pas moins de 550 kilomètres de développement. Cette chaîne de montagnes l'isole de la France et semble lui fermer toute autre issue que la mer. Presque toute la Péninsule est divisée en bandes transversales par ses montagnes, qui se dirigent généralement de l'est à l'ouest, de la Méditerranée à l'Océan. Au nord, on trouve les Pyrénées et les Asturies, dont les escarpemens viennent se perdre en France et dans le golfe de Gascogne, découpant une zone étroite dont toute la vie est commerçante et maritime. Plus bas, on rencontre une chaîne qui, partant de Lisbonne, traverse le Portugal sous divers noms, vient se souder en Espagne à la grande chaîne du Guadarrama et se perdre vers les sources de l'Èbre, près desquelles s'élèvent les monts de Castille, qui vont eux-mêmes rejoindre les Asturies, fermant ainsi d'un côté le bassin arrosé par le Douro et ouvrant de l'autre vers la Méditerranée celui de l'Èbre. Cette vaste région est agricole et industrielle, agricole dans le royaume de Léon, la Vieille-Castille et l'Aragon, industrielle en Catalogne. Au-dessous, prenant encore naissance en Portugal, les monts de Tolède viennent se terminer à la source du Tage, dont ils délimitent ainsi le bassin, qui comprend en Espagne la Nouvelle-Castille avec la capitale de la monarchie et une partie de l'Estramadure. La Sierra-Morena, naissant sur le bord de l'Océan et se prolongeant jusqu'à la Méditerranée, laisse entre elle et les monts de Tolède cette immense vallée du Guadiana, une des régions les plus riches et les moins connues de l'Espagne. Enfin la Sierra-Nevada vient encore découper la vallée du Guadalquivir d'un côté, de l'autre la zone maritime qui de Carthagène s'étend jusqu'à Cadix. Si, en accompagnant les grands fleuves de la Péninsule vers l'Océan, où ils se déversent, ces chaînes ont des allures bien marquées et délimitent bien les vallées, il n'en est pas de même à mesure qu'elles se rapprochent de la Méditerranée. On dirait qu'elles se réunissent en faisceaux vers l'est pour intercepter la communication entre le bassin méditerranéen et la partie occidentale. C'est dans ce dédale de montagnes que prennent naissance les petits fleuves de Segura

et de Xucar, dont l'un arrose la splendide *huerta* de Valence, tandis que l'autre parcourt et fertilise le royaume de Murcie.

Il faut se rappeler la disposition de ce sol tourmenté et découpé en régions si différentes pour avoir une idée exacte de l'un des théâtres les plus riches et les plus difficiles offerts au génie industriel. Vaincre des difficultés si multipliées, ouvrir des communications rapides et sûres entre des contrées séparées autrefois par les rivalités politiques autant que par les obstacles naturels, faire de Madrid, la vieille capitale créée par Charles-Quint, le centre nouveau de tous les intérêts matériels du pays, rattacher enfin ce pays transformé à la France et à l'Europe en abaissant en quelque sorte les Pyrénées, c'était là une œuvre propre à l'esprit de notre temps, œuvre que les chemins de fer seuls pouvaient accomplir, et qui est à demi réalisée déjà, non toutefois sans avoir eu à surmonter tantôt des passions politiques, tantôt des préjugés locaux, souvent des habitudes invétérées d'inertie et d'ajournement. Retracer rapidement ces luttes, montrer comment l'ensemble des voies ferrées espagnoles est arrivé peu à peu à se dessiner en préparant la transformation matérielle de la Péninsule par tout un système nouveau de communications intérieures, n'est-ce pas comme un préliminaire naturel de cette question si vivement débattue de la traversée des Pyrénées, qui complète toutes les autres au point de vue des relations de l'Espagne avec le reste du continent européen?

Lorsque la Péninsule se mettait à l'œuvre il y a quinze ans à peu près, elle commençait, comme bien d'autres pays l'ont fait, par une petite ligne, le chemin d'Aranjuez, qui était pour ainsi dire un objet de luxe ou plutôt un essai. Ce n'était rien encore : il fallait à l'Espagne un véritable réseau partant de Madrid et se dirigeant dans tous les sens. Ce grand ensemble de voies de communication est en partie créé. Carthagène, Alicante et Valence notamment sont aujourd'hui réunies à Madrid; mais que de luttes et de jalousies lorsqu'il s'agit à l'origine de fixer le point où une ligne unique toucherait à la Méditerranée! On concéda d'abord la ligne de la Méditerranée jusqu'à Aranjuez, nous l'avons dit, puis jusqu'à Albacete, enfin jusqu'à Alicante, et ce n'est qu'en juin 1858 qu'une ligne de moins de 500 kilomètres, commencée en 1846, était définitivement livrée à un public avide.

Veut-on observer ce qu'ont été ces luttes sur un autre point de l'Espagne, en Andalousie? Cadix, comme port commercial et militaire, est sans doute une des meilleures positions du littoral espagnol. Situé sur l'Océan, à l'entrée de la Méditerranée, dans l'une des plus belles rades du monde, Cadix est le centre des relations commerciales soit avec l'Afrique, qui est en face, soit avec l'Amérique du Sud. Malgré ces avantages, ce n'est guère qu'en novembre 1860

que les diverses concessions qui relient ce port à Madrid se sont complétées après une suite de péripéties des plus bizarres. En 1851, le gouvernement, admettant des propositions qui lui furent faites, concédait la ligne de Séville à Cordoue telle qu'elle est à peu près exécutée aujourd'hui.

A vrai dire, les concessionnaires semblaient s'être beaucoup plus préoccupés de donner une raison sociale sonore à la compagnie que de l'affaire en elle-même. Il est certain que Séville et Cordoue sonnaient bien pour le public européen : ces deux noms dominèrent toute la situation. L'essentiel était de présenter des budgets de dépenses séduisans, par conséquent d'éviter les grands travaux; aussi laissait-on de côté La Carlota, Écija, Carmona, Mayrena et Alcala de Guadaïra, toutes villes des plus importantes de l'Andalousie intérieure, pour aboutir à un tracé qui ne touche qu'à Lora del Rio et à quelques pauvres villages souvent dévorés par la fièvre. Le gouvernement laissa faire, et personne ne songea à protester, si bien que lorsque le Crédit mobilier rachetait plus tard une concession qui avait déjà subi de nombreuses vicissitudes, il se trouvait en face d'un fait accompli, et il ne lui restait qu'à exploiter convenablement la zone concédée, zone riche, il est vrai, mais bien moins intéressante que celle dont nous parlions.

Ce n'est qu'en 1856 que se forma la compagnie des chemins de fer de Séville à Cadix par Jerez. Rien ne semblait plus simple et plus logique que de prolonger la ligne de Cordoue vers Cadix, et c'est à cela que l'on tendait. Séville crut voir en cette concession presque un attentat à ses droits de navigation, car elle craignait de ne plus servir d'entrepôt et de voir son commerce décliner. Le Guadalquivir, que les navires remontent tous les jours plus difficilement, se verrait abandonné, disait-on, et dès lors plus de commerce. La députation sévillane obtint du moins que les deux stations resteraient séparées, que l'une serait établie à la Place d'armes, l'autre au Campo de Feria; encore la concession de ces deux emplacemens fut-elle entourée de difficultés de tout genre. Ce n'est qu'en 1859 que la société du Crédit général espagnol, concessionnaire de la ligne de Cadix, put obtenir un emplacement qui l'éloignait de 3 kilomètres de la station du chemin de fer de Cordoue à Séville. Enfin on songea à relier les deux lignes : nouvelles jalousies et difficultés renaissantes! On pouvait, en longeant le Guadalquivir et d'anciens fossés infects, qui eussent ainsi disparu avec un lambeau de murailles inutiles, aller s'embrancher directement. Cette idée fut repoussée; Séville a toujours été jalouse de ses fossés et de ses murailles : c'est un vieil oripeau auquel elle tient. Après force discussions, en août 1860, on obtenait de contourner les murs pour aller se relier à quelques kilomètres de la ville. Voilà donc Cor-

doue reliée à Cadix; une concession de novembre 1860 est venue la relier à Madrid. Il a fallu neuf ans pour mettre d'accord toutes les rivalités, et pendant ce temps les intérêts du pays étaient en souffrance.

Aujourd'hui de riches et puissans capitalistes ont régularisé le mouvement industriel, et de tant de luttes le gouvernement ne conserve que les avantages, puisque les subventions qu'il accorde diminuent tous les jours. Il n'y a guère, il est vrai, que des capitaux étrangers, français surtout, qui se soient trouvés en présence. Les capitaux indigènes ont pris une assez petite part dans ce mouvement; mais ils existent, et il n'y a pas lieu de s'étonner ni de s'inquiéter de leur réserve. Ils ont trouvé jusqu'ici des placemens avantageux, souvent exorbitans, sans avoir à rompre avec des habitudes qui tiennent à tout un passé et à une certaine apathie naturelle. L'état lui-même d'ailleurs offrait des placemens d'une sécurité incontestable, et dont les avantages étaient frappans. Un jour viendra, prochainement sans doute, où le crédit, se développant, mettra un terme à une pareille situation; l'équilibre s'établira, et, les placemens industriels devenant plus lucratifs que les placemens offerts par l'agriculture ou le commerce, il en résultera un mouvement peut-être sans précédens. Les capitaux de la Péninsule abandonneront les retraites cachées où les avait relégués l'absence de confiance; l'habitant de l'Estramadure videra ses urnes remplies de quadruples et de doublons pour jouir des bienfaits que procure le crédit.

Quoi qu'il en soit, le réseau espagnol se développe en silence. Quelques chiffres pourront donner une idée du travail effectué dans les diverses directions et de celui qui reste encore à faire :

	Chemins concédés.	Exploités.
Est et nord-est	1,697 kilom.	799 kilom.
Sud	956	308
Ligne du Portugal	461	72
Nord et nord-ouest	1,341	466
Réseau catalan	582	275
Total	4,937 kilom.	1,920 kilom.

Ainsi donc voilà 1,920 kilomètres dont le public est en pleine jouissance, et tous les jours ce chiffre augmente. Le gouvernement n'est point resté étranger à ce mouvement, car la somme des subventions qu'il a accordées ne s'élève pas à moins de 1,200,000,000 de réaux de vellon, ou 315 millions de francs environ, soit en moyenne 70,000 francs par kilomètre, payables à mesure de l'avancement des travaux. Il a permis de plus d'introduire en franchise tout le matériel que les compagnies jugeraient convenable de faire venir de l'extérieur.

Dans cet état de choses, les chemins de fer espagnols ont fait des

recettes variables de 12,000 à 30,000 francs le kilomètre, quelques-uns même ont dépassé ces chiffres. Cependant rien n'est encore préparé pour favoriser le trafic. Les chemins ordinaires n'existent pas, ou sont dans un état déplorable, à l'exception de quelques grandes routes. Nous avons vu des villages entiers renoncer au bénéfice des voies ferrées parce qu'il leur manquait quelques kilomètres de chaussée. Parfois une ville de plus de 20,000 habitans reste plusieurs jours sans pouvoir communiquer avec la ligne la plus rapprochée, parce que le tracé s'éloigne un peu de la route qui existait précédemment, ou bien pendant des semaines entières il est impossible d'arriver aux stations. Il est certain que ces inconvéniens disparaîtront; les chemins se feront, les habitudes de voyage se créeront, la production augmentera. Nous ne parlons pas seulement de la production agricole; nul pays peut-être n'est mieux disposé que l'Espagne à voir se développer l'industrie métallurgique. Tous les jours on exploite de nouvelles mines, et néanmoins, si l'on faisait le relevé des transports qu'elles ont donnés jusqu'ici aux chemins de fer, on trouverait qu'ils sont relativement minimes. Certes ce ne sont ni les plombs argentifères, ni le mercure, ni les blindes, ni les pyrites cuivreuses, ni les charbons, ni le fer qui manquent dans la Péninsule; mais avant tout il fallait pouvoir exploiter. Aujourd'hui la possibilité existe, et de cette possibilité même naît la certitude d'un accroissement progressif des produits des chemins de fer.

Un mouvement pareil à celui dont nous venons de parler devait évidemment exciter la spéculation industrielle. Et voilà qu'à un moment donné arrivent de tous les côtés, de la France en particulier, d'immenses capitaux pour vivifier cette impulsion. Est-il aujourd'hui une seule de nos institutions de crédit, un seul de nos capitalistes qui ne soient intéressés dans l'industrie espagnole? Dernièrement le gouvernement mettait en adjudication la ligne de Manzanarès à Cordoue : douze concurrens au moins entraient en lutte, presque tous représentaient des capitaux étrangers; enfin la compagnie de Madrid à Alicante, Saragosse et Tolède restait concessionnaire au prix de 27,300,000 réaux d'une ligne qui avait été mise en adjudication au prix de 95 millions de réaux. Des faits analogues se sont produits plus récemment dans les adjudications des chemins de fer de Medina del Campo à Zamora, de Palencia à Ponferrada (ligne de la Corogne), et de Tarragone à Valence. Partout la même concurrence empressée et les mêmes rabais. L'Espagne n'a pas à se plaindre de cette affluence qui lui a valu de voir en peu d'années sa capitale reliée à la Méditerranée et prête à se trouver en communication avec la France, le Portugal et l'Andalousie. Madrid va recevoir directement tous les produits de l'est et de l'ouest, du nord et du sud. Il faut

bien le dire, et ce fait ne pourrait être démenti, les capitaux de la Péninsule seule eussent été impuissans pour produire de pareils résultats.

Un double caractère se révèle donc dans cet ensemble d'affaires industrielles. On peut y voir le désir violent que nourrit l'Espagne de marcher dans la voie qui lui a été ouverte par d'autres pays, une sorte d'empressement à tout entreprendre, l'affluence incohérente, mais réelle, des capitaux étrangers, d'un autre côté des hésitations, des tâtonnemens, des rivalités qui embarrassent par instans cet essor si nouveau au-delà des Pyrénées. Ces divers caractères viennent se concentrer en quelque sorte dans un épisode qui est l'un des derniers de cet enfantement industriel, et qui met en contact les intérêts de la France et de l'Espagne. C'est la question de la traversée des Pyrénées, ou, pour l'appeler d'un nom plus *actuel* et plus précis, la question du chemin de fer des Alduides, question plus brûlante qu'on ne peut le croire, qui a soulevé des tempêtes en Espagne, agitant les passions politiques elles-mêmes et provoquant des rivalités de toute sorte. De quoi s'agit-il donc? Les chemins de fer espagnols destinés à parcourir le nord de la Péninsule auront-ils un seul aboutissant ou deux points de jonction avec notre frontière des Pyrénées occidentales? Voilà de quoi il s'agit.

La question des Alduides n'est pas nouvelle; depuis bientôt trois ans, elle n'a cessé d'être agitée avec passion. Il existe une ligne ferrée qui, partant de Madrid, suit le cours de l'Hénarès vers l'Aragon, traverse la sierra de Mistra, touche à Calatayud, parcourt une partie de la vallée du Jalon, pour aller à Saragosse se présenter à la vieille porte *Quemada*, près de laquelle l'inquisition exécutait jadis ses victimes, — vieux débris sanglant qui s'affaisse devant la civilisation moderne. De Saragosse, cette ligne se dirige vers Tudela par la vallée de l'Èbre, qu'elle traverse sur un aqueduc gigantesque, suit la rivière de l'Arga, et arrive à Pampelune, la jolie capitale navarraise. Cette ligne partira-t-elle de là pour aller joindre directement la France, traversant les Pyrénées aux monts Alduides?

Si l'empire voisin, comme l'on nous désigne généralement en Espagne, tient à ne laisser échapper aucune des occasions favorables au développement de sa richesse, il est cependant plus désintéressé dans ce débat qu'on n'a voulu le dire; mais il est vrai aussi que la grande expérience que nous avons acquise de ces sortes de solutions nous permet de dégager plus sûrement les intérêts du pays des rivalités auxquelles ils se trouvent parfois mêlés. Malgré de nombreuses et anciennes concessions, il n'y a pas longtemps que les chemins de fer espagnols ont du crédit en Europe : la timidité des capitaux indigènes étant connue, il n'est pas étonnant que la construction du réseau ait éprouvé des retards. Le chemin

de fer du nord de la Péninsule, qui par sa nature est le mieux fait pour exciter l'intérêt de la France, est aussi peut-être celui qui a le plus souffert de ces embarras dont s'est trouvée assaillie à un certain moment l'industrie des voies ferrées en Espagne. Dès 1853, M. J. Salamanca était concessionnaire d'une ligne qui, partant de Madrid, devait aller aboutir à Irun. Cette concession longtemps douteuse, après avoir eu à lutter contre des difficultés de toute nature, resta sans résultat; elle fut annulée. La révolution qui survint en 1854 non-seulement retarda l'exécution de cette ligne, mais encore, par la solution qu'elle lui donna, fit naître tous les incidens de la traversée des Pyrénées.

Lorsqu'en 1856 la société du Crédit mobilier espagnol fit ses premières propositions pour la construction de la grande artère du nord, à peine osait-on regarder en face l'idée de pousser la ligne jusqu'à la frontière française; il semblait impossible d'embrasser d'un seul coup d'œil un ensemble de 700 kilomètres. On procéda par concessions successives, décrétant un jour le tronçon de Valladolid à Burgos, qui était le plus facile, un autre jour celui de Burgos à Santander par San-Isidro et Alar del Rey, un peu plus tard enfin les deux sections extrêmes de Madrid à Valladolid et de Burgos à Irun (1). Le réseau se trouvait ainsi complet, au moins dans ses directions essentielles, et Madrid était en communication avec Santander d'un côté par le chemin d'Alar del Rey, et de l'autre avec la frontière française à Irun par la section de Vittoria. Par là se trouvaient desservies les provinces de l'ouest de l'Espagne et toutes ces villes, Madrid, Avila, Medina, Valladolid, Palencia, Santander, Burgos, Vittoria, Tolosa, Saint-Sébastien, qui devaient offrir de brillans élémens de trafic, formant à travers les Castilles et les provinces basques une ligne ininterrompue jusqu'à la frontière de France. En même temps le gouvernement, qui voulait voir toutes les provinces dotées du nouvel élément de prospérité, concédait la ligne de Madrid à Saragosse et ordonnait une étude sérieuse du chemin de fer de Saragosse à Pampelune, espérant ainsi satisfaire les provinces de l'est. Malheureusement cette ligne sans issue propre était loin de répondre à tous les besoins. L'Aragon et la Navarre, se voyant ou croyant se voir sacrifiés, se jetèrent hardiment dans la lutte, opposant la traversée des Pyrénées par les Alduides à celle du Guipuzcoa. Battus à plusieurs reprises, leurs députés tournaient la question en tous les

(1) Voici les époques et l'importance de ces concessions :

1856 23 février,	Valladolid à Burgos	121 kilom.
— 18 juin,	San-Isidro à Alar del Rey	100
— 21 octobre,	Madrid à Valladolid	239
— —	Burgos à Irun	262
	Total	722 kilom.

sens et n'obtenaient d'autres résultats que de provoquer dans les cortès constituantes, alors réunies à Madrid, des discussions où se manifestait la sympathie pour le chemin de fer du nord de l'Espagne. Le maréchal duc de la Victoire allait inaugurer les travaux à Valladolid, et dans un moment d'enthousiasme il promettait au chemin de fer du nord le monopole des relations internationales : parole de banquet, il est vrai, dont le souvenir est peu durable. Le capitaine-général Espartero, qui ouvrait aussi les travaux de Saragosse à quelque temps de là, eût été assez embarrassé, si on lui eût rappelé ses paroles adressées aux Castillans. Les Aragonais, ceux de Saragosse surtout, eussent-ils pardonné à leur enfant gâté, à ce héros populaire, à celui auquel on avait fait dans le temps une entrée triomphale, d'avoir déserté leurs intérêts?

Le Crédit mobilier vit dans cette faveur momentanée de l'opinion une garantie suffisante pour l'avenir; mais de nos jours les hommes et les choses durent peu. Si les peuples ne sont pas toujours arrêtés par les lois, un discours, un mot les gêne encore moins. L'avenir resta donc un peu vague, et la question ne fut pas légalement résolue. Néanmoins le Crédit mobilier se mit à l'œuvre pour exécuter ses engagemens, et pour l'instant la communication entre la France et l'Espagne par Irun l'emportait dans les cortès de préférence à toute autre. Le projet d'une seconde communication par les Alduides, qui avait été étudié dès 1853 par M. Daguenet, ingénieur des ponts et chaussées de France, sur la demande de la députation provinciale de Navarre, ce projet disparaissait momentanément. Il renaissait en quelque sorte par la force des choses en 1858, à l'occasion de la discussion de la loi du chemin de fer de Saragosse à Pampelune, qui devait aller s'embrancher sur la ligne du nord.

Le gouvernement avait d'abord décidé que le point de jonction des deux lignes serait Irurzun, petite ville près de Pampelune. Par des considérations diverses, le tracé du chemin de fer du nord s'était modifié, et la ville d'Alsasua devenait le nouveau point de jonction. Cette solution ne pouvait évidemment satisfaire qu'une partie des intéressés, le Crédit mobilier, dont la voie était empruntée sur un assez long parcours par tout le trafic de l'est. Aussitôt Navarre et Aragon élevèrent la voix par l'intermédiaire de leur députation locale. Ces provinces ne disputaient plus au Guipuzcoa la traversée des Pyrénées; elles demandaient un débouché propre dont elles seules feraient tous les frais, la traversée directe par les Alduides en un mot. La question entrait ainsi dans une nouvelle phase, la polémique s'en empara, et de tous côtés on épuisa les argumens et les prétextes. Il fallut se décider à faire un pas en face d'une pareille situation : le ministère présenta donc une loi en mai 1858. Laisser une question d'intérêt général à la libre décision de

la représentation nationale, c'était en définitive ce qu'il y avait de plus naturel. Cette mesure exalta cependant l'irritation au lieu de la calmer. Plusieurs journaux, de diverses couleurs politiques il est vrai, mirent une vivacité sans exemple dans leurs discussions, et, remuant habilement les passions de la foule, lui donnèrent un caractère d'impopularité nationale. Le Crédit mobilier présentait en même temps une supplique aux cortès, dans laquelle il faisait valoir tous ses argumens contre un projet attentatoire, selon lui, à des droits acquis, c'est-à-dire au *monopole du transit international*, monopole que, par une singulière coïncidence, défendait vivement le parti libéral espagnol. Ce projet était considéré comme une calamité; il tuait le crédit au moment où il était le plus nécessaire; déjà les chantiers étaient sur le point de rester déserts, et la province de Guipuzcoa voyait son triomphe compromis. Si l'Espagne approuvait un pareil projet, elle mériterait d'être rayée de la liste des nations indépendantes; le Crédit mobilier allait renvoyer ses douze mille ouvriers, etc. C'est en général sur ce ton que se discutait la question du chemin des Alduides.

Il faut en convenir, la compagnie du chemin de fer du nord avait raison de se défendre : le moment était critique; les Basques, voyant aussi leurs intérêts compromis, n'avaient pas tort de se faire entendre. L'exposé adressé aux cortès par le président du conseil d'administration, M. Osma, ne manquait pas d'habileté; il renfermait néanmoins quelques phrases dangereuses pour les intérêts qu'il défendait. Il disait notamment : « Si l'esprit industriel se révèle avec tant de force, pourquoi ne pas le diriger vers les lignes d'Andalousie et d'Estramadure, qui attendent encore, au lieu de le laisser se perdre dans un pareil projet, dont l'utilité est douteuse? Si plus tard un besoin irrésistible se manifeste, on pourra le satisfaire sans nuire à des droits respectables et aux intérêts sacrés de la nation. » D'abord l'esprit industriel ne se manœuvre pas comme un régiment; il suit la voie la plus avantageuse : il fait des chemins de fer parce qu'il y trouve des bénéfices, et demain il les abandonnerait pour exploiter des mines, si les avantages étaient plus grands; ensuite M. Osma ne faisait évidemment qu'ajourner la discussion. Les lignes d'Estramadure, d'Andalousie, de Carthagène, sont concédées et en voie d'exécution; celle de la Corogne vient d'avoir une solution, et les travaux vont commencer : il n'est donc plus nécessaire de concentrer sur ces divers points l'esprit industriel. A l'argument le plus important, à celui du *droit au monopole*, les partisans de la traversée des Alduides répondaient : « Montrez-nous votre loi de concession, les droits qu'elle vous confère, et nous nous retirons. Dans des circonstances aussi graves, aurait-on oublié de faire constater que la locomotive du chemin de fer du nord avait seule le

droit de franchir les Pyrénées? Cet oubli devrait-il aujourd'hui lier les mains à des provinces entières?... »

Le côté de la question touchant à la défense nationale était celui qui avait le plus agité les passions : c'était évidemment le plus faible; mais il n'y avait rien à faire, l'effet était produit, et jamais les masses n'avaient été plus habilement mises en émoi. Toutes ces discussions avaient jeté le désaccord le plus profond dans la société espagnole, et le ministère chercha un moyen de salut en présentant une loi qui proposait de mettre la ligne en adjudication sans subvention aucune. Chose singulière, les cortès s'irritèrent encore plus que le public; elles n'auraient pas voulu avoir à se prononcer sur une question qui pouvait engloutir les popularités locales. On vit alors se heurter entre elles ces natures énergiques et violentes d'Aragon, Navarre et Biscaye. Dans les sept sections du congrès, trois commissaires opposans furent nommés, trois étaient favorables, et un demandait de plus amples informations. Cette loi désorganisa le ministère, et, la situation devenant impossible, le cabinet de M. Isturitz disparut avec les cortès, laissant le pouvoir au cabinet actuel, que les députés de 1858 n'appelaient cependant pas de leurs vœux. On donna un *carpetazo* à la loi : c'est ainsi que l'on nomme en Espagne l'acte qui consiste à enfouir les affaires en portefeuille, et il est malaisé de les arracher à la poussière qui les couvre. Que l'on juge encore s'il a été facile en Espagne d'adopter un réseau systématique et de le développer.

La question n'est point morte cependant; elle revient périodiquement à la lumière. Les intérêts persistent à la soulever. De nombreuses pétitions décidaient, en janvier 1861, le gouvernement à publier tous les documens relatifs à cette affaire, qui se trouve aujourd'hui assez éclairée pour recevoir une solution convenable, si les leçons du passé servent en Espagne.

II.

A quoi tient l'importance de cette question? Elle est tout entière dans la nécessité, chaque jour mieux sentie, d'étendre, de stimuler les relations de toute sorte entre deux pays comme l'Espagne et la France, que la nature met en contact permanent, qui sont faits pour s'aider mutuellement, et qui sont néanmoins séparés par un de ces puissans obstacles où vient se briser parfois le courant le plus naturel des choses. La chaîne des Pyrénées semble jetée à cette frontière comme pour défier l'esprit moderne; l'isthme se trouve hermétiquement fermé par ces rochers inaccessibles qui s'élèvent entre deux nations de même origine. D'Irun à la Junquera, est-il, à proprement parler, un seul passage que la nature ait ménagé? L'homme

a tout fait, et malgré des efforts inouis il n'a pu créer que des chemins qui, serpentant au flanc des montagnes, étonnent le voyageur le plus aguerri. Est-il une seule personne qui ait franchi sans émotion les hauteurs de Vergara, que l'on gravit à l'aide de bœufs, car les mules elles-mêmes deviennent insuffisantes? Dans les replis qui se déroulent sur le flanc de la montagne, on tremble à chaque instant de choir au fond du précipice qui borde le chemin.

L'homme en ces lieux semble avoir reçu une organisation spéciale : vigoureux et petit, il se balance sur des jarrets d'acier qui font de lui le meilleur piéton du monde. C'est cette race de coureurs basques, si connus par leur agilité, qui a pu fournir autrefois les meilleurs soldats de l'armée de don Carlos. Rien ne ressemble dans ce pays au reste de l'Espagne : on dirait même que le repos est l'ennemi de l'homme, qui jusque dans ses jeux cherche à exercer sa vigueur et son agilité. Dans les villes, les promenades prennent un aspect tout particulier : de tous côtés se forment des groupes où la paume et le ballon remplacent les doux propos de l'Andalousie. Et cependant c'est encore la contrée la plus gaie de l'Espagne; nulle part le peuple n'improvise de plus folles chansons, nulle part il ne cultive davantage les castagnettes et la guitare; jamais armée n'a eu de plus joyeuses fanfares que celles qu'ont trouvées les carlistes dans ces airs nationaux. Les mœurs ont conservé dans ces contrées plus de pureté que partout ailleurs. Le peuple s'y marie sans abandonner la maison paternelle : aussi n'est-il pas rare d'y trouver des *caserias* composées de plus de vingt-quatre membres, et chacun par son travail cherche à augmenter le bien-être de la chaumière, suspendue au coteau et entourée d'un jardin pittoresque. Si parfois le Basque s'éloigne, il ne tarde pas à revenir au milieu des siens avec quelques économies qu'il n'a dues qu'à un rude labeur. Dans tous les cas, il lui faut le travail libre, au grand air, qui lui permette de respirer à pleins poumons. Le Galicien y met moins de scrupule : il lui est indifférent de servir comme porteur d'eau, domestique ou manœuvre. Il lui faut un petit pécule qui lui permette de se retirer en Galice. Cet ensemble de conditions, joint aux lois sages et patriarcales qui régissent le pays, ont fait des trois provinces basques le joyau de l'Espagne, et c'est avec un orgueil légitime que les habitans montrent leur drapeau national orné des trois mains réunies.

Ce pays d'un accès si difficile va bientôt néanmoins entendre siffler la locomotive, qui parcourra l'espace compris entre les trois capitales, Vittoria, Bilbao et Saint-Sébastien. Le chemin de fer du nord de l'Espagne, dirigé avec une énergie qui a su vaincre bien des obstacles, a ouvert sa ligne sur un parcours de 310 kilomètres, aujourd'hui en plein rapport. Il voit tous les jours augmenter ses produits et les voyageurs arriver : peut-être le résultat a-t-il dépassé les es-

pérances. Tant bien que mal le public s'est résigné aux difficultés d'une exploitation à peine ébauchée; faute d'abri dans les stations, il a bravement attendu à la pluie un avenir meilleur, riant du *provisoire* proverbial de la Péninsule; les marchandises ont encombré les quais, et néanmoins les vins et les charbons n'ont presque pas contribué à ce trafic naissant. On peut donc considérer aujourd'hui comme certains les résultats que la nature des choses promettait au chemin de fer du nord.

Reste à savoir si pendant que le chemin de fer du nord pénétrera en France par Irun, celui de Saragosse à Pampelune s'ouvrira une issue à travers les monts Alduides pour arriver directement à Bayonne. On a parlé des inconvéniens que présente le tracé; on a contesté au gouvernement le droit de faire de nouvelles concessions, qui nuiraient, disait-on, à des intérêts créés, et retarderaient la construction du réseau espagnol; enfin le chemin des Alduides a été mis en suspicion comme devant porter atteinte aux intérêts généraux du pays. Ces accusations si graves ont eu de l'importance à diverses époques; mais cette importance a dû se modifier considérablement sous l'influence des changemens qu'a subis la situation même du pays. Néanmoins elles servent encore de base à toutes les objections qu'on oppose à ce projet. Essayons de les discuter.

Il ne s'agit plus aujourd'hui pour l'Espagne de choisir entre deux tracés et de les comparer. Le chemin de fer du nord allant à Irun est tracé, et il est en voie d'exécution, ainsi que la portion d'Irun à Bayonne. Le chemin de Pampelune à Alsasua est concédé, c'est-à-dire que la ligne de Saragosse à Pampelune viendra, d'après le dernier mémoire de la compagnie concessionnaire, s'embrancher à Alsasua et relier ainsi la Méditerranée à l'Océan. Chacune de ces lignes a sa société constituée et fonctionne régulièrement. Ces deux voies, partant de Madrid, viennent ensemble aboutir à Bayonne, c'est-à-dire au marché français. Eh bien! d'un côté la ligne du nord offre un développement de 673 kilomètres (1) jusqu'à Bayonne; d'un autre côté, la grande ligne de Saragosse, Pampelune et Alsasua met Madrid à une distance de 715 kilomètres (2) de Bayonne : c'est donc une

(1)	De Madrid à Valladolid	248 kilom.
	De Valladolid à Burgos	121
	De Burgos à Irun	270
	D'Irun à Bayonne	34
	Total	673 kilom.
(2)	De Madrid à Saragosse	360 kilom.
	De Saragosse à Pampelune	167
	De Pampelune à Bayonne (par Alsasua)	188
	Total	715 kilom.

différence de 42 kilomètres en faveur de la ligne du nord, c'est-à-dire que tous les produits voyageant par la ligne d'Alsasua auront 42 kilomètres de plus à parcourir que ceux qui prendront le chemin de fer du nord, et par conséquent plus de frais de transport à supporter. Envisagée d'un autre point de vue, la question change d'aspect: on remarque en effet que si de Pampelune le chemin, au lieu de s'infléchir vers Alsasua, se dirigeait par Zubiri et Saint-Étienne de Baïgorri, traversant les Pyrénées aux Alduides, on aurait alors un parcours qui ne serait plus que de 637 kilomètres (1). Avec ce parcours, Madrid gagnerait 36 kilomètres dans ses rapports avec Bayonne, et l'avantage serait encore plus marqué, à ne considérer que le trajet de Pampelune au port français, puisque la traversée directe des Pyrénées abrégerait la distance de 78 kilomètres. Un avantage de cette nature n'était point à dédaigner; il a donc fallu de puissans motifs pour que cette combinaison fût repoussée en Espagne par des ingénieurs de mérite comme MM. Arnao et Estibaus, qui ont été appelés successivement à émettre leur avis. L'étude technique fut complète, mais timide; c'est ce qui paraît ressortir des documens. Le chemin de fer des Alduides se trouvait sans nul doute placé dans la catégorie de ceux qui offrent les conditions de rampes les plus défavorables. Il a 12 kilomètres dont l'inclinaison atteint 2 et 3 pour 100, limites qu'il n'eût pas été possible d'atteindre il y a quelques années. Aujourd'hui on trouve des pentes semblables dans les chemins allemands, suisses et français, et enfin dans le chemin de Turin à Gênes, dont les pentes atteignent jusqu'à 3,5 pour 100, en même temps qu'il offre un tunnel dans lequel règne une pente de 2,9 pour 100. Presque toutes les traversées de montagnes ont offert des difficultés analogues, si ce n'est plus grandes, sans arrêter les ingénieurs.

Pour relier les deux territoires, un tunnel international serait l'œuvre d'art la plus importante, la seule présentant quelque difficulté; mais si le développement de ce tunnel doit atteindre une longueur de 5,350 mètres, ne sait-on pas que le percement du Mont-Cenis aura 14,000 mètres de long? Le travail a été entrepris par un pays qui était loin de posséder les ressources financières de l'Espagne. Si l'on trouve qu'une rampe générale de 2,7 pour 100 est dangereuse, il suffit de montrer le tunnel des Apennins, dont l'exploitation se fait sans péril sur une rampe de 2,9 pour 100. Les difficultés d'exécution se présenteront nombreuses à la vérité, puisque l'on s'attaque aux Pyrénées; mais il n'en est pas une qui soit assez

(1)

De Madrid à Saragosse	360 kilom.
De Saragosse à Pampelune	167
De Pampelune à Bayonne (par les Alduides)...	110
Total	637 kilom.

importante pour laisser fermé à jamais tout passage à travers cette immense chaîne de montagnes qui s'étend entre l'Océan et la Méditerranée. On craint aussi d'être obligé d'avoir recours à un matériel spécial pour ce trajet; mais dans les conditions de trafic prévues, un choix convenable de machines suffira, puisque les exemples d'exploitations analogues existent partout.

Les prix de revient résument, comme nous l'avons dit, toutes ces difficultés. On pourrait ne pas en parler, puisque le gouvernement n'aurait pas de subvention à payer; mais ces chiffres ont assez d'intérêt pour n'être pas passés sous silence. En raisonnant par analogie, on voit que la partie espagnole du tracé ne coûterait pas plus de 15 millions de francs; encore même la valeur modique des terrains, les faibles dépenses nécessaires à l'établissement des stations permettraient-elles de considérer ce chiffre comme un maximum. L'exploitation ne se ferait pas sans doute dans des conditions économiques; cependant, si l'on compare les tarifs espagnols, généralement élevés, au prix de revient des transports sur la ligne de Turin à Gênes dans une des dernières années, les bénéfices seraient encore considérables. Le temps gagné serait de peu d'importance, une heure peut-être sur le trajet total; mais les prix de transport pour arriver à Bayonne se trouveraient notablement améliorés, puisque la tonne de marchandise à petite vitesse se déchargerait environ de 12 francs et à la grande vitesse de 24 francs, par suite de la différence de parcours.

On s'est plaint de l'absence de renseignemens sur la partie française du tracé; cela n'a rien qui doive étonner. Dès le début, on n'a cessé de présenter ce projet comme ayant la préférence du gouvernement français, qui, disait-on, ne voulait pas concéder la ligne de Bayonne à Irun. La marche suivie a été au contraire celle qui devait laisser le plus de liberté à l'Espagne et inspirer le plus de confiance. Le gouvernement français a concédé le chemin de Bayonne à Irun, évitant de faire connaître son avis officiellement sur la ligne rivale, ne donnant pas même à celle-ci les encouragemens qu'il a l'habitude de donner à toute idée dont le pays peut retirer un avantage. Dans aucune circonstance, il n'a pu être accusé plus injustement d'exercer une pression, et, au milieu de toutes les discussions soulevées par ce projet, nul ne pouvait réellement lui faire un crime de la réserve dans laquelle il se maintenait. Quoique les documens fissent défaut, les ingénieurs espagnols, jetant un coup d'œil sur la topographie du versant septentrional, déclarèrent presque impossible la construction du chemin des Alduides sur le territoire français. En effet, ce versant des Pyrénées offre plus de difficultés que le versant sud; néanmoins l'œuvre n'est pas de celles qui peuvent arrêter la science aujourd'hui. Sans doute la Nive est une rivière

bien capricieuse, les gorges qu'elle traverse sont abruptes, les viaducs y seraient nombreux ainsi que les tunnels; mais il y aura bien d'autres difficultés vaincues, si l'on relie Toulon à Gênes par le chemin de la Corniche.

La traversée des Pyrénées par les Alduides n'a donc rien qui puisse étonner par sa hardiesse, puisque à chaque pas on lui trouve des points de comparaison. Si maintenant on jette un coup d'œil sur des projets qui ne sont encore qu'à l'état d'étude, on en trouvera de bien autrement hardis dont les esprits les plus sérieux ne se sont pas effrayés. On peut bien affirmer que la réputation de M. E. Flachat n'est pas seulement française, elle appartient au monde industriel tout entier. Depuis trente ans, M. Flachat se trouve mêlé à toutes les grandes entreprises, tantôt comme ingénieur et constructeur de machines, tantôt comme artiste, lorsqu'il arrache la cathédrale de Bayeux aux mains des démolisseurs; c'est à lui qu'on doit l'introduction des ponts métalliques en France. Non content de la traversée des Alpes par le Mont-Cenis, il propose un second tracé où les pentes s'élèveront à 6 pour 100, afin d'éviter des dépenses considérables. Ce n'est pas la conception d'un commençant, c'est le fruit de trente années d'expérience mis au service d'une des idées les plus hardies qu'ait enfantées l'art de l'ingénieur. De pareilles tentatives ne sont pas toujours couronnées de succès, mais elles restent comme de lumineux jalons, et elles montrent dans ce cas particulier que le chemin des Alduides n'a en lui-même rien qui puisse effrayer.

Dans tous les pays où la dépense eût été trop forte pour que l'industrie privée se chargeât à elle seule de la construction des chemins de fer, par le fait même qu'ils intervenaient pécuniairement, les gouvernemens ont dû se préoccuper des conditions vitales des compagnies qui assumaient une aussi lourde charge et engageaient leurs capitaux dans une spéculation dont le pays devait retirer le fruit. Suivant en cela les règles adoptées en bien d'autres matières, ils créaient un véritable monopole en empêchant la construction de lignes parallèles au moins jusqu'après avoir assuré le succès des intéressés. Toutefois si on devait entendre par lignes parallèles celles dont les points de départ et d'arrivée sont communs, bien peu de contrées eussent été appelées à jouir des chemins de fer. Le parallélisme n'existerait, à proprement parler, entre deux lignes que si elles parcouraient la même région en s'en disputant le trafic. Telle n'est pas la situation entre le chemin de fer du nord de l'Espagne et celui qui relierait Madrid, par Saragosse, Pampelune et les Alduides, à Bayonne. Séparés par quelques centaines de kilomètres et des chaînes de montagnes à un certain moment, ils desservent des régions bien distinctes; l'un sert au commerce de l'est, l'autre à celui

de l'ouest. S'ils s'éloignent peu à leur arrivée sur le territoire français, cela n'a certes rien d'étonnant, puisque la frontière vient les couper si près de leur point de rencontre.

Dans des circonstances difficiles, le gouvernement aurait pu, voulant s'assurer une traversée, prendre des engagemens qui lui lieraient aujourd'hui les mains. Ces engagemens n'existent pas dans la loi générale des chemins de fer en Espagne. Existent-ils davantage dans les conditions spéciales imposées? Les discussions ont-elles pu donner lieu à une méprise? On n'a encore rien cité de concluant. Lorsque la commission des cortès présentait son rapport au sujet de la loi de concession du chemin de fer du nord en 1856, elle énumérait comme ligne d'intérêt général, devant communiquer avec la France, le chemin de fer du nord d'un côté, celui de Saragosse à Alsasua de l'autre, écartant la ligne directe des Alduides. Les cortès supprimèrent cette énumération, refusant ainsi d'engager l'avenir; mais l'eussent-elles acceptée, le chemin devenait alors une question d'intérêt local, et la discussion restait libre. On voit bien qu'il y a eu des essais dans le sens restrictif, mais des essais timides et inavoués. Ainsi, le 11 juin 1856, le gouvernement était autorisé en ces termes à mettre en adjudication « le chemin de fer qui, partant de Saragosse, passant par Tudela, allait *s'embrancher à Alsasua sur le nord.* » Le 25 août 1857, une ordonnance royale disait : « Pour éviter que, dans aucun cas, deux lignes, surtout *si elles sont subventionnées par l'état*, aient le même parcours, sa majesté a daigné disposer que ledit chemin de fer (de Saragosse à Pampelune) aura son embranchement sur le chemin de fer du nord, entre Irurzun et Alsasua, au point que les études désigneront comme le plus avantageux, laissant la subvention proportionnée au parcours. » Il s'agit donc de deux lignes *subventionnées*, et le chemin des Alduides n'est pas dans ce cas. L'ordonnance ne faisait que reproduire, en les commentant, les termes de la loi.

Une préoccupation qui se distingue aisément dans tout ceci est celle de relier l'est à l'ouest par Alsasua. Cette préoccupation a fait naître un malentendu. La ligne d'Alsasua ne satisfait pas les intérêts qui réclament celle des Alduides; ces lignes sont indispensables toutes les deux, l'une n'exclut pas l'autre. Rien ne justifierait légalement les prétentions d'une ligne unique au monopole des relations internationales, et ces prétentions sont même si peu acceptées que déjà il s'élève des réclamations demandant d'autres traversées des Pyrénées. Une discussion complète fera peut-être repousser définitivement le projet des Alduides; mais le rejet sera certainement basé sur un autre argument que celui de l'illégalité.

Pourrait-on, d'un autre côté, voir dans la traversée des Pyrénées par les Alduides une atteinte à des droits ou à des intérêts créés?

On l'a vu, les chemins de fer espagnols, depuis leur début, ont rencontré des difficultés qui devaient leur conseiller la prudence. Par le fait qu'une concession a lieu, il se crée immédiatement des intérêts auxquels on doit aide et protection. Or ce serait un singulier moyen de protection que de permettre immédiatement une concurrence. Le Crédit mobilier prenait le chemin de fer du nord au moment où une crise financière paralysait tous les marchés, et lorsque l'Europe, à peine remise de la guerre d'Orient, semblait déjà menacée de nouveaux conflits. Que fût-il arrivé si, cédant alors à des sollicitations imprudentes, on eût concédé la ligne des Alduides? Probablement le chemin de fer du nord serait encore en question, et personne n'eût voulu se charger de la construction de la ligne de Pampelune à Alsasua, qui cependant était indispensable. Il est très vrai que lorsqu'une grande institution de crédit prend sur elle la lourde responsabilité qu'accepta le Crédit mobilier à cette époque, puisqu'il se mettait vigoureusement au travail avant même d'avoir pu émettre les actions du chemin de fer du nord, on ne saurait trop l'encourager. Aussi, pour le laisser libre dans ses mouvemens, le gouvernement a-t-il sagement agi en concédant la jonction de l'Océan à la Méditerranée par le chemin d'Alsasua, assurant ainsi un trafic considérable à la grande artère du nord, qui put alors respirer, libre pour le moment de toute concurrence.

Les circonstances ont changé. Le chemin de Madrid à Irun, dont l'existence eût été précaire sans une prolongation sur le territoire français, a vu concéder la ligne d'Irun à Bayonne. Le chemin de fer du midi, ce parent du nord espagnol, ne voudra pas retarder le moment d'augmenter ses recettes. Les documens mis au jour par la compagnie du nord attestent des recettes de 20,000 francs et plus par kilomètre. On a même fait prévoir des produits bien autrement avantageux lorsque cette voie, aujourd'hui implantée dans les plaines de Castille, aurait ses aboutissans naturels, c'est-à-dire Madrid, Santander et Saint-Sébastien. Ces produits sont pourtant le résultat d'une exploitation encore naissante, manquant de matériel parfois et laissant à désirer pour le transport des voyageurs. Est-il une protection assez puissante pour se comparer à celle que donnent de pareils chiffres dans l'industrie? Dans quelle position se trouverait au contraire la voie de Saragosse à Pampelune, si on ne construisait pas le chemin des Alduides? Toute personne ou toute marchandise qui aurait suivi cette voie se verrait, à partir de Pampelune, forcée, pour pénétrer en France, de payer sur une autre ligne un parcours de 78 kilomètres de plus que si la voie avait été prolongée directement. Comme ce parcours n'aurait pas lieu sur la même ligne, il ne serait pas possible de procéder par une baisse de tarifs. Un pareil surcroît de frais ne constituerait plus la protection d'un droit ac-

quis; il y aurait simplement sacrifice de droits réels au bénéfice d'un monopole, sacrifice qui compromettrait singulièrement de graves intérêts.

Il est bien évident que toutes les fois qu'il existera une situation dans laquelle les circonstances mettront en présence des élémens opposés, il y aura lutte; cette lutte peut devenir funeste au pays. Seul, l'état, en usant habilement de son initiative, peut rétablir l'équilibre. C'est même le moyen le plus sage que lui donnent les lois pour intervenir avec fruit dans l'industrie. Que reste-t-il à livrer aujourd'hui en fait de chemins espagnols? L'industrie vient de s'emparer des lignes de Palencia à Ponferrada, de Medina à Zamora, de Grenade, de Tarragone à Valence; celle de Séville à Merida va trouver un constructeur naturel dans la compagnie du chemin de fer de Cordoue à Séville. Il est difficile d'apercevoir en quoi le réseau espagnol pourrait souffrir désormais de la concession du chemin de fer des Alduides. Cette dernière entreprise n'a pas toujours été opportune sans doute; mais dès l'origine on en sentait si bien l'importance qu'on se bornait à demander un ajournement.

Ce n'est pas, sous un autre rapport, l'avenir politique qui doit préoccuper, car l'Espagne, placée dans un coin de l'Europe, voit passer les événemens devant elle sans avoir à s'y mêler, et tous les jours disparaissent les élémens de luttes intérieures. Les Espagnols sont fiers à juste titre des résultats qu'ils obtiennent depuis quelques années; il n'y a donc pas lieu de douter de la confiance qu'ils peuvent inspirer et de l'avenir qui leur est réservé. La traversée des Pyrénées par les Alduides serait-elle de nature à mettre en péril quelques-uns des intérêts généraux du pays? Comment pourrait-elle nuire à ces intérêts? Serait-ce par hasard, comme on l'a dit, en compromettant la défense nationale? Ce fut cet argument qui passionna jadis les débats. Il n'est pas facile au premier abord de saisir la relation du chemin de fer des Alduides avec la *défense nationale* de l'Espagne. Énoncer le fait que des craintes à ce sujet aient été soulevées au-delà des Pyrénées ressemble à une mystification. Néanmoins lorsque certaines susceptibilités sont éveillées, il faut les respecter et tâcher de les détruire. Puisqu'il s'agit de guerre, il n'est pas sans intérêt de voir ce qui s'est passé dans la dernière campagne d'Italie : les chemins de fer ont sans contredit été d'un grand secours; mais dès que l'armée s'est trouvée engagée, les chemins lombards lui ont été inutiles, tandis qu'ils aidaient à la défense, et c'est encore là un des avantages des voies ferrées : elles servent beaucoup plus à la défense qu'à l'attaque. Cependant cet argument mis en jeu contre le chemin des Alduides produisit en Espagne, il y a deux ans, une véritable manifestation nationale qui couvrit le projet d'impopula-

rité; bon nombre de personnes le repoussèrent, mues par le patriotisme le plus consciencieux.

Voici donc, au dire de certaines gens, ce qui allait se passer dès que le chemin de fer des Alduides serait construit. L'empereur Napoléon III, faisant arriver rapidement une armée au pied des Pyrénées, devait l'embarquer en wagon, s'emparer en quelques heures de Pampelune, aller à Saragosse, s'établir sur l'Èbre pour de là menacer le reste de la monarchie, et l'armée espagnole, impuissante à s'opposer au torrent envahisseur, n'en aurait même pas eu le temps. Si peu sérieux que ce projet paraisse, on l'a pourtant annoncé, et on a cité en témoignage des pensées ambitieuses nourries par la France, les soins particuliers avec lesquels les fortifications de Bayonne sont entretenues. Quoi qu'il arrive, rien au monde ne pourrait empêcher de masser les armées françaises à la frontière espagnole, et pour cela les chemins de fer rendraient de grands services; mais, arrivés à ce point, nos généraux ont-ils tellement dégénéré qu'ils pussent concevoir la folie de livrer leurs soldats à une mort certaine qui les attendrait à chaque pas dans le *tunnel international*, sur les viaducs, partout, — mort terrible, puisqu'elle serait sans combat? Lancer un convoi de soldats dans de pareilles conditions serait véritablement la conception la plus originale du monde. Pour qu'un chemin de fer pût être d'un secours quelconque, il faudrait admettre une trahison unanime, et ce jour-là les Pyrénées seraient parfaitement impuissantes. Ainsi Pampelune n'a rien à craindre évidemment; mais en Espagne certaines cordes vibrent toujours, et ceux qui ont essayé d'évoquer des souvenirs irritans auraient dû remarquer que Saragosse et la Navarre furent les seuls points de résistance à certains momens qui, grâce à Dieu, ne reparaîtront pas. Les chemins de fer détruisent les guerres en créant des relations qui enseignent aux peuples à se connaître et à s'estimer.

Il est un côté de la question que peut-être le gouvernement espagnol et le pays ont trop négligé. Si l'on considère la nature des produits au-delà des Pyrénées, il est aisé de s'apercevoir qu'il n'est pas possible de leur faire supporter des frais de transport élevés : les blés, les vins, les laines, les minerais, etc., se présenteraient alors avec désavantage sur les marchés qui les consomment. Ces produits n'ont pas en Espagne la ressource des canaux et des rivières comme en France : il n'existe guère véritablement que le canal de Castille, dont la navigation est si mal organisée qu'il a vu tout son trafic passer au chemin de fer du nord. En dehors de ce moyen, il n'y a plus que le transport à dos de mulet et la galère, moyens imparfaits et coûteux. D'un autre côté, l'état a dû accepter des tarifs très élevés pour ses chemins de fer, tarifs que rien ne force à réduire

dans la situation des choses; il a donc tout intérêt à ce que les compagnies d'elles-mêmes opèrent cette réduction, et il est certain que chacune des deux sociétés qui traverseraient ainsi la frontière serait obligée d'offrir au commerce des avantages qu'il ne peut espérer avec le monopole du transit. La concurrence est un moyen élémentaire pour corriger ce que les concessions peuvent présenter de désavantageux.

Ce que nous venons de dire suffit pour qu'on puisse balancer les avantages et les inconvéniens qu'offrirait pour l'Espagne une seconde communication naturelle, relativement économique, et qui n'a certes rien d'impossible, entre sa capitale et le grand marché de la France, communication qui pourrait même à certains momens faire de Carthagène un des ports les plus fréquentés par le commerce de l'Algérie. Après tout, la Péninsule a un exemple bien frappant devant les yeux. Depuis longtemps déjà, il ne manque pas d'esprits portés à croire que l'existence distincte du Portugal est une anomalie; l'annexion a trouvé des partisans qui n'ont pas caché leurs désirs, et cependant, lorsqu'il s'est agi de relier Madrid à Lisbonne, la seule condition qu'ait imposée le gouvernement portugais, si menacé en paroles, a été de faire passer la voie ferrée devant la forteresse d'Elvas. Or qui ne connaît, de réputation au moins, cette forteresse, plus dangereuse pour ses défenseurs que pour des assiégeans, — dont les ouvrages n'existent pas même sur le papier, et qui est à peine une redoute? Ce n'est pas là de l'imprudence de la part du jeune roi dom Pedro, c'est de la confiance : il ne craint pas l'avenir.

Doit-on beaucoup espérer du gouvernement espagnol une solution favorable au chemin de fer des Alduides? En aucun pays du monde, l'imprévu ne joue un aussi grand rôle que de l'autre côté des Pyrénées. Doué d'une ardente imagination, le peuple s'enflamme, se passionne rapidement, et souvent les argumens les plus concluans viennent se briser contre une nature qui répugne à convenir qu'elle peut avoir eu tort; seulement, comme son intelligence est au niveau de toutes les situations, il s'aperçoit de ses fautes, et alors il préfère un changement radical à une modification. C'est ce qui vient d'arriver. — Le gouvernement, qui participe de toutes les qualités et de tous les défauts nationaux, s'aperçoit qu'il a fait fausse route; mais, au lieu de revenir sur ses pas, il se met à la recherche d'une nouvelle solution pour le deuxième passage des Pyrénées.

Ici commence une dernière phase de la question. Le gouvernement espagnol, voyant que la concession unique d'Alsasua eût été une injustice, chargea, il y a quelque temps, les deux ingénieurs qui s'étaient déjà occupés de cette affaire, MM. Estibaus et Arnao, de rechercher une solution plus conforme aux intérêts du pays. De

là sont nés deux tracés qui, laissant désormais Alsasua de côté, viendraient aboutir tous les deux près de Tolosa. Le second seul paraît devoir être pris en considération. M. Arnao, conservant le tracé de Pampelune à Irurzun, voudrait que le chemin de fer, suivant la rivière de Arajes, abordât la *sierra* de Aralar au port d'Albiazu et vînt déboucher dans la vallée de l'Amezqueta, pour de là aller s'embrancher à Alegria, près de Tolosa, sur le chemin de fer du nord. Cette ligne présente sans doute des avantages sur celle d'Alsasua, puisqu'elle abrége le parcours. La distance de Pampelune à Bayonne ne serait plus alors que de 140 kilomètres au lieu de 188; mais le parcours des Alduides n'est que de 110 kilomètres. Si M. Arnao a eu pour but de faire disparaître dans son tracé les inconvéniens qui se présentaient dans celui des Alduides, il est impossible de ne pas y voir de nombreuses courbes de 300 à 400 mètres de rayon et 23 kilomètres de parcours, dont les pentes approchent de 2 pour 100, sur une longueur qui d'Irurzun à Alegria est de 38 kilomètres; mais les chiffres du budget offrent ici de bien autres inconvéniens. L'auteur du projet n'élève pas à moins de 33,820,000 fr. le prix de ce tronçon, soit 821,000 francs le kilomètre. Si l'on tient compte du prix relativement assez faible auquel il taxe ses travaux et du fatal imprévu, on voit qu'il serait possible que ce chemin coûtât 900,000 francs le kilomètre. M. Arnao avoue même que les renseignemens qui lui ont été fournis par les ingénieurs du chemin de fer du nord ne lui permettent pas d'évaluer à moins de 1,300,000 fr. le kilomètre les travaux de cette ligne dans sa traversée des Pyrénées; or c'est presque sur le même terrain qu'il opère. Cependant il propose comme naturelle une subvention de 85,800 fr. par kilomètre, lorsque la ligne rivale a 104,000 fr., et cela sous prétexte que ce n'est, à proprement parler, qu'un prolongement de ligne subventionnée. Il ne faudrait pas des recettes kilométriques moindres de 60,000 francs sur la partie comprise entre Pampelune et Tolosa pour que ce tronçon ne fût pas ruineux.

Le chemin de Pampelune à Tolosa serait donc un moyen terme. Or, nous venons de le voir, au point de vue de l'exploitation, la construction de cette ligne ne manque pas d'inconvéniens, et comme mesure financière elle serait désastreuse. Quant aux provinces intéressées, elles resteraient encore grevées de 40 kilomètres de parcours; mais voici une difficulté d'une autre nature qui se présente. Elle apparaît dans un mémoire publié récemment par la compagnie du chemin de Saragosse à Pampelune : « Ce tracé, dit-on dans ce mémoire, paraît prévaloir pour le moment ; cependant la compagnie des chemins navarrais ne peut accepter de dépenser l'énorme capital qu'exigent de si grands travaux pour aller aboutir à Tolosa et non à la

frontière. Cette combinaison est si ruineuse et si extravagante au point de vue de nos intérêts que nous ne devons même pas y songer, et comme l'état ne peut nous forcer de mettre à exécution un tracé qui dénature et aggrave les conditions essentielles de notre concession, nous croyons inutile de le discuter. » Si la compagnie des chemins de fer navarrais a le droit de se refuser ainsi à cette solution et qu'elle ne veuille pas céder, la discussion est en effet inutile.

Pendant que M. Arnao étudiait le tracé dont on vient de parler, M. Salamanca, voulant éclairer cette question, demanda l'autorisation de faire exécuter les études d'un chemin qui, partant de Pampelune, irait rejoindre la voie du nord à Irun par la vallée de la Bidassoa. Dans ce projet, élaboré par un autre ingénieur espagnol, M. Retortillo, la direction par Irurzun est abandonnée; la ligne, suivant la rivière d'Ulzama et son affluent l'Orqui, vient aborder les Pyrénées après de nombreux détours, les traverse par un tunnel de près de 3,000 mètres, puis, suspendue au flanc des montagnes, elle descend dans la vallée de la Bidassoa, qu'elle suit jusqu'à Irun, où elle vient s'embrancher sur la grande artère du nord. De cette façon, elle atteint un développement de 103 kilomètres; bien que plus désavantageux que celui des Alduides, ce chemin est plus court que celui de Tolosa et que celui d'Alsasua; il est de 137 kilomètres jusqu'à Bayonne. Si les fortes pentes étaient le côté défectueux du projet des Alduides, ici ce seront les courbes à faible rayon. En effet, elles atteignent sur deux points 250 mètres de rayon, tandis que les rampes ne s'élèvent pas au-dessus de 1,5 pour 100; mais un examen plus approfondi de ce projet pourrait améliorer encore le tracé horizontal de M. Retortillo, dont les études de détail ont été faites avec la plus grande exactitude d'ailleurs. Que faudrait-il pour cela? Admettre des pentes plus fortes que les pentes adoptées, et allonger un peu les tunnels. Il est fort probable que l'on arriverait ainsi à un tracé de tous points acceptable au point de vue de l'exécution. Le budget d'un pareil tracé s'élèverait alors à 63 millions de fr., soit 611,600 fr. par kilomètre. Tel est le compromis proposé par la compagnie des chemins de fer navarrais.

Ce qu'il y a de curieux à remarquer ici, c'est que cette solution comporte immédiatement la création d'un centre commercial dans une des meilleures baies de la côte espagnole, celle au bord de laquelle est bâtie la petite ville du Passage. Lorsque l'on abandonne Irun pour se diriger vers Saint-Sébastien, la route, si pénible de Bayonne jusqu'à la frontière, devient ici plus riante et plus pittoresque; à chaque détour du chemin, à travers une échappée, on aperçoit l'Océan. Tout à coup on se trouve en face d'un lac immense ou plutôt d'une baie; dans le plus délicieux recoin, on découvre

la jolie petite ville du Passage, qui vient se refléter dans les eaux au milieu d'un fond de verdure. Que le gouvernement veuille ouvrir la passe de la baie, aujourd'hui un peu encombrée, et il verra bientôt s'élever une ville fréquentée par le commerce et par les touristes, qui viendront y chercher des plaisirs et des spectacles que bien peu de plages peuvent offrir. Voilà la véritable rivale de Saint-Sébastien bien plutôt que Bayonne, et la province de Guipuzcoa se verra pendant l'été le rendez-vous de tous les voyageurs de l'Europe. Si cette offre de la compagnie navarraise est repoussée, elle paraît décidée à se renfermer strictement dans les limites primitives de sa concession, en se bornant à se relier au chemin de fer du nord à Alsasua.

Rien n'est plus propre que les luttes qu'on vient de raconter à faire connaître les difficultés sans nombre qu'ont eu à traverser ce que l'on est convenu d'appeler aujourd'hui les chemins espagnols. Désormais sans doute ces affaires, mieux connues, mieux étudiées, ayant plus de crédit, auront une marche plus régulière et plus ferme. On ne saurait plus d'ailleurs être arrêté par cette question vulgaire qui s'est élevée quelquefois : les chemins de fer espagnols ont-ils une valeur réelle? Les faits parlent d'eux-mêmes et détruisent un doute qui a été souvent un obstacle. Nous ne sommes plus à l'époque où la Péninsule apparaissait dans un panorama composé de *ventas* infectes, de *posadas* douteuses, de mendians déguenillés. Les Gil Blas et les Don Quichotte ne courent plus les grands chemins. Le banditisme n'existe plus, personne n'a pris la place de ce Jose Maria qui parvint à traiter de puissance à puissance avec le gouvernement, et qui signa une véritable capitulation. Enfin l'Espagne de la fantaisie disparaît rapidement; bientôt on ne rencontrera même plus l'ancienne race des muletiers, qui, l'escopette au poing, conduisaient leurs longs convois dans la montagne. Partout dans la Péninsule se créent des habitudes de travail; l'agriculture et l'industrie se développent, et le mouvement naît. L'Espagne doit cela au crédit et à la confiance qu'elle a su inspirer. Cette confiance, elle doit la maintenir, l'accroître en aidant les relations internationales. Les Pyrénées, en restant pour elle une frontière politique, ne doivent pas l'isoler; son commerce doit nécessairement s'étendre et chercher en France des débouchés qui, sans avoir assurément rien de périlleux pour son indépendance, ne peuvent être qu'un stimulant pour sa vitalité, pour ses forces productives, pour toutes les richesses d'un sol privilégié.

V. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE

LES CONCERTS DE LA DERNIÈRE SAISON.

La saison des concerts est terminée. Il y en a eu cette année un nombre aussi considérable que les années précédentes. Les artistes, petits ou grands, ne se lassent pas de convier le public à ces fêtes passagères où ils dépensent souvent plus que du talent, et le public de son côté est toujours disposé à se rendre à l'appel d'un maître célèbre ou d'un professeur estimé qui lui promet une séance intéressante. Cependant on se plaint généralement du nombre toujours croissant de ces concerts éphémères, où le premier barbouilleur de notes venu s'accorde le privilége de vous ennuyer de ses prétentions; mais on peut répondre à ceux qui vont se lamentant ainsi de la surabondance de plaisirs qu'on leur offre : « Qui vous force à les écouter, ces artistes que vous jugez peu dignes de votre attention? Laissez faire, laissez passer le vrai talent à côté du bateleur, chacun trouvera sa juste récompense. Tôt ou tard le charlatan est jugé à sa valeur, et les portes mêmes de l'Institut ne sauraient prévaloir contre la vérité. » En toutes choses, je préfère les inconvéniens de la liberté aux douceurs que vous prépare la tutelle du pouvoir. J'aime mieux me tromper en agissant selon mes lumières que de ne pas faillir, conduit par la main de Minerve. D'ailleurs l'exhibition des œuvres musicales ne coûte rien à l'état. Les compositeurs et les artistes exécutans ne reçoivent d'encouragemens que du public, et lorsque par hasard le gouvernement se mêle de vouloir protéger la musique comme il protége la peinture, la sculpture et la littérature de son choix, il s'y prend si bien qu'on désire échapper le plus tôt possible aux effets de sa munificence. Il n'y a qu'à voir comment on choisit les hommes qui dirigent les théâtres subventionnés pour être édifié sur l'intelligence de l'administration qui dirige les beaux-arts en France.

Les concerts se divisent tout naturellement en deux grandes catégories : ceux qui se donnent avec le concours de l'orchestre, et les séances de qua-

tuor suivies de toutes celles qui sont défrayées par de simples virtuoses. De talens de premier ordre comme Paganini, Thalberg, Vieuxtemps ou Servais, il n'y en a plus guère dans aucune partie de l'art musical; mais on trouve beaucoup d'artistes distingués dont l'exemple suffit à maintenir le niveau des bonnes études. Nous citerons, parmi les artistes de cette catégorie qu'on a entendus cet hiver à Paris, les deux pianistes étrangers MM. Schuloff et Jaell, et M. Alard, le violoniste classique et fort aimé du Conservatoire de Paris.

Ce n'est pas une chose facile que de projeter un peu de lumière sur les nombreux concerts qui se donnent chaque année à Paris, et de parler avec mesure de tous les artistes qui s'y produisent. Les pianistes surtout, qui surabondent toujours, exigent une oreille bien exercée pour apprécier les nuances d'exécution qui les distinguent les uns des autres. Nous essaierons pourtant de classer ces nuances, et dans cette exposition tumultueuse de talens divers nous nous efforcerons d'établir un peu d'ordre et de justice.

La Société des Concerts, qui est toujours la meilleure institution musicale de la France, a inauguré le 13 janvier la trente-quatrième année de son existence, sous la direction de Tilmant. On a ouvert la séance par la symphonie en *ré* de Beethoven, qui a été exécutée avec fougue. L'ouverture de *la Grotte de Fingal,* qui remplissait le deuxième numéro du programme, est, comme toute la musique de Mendelssohn, plus remarquable par les détails que par la pensée première; elle n'offre que de jolies et piquantes combinaisons de sonorité, auxquelles manque un sujet qui en justifie l'à-propos. La scène de la bénédiction des drapeaux du *Siége de Corinthe* de Rossini, qui est venue après l'ouverture ingénieuse de Mendelssohn, est une page admirable de musique dramatique. La séance s'est terminée par l'*Alleluia* du *Messie* de Handel, que la Société redit sans cesse, sans pouvoir se décider à pénétrer plus avant dans l'œuvre considérable de ce grand musicien biblique. Le deuxième concert a commencé par un morceau de Mendelssohn fort connu en Allemagne sous le titre de *Symphonie-Cantate*. C'est une composition d'un caractère semi-religieux, dont l'exécution a duré une heure et demie. Le public n'a pas fait un accueil très favorable à ce morceau d'une longueur excessive, et dont le style a paru plus monotone que vraiment religieux. On n'y a vivement applaudi que l'*allegretto* de la partie symphonique. Ni les chœurs, ni les airs, ni les duos, qui ont été fort médiocrement chantés d'ailleurs, n'ont été appréciés, ce qui ne prouve pas du tout que la Société ait eu tort d'enrichir son répertoire d'une nouvelle œuvre de Mendelssohn. Il appartient à une société composée d'artistes d'élite comme celle du Conservatoire de faire l'éducation du public et de lui imposer des œuvres signées par des maîtres qui sont reconnus pour tels. Après des fragmens d'un concerto de violon de Viotti, exécutés avec talent par un élève de M. Alard, M. Sarrazate, après l'air des *Nozze di Figaro,* chanté maigrement avec des paroles françaises, ce qui ne devrait jamais être permis au Conservatoire, on a terminé par l'ouverture du *Freyschütz* de Weber. A la troisième séance,

qui a été l'une des plus intéressantes de l'année, on a exécuté la symphonie d'Haydn, dite *la Symphonie de la Reine,* une de ces œuvres exquises où l'art est à la hauteur de l'inspiration, où tout est simple, clair et beau comme le jour. Puis on a dit des fragmens du premier acte d'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, la scène de Thoas, qui a été fort bien déclamée par M. Massol, l'air de danse et le chœur des Scythes. Quel prodige que cette musique! quel sentiment profond et religieux dans ce récitatif de Thoas :

> De noirs pressentimens
> Mon âme est obsédée!

Et le chœur des sauvages, et la marche, qui semble un précurseur de la marche turque des *Ruines d'Athènes* de Beethoven? Le grand concerto en *mi bémol* pour piano de Beethoven, qui occupait le troisième numéro du programme, a été exécuté par M. Planté avec plus d'élégance et de correction que de véritable sentiment. L'ouverture de l'opéra de *Zampa,* qu'on entendait pour la première fois au Conservatoire, y a été appréciée ce qu'elle vaut, comme l'une des meilleures ouvertures symphoniques de l'école française.

Au quatrième concert, qui a eu lieu le 24 février, on a d'abord exécuté la symphonie héroïque de Beethoven, dont la marche seule forme tout un drame. Un chœur et un air de *Paulus,* oratorio de Mendelssohn, a été chanté convenablement par M. Guglielmi, dont la belle voix de baryton pourrait être plus animée. Des fragmens du ballet de *Prométhée* de Beethoven, délicieuse imagination que le public a fait recommencer, le finale du premier acte d'*Oberon,* où Mmes Vandenheuvel et Rey n'ont fait preuve que de bonne volonté, et l'ouverture du *Jubilé* de Weber, qui semble être une esquisse de celle du *Freyschütz,* ont rempli la séance. Le cinquième concert a été, sans contredit, le plus important de l'année. Le programme, très varié, contenait d'abord la *Symphonie militaire* d'Haydn, ainsi nommée parce que le second morceau est une marche guerrière. Des fragmens de l'*Alceste* française et de l'*Alceste* italienne de Gluck ont été chantés ensuite avec succès par M. Cazeaux, de l'Opéra, et par Mme Viardot, qui s'y est élevée à la plus grande émotion dramatique que puisse produire une cantatrice. L'ouverture du *Jeune Henri* de Méhul et le chœur de *Judas Machabée* de Handel ont achevé de remplir cette belle fête, qui a produit sur le public une impression profonde. Le sixième concert n'a eu de remarquable que la symphonie en *si bémol* de Beethoven et l'introduction du *Siége de Corinthe* de Rossini, dont les *soli* ont été chantés par MM. Massol, Paulin et Cazeaux, de l'Opéra. Un fragment d'un concerto de violon de Viotti, exécuté par M. Ernest Altès, a paru peu digne de figurer sur les programmes de la Société. La séance s'est terminée par l'ouverture d'*Euryanthe* de Weber. Le concert extraordinaire qui a été donné le dimanche de Pâques, à huit heures du soir, a été on ne peut plus intéressant. La symphonie en *ut majeur* de Beethoven, qui ouvrait le programme, a été suivie du chœur à la *Palestrina*

de Lesring, *O filii.* Puis M[lle] Dorus est venue chanter d'une voix délicate, qui rappelle le timbre mat de la voix de M[me] Dorus, sa tante, un air d'*il Flauto magico* de Mozart. A ce morceau agréable a succédé l'air de danse d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, c'est-à-dire une merveille de coloris, d'art et d'invention, bien que le motif soit emprunté à une vieille chanson populaire de la Bohême, pays natal de ce grand maître. On ne s'étonne pas assez, à mon avis, de l'instrumentation puissante, colorée et pourtant si simple de Gluck. Des fragmens des *Saisons* d'Haydn, le chœur des *Chasseurs* et celui des *Vendangeurs*, d'un entrain si juvénile, ont précédé la symphonie en *sol* de Mozart, qui a clos la séance. Quel charmant finale, quel goût, quel art exquis de moduler! J'avoue que quand j'entends de la musique de Mozart, je deviens partial, comme si j'avais l'honneur d'appartenir à son immortelle lignée.

Le septième concert de l'abonnement, donné le 7 avril, a été curieux par une petite comédie qui s'est jouée entre le public et une minime partie des artistes exécutans. Le programme s'ouvrait par la symphonie en *si bémol* d'Haydn, qui a été rendue avec une rare perfection. Le second numéro était rempli par divers fragmens d'une composition de M. Berlioz intitulée *la Damnation de Faust.* Depuis que la Société des Concerts existe, M. Berlioz n'a pu réussir à y faire entendre de sa musique que trois fois. Le 14 avril 1834, on a exécuté de M. Berlioz au Conservatoire une ouverture de *Rob-Roy*. Quinze ans après, le 14 avril 1849, M. Girard, alors chef d'orchestre, s'est laissé forcer la main en admettant sur le programme les fragmens de *la Damnation de Faust* qu'on vient de répéter après un nouveau silence de dix ans. On voit par ces dates significatives que la Société des Concerts ne s'est jamais fait une grande illusion sur la valeur des œuvres musicales de M. Berlioz. Au dernier concert dont nous parlons, le public avait écouté dans un profond silence ces divers fragmens, composés d'un air de Méphistophélès, d'un chœur de *gnomes,* d'une partie symphonique intitulée *Ballet des Sylphes,* et d'un double chœur de soldats et d'étudians. A la fin, quelques applaudissemens se sont fait entendre dans la salle, lesquels, s'étant prolongés plus que ne le désirait la grande majorité des auditeurs, ont provoqué des manifestations contraires. Ces marques de mécontentement de la part du public ont excité la commisération de quelques musiciens de l'orchestre et d'une demi-douzaine de mauvais choristes qui, en rentrant dans leurs foyers, se sont mis à acclamer ce pauvre M. Berlioz. Cette comédie qui dure depuis si longtemps et qui ne trompe personne, pas même M. Berlioz, a produit sur une partie intelligente des auditeurs un très mauvais effet. A la fin de la séance, un grand nombre d'amateurs assuraient que si une pareille scène se renouvelait, on ferait entendre dans la salle du Conservatoire un vieil instrument délaissé dont on s'est si bien servi aux trois mémorables représentations du *Tannhäuser*. En effet, sans rien préjuger sur le mérite de la musique de M. Berlioz, que nous connaissons de reste, il n'est pas possible d'admettre que les membres de la

Société des Concerts prétendent intervenir dans un débat où ils sont juges et partie. Il y a de la bienséance de leur part à s'abstenir de toute marque d'approbation qui peut être mal interprétée du public. Après les fragmens de *la Damnation de Faust,* qu'on ne réentendra pas, j'ose l'affirmer, en pareil lieu, Mme Mattmann a exécuté avec beaucoup de talent le concerto en *ré mineur,* pour piano et orchestre, de Mozart, auquel a succédé un admirable chœur de *Paulus* de Mendelssohn, et la séance s'est terminée par la troisième ouverture du *Fidelio* de Beethoven. — Au huitième concert, après la symphonie en *fa* de Beethoven, M. Alard a exécuté le concerto de Mendelssohn, pour violon et orchestre, avec le style élevé et pur qui distingue cet artiste. On a fini par la bénédiction des drapeaux du *Siége de Corinthe* de Rossini, qu'on a exécutée deux fois cette année, ce qui est trop. La symphonie en *la majeur* de Mendelssohn, qui est la meilleure de ce maître et dont j'aime surtout la troisième partie, a ouvert le programme du neuvième et dernier concert; puis on a redit les fragmens d'*Alceste* de Gluck, avec Mme Viardot et M. Cazeaux, de l'Opéra. Les fragmens du ballet de *Prométhée* de Beethoven ont succédé à la scène d'*Alceste,* et, après un air d'*Idomeneo* de Mozart, chanté par Mme Viardot, la séance a été close avec éclat par l'ouverture de *Freyschütz.*

Conduite avec intelligence et une chaleur communicative par M. Tilmant, le chef d'orchestre, qui remplace avantageusement M. Girard, la Société des Concerts a parcouru assez heureusement la trente-quatrième année de son existence. Nous devons cependant lui faire deux recommandations importantes : l'une, de s'efforcer d'enrichir son répertoire de nouveaux morceaux empruntés surtout aux maîtres du passé, de ne pas redire incessamment le même psaume de Marcello, les mêmes chœurs de Handel, et d'oser aborder enfin la musique de Sébastien Bach, ses sonates pour toute sorte d'instrumens, ses cantates, ses oratorios, particulièrement celui de *la Passion.* Il y a dans l'œuvre immense de ce grand musicien, dont on ne connaît guère que le nom, de quoi exercer la sagacité, le goût et la patience de la Société des Concerts pendant des années. C'est une grande figure historique qu'il faut absolument dévoiler, car c'est dans la musique de Sébastien Bach que se trouvent les origines de toute l'école allemande. L'autre recommandation qu'il importe de faire à la commission qui fixe les programmes des concerts, c'est de se montrer extrêmement sévère sur l'admission des artistes et des œuvres contemporaines qui doivent être entendus aux séances de la Société. La mission de la Société des Concerts n'est pas d'aider à l'éclosion des talens inconnus ou contestés, mais d'exécuter les chefs-d'œuvre consacrés et de tenir haut le niveau du goût public. La Société des Concerts a commis cette année des fautes qui l'entraîneraient à sa perte si elles devaient se renouveler. Qu'elle y prenne garde!

C'est à la Société des Jeunes Artistes, dirigée avec tant de zèle par M. Pasdeloup, qu'il appartient d'être téméraire et de beaucoup oser. Cette institu-

tion adolescente a inauguré la neuvième année de sa carrière dans la salle de M. Herz le 20 janvier 1861. Après la symphonie en *ut majeur* de Mozart, on a exécuté pour la première fois l'ouverture d'*Ossian*, de M. Gade, compositeur suédois, qui a fait ses études en Allemagne, où il est très connu. Cette ouverture m'a paru longue, d'un style diffus et sans caractère. Au second concert, on a exécuté l'ouverture du *Vampire*, opéra d'un compositeur de mérite, M. Marschner; puis on a fait entendre la marche des fiançailles, avec chœur, du *Lohengrin*, de M. Richard Wagner, morceau intéressant dont nous avons parlé avec éloge l'année dernière. Au troisième concert, M. Pasdeloup a fait exécuter une symphonie en *si bémol* de Robert Schumann, dont j'ai bien de la peine à saisir le génie nébuleux et maladif. Je n'ai pu goûter de cette symphonie obscure que le second épisode, dont le motif, sans être bien original, a le mérite pourtant de n'être pas trop ressassé. *L'Étoile du Soir*, mélodie du *Tannhäuser* de M. Richard Wagner, a été chantée ensuite avec goût par M. Gourdin, élève du Conservatoire. Au sixième et dernier concert des Jeunes Artistes, qui a eu lieu le 14 avril, le programme contenait une ouverture inédite de M. Constantin, un des musiciens de l'orchestre, où il y a un certain talent, puis on a chanté un chœur de chasseurs de M. Gounod, qui ne renferme rien de nouveau, et la séance s'est terminée par des fragmens du *Songe d'une Nuit d'été* de Mendelssohn, dont nous n'avons pas besoin de faire l'éloge. Composée d'élémens qui se renouvellent presque chaque année, la Société des Jeunes Artistes ne peut pas prétendre à une exécution aussi parfaite que celle qui résulte de la longue expérience de la Société des Concerts. Plus jeune, plus ardente et moins exclusive dans le choix des morceaux qui entrent dans ses programmes, la société que dirige M. Pasdeloup est une avant-garde qui déblaie la route, essaie des compositeurs et des artistes nouveaux, propage la connaissance des chefs-d'œuvre dans un monde différent, forme des musiciens et rend à l'art de véritables services.

Les séances de musique de chambre de MM. Alard et Franchomme, dans la salle Pleyel, sont toujours suivies par un public d'élite. C'est la meilleure exécution de quatuor qu'on puisse entendre à Paris. A la seconde matinée, qui s'est donnée le 3 janvier, on a exécuté le quatuor en *ré majeur* d'Haydn, celui en *si bémol* de Beethoven, et le quatuor en *mi bémol* de Mozart. Le second numéro du programme était rempli par la sonate en *la*, pour piano et violoncelle, de Beethoven, qui a été rendue avec une grande délicatesse par MM. Franchomme et Diémer, jeune pianiste de talent. Fondées depuis quatorze ans, les séances de MM. Alard et Franchomme sont à la musique de chambre ce que la Société des Concerts est à la symphonie, avec cet avantage que MM. Alard et Franchomme n'ouvrent leurs programmes qu'à des chefs-d'œuvre connus.

La Société des Quatuors de MM. Maurin et Chevillard est plus vaillante et plus osée. Vouée dès son origine à l'interprétation des derniers quatuors de

Beethoven, cette énigme léguée à l'avenir par son vaste et puissant génie, elle a atteint le but qu'elle se proposait il y a onze ans. Nous savons maintenant à quoi nous en tenir, et, grâce aux efforts persévérans de MM. Maurin, Chevillard, et de leurs associés, les dernières œuvres de Beethoven ne renferment plus de mystères pour nous. A la quatrième séance qu'ils ont donnée cette année, j'ai entendu le quatuor en *si bémol* (opéra 130) de Beethoven, dont certaines parties sont plus que contestables, tandis que la cavatine est une inspiration de premier ordre, qui n'a besoin d'aucun commentaire pour être comprise et sentie. La grande sonate pour piano (opéra 111) du même maître a été exécutée avec un grand talent par M. Ritter, dont le nom et la réputation commencent à prendre de la consistance. La séance s'est terminée par le onzième quatuor en *fa mineur* de Beethoven, sur le mérite duquel je me permets aussi de faire des réserves. La cinquième séance, qui a eu lieu le 14 mars, a été particulièrement remarquable par l'exécution brillante du quinzième quatuor en *la mineur* de Beethoven. Cette œuvre, composée d'une introduction énigmatique, d'un *allegro,* d'un *adagio* admirable, d'un récitatif pathétique et du finale, est un résumé des qualités supérieures et des défaillances qui caractérisent les dernières compositions de ce maître. On a clos la séance par le septième quatuor de Mozart, qui ne contient que de l'or pur, qui vous émeut, vous attendrit, et vous charme toujours de sa grâce divine. Le public distingué et les artistes qui suivent les séances très intéressantes de MM. Maurin et Chevillard leur doivent bien de la reconnaissance pour la lumière qu'ils répandent chaque année sur l'œuvre étonnante du plus grand génie de la musique instrumentale.

MM. Armingaud et Léon Jacquard continuent aussi leur louable entreprise, et les séances de quatuors qu'ils donnent depuis six ans sont toujours fort appréciées du public distingué qui les fréquente. A la première soirée, qui a été donnée le 23 janvier, j'ai particulièrement goûté le grand trio, pour piano, violon et violoncelle, de Beethoven, dont l'*andante* est une inspiration grandiose. M. Lubeck en a rendu la partie de piano avec un sentiment et une netteté de touche fort remarquables. Je passe sous silence des fragmens d'une sonate de Schumann pour piano et violon, et je m'arrête sur le quintette pour instrumens à cordes de Beethoven, qui a été exécuté avec beaucoup d'ensemble et de soin. La troisième séance, où M. Lubeck a exécuté, avec un peu de recherche peut-être, la sonate pour piano (opéra 33) de Beethoven, s'est terminée par le quintette en *la* pour instrumens à cordes de Mendelssohn, qui est avec Schumann un des maîtres préférés par MM. Armingaud et Léon Jacquard. A la cinquième séance, ils ont encore exécuté un quatuor de Schumann, pour piano, violon, alto et violoncelle, qui n'a fait que me confirmer dans l'opinion où je suis que Schumann est un compositeur surfait par les sectateurs de la nouvelle école germanique, les Teutons purs. Quoi qu'il en soit, les séances de MM. Armingaud et Léon Jacquard, qui se donnent devant une bonne fraction de la société du faubourg Saint-Germain, sont très intéressantes, très variées, et

elles occupent une bonne place dans les plaisirs délicats qu'offre la grande ville de la civilisation.

Je ne veux pas oublier de mentionner aussi les séances de M[me] Charlotte Tardieu de Malleville, où affluent les membres de l'Institut et le monde savant. Fondées depuis treize ans par cette femme distinguée, on y entend surtout la musique d'Haydn et de Mozart, et parfois celle de Bach, interprétée avec goût. M. Charles Lamouroux a repris cette année les séances de musique de chambre qu'il a inaugurées l'année dernière. M. Achille Dien, un violoniste de talent, un musicien solide, a donné une belle soirée où il a conduit l'exécution de plusieurs morceaux de musique instrumentale avec intelligence et beaucoup de sentiment. Quand j'aurai cité encore les matinées intimes et agréables de M[lle] Beaumetz, les séances permanentes et si intéressantes de M. Gouffé, l'habile contre-bassiste de l'Opéra, je n'aurai pas fini d'indiquer tous les lieux de bonne compagnie où l'on fait de l'excellente musique à Paris.

Parmi les concerts isolés qui ont été donnés cet hiver à Paris par des virtuoses brillans, il nous faut d'abord citer ceux de M. Jules Schuloff. M. Schuloff, qui est de Prague, un Slave mêlé de Juif, je crois, est un pianiste de grand talent dont nous avons déjà eu occasion de parler ici. Son exécution est délicate, brillante et poétique comme ses charmantes compositions. Au premier concert qu'il a donné dans les salons de Pleyel, le 31 janvier, M. Schuloff a fait entendre plusieurs morceaux de sa composition, dont le plus remarquable m'a paru être celui intitulé *Mazurka, ou Souvenirs de Saint-Pétersbourg*. On y trouve plus de grâce et de rêveries que d'idées franches. Au second concert, qui a eu lieu le 25 janvier, M. Schuloff, qui a le bon goût de ne point abuser de sa musique, a exécuté d'abord avec M. Léon Jacquard la sonate en *si bémol* pour piano et violoncelle de Mendelssohn, dont je n'aime que l'*andante;* mais ce qui m'a ravi, c'est un *andante* de je ne sais plus quelle œuvre d'Haydn, transcrit pour le piano et exécuté par M. Schuloff avec un remarquable talent. Différens autres morceaux de la composition de M. Schuloff, qu'il a fait entendre à la fin du deuxième concert, ne s'élèvent pas au-dessus de ce qu'on appelle des fantaisies aimables, auxquelles le virtuose prête une partie de leur valeur. A tout prendre, M. Schuloff est pour le moment le pianiste compositeur le plus distingué qui soit connu en Europe.

M. Jaell, dont j'ai également parlé l'année dernière, est aussi un pianiste d'un talent éminent et plus accentué peut-être que celui de M. Schuloff. M. Jael est de Trieste, et il porte dans ses veines comme dans son talent la double influence de l'Italie et de l'Allemagne, qui l'ont formé et vu naître. Son exécution est d'une rare délicatesse, surtout lorsqu'il interprète la musique de Chopin. C'est un artiste véritable, qui a parfois le tort de prêter son talent à de la musique indigne de ses doigts, si merveilleusement agiles. Noblesse oblige!

M. Germano Perelli est encore un pianiste quasi-italien, qui s'est fait en-

tendre dans deux concerts qu'il a donnés, l'un dans les salons de Mme Érard, l'autre au Théâtre-Italien. Son exécution est fine, élégante, pétulante même; il rend surtout avec beaucoup d'éclat l'admirable sonate en *la bémol* de Weber. Un morceau de la composition de M. Perelli, *un scherzo pastoral* pour piano et orchestre, révèle du talent et ajoute au mérite incontestable du virtuose, qui est fort répandu dans le monde officiel. MM. Wienawski, Polonais, Lubeck, Hollandais d'origine, dont l'exécution vigoureuse s'assouplit beaucoup, Bernard Rie, de Prague, Stanzieri, jeune artiste napolitain, qui inspire le plus grand intérêt, Henri Ketten, enfant bien doué qu'on pousse trop vite à la composition, Hans Seeling, Vincent Adler, Hongrois, Mlles Joséphine Martin, Sabatier Blot, Darjou, Caroline Remaury, sont des pianistes de talens divers qui tous ont donné un ou plusieurs concerts. Je citerai encore un violoniste distingué, M. Sarrazate, élève de M. Alard, M. Jacques Dupuis, qui appartient à la Belgique, le tromboniste Nabich, le chanteur allemand M. Reichard, qui ne manque pas de goût, le violoncelliste italien M. Cazella, *di dolce memoria,* qui a fait des progrès sur ce bel instrument, dont il joue avec sentiment, M. Bessems, qui est un homme de goût et un professeur justement estimé, M. Édouard Caudella, violoniste du prince de Moldavie et de Valachie, dont le jeu un peu âpre s'adoucira avec le temps et *i dubiosi desiri;* enfin une aimable jeune fille, Mlle Amélie Bido, qui joue du violon presque comme un maître.

Un chanteur italien et un peu cosmopolite, M. Marchesi, qui est professeur de chant au conservatoire de Vienne, a donné deux soirées intéressantes, qu'il a eu le tort d'appeler un peu ambitieusement des *concerts historiques.* M. Marchesi a dit avec esprit, si ce n'est avec charme et d'une voix de baryton flexible, mais un peu ternie, un air bouffe fort curieux d'*Acis e Galatea*, opéra de Handel, l'air *Vedrò mentre respiro,* des *Nozze di Figaro,* et beaucoup d'autres morceaux du répertoire moderne. On sent, à la propriété de style qui caractérise sa manière, que M. Marchesi est un artiste qui a le goût et l'esprit cultivés, et dont on pourrait utiliser l'activité intelligente en lui confiant la direction d'un théâtre ou d'une troupe lyrique.

En fait de concerts sérieux qui méritent véritablement le titre de *concerts historiques,* nous devons citer la soirée très intéressante qu'ont donnée M. et Mme Farrenc dans les salons de Mme Érard le 8 avril. M. Farrenc, qui est un bibliographe musical des mieux renseignés, a conçu le projet, qui est en cours d'exécution, de publier un choix des meilleures compositions qui existent pour le piano depuis la seconde moitié du XVIe siècle jusqu'à nos jours. Ce sont les différens morceaux qui doivent composer *le Trésor des pianistes,* — c'est le titre de la publication de M. Farrenc, — qui ont été exécutés à cette séance, et d'une manière exquise, par Mlle Marie Mongin, élève de Mme Farrenc. Dans la série de morceaux que j'ai entendus à cette soirée, qui a été longue et où assistait un public de choix, j'ai remarqué la petite pièce pour la *virginale* (épinette) de Gibbons, musicien

anglais du commencement du XVIIe siècle, *la Gagliarde,* air de danse de John Bull, autre musicien anglais de la même époque. Surtout j'ai été ravi de la *fugue* de Frescobaldi, organiste italien du XVII[e] siècle et de la belle école romaine, dont il a le style noble, clair et déjà fort développé. Puis on a fait entendre deux pièces charmantes de Couperin, dit le *grand* claveciniste de la chambre de Louis XIV, intitulées *la Superbe* et *le Carillon de Cythère,* badinage plein de grâce naïve et de joyeuseté gauloise. *La Musette* et *le Rigodon* de Rameau, piquantes imaginations, formaient une transition bien ménagée entre Couperin et la *fugue* du grand Sébastien Bach, qui ouvre l'entrée de l'art moderne, dont il élabore les élémens. Le morceau de Kirnberger, qu'on a fait répéter, compositeur et théoricien célèbre qui appartient au cycle de Bach, la *fugue* de Porpora, celle de Wernicke, qui passe pour avoir été élève de Kirnberger, le *menuet* de Lindemann, élève de Wernicke, ont précédé les variations sur la marche des *Deux Journées* de Cherubini par Hummel, le plus grand compositeur de musique de piano qui existe après les trois génies de la musique instrumentale, Haydn, Mozart et Beethoven. Ces variations, peu connues, sont un chef-d'œuvre de *grâce et de science,* dit fort sensément M. Farrenc dans le petit livret qui servait de programme. M[lle] Mongin, qui était la seule interprète de ces dix-huit morceaux, a fait preuve d'un talent souple, élégant et divers, surtout dans les pièces de Couperin, de Rameau, de Scarlatti et de Bach, qui exigent un style lié, dont on a presque perdu la tradition.

Nous n'avons pas aperçu à la belle séance de M. Farrenc un artiste d'élite, le maître de piano le plus instruit et le plus capable qu'il y ait à Paris, M. Valentin Alkan, *primo genito.* Que fait-il donc, et pourquoi se dérobe-t-il ainsi obstinément aux yeux du monde? Qui pouvait mieux apprécier que M. Alkan ces formes diverses de la musique de piano, dont il connaît si bien l'histoire, et juger avec plus de sûreté la propriété de style de l'habile et charmante interprète, M[lle] Mongin? *Væ soli!* dit l'Évangile, et cela est surtout vrai de l'artiste, qui a besoin de communiquer incessamment avec ceux qu'il veut instruire et charmer. C'est à des hommes comme M. Alkan, à tous les artistes dignes de ce nom et aux vrais amateurs que je recommande la publication intéressante de M. Farrenc, *le Trésor des pianistes.* Ce sera un livre de bibliothèque qui renfermera la quintessence de tout ce qui a été écrit pour le piano depuis deux cents ans.

Un autre concert qu'on peut à bon droit appeler *historique,* c'est la séance annuelle de *musique classique* fondée par M. de Beaulieu. Elle a réuni le 23 avril dans la salle de M. Herz un public curieux et empressé. Divisé en deux parties, le programme s'ouvrit par des fragmens d'un oratorio d'Haydn, *le Retour de Tobie,* composition plus élégante de style que profonde par le sentiment. Une cantate de Pergolèse, *Orfeo,* qui renferme de beaux accens dignes de Gluck, dont ils annoncent le style pathétique, a été médiocrement chantée par un ténor peu connu, M. Lucien, tandis que le madrigal de Gibbons, empreint de la douceur pénétrante des madri-

gaux de Marenzio, a été bien rendu par les chœurs, que dirige avec soin M. Marié. La première partie s'est terminée par des fragmens d'un opéra italien d'Handel, *Acis e Galatea,* musique charmante, d'une grande difficulté vocale. Après l'introduction d'*Eliza, ou le mont Saint-Bernard,* opéra de Cherubini, d'une belle expression dramatique, quoique un peu froide, Mme Viardot a chanté avec une bravoure étonnante un air horriblement difficile d'un vieil opéra de Graun, *Britannicus.* L'accompagnement de cet air, qui a été écrit peut-être pour la Mara, une célèbre cantatrice allemande de la seconde moitié du XVIIIe siècle, a été évidemment retouché par un compositeur moderne, car j'y ai remarqué des couleurs et des instrumens qui ne se trouvent pas dans l'orchestre très simple de Graun, imitateur d'Handel et des compositeurs italiens de l'époque. L'*Angelus,* chœur sans accompagnement d'Anerio, qui était le contemporain de Palestrina, a été rendu avec ensemble et justesse : c'est doux, placide et charmant comme la prière d'un groupe d'anges peints par fra Angelico ou le Pérugin. Le concert s'est terminé par d'autres fragmens de l'oratorio déjà cité de Haydn, *le Retour de Tobie.* Cette séance intéressante fait honneur au goût éprouvé et à la haute expérience de M. de Beaulieu, qui a attaché son nom à une fondation utile à l'art dont il est un digne représentant.

Au commencement de l'hiver, le 19 décembre 1860, M. Wekerlin a donné un grand concert au Théâtre-Italien, où il a fait entendre plusieurs œuvres de sa composition, parmi lesquelles une symphonie dramatique intitulée *les Poèmes de la Mer.* M. Wekerlin est un homme de talent, un esprit laborieux, qui s'est fait connaître par d'agréables romances, par des chœurs et un ou deux opéras, qui ont été représentés au Théâtre-Lyrique. Éprouvant des difficultés auprès des directeurs de théâtre, qui ne peuvent suffire à toutes les vocations qui frappent à leur porte, M. Wekerlin a voulu donner la mesure de ce qu'on peut attendre de lui par une composition développée à l'instar du *Désert* de M. Félicien David. La première partie du programme était remplie par une ouverture, par une ballade et une scène de bohémiens; la deuxième partie contenait *les Poèmes de la Mer,* avec les vers de M. Autran, que le musicien avait disposés au gré de sa fantaisie. Cette tentative de musique pittoresque, renouvelée des *Saisons* d'Haydn, de la *Symphonie pastorale* de Beethoven, du *Songe d'une Nuit d'Été* et de *la Mer calme* de Mendelssohn, du *Désert* et de *Christophe Colomb* de M. Félicien David, ne pouvait réussir que par un coup de génie. On a remarqué dans l'œuvre de M. Wekerlin du talent et une ou deux romances gracieuses, celle chantée par le mousse Cabinboy, et une autre, pour voix de ténor, intitulée *la Promenade,* qui a été chantée avec sentiment par M. Félix Lévy. L'ensemble de la composition de M. Wekerlin manque de force et de cette variété puissante qui seule pouvait conjurer les énormes difficultés du sujet.

M. Wekerlin, qui a le goût des recherches curieuses, a publié, avec M. Champfleury, une collection de chansons populaires de la France. J'aurais bien des remarques à faire sur les notices de M. Champfleury, où abon-

dent les erreurs de tout genre, et sur certaines idées émises par M. Wekerlin à propos de la tonalité prétendue moderne et de la non-existence de la *note sensible* dans certains refrains populaires; j'aime mieux indiquer les chansons du recueil qui m'ont paru le moins banales. Telle est, par exemple, la mélodie vieillotte de la Bourgogne *Eho! eho! eho!* celle de la Guyenne et de la Gascogne intitulée *Michaut veillait,* où l'on sent l'influence de l'art. J'en dirai autant du *Chop des Beaufort,* bourrée de l'Auvergne, tandis que celle intitulée *Quand Marion s'en va-t-à l'ou,* de la même province, est empreinte de l'accent populaire et villageois. Je citerai encore *la Femme du Roulier,* de la Saintonge, *Au Bois, Rossignolet,* de la Franche-Comté, *Paysan, donn'-moi ta fille,* de la même province, qui a une tournure mélodique plus régulière, une romance du Bourbonnais, *Derrièr' chez nous,* dont les paroles et la musique forment un petit chef-d'œuvre. La musique de ce petit poème d'amour, d'une naïveté imitée, est charmante et naturelle. Les chansons populaires des provinces de France, avec accompagnement de piano par M. Wekerlin, et illustrées par MM. Bida, Français, Maurice Sand, etc., forment un recueil curieux et intéressant pour les amateurs de la poésie et de la musique populaires, deux manifestations du sentiment et de la fantaisie que le peuple ne sépare pas plus de nos jours que dans les temps primitifs.

Un jeune compositeur, qui a été couronné par l'Institut il y a quelques années déjà, M. Léon Gastinel, a eu la bonne fortune de faire exécuter une grand'messe de sa composition à l'église Notre-Dame, le 8 avril. C'était à l'occasion de la fête de l'Annonciation de la Vierge, et l'association des artistes musiciens s'y trouvait représentée par quatre cents exécutans. La messe de M. Gastinel est une œuvre estimable qui révèle un talent sérieux et une certaine pratique dans l'art d'écrire pour l'orchestre; mais les idées nous en ont paru peu originales, et le sentiment religieux qui les pénètre assez équivoque. C'est dans le *Sanctus* qu'il nous semble que M. Gastinel a le mieux réussi à donner la mesure de son inspiration dans un genre aussi difficile que la musique religieuse. A l'offertoire, M. Alard a exécuté sur le violon un *andante* de Mozart qui était digne du lieu et de la circonstance. Après l'Évangile, un jeune prédicateur, M. l'abbé Perreyve, est monté en chaire et a prononcé une allocution pleine d'intérêt sur l'union des arts qui cherchent à se compléter les uns par les autres, et dont l'unité artificielle n'est qu'un pressentiment de l'unité suprême que la religion seule peut donner. Les paroles sensées de M. l'abbé Perreyve ont produit une bonne impression sur le monde profane qui l'écoutait, et il serait à désirer que le clergé parlât un peu plus souvent la langue du siècle qu'il veut conduire. M. Gastinel, dont on vient de représenter un opéra en un acte au Théâtre-Lyrique, a composé encore six mélodies qui ne manquent pas de grâce sur des paroles de M. Charles Potron, un esprit aimable et délicat.

Un artiste qui fait partie de l'orchestre du Théâtre-Italien, M. Greive, a fait entendre dans une soirée musicale, donnée chez M. Pleyel, plusieurs

morceaux de sa composition, dont un quatuor pour instrumens à cordes, qui n'est pas sans mérite. Un autre membre de l'orchestre du Théâtre-Italien, M. Borelli, est un jeune homme tout plein d'ardeur, qui, dans une symphonie qu'il est parvenu à faire exécuter hâtivement par des hommes de bonne volonté, a trouvé le moyen de montrer qu'il a des idées mélodiques et un talent facile qui ne demande qu'à s'exercer.

En rendant compte l'année dernière de *Pierre de Médicis*, grand opéra en quatre actes de M. le prince Poniatowski, nous osions, en terminant, former le vœu de voir ce noble dilettante consacrer son influence à protéger les jeunes compositeurs français qui ont tant de peine à se frayer un chemin. Nous n'avons certes pas la prétention de croire que nos paroles aient été entendues de M. le prince Poniatowski, mais nous aimons à constater que, depuis le discours qu'il a prononcé au sénat dans la séance du 4 mars, M. le prince Poniatowski semble avoir pris à cœur de remplir la mission honorable d'être auprès du pouvoir l'interprète des vœux des artistes musiciens. C'est lui encore qui a provoqué la fondation du *Cercle de l'Union artistique*. Le but de cette société, composée de cinq cents membres, je crois, est d'ouvrir les portes de ses salons aux artistes de talent qui désirent se faire connaître. L'*Union artistique* a, pour ainsi dire, inauguré son existence par un grand concert qu'elle a donné au Théâtre-Italien le 14 mai. Le programme, un peu trop chargé, contenait l'ouverture de Mendelssohn, *la Mer calme*, qui a été exécutée par l'orchestre de la Société des Concerts; puis on a dit le *Benedictus* de la messe en *ré* de Beethoven, interminable morceau qui prouve une fois de plus que ce grand génie, dépourvu du vrai sentiment religieux, n'entendait rien à l'art d'écrire pour les voix humaines, dont il exige des efforts impossibles. Le concerto pour piano et orchestre en *ré mineur* de Bach, un chef-d'œuvre, a été fort bien rendu par le beau talent de Mme Massart. L'*andante* de la symphonie en *la* de Beethoven, qui n'a pas produit dans la salle du Théâtre-Italien son effet ordinaire, un *Ave verum* inédit de M. Gounod, qui manque d'accent et de caractère, ont précédé une sorte de composition hybride de M. Félicien David, intitulée *le Jugement dernier*. Si M. Félicien David n'avait pas un véritable talent, il y a longtemps qu'il serait enseveli sous les éloges extravagans et les mauvais conseils de ses ridicules adorateurs. D'un musicien élégiaque plein de grâce, qui ne possède ni un grand nombre d'idées, ni la puissance d'en varier l'aspect, on a voulu faire un homme de génie; de l'auteur charmant et bien doué du *Désert*, de *Christophe Colomb*, de *la Perle du Brésil* et d'*Herculanum*, — quatre éditions fort peu augmentées du même poème, — des écrivains sans consistance et sans crédit sur l'opinion publique ont essayé de faire le révélateur d'un monde nouveau! Il est fort heureux pour M. Félicien David que *le Jugement dernier*, qui devait couronner son opéra d'*Herculanum*, en ait été écarté par une main intelligente. Le concert s'est terminé par un opéra de salon, *Fingal*, paroles de M. Flobert, musique de M. Membrée, qui est un artiste sérieux et de talent, mais

qui a choisi là un sujet bien lugubre pour un ouvrage sans action visible. J'ai cependant remarqué dans l'opéra de M. Membrée un chœur charmant, une jolie mélodie pour voix de femme, et le trio final avec chœur, d'un bel élan religieux et patriotique. Il faut savoir gré à l'*Union artistique* de ce premier essai de son patronage généreux envers les artistes de talent qui ont besoin de se produire et de se soumettre au jugement de l'opinion publique.

M. Félicien David n'est pas le seul compositeur de mérite qui soit entouré d'un cercle de dévots enthousiastes, qui le proclament un homme de génie méconnu par les profanes et les philosophes. La bonne ville de Paris renferme beaucoup de ces petites chapelles, où l'on adore un saint aux dépens de tous les autres. Ici c'est M. Félicien David, là c'est M. Gounod, dont on ne prononce le nom que le front prosterné et les yeux remplis de larmes d'admiration; à droite, c'est M. Reber, homme modeste et musicien d'un mérite solide et reconnu, à qui on offrait, il y a dix ans, des holocaustes qui l'importunaient beaucoup; à gauche, c'est M. Berlioz, que l'on voit perché sur un bâton comme un *vecchio papagallo,* recevant depuis trente ans les salamalecs d'une demi-douzaine d'originaux, parmi lesquels on distingue M. Léon Kreutzer. M. Léon Kreutzer, qui est encore jeune, est le neveu du célèbre violoniste de ce nom, qui a été chef d'orchestre de l'Opéra, et qui a composé un grand nombre d'ouvrages, tels que *Paul et Virginie* et *Lodoïska,* pour le théâtre de l'Opéra-Comique. M. Léon Kreutzer est un esprit naïf et original, car il croit sincèrement en M. Berlioz et déteste Rossini, la musique italienne et une partie de l'école française, surtout l'auteur de *Zampa* et du *Pré aux Clercs,* parce qu'il pense que ces deux chefs-d'œuvre ont fait tort à la réputation de l'auteur de *Benvenuto Cellini,* opéra un peu trop romantique pour le tempérament de la France. M. Léon Kreutzer, qui a des loisirs, fait aussi, à son heure, de la critique humoristique très originale, et il compose de la musique qui ne l'est pas autant. Il a donné cet hiver deux concerts, l'un dans les salons de Pleyel et l'autre dans la grande salle du Conservatoire, où il a fait entendre de nombreux morceaux de sa composition, une symphonie, un grand concerto pour piano et orchestre, des mélodies, des airs de danse, enfin une exposition complète de son œuvre intime. La symphonie en *si bémol* de M. Léon Kreutzer n'est pas en soi un bon ouvrage; mais on y remarque du talent, l'habitude d'écrire pour l'orchestre et une forte imitation de Beethoven. C'est le finale qui m'a paru être la partie saillante de cette symphonie, que j'ai entendue deux fois. Le concerto symphonique, dont M[me] Massart a rendu la partie de piano avec un talent remarquable et une énergie tempérée de grâce dont je ne la croyais pas capable, ce concerto d'une longueur démesurée est une composition sérieuse et de longue haleine et qui fait honneur à M. Léon Kreutzer. Le *scherzo,* qu'on a vivement applaudi, et le finale sont les épisodes les plus intéressans de cette œuvre, qui pèche surtout par le défaut de proportion et de variété dans les idées accessoires. Une mélodie dialoguée à deux voix, *l'Ondine,* qui a été chantée avec charme par M[lle] Cico, une

jolie personne qui possède une belle voix de soprano, des airs de ballet d'un opéra inédit, *les Filles d'azur,* ont complété l'exhibition des travaux de M. Léon Kreutzer, qui a pris position parmi les compositeurs dont on peut espérer quelque avenir. Qu'il soit le bienvenu! Et si M. Léon Kreutzer a le bon esprit de n'accepter les complimens extravagans que lui ont déjà adressés ses amis que pour ce qu'ils valent, nul doute que le vrai talent et la fantaisie aimable et peu commune qu'il vient de révéler ne soient des qualités de bon augure.

De ce nombre considérable de concerts qui se donnent chaque année à Paris, de cette foule d'artistes et de virtuoses plus ou moins célèbres qui viennent, bon gré, mal gré, se recommander à l'attention d'un public qui passe pour frivole, et dont on recherche pourtant les suffrages, que faut-il conclure? Qu'on a beau médire de la France, comme vient de le faire l'auteur justement puni du *Tannhäuser;* rien ne vaut pour les œuvres de l'esprit l'approbation d'un peuple qui a pour ainsi dire créé le goût, parce que le goût n'est pas autre chose que la raison éclairée, vivifiée par une longue sociabilité. Ce pays, à qui la centralisation coûte si cher du côté de l'originalité et des libertés locales, ce grand corps de nation formé lentement et instinctivement par la royauté, qui n'a pas su toujours ce qu'elle faisait, semble avoir été institué par la Providence ou la force des choses pour exercer dans le monde une grande fonction d'équité, pour être l'arbitre du juste et du vrai. Il est certain qu'aucun gouvernement n'a pu froisser longtemps et impunément l'instinct de justice sociale qui est propre à la France, ni subordonner chez elle la puissance morale des arts de la paix à l'héroïsme militaire, où aucun peuple ne l'égale. Le pape Grégoire IX écrivait à Blanche de Castille, mère de saint Louis, que le royaume de France était comme la sainte Trinité, qu'il avait la *force,* la *science* et l'*amour,* qu'il était puissant par ses armes, sage par les lumières de son clergé, juste et doux par la clémence qui distingue ses princes. Je ne sais ce que pense aujourd'hui de la France et de son gouvernement le successeur de Grégoire IX; mais on peut affirmer que le rôle de la nation n'a pas changé, et qu'elle exerce toujours en Europe et dans le monde sa mission de paix et de justice. Par la puissance irrésistible de ses armes, par les grandes lumières répandues maintenant dans toutes les classes de la société, par la modération naturellement imposée aux chefs qui la gouvernent, la France sera toujours l'arbitre invoqué par les nationalités jalouses qui divisent le monde. Si elle disparaissait tout à coup par un cataclysme ou par une coalition générale, devenue impossible, la France emporterait dans sa chute la plus belle partie de la civilisation moderne, le goût, la mesure, la notion d'équité dans les questions politiques et celle de l'ordre dans les arts d'imagination, enfin une langue admirable, qui est devenue la langue universelle des affaires et de la science, parce qu'on ne peut la parler ni bien l'écrire sans être clair, logique et accessible à tous.

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1861.

Nous avons plus d'une fois exprimé le regret d'être trop peu attirés vers nos affaires intérieures, la matière manquant ou l'application de l'opinion publique faisant défaut. Nous sommes malheureusement contraints aujourd'hui de témoigner un regret contraire. Une circulaire de M. de Persigny, bientôt suivie de mesures d'une sévérité inattendue, a produit sur l'opinion une impression pénible. Nous sommes donc bien obligés de dire, quoi qu'il nous en coûte, notre pensée sur cette circulaire. Notre chagrin est sincère : nous avons le droit de le dire. Nos lecteurs nous rendront en effet cette justice, qu'en plusieurs circonstances nous n'avons point hésité à montrer l'estime et la sympathie que nous ressentions pour M. de Persigny. M. le ministre de l'intérieur a été l'homme d'une idée et d'une foi; c'était un titre à l'estime de ceux même qui n'ont ni pensé ni agi comme lui. Des accidens divers et imprévus ont donné à sa carrière politique une sorte d'intérêt pittoresque. Plus d'une fois on a pu reconnaître chez lui une généreuse initiative, et nous nous plaisions à supposer qu'il se montrerait libéral dès qu'il se croirait assez fort pour être lui-même. Voilà qu'aujourd'hui M. de Persigny nous place entre deux doutes douloureux : est-ce l'instinct libéral, est-ce la confiance dans sa force qui lui manque? En tout cas, n'est-il pas fâcheux, pour nous qui n'avions pas craint d'augurer publiquement si bien de ses tendances politiques, d'être réduits à désapprouver maintenant un de ses actes les plus significatifs, à invoquer contre lui-même le droit qu'il reconnaissait largement à la presse, lors de son entrée au pouvoir, de critiquer les mesures de l'administration, ou bien encore de faire appel à cette réserve de la loi de 1822, maintenue dans plusieurs jugemens récens, qui consacre « le droit de discussion et de censure des actes des ministres? »

Il y a deux choses à examiner dans les instructions que M. de Persigny

donne aux préfets dans sa dernière circulaire, la forme et le fond, les procédés qu'il recommande à ses agens et le motif qui a déterminé une décision si étrange.

La forme, le procédé se résument dans ce mot malheureux de « saisie administrative. » Les journaux sont soumis à une juridiction et à une pénalité administratives; mais du moins c'est un décret ayant force de loi qui a donné ce régime à la presse. La saisie administrative de brochures écrites par des exilés est inconnue à la loi, aussi bien à la loi de la presse qu'aux lois de bannissement. Peut-être le ministre a-t-il outre-passé sa propre pensée, peut-être n'a-t-il pas entendu recommander aux préfets l'exercice d'autres pouvoirs que ceux qu'ils tiennent du code d'instruction criminelle. L'article 9 de ce code considère le préfet de police et les préfets comme les auxiliaires de la justice, et les autorise, à ce titre, à saisir les agens ou les instrumens des délits ou des crimes; mais cette même disposition de la loi suppose dans l'objet saisi la présomption du délit ou du crime, et prescrit aux préfets de déférer la chose ou la personne saisie à la justice. Si c'est bien là le pouvoir légal que le ministre a eu en vue, comment peut-il le concilier avec les termes de ses instructions aux préfets? Le ministre veut que les écrits politiques ou non des exilés soient saisis administrativement : il néglige donc une condition essentielle de l'exercice légal de l'autorité préfectorale en pareille matière, la présomption de délit ou de crime. Le ministre ordonne à ses agens, pour les cas de saisie qu'il prévoit, d'en référer directement à lui-même; n'est-ce point omettre l'obligation que la loi impose aux préfets de déférer à la justice les personnes présumées coupables ou les instrumens de délit sur lesquels ils auront mis la main? Si la circulaire du ministre de l'intérieur ne s'accorde point avec l'article 9 du code d'instruction criminelle, il nous est impossible d'en comprendre la vertu légale. Ce n'est point une réponse de dire que, les exilés étant placés hors du droit commun, une exception nouvelle, ajoutée aux exceptions dont ils souffrent, découle de la logique de leur situation, et ne tire point à conséquence. S'il est vrai que le malheur des temps et la nécessité politique justifient, dans certains cas, des exceptions au droit commun, il est à coup sûr plus vrai encore que ces exceptions ne sauraient demeurer élastiques et vagues. La justice et l'intérêt social exigent au contraire qu'elles soient définies avec une étroite et rigoureuse précision. Tout ce que les lois d'exception n'ont pas spécialement prévu rentre dans le domaine du droit commun. Ce n'est donc pas un ministre, agent du pouvoir exécutif, c'est le pouvoir législatif qui seul peut ajouter des aggravations nouvelles au triste sort des bannis. Si, dans les lois d'exil, on n'a point à votre gré tout prévu, vous ne pouvez pas réparer vos omissions par des circulaires ministérielles : il n'y a qu'un moyen, il faut faire une loi.

Si M. de Persigny est convaincu que les écrits des exilés peuvent faire courir de si grands dangers à l'ordre établi qu'il soit nécessaire d'ajouter

pour eux le bannissement absolu de la pensée, de l'âme, à la peine qui éloigne le corps du territoire de la patrie; s'il pense qu'une si cruelle disposition soit compatible avec les mœurs adoucies d'une société qui se fait honneur de marcher à la tête de la civilisation; s'il croit que le suffrage universel, qui est maintenant notre souverain et notre juge à tous, a les oreilles trop délicates pour être en état de supporter, je ne dis pas même les gémissemens des exilés, mais les hommages résignés, confians et sereins qu'ils voudraient rendre à la gloire, au génie, à la langue de notre mère commune, la France, qui n'a pas toujours pratiqué, mais qui en ses bons momens a toujours aimé la clémence, qu'il en tente donc l'épreuve, qu'il propose sous forme de loi les conclusions de sa circulaire. M. de Persigny, nous avons eu déjà l'occasion de le lui dire, se laisse trop aller à la séduction de la théorie qu'il a imaginée sur l'histoire de la liberté en Angleterre; il croit peut-être ne point dépasser l'exemple de ces fameux juges hanovriens qu'il nous a montrés si inflexibles. A sa place, nous aimerions mieux nous rappeler les paroles du souverain dont il est le ministre, d'un prince qui a connu, lui aussi, les amertumes de l'exil. « Prends garde, disait-il à l'exilé, à chaque pas que tu fais, à chaque mot que tu prononces, à chaque soupir qui s'échappe de ta poitrine, car il y a des gens payés pour dénaturer tes actions, pour défigurer tes paroles, pour donner un sens à tes soupirs! Si l'on te calomnie, ne réponds pas; si l'on t'offense, garde le silence, car les organes de la publicité sont fermés pour toi, ils n'accueillent pas les réclamations des hommes qui sont bannis; l'exilé doit être calomnié sans répondre, il doit souffrir sans se plaindre; la justice n'existe pas pour lui. » Peut-être la plainte était-elle exagérée à une époque où la cause impériale était représentée dans la presse libre, où nous pouvions, chez tous les libraires, acheter les *Idées napoléoniennes;* elle n'en est pas moins touchante. Est-ce à M. de Persigny d'en méconnaître la mélancolique ironie et d'en faire contre d'autres exilés une vérité littérale?

Nous ne voulons pas le croire, quand nous songeons surtout au motif et à l'occasion de cette circulaire. Nous ne pouvons point apprécier la brochure de M. le duc d'Aumale : l'imprimeur et l'éditeur qui l'ont publiée ont été sévèrement condamnés, et se sont vu retirer leurs brevets; mais si nous étions tentés de parler de M. le duc d'Aumale, nous ne pensons pas que nous en pussions être empêchés par la dernière circulaire de M. le ministre de l'intérieur. Nous serions plutôt retenus par ce sentiment de réserve que l'on éprouve à exprimer la bonne opinion que l'on a d'un prince, car, même dans l'infortune, les membres des familles qui ont régné ont encore ce malheur, que l'hommage rendu à leurs qualités puisse passer pour une flatterie. Cependant, grâce à son éducation et à sa carrière, le duc d'Aumale échappe à cette fatalité. Récemment, devant le corps législatif, un orateur éminent, qui n'est point suspect d'enthousiasme monarchique, M. Jules Favre, a pu rappeler les services administratifs de l'ancien gouverneur-général de l'Al-

gérie, et un brave général, le général Lebreton, qui a donné des preuves non équivoques de dévouement au gouvernement actuel, s'est honoré en exprimant les sentimens que le jeune et brillant officier d'Afrique a laissés parmi ses généreux compagnons d'armes. Beaucoup parmi nous peuvent rompre l'étiquette envers lui, et, usant d'une de ces familiarités que la vérité et le génie de notre langue autorisent, peuvent l'appeler leur camarade. C'est en le traitant nous-mêmes avec cette familiarité que nous dirons que ni le duc d'Aumale, ni ceux de sa famille, ne sont des prétendans et n'ont agi en prétendans, que la brochure qui a été le prétexte de la circulaire, provoquée par le discours du prince Napoléon, est un acte évidemment accidentel, tandis que les mesures défensives et préventives prises par M. de Persigny supposent des plans d'action manifestement impossibles. A nos yeux, ces mesures manquent d'objet, et par conséquent elles ne nous paraissent pas pouvoir produire l'effet que l'on a en vue. Nous nous refusons à croire que, la première irritation passée, M. de Persigny voulût empêcher en France la circulation d'écrits aussi distingués et aussi patriotiques que l'histoire des *zouaves* et des *chasseurs d'Afrique*, ou *Alesia*. Comment d'ailleurs le système d'interdiction mis en avant par le ministre de l'intérieur pourrait-il s'accorder d'une façon un peu durable avec les notions les plus simples et les plus générales de l'équité? L'administration pourra-t-elle empêcher la maladresse des écrivains qui la servent dans la presse? Est-on sûr que ceux-ci ne travestiront jamais les actes ou les paroles du duc d'Aumale et des autres exilés? Peut-on admettre que, devant des assertions calomnieuses, il pût être interdit aux camarades du duc d'Aumale de défendre son honneur en rétablissant la vérité? Et qu'on ne dise point que notre supposition est gratuite. Une circonstance toute récente la justifie.

Une société littéraire anglaise, le *Literary fund*, avait offert à M. le duc d'Aumale la présidence de sa réunion annuelle; cette invitation, si nous ne nous trompons, remontait à une époque antérieure à la publication de la brochure. Il n'y avait donc rien de politique ni dans l'objet, ni dans l'occasion de cette solennité. Les journaux français se sont abstenus d'en rendre compte. La réunion à laquelle a pris part M. le duc d'Aumale et les discours prononcés par le brillant président à l'anniversaire du *Literary fund* auraient dû rester en France à l'abri de toute interprétation malveillante. Il n'en a point été ainsi. Un journal qui a une grande publicité a cru devoir faire preuve de zèle à cette occasion. Il a prétendu que le dîner du *Literary fund* était une manifestation organisée par le parti tory, par le parti le plus hostile à la France, et il a reproché au duc d'Aumale de s'être uni aux plus violens ennemis de son pays. L'accusation est fausse de tout point, et parce qu'elle tombe sur un exilé, peut-elle passer sans réponse? Le *Literary fund* est une institution charitable, fondée, il y a soixante-douze ans, pour secourir les hommes de lettres dans l'indigence; c'est assez dire qu'aucune pensée politique ne se mêle à cette œuvre de noble philanthropie. Le pré-

sident permanent de cette société que l'on a représentée comme un foyer de torysme est le vénérable marquis de Lansdowne, le patriarche du parti whig. Il y avait dans la réunion des hommes de tous les partis, des whigs comme des tories, le grand libraire whig, M. Longman, aussi bien que le grand libraire tory, M. Murray, et les écrivains les plus populaires de l'Angleterre, l'illustre Thackeray entre autres, qui n'a jamais passé pour un tory. Il suffisait de parcourir le compte-rendu du *Times* pour voir qu'en effet, comme cela devait avoir lieu sous la présidence d'un Français tel que le duc d'Aumale, la France a été l'objet de tous les témoignages de courtoisie et de sympathie. Dans les discours, rien de vraiment politique. L'allocution dont le président a accompagné le toast de la soirée a été une causerie fine, gracieuse, pleine de tact, sur les littératures d'Angleterre et de France. Le nom de George Sand y a été rapproché avec à-propos de ceux des auteurs de *Vanity Fair*, de *David Copperfield*, de *Coningsby* et de *My Novel*. Comment oublier l'éloquence politique, même dans une esquisse rapide de la littérature anglaise? L'influence que la liberté exerce sur les lettres pouvait-elle être omise devant un pareil auditoire? Et la presse, dans un pays où elle est si active, si éloquente, si puissante, ne doit-elle pas sa force à la liberté publique, à cette liberté dont tous les gens de cœur ont dit, après le grand historien romain : *Malo periculosam libertatem quieto servitio?* L'orateur, rappelant les bienfaits du *Literary fund*, a noblement rattaché à cette institution un souvenir de reconnaissance que lui doit la littérature française tout entière. M. de Chateaubriand, dans son exil de Londres, reçut des secours du *Literary fund*, et il a déclaré lui-même que sans cette généreuse assistance il n'eût pu achever *les Natchez*. C'est notre éloquent et spirituel ami M. Disraeli qui a porté le toast au président de la soirée, toast accueilli par les applaudissemens de la réunion surprise et charmée. Certes M. Disraeli est bien le chef des tories dans la chambre des communes; mais pour l'édification du journal dont nous relevons la maladroite ignorance, il faut ajouter qu'il n'est pas d'homme d'état anglais qui nourrisse pour la France une plus naturelle et plus intelligente sympathie. Il a parlé de nous dans son discours comme de « la plus brillante et la plus raffinée des nations modernes, » comme « d'un pays accompli. » Il n'a insisté que sur les titres littéraires de l'hôte du *Literary fund*. Il n'a emprunté à la politique que des images, ce qui doit être permis à un tel orateur, pour complimenter le duc d'Aumale. « Nous vivons, a-t-il dit, dans un siècle de vicissitudes étranges. Le courant des révolutions est aussi rapide que violent. Les empires se dissolvent et les dynasties sont dispersées. Heureux le prince qui, éloigné, non par sa faute, des cours et des camps, peut se consoler au milieu des livres, et trouver une occupation généreuse dans les riches galeries de la science et de l'art! Heureux le prince qui, vivant sur une terre étrangère, s'y mêlant aux hommes sur le pied de l'égalité, s'en distingue encore pourtant par une prééminence naturelle!...

Heureux le prince qui, en de telles circonstances, peut, dans les royaumes de la littérature, conquérir des provinces qu'il ne saurait plus perdre, et prendre un trône qui pourra défier le sort des dynasties! » Qu'y a-t-il là? Un hommage sincère et mérité rendu à des qualités personnelles, mais rien assurément qui interdise à M. Disraeli de cultiver l'entente cordiale, s'il revient au pouvoir, rien qui pût même l'empêcher d'être ambassadeur à Paris. M. Thackeray a terminé la soirée par un toast à la littérature française; ce grand romancier, qui parle notre langue aussi bien qu'un Parisien et qui aime tant le séjour de la France, a reconnu ce qu'il doit à notre littérature, qu'il appelle « la plus brillante, la plus spirituelle et la plus sage des littératures du monde. » Il a exprimé un espoir, c'est « qu'un jour la littérature française jouirait d'une liberté entière, semblable à celle que la littérature anglaise possède. » Convenez que nous aurions l'esprit mal fait, si nous prenions ces complimens en mauvaise part, et qu'il ne faut pas avoir lu ce dont on parle pour attribuer à une telle réunion une signification hostile à la France.

Pour nous, qui avons à cœur de ne point porter d'injustes préventions dans l'appréciation des actes du pouvoir, et qui aimons mieux avoir à louer qu'à blâmer, après avoir dit notre opinion sur la circulaire de M. de Persigny, nous n'hésitons point à féliciter le gouvernement du projet qui amende la loi sur la presse. On vous donne peu de chose, nous dira-t-on, et l'on aura raison, si l'on se place au large point de vue des droits de la liberté politique. Ce peu de chose est beaucoup pourtant, si l'on considère d'où nous partons. Les journaux étaient supprimés de plein droit après deux condamnations pour délits ou contraventions; après une seule condamnation même, le gouvernement pouvait supprimer ou suspendre un journal. Cette terrible menace, qui a pesé jusqu'à présent sur la propriété des journaux, va enfin disparaître. Les avertissemens administratifs et la suppression par décret subsistent à la vérité dans la loi; cependant ici encore le projet présenté au corps législatif apporte quelque adoucissement. Il y a péremption pour un avertissement au bout de deux ans. Quelque minime que soit le progrès, c'est toujours un progrès, et nous le saluons à ce titre. Le véritable, le vital intérêt pour la liberté de la presse, c'est l'abolition du système de privilége et d'autorisation préalable à laquelle est soumise la fondation des journaux nouveaux. Que chaque citoyen, en satisfaisant aux conditions spéciales posées par la loi, n'ait point le droit de fonder un journal, voilà l'obstacle qui se dresse entre la condition actuelle de la presse et le régime de la liberté. Cet état de choses donne lieu à de curieux incidens. Un privilége de journal avait été récemment accordé à deux personnes, l'une acceptée par l'administration comme gérant, l'autre comme rédacteur en chef. Le journal projeté devait avoir pour titre : *la France libérale.* D'après ce que nous savions des tendances politiques générales que le journal nouveau devait représenter dans la presse, nous en considérions, quant à

nous, la publication comme malencontreuse. Nous avions lieu de redouter que les opinions de la feuille embryonnaire ne fussent beaucoup moins libérales en réalité que le titre derrière lequel elles se seraient abritées. Nous craignions que la simplicité et la rectitude de la cause libérale ne fussent faussées par cette intervention impolitique. Il est donc probable que nous eussions été obligés d'exprimer des dissentimens formels à l'encontre de cette feuille, si elle eût pu voir le jour. Quoi qu'il en soit, nous eussions pris notre parti de ce contre-temps en libéraux, et nous n'eussions pas voulu qu'une entreprise que nous regardions comme une faute politique fût prévenue par un acte d'autorité. Le gérant de la future *France libérale* étant mort, le privilége a été retiré par arrêté administratif. Le rédacteur en chef désigné, pensant avoir, lui aussi, des droits au privilége, se pourvoit, dit-on, devant le conseil d'état pour faire trancher ce doute singulier : une autorisation de journal peut-elle être retirée avant que le journal ait commencé d'exister, avant par conséquent qu'il ait pu commettre ce genre d'abus ou de délits qui le soumettent à la pénalité de la suppression administrative?

Il est un point où nous sommes heureux de ne mettre aucune restriction à l'approbation que nous donnons à la politique du gouvernement : nous voulons parler de la question de la liberté commerciale. Le gouvernement poursuit avec une louable résolution le développement de cette liberté. Voilà le contre-sens de l'échelle mobile qui va disparaître, voilà le principal article de l'alimentation nationale affranchi des renchérissemens artificiels que lui imposait le système protecteur, et le commerce des blés, le commerce qui se charge d'assurer l'approvisionnement du pays, délivré des incertitudes aléatoires auxquelles le soumettaient les capricieuses variations de l'échelle mobile. Il faut aussi ajouter aux actes qui affermissent et élargissent le libéralisme de la politique commerciale du gouvernement le traité récemment conclu avec la Belgique. Nous touchons enfin maintenant à la discussion du budget. La nouvelle prorogation, qui recule jusqu'au 19 juin la session du corps législatif, qui avait été antérieurement prorogé jusqu'au 4 juin, sera la dernière. La discussion du budget occupera la fin de cette session; elle ranimera sans doute un peu le corps législatif, et répandra quelque intérêt sur ses dernières séances. La discussion du budget ne se concentre pas en effet exclusivement sur la question si importante des finances: toutes les questions politiques se rencontrent dans le budget. Espérons que le corps législatif ne négligera pas cette occasion d'attirer sur ses délibérations l'attention du public. Nous avons déjà fait remarquer qu'un intérêt bien moins vif s'était attaché aux séances du corps législatif depuis la publicité que le décret du 24 novembre a donnée aux séances du sénat. Nous avons aussi indiqué les causes de l'infériorité où le corps législatif est placé vis-à-vis du sénat. Le droit de pétition, qui s'exerce auprès du sénat, équivaut indirectement au droit d'interpellation et d'ini-

tiative. Ce droit est mis à la disposition des citoyens, qui en réalité le transmettent par leurs pétitions au sénat. Le corps législatif, privé de l'interpellation et de l'initiative, est également dépourvu du stimulant du pétitionnement des citoyens. Encore, si la délibération sur le budget s'ouvrait au commencement de la session, le corps législatif pourrait-il retrouver dans une investigation approfondie des dépenses et des revenus publics le moyen de parcourir avec les développemens nécessaires toutes les grandes questions politiques actuelles. Il y a là un vice que la pratique de la constitution rectifiera sans doute avec le temps. Il est devenu apparent cette année: c'est quelque chose que de l'avoir reconnu; on travaillera sans doute dès l'année prochaine à le réformer.

On commence à se préoccuper des élections partielles qui vont avoir lieu le mois prochain pour les conseils-généraux. L'ardeur électorale est loin assurément d'être vive encore. Il semble pourtant que l'on s'apprête à sortir de l'apathie et de l'indifférence où nous sommes restés plongés depuis dix ans. Cette tendance à reprendre goût aux luttes électorales est un symptôme faible encore, mais encourageant, de la renaissance de l'esprit public. Plusieurs écrits que nous avons sous les yeux indiquent l'intérêt qu'inspire déjà le mouvement électoral. Quelques publications, telles que *les Droits politiques dans l'élection*, de M. E. de Sonnier, fournissent aux électeurs toutes les instructions nécessaires à la conduite des opérations électorales. D'autres écrits, tels que *les Élections des conseils-généraux et des conseils d'arrondissement*, de M. Henri Moreau, annoncent que certains efforts seront tentés dans l'épreuve du mois prochain. A nos yeux, il serait si heureux que le goût de la vie publique se pût réveiller, que nous ne voudrions décourager aucune tentative, de quelque côté qu'elle vienne. Nous ne pouvons pourtant nous empêcher de signaler dans l'écrit de M. Moreau un système de démarcation des opinions en France auquel nous ne saurions nous prêter, et qui ne portera pas bonheur à ceux qui l'essaient. M. Moreau divise en deux catégories les intérêts ou les idées que les élections mettent aux prises : il partage la France en deux camps, les conservateurs et les révolutionnaires. Pourquoi cette division arbitraire? A quoi servent ces sempiternelles réminiscences d'un passé que certaines personnes voudraient toujours recommencer? Que veulent conserver vos conservateurs? que veulent détruire vos révolutionnaires? Y a-t-il de notre temps beaucoup de conservateurs qui ne veuillent rien détruire, beaucoup de révolutionnaires qui ne veuillent rien conserver? Ceux qui croient se faire grand bien et grand honneur en se décorant du nom de conservateurs ne s'aperçoivent-ils pas qu'avec leurs divisions exclusives ils éloigneront d'eux et repousseront toujours dans le camp de ceux qu'ils nomment des révolutionnaires la partie la plus active et la plus vivante de la nation, et que s'appeler conservateur quand ce mot ne répond à rien de précis, c'est se vouer gratuitement à une défaite certaine? Au surplus, les grandes élections,

les élections pour le corps législatif, n'auront point lieu cette année. M. Véron, renaissant à la vie de la presse, a publié dans son ancien journal un article où il oppose, avec la désinvolture qui le distingue, de nombreuses objections au renouvellement de la chambre dans les circonstances présentes. L'article de M. Véron, ayant aujourd'hui les honneurs du *Moniteur*, prend l'importance d'un oracle. Nous devons donc nous le tenir pour dit : il n'y aura point de dissolution cette année.

Deux incidens qui, sans appartenir à la politique proprement dite, l'effleurent pourtant, ont depuis quinze jours piqué la curiosité publique et excité une certaine émotion. Il y aurait de l'affectation de notre part à ne pas mentionner au moins la lutte qui s'est engagée entre le prince Murat et le prince Napoléon pour l'élection à la dignité de grand-maître de l'ordre maçonnique. Il paraît qu'un certain nombre de francs-maçons, mécontens d'un vote donné au sénat par le prince Murat, n'ont plus voulu de lui pour grand-maître, et, l'époque de l'élection approchant, voulaient le remplacer par le prince Napoléon. L'intervention du préfet de police a mis fin à ce débat, qui, amusant pour les uns comme la querelle épique du *Lutrin*, prenait pour d'autres, assure-t-on, des proportions quasi-tragiques. Nous demandons pardon à l'Académie, si, après avoir mentionné cette lutte maçonnique, nous passons sans transition au vote par lequel elle a enfin décerné le grand prix de 20,000 francs. Nous ne commettrons point envers elle l'irrévérence d'associer deux épisodes si différens. Nous ne sommes point partisans des prix académiques; il nous semble que les écrivains d'élite ne les ont jamais recherchés. Nous sommes peu flattés de voir instituer des *derbys* littéraires. C'est une bizarrerie de notre nation : on dirait que nous ne sortons jamais du collége; l'autorité ne quitte pas chez nous les airs du maître d'école, et nous recevons des pensums ou des prix jusqu'à la fin de nos jours. La chose pourtant étant ainsi, nous avions cru, et la majorité du public lettré était évidemment avec nous, que le prix devait être donné au plus grand écrivain de notre temps, au seul qui ne puisse être de l'Académie, à George Sand; mais l'élection du lauréat a un peu ressemblé aux élections des papes dans les conclaves. Les académiciens, après avoir multiplié les scrutins sans résultat, ne voulant pas démordre de leurs candidats préférés, on s'est mis enfin d'accord en faisant un choix imprévu, en choisissant le lauréat au sein même de l'Académie. Pour un vote d'acclamation, le seul candidat *papable*, comme disent les Italiens, était l'historien de la révolution et de l'empire, l'homme qui a élevé les deux plus vastes monumens de l'histoire du siècle, M. Thiers. Dès que les académiciens, écartant George Sand, consentaient à choisir parmi eux l'ouvrage qui devait être couronné, M. Thiers était le candidat que désignait l'opinion générale.

La situation extérieure conserve cette même apparence de calme passager où l'on se repose depuis quelques semaines, et qui paraît devoir se pro-

longer encore. En Italie, l'événement le plus impatiemment attendu, c'est la reconnaissance du nouveau royaume par la France. On dit que le ministère piémontais attend cet acte de la France pour émettre son grand emprunt. Le marché français ne sera probablement ouvert à l'emprunt italien que si le royaume d'Italie a été préalablement reconnu. Il serait fâcheux que le concours des capitaux français vînt à manquer à cette opération, parce que la formalité de la reconnaissance n'aurait pas été remplie. On assure que, par suite de difficultés que le ministre de Turin à Francfort aurait rencontrées dans ses rapports avec les représentans de la Bavière, du Wurtemberg et du Mecklembourg, l'*exequatur* serait retiré aux consuls de ces états en Italie. Il n'y a rien de nouveau dans la position des affaires à Naples. C'est le propre d'un pays tel que les Deux-Siciles, où tout a été décomposé par un mauvais gouvernemeut et où ce gouvernement a été renversé lui-même par une révolution, d'user beaucoup d'hommes et d'administrations avant de reprendre son équilibre. C'est ce que fait comprendre l'intéressant rapport de M. Nigra sur la lieutenance du prince de Carignan, et c'est aussi ce qui explique que le prince et son habile secrétaire-général ont eu raison de se retirer pour faire place à d'autres personnes et à d'autres systèmes. M. Ponza de San-Martino paraît débuter à Naples avec une énergie qui hâtera, nous l'espérons, la pacification de ce pays.

En Hongrie, le langage continue à être violent, mais la violence continue aussi à ne point dépasser le domaine de la parole. Après les traitemens que les Hongrois ont subis pendant douze ans, et avec leur goût pour les exhibitions oratoires, on devait s'attendre à ce qui arrive aujourd'hui : le premier usage qu'ils devaient faire de la parole qui leur était rendue, c'était de dresser la liste de leurs griefs, d'épuiser le catalogue des récriminations, d'exhaler des colères et des plaintes trop longtemps contenues. L'Autriche doit se montrer patiente devant ce débordement de protestations et de vitupérations : c'est la moindre expiation qu'elle puisse faire de sa politique de 1849; c'est aussi la plus adroite tactique, car il n'est point improbable que les ressentimens de la Hongrie ne s'évaporent en partie dans ce torrent de harangues. L'adresse de M. Deak, au bout de cette interminable discussion qui occupe depuis plusieurs semaines la diète hongroise, sera sans doute votée; mais ce vote même n'amènera point encore la rupture violente entre la diète et le cabinet autrichien. On entamera entre Vienne et Pesth une négociation nouvelle, et peut-être parviendra-t-on à s'entendre sur quelque expédient qui ne sera ni la simple union personnelle, ni l'entière centralisation parlementaire.

La question de l'abolition du droit sur le papier vient de donner lieu à une nouvelle lutte au sein de la chambre des communes. C'est la dernière épreuve décisive pour le budget de M. Gladstone. 281 voix ont voté pour l'amendement proposé par l'opposition, et 296 ont voté pour le ministère. Depuis la première épreuve, où la question fut posée à propos de l'abolition

de la taxe du papier, la majorité ministérielle s'est affaiblie de 3 voix; elle se réduit donc à 15. Ce qu'il y a eu de plus curieux dans la discussion, qui s'est terminée hier à propos de l'amendement de M. Ker Seymer, c'est qu'elle a été principalement soutenue contre M. Gladstone par des membres importans du parti libéral. Sir John Ramsden et sir Robert Peel entre autres ont attaqué vigoureusement les tendances du hardi ministre des finances. Non-seulement des membres considérables du parti libéral se sont séparés à cette occasion du ministère, mais lord Palmerston a pu craindre un moment la défection des membres irlandais qui votent avec lui d'ordinaire, et dont les électeurs ont été irrités par le refus que faisait le cabinet de continuer à payer à une compagnie maritime irlandaise une subvention annuelle qu'elle avait possédée jusqu'à présent. Si le vote avait eu lieu dans l'avant-dernière séance, le ministère n'aurait pas eu la majorité; aussi fit-il demander par ses affidés l'ajournement de la discussion. M. Disraeli s'y prêta de la meilleure grâce du monde. Il paraît que lord Palmerston a su mettre à profit cette sorte de trève et a regagné les voix irlandaises ébranlées. Ce succès clôt la campagne politique de la session; il n'est point probable en effet que la chambre des lords rejette, comme elle le fit l'année dernière, l'abolition de la taxe du papier. La chambre des communes, qui prétend à la suprématie dans les questions de finances, ne permettrait point aux lords d'empiéter ainsi sur son domaine. La chambre des lords est trop sage pour engager un conflit parlementaire. D'ailleurs, après des épreuves décisives, les partis en Angleterre savent se résigner aux solutions qu'ils avaient d'avance repoussées avec le plus d'ardeur. On peut désormais regarder la taxe du papier comme abolie.

La session des chambres finit en Belgique. Au sénat comme à la chambre des représentans, la question de clôture a été le traité de commerce conclu avec la France, et les conventions relatives à la navigation et à la propriété littéraire qui accompagnent le traité. M. d'Hoffschmidt a, dans la chambre des représentans, accueilli, par un excellent rapport, le traité de commerce, qui n'a été partiellement combattu que par les fabricans de sucre de betterave. Il a été fait justice des prétentions de cette industrie. La Belgique est décidée à marcher avec persévérance dans la voie des réformes économiques que M. Frère-Orban lui ouvrait il y a douze années. On n'écoute plus en Belgique les protectionistes. Il faut faire honneur de l'intelligence et de la résolution avec lesquelles l'industrie belge répudie ses anciens procédés avant tout au ministre des finances, et ensuite au talent, au zèle, au dévouement des économistes, qui ont fondé l'association pour la réforme douanière. La loi qui donne en Belgique le cours légal à la monnaie d'or française va être promulguée. Pour rendre cette loi exécutoire, M. Frère-Orban attendait que les traités fussent votés, car il ne tenait à rester au pouvoir que pour attacher son nom à l'accomplissement de ce grand progrès de législation douanière. La promulgation de la loi sur la circulation de l'or

français sera le signal de sa retraite. Nous espérons que M. Frère-Orban ne tardera point à rentrer dans le cabinet. Sa retraite est une satisfaction qu'il donne au sentiment de sa dignité personnelle. La législature belge et le pays, quoiqu'il n'ait pas pu les convertir à l'orthodoxie dans la question de l'étalon monétaire, désirent le voir revenir aux affaires le plus tôt possible. Ils n'ont point tort, car, bien que placé sur une scène restreinte, M. Frère-Orban compte parmi les hommes politiques les plus capables de l'Europe, parmi ceux qui comprennent le mieux les aspirations, les ressources et les procédés de l'esprit moderne.

E. FORCADE.

AFFAIRES DU DANEMARK.

La question danoise subit un temps d'arrêt et languit, mais on peut se demander si, en languissant, elle ne s'envenimera pas chaque jour davantage (1); elle peut s'envenimer des dangers, imaginaires ou réels, que l'Allemagne croit toujours voir d'un certain côté suspendus sur sa tête, et qui lui font saisir ses armes avec une passion aveugle et un besoin de frapper quelque part autour d'elle, — non sans discernement, pour s'adresser quant à présent au plus faible; elle peut s'envenimer aussi de l'anxiété du pays attaqué, de la double nécessité où il se trouve d'appeler à lui ses alliés naturels et les grandes puissances, peut-être divisées et jalouses, et d'invoquer, de susciter peut-être à tout prix une solution. Pendant qu'au-delà du Rhin elle complique et augmente une exaltation déjà malsaine par elle-même, elle commence à inquiéter en France et en Angleterre tous les esprits sérieux qui en aperçoivent les conséquences possibles. En Angleterre, elle fait rapidement son chemin dans les préoccupations de l'opinion publique : le parlement et des *meetings* la discutent, avec grande faveur pour le peuple danois. En France, nous ne sommes pas aussi avancés; nos ministres sans portefeuille ne sentent pas la nécessité de se tenir prêts à expliquer la conduite du gouvernement de l'empereur dans le conflit dano-allemand, et nulle réunion populaire ne tente de se former chez nous pour discuter les espérances du slesvig-holsteinisme. Même plus d'un organe important de la presse quotidienne continue de reculer devant l'examen d'une question qui lui paraît fastidieuse et obscure. Nous l'avons dit déjà ici même, cette obscurité, due aux Allemands, qui n'avouent pas toutes leurs prétentions, est, si l'on refuse d'ouvrir les yeux, de regarder et de voir, un péril par elle-même. Au contraire, agitée et discutée, la question des duchés, comme toute autre, montrera ses périls, qu'il faut connaître si l'on veut tenter de les prévenir. Quand la France parfois s'ennuie, quelque malheur, nous le savons, est tout près et viendra bientôt la surprendre; de même, en un certain état de l'atmosphère politique, tel nuage importun et obscur qu'on néglige à l'horizon recèle le coup de foudre qui allumera l'incendie : la mi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1861.

sérable et ennuyeuse querelle de l'héritage de Clèves, Berg et Juliers a enfanté la guerre de trente ans. En deux mots, qui montrent tout l'abîme, les Danois se demandent si, en présence d'un envahissement de la Prusse, cette puissance offrirait et ferait agréer une compensation notable à quelque puissant voisin, et l'on recherche par la pensée après eux quelles pourraient être les conditions d'un tel changement de l'équilibre général jusqu'à ce qu'il fût entièrement consacré. La Prusse deviendrait-elle, au nom de l'Allemagne, puissance maritime? Parviendrait-elle à s'emparer de la clé de la Baltique, et serait-ce au prix de ses positions sur le Rhin? Qu'en dirait la Russie? qu'en dirait l'Angleterre? Qu'en pense la France elle-même?

L'objet de la querelle se réduit en définitive à un seul point : la constitution commune. En vertu des traités de 1851-52 et comme conséquence des complications infinies qu'avait amenées le moyen âge, la diplomatie européenne, la diplomatie allemande surtout (car l'Autriche et la Prusse ont pesé dans ces négociations de tout leur poids, tandis que l'Angleterre et la France y ont prêté une attention distraite et que la Russie y a porté des préoccupations particulières), a constitué la monarchie danoise en plusieurs parties ayant chacune sa constitution propre et reliées ensemble par une constitution commune. Seulement une de ces parties, le Holstein, dépend en même temps du roi de Danemark, qui en est duc, et de la confédération germanique. S'il n'existait aucune communauté d'institutions politiques entre cette province et les autres et qu'elle ne tînt au reste de la monarchie que par le lien personnel d'un même souverain avec des titres différens, avec celui de roi au nord de l'Eyder, avec celui de duc de l'Eyder à l'Elbe, il n'y aurait aucune difficulté; mais, la constitution commune établissant une solidarité entre les différentes provinces de la monarchie, y compris le Holstein, il s'ensuit que l'Allemagne, qui tient le Holstein, tient par là dans sa main un anneau de la chaîne qui enveloppe tout le Danemark. Par ce seul anneau, elle compte attirer tout le reste à elle, et voici comment : cette chaîne rend solidaires l'une de l'autre et malgré elles deux nationalités en ce moment ennemies, l'allemande et la scandinave; mais c'est précisément un coup de maître que ce rapprochement forcé : la chaîne est électrique, et l'Allemagne entend bien qu'en touchant un point, en pressant une fibre, elle fera tressaillir et obéir le corps tout entier. Autrement dit, — ce sont les termes de son ultimatum du 7 février dernier, — elle exige absolument que les états provinciaux du Holstein soient consultés et obtiennent voix résolutive quant aux lois concernant les affaires communes de la monarchie, particulièrement quant aux lois financières et aux budgets. — Énoncer une prétention si monstrueuse, c'est assurément la réfuter à l'avance. Quoi! voici le Danemark menacé par l'Allemagne; il veut s'armer, le gouvernement propose des mesures de finance extraordinaires, et, parce que le Holstein allemand fait partie de la monarchie unie par une constitution commune, ce Holstein aura le droit d'opposer un *veto* contre les mesures de défense que veut prendre la monarchie! Le lecteur se refuse à croire à une telle absurdité. Il dit que, si la passion de l'Allemagne lui a dicté de pareils excès, la diplomatie est là pour les condamner et lui imposer silence. Qu'il prenne garde cependant que déjà la moitié du mal est accomplie : la constitution com-

mune est le vrai fléau, le véritable ver rongeur, — *there's the rub, there's the wormwood,* — et cependant en 1852 la diplomatie européenne a laissé imposer au Danemark la funeste constitution commune. Tout ce qui arrive aujourd'hui n'en est qu'un résultat fort naturel, qu'on pouvait prévoir et que nous avons ici annoncé dès 1852, sans grand mérite : il n'y avait pas besoin de seconde vue; il suffisait d'étudier de près le texte des nouveaux actes diplomatiques. Nous savions dès lors et personne aujourd'hui n'a oublié que certaines aspirations germaniques doivent susciter au Danemark une hostilité redoutable, surtout aux momens de crises périodiques où l'état général de l'Europe fait le plus péniblement sentir à l'Allemagne le malaise et le péril de sa constitution politique. En de tels momens, l'Allemagne se prend à désirer passionnément l'unité intérieure et la puissance militaire en vue des éventualités du dehors; elle porte alors un regard inquiet et chagrin sur les lacunes de ses frontières, elle soupire après une marine, et, concevant dans ses rêves une géographie fantastique, elle entonne l'hymne aux duchés entourés par la mer, *Schleswig-Holstein meerumschlungen;* Kiel surtout, Kiel, l'admirable rade, ne la laisse pas dormir. Or pour posséder Kiel il faut se rendre maître non-seulement du Holstein, mais encore du Slesvig, à qui appartient la côte nord-ouest de la baie, celle sur laquelle est située la forteresse de Frederiksort, qui en domine et défend l'entrée, fort resserrée. D'ailleurs la côte orientale du Slesvig donnerait encore plusieurs ports d'hiver excellens, comme celui de Flensbourg, d'une navigation un peu difficile, mais d'ailleurs vaste et sûr, et celui de Gienner, qui contiendrait aisément quinze ou vingt des plus grands vaisseaux. L'île d'Als, qui est si voisine de la côte qu'elle en semble faire partie, offrirait aussi pour les plus grands bâtimens un bon port, celui de Hörup Hav, et la rade d'Augustenbourg. L'Allemagne voudrait en un mot que la marine danoise devînt sienne, et il est certain que ce ne serait pas un médiocre agrandissement de puissance. Qu'on n'oublie pas le port et l'établissement déjà projetés par la Prusse sur la Mer du Nord, à l'embouchure de la Jahde, sur les côtes d'Oldenbourg, et auxquels on travaille, quoique lentement. Quelle ne serait pas la puissance maritime de l'Allemagne, si elle avait les ports et les matelots du Slesvig, — et ensuite du Jutland, — car Guillaume *le Conquérant* ne s'arrêterait pas à moitié!

Nous avons exposé dix fois dans la *Revue* le fond de la question. Nous voudrions résumer seulement ici comment les deux partis se sont conduits depuis l'ultimatum de la diète de Francfort, en date du 7 février dernier; nous voudrions faire voir les concessions de l'un, les exigences et les refus de l'autre; nous voudrions mesurer enfin au plus juste l'étroite distance qui sépare encore l'état de choses actuel de la guerre ouverte et déclarée.

A la sommation du 7 février, dont nous avons rapporté plus haut les termes, l'envoyé du Danemark à la diète de Francfort répondit d'une part que la confédération n'était pas compétente pour s'immiscer dans les affaires intérieures de la monarchie danoise, et ensuite que la demande qu'on adressait était tout simplement inexécutable pour un état indépendant et souverain; mais en même temps le cabinet de Copenhague voulut profiter du délai de six semaines qu'on lui avait fixé, pour tenter une troisième fois, comme en 1857 et en 1859, de s'entendre avec les états provinciaux

du Holstein sur l'affaire de la constitution commune et de la place que ces états prétendaient y occuper. Une constitution commune, promulguée le 2 octobre 1855, n'avait pas contenté le Holstein, et l'Allemagne en avait obtenu l'abolition pour ce duché en 1858; il en résultait et il en résulte encore aujourd'hui un état anomal, le conseil commun (*rigsraad*), qui correspond à la constitution commune et qui la représente, ne réunissant plus que les députés des autres parties de la monarchie sans les députés du Holstein : de là la prétention du Holstein de ne pas obéir aux lois votées par cette représentation incomplète, d'ériger ses états provinciaux en assemblée égale en droits à la représentation holsteinoise qui siégeait au *rigsraad*, et de continuer d'ailleurs à réclamer la promulgation d'une nouvelle constitution commune. En présence de ces circonstances, le gouvernement danois soumit aux états provinciaux du Holstein assemblés à Itzehoe trois propositions. La première avait pour but de reconstruire la constitution commune : au lieu d'un conseil unique deux chambres, l'une composée par le roi au moyen de choix libres, l'autre élue par les provinces en proportion de la population et de la part contributive aux dépenses communes de la monarchie. On offrait d'investir ces deux chambres de toutes les attributions constitutionnelles, et on eût réduit de moitié le cens électif. La seconde proposition offrait l'arrangement d'un provisoire qui, jusqu'au rétablissement d'une constitution commune, accordait au Holstein une autonomie très large, et donnait à ses états provinciaux le pouvoir législatif et délibératif pour toutes les affaires concernant les rapports entre le duché et la monarchie. La troisième proposition révisait la constitution particulière du Holstein pour ses affaires propres dans un sens très libéral, accordant à l'assemblée provinciale une entière autorité législative et délibérative quant aux lois intérieures, à l'administration de la justice et du culte, et quant au budget spécial du duché; elle offrait en outre aux Holsteinois toutes les libertés civiles, la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté religieuse, l'indépendance des tribunaux, l'*habeas corpus*, etc.

Ouverte le 6 mars, l'assemblée holsteinoise s'est terminée le 11 avril, après avoir rejeté toutes ces propositions. A vrai dire, nous ne pourrions décider par lequel des trois refus les Holsteinois, c'est-à-dire les Allemands, qui les soutiennent et les excitent, nous paraissent le plus coupables.

Les états holsteinois ne veulent pas entendre parler d'une refonte de la constitution commune. De quel droit et dans quelle secrète intention? L'Allemagne elle-même, nous l'avons dit, a imposé au Danemark en 1851-52, bien malgré lui, mais avec l'appui de la diplomatie européenne, ce *heelstat* ou système d'unité gros de tant de périls. Le Danemark l'a organisé en 1855 de telle sorte que chaque partie de la monarchie, — Danemark propre avec la diète de Copenhague (*rigsdag*), duché de Slesvig avec ses états provinciaux à Flensbourg, duché de Holstein avec ses états provinciaux à Itzehoe, duché de Lauenbourg avec sa petite assemblée, — fût représentée dans un conseil commun (*rigsraad*) par un nombre de députés proportionné au chiffre de la population. C'était une détestable organisation, qui mettait en présence, dans l'unique assemblée où se résumait la monarchie danoise, deux nationalités ennemies en les rendant solidaires, c'est-à-dire en risquant presque à coup sûr d'opprimer la plus faible; mais enfin la diplomatie

l'avait voulu de la sorte, le Danemark obéissait à la contrainte, et, se plaçant sur le terrain légal, comptait encore assez sur sa propre vitalité et sur la justice de sa cause pour ne pas désespérer de pouvoir se défendre et se faire respecter. Ce n'était pas le compte de l'Allemagne. Les Holsteinois déclarèrent qu'ils ne se contentaient pas, pour le Lauenbourg et pour eux-mêmes, d'un nombre de députés proportionné à leur population; on leur demanda en 1857 de préciser les réformes qu'ils souhaitaient dans l'édifice de la constitution commune : ils ne répondirent que par de nouvelles récriminations. On consentit en 1858 à suspendre pour eux et le Lauenbourg cette constitution commune, et on les pressa de nouveau en 1859 de dire nettement comment ils la voulaient édifier, eux qui, avec l'Allemagne, l'avaient imposée à la monarchie danoise. Ils déclarèrent alors qu'il ne pouvait être question d'une représentation commune de la monarchie capable de les satisfaire, et ils rédigèrent un projet par lequel ils demandaient que chacune des quatre assemblées particulières du Holstein, du royaume proprement dit, du Slesvig et du Lauenbourg pût exercer son *veto* sur l'œuvre de la législation commune et sur l'examen du budget commun. Ils continuaient en même temps à insister sur le principe du *heelstat*, afin que le Lauenbourg et le Holstein vissent toujours consacrés leurs droits particuliers, tout au moins égaux à ceux des provinces vraiment danoises, dans l'intégrité de la monarchie. C'était l'anarchie organisée. Aujourd'hui, en 1861, les états holsteinois font un pas de plus : de l'anarchie réclamée, ils passent à la révolte, puisque, rejetant désormais et le projet d'une représentation commune et le système d'un état unitaire, ils déclarent que la seule condition capable de les satisfaire et d'assurer au Danemark un peu de sécurité du côté de l'Allemagne est le rétablissement et le développement constitutionnel d'un état de Slesvig-Holstein. Voilà le grand mot lâché; voilà l'intention jusque-là secrète! On a d'abord imposé au Danemark une légalité boiteuse et perfide; il a accepté avec bonne foi et avec courage la lutte, même dans les entraves : alors on a refusé de reconnaître ce qui lui restait de droits, et on en est arrivé enfin à jeter ce cri de révolte qui a soulevé, il y a dix ans, une longue et sanglante guerre, qui a été châtié sur les champs de bataille de Fredericia et d'Idsted par les Danois victorieux, et que la diplomatie européenne, si partiale ou si inattentive qu'elle se soit montrée, a cependant formellement condamné. A toute force, il faut que l'Allemagne invente une autre manière d'absorber le Danemark. Ce moyen-ci d'attirer à soi le Slesvig, et par conséquent de mutiler et d'anéantir toute la monarchie par le rétablissement des relations que jadis la féodalité avait constituées entre les deux duchés, ce moyen est dorénavant usé; il pourra bien susciter des désordres et de malheureuses agitations qu'on exploitera, mais heureusement il mettra à découvert des intrigues toujours les mêmes, faciles à reconnaître et dix fois condamnées. L'Europe a déclaré que le Slesvig est pays exclusivement danois, qu'il n'a rien à faire avec l'Allemagne ni avec le Holstein; elle ne se départira pas de ce principe de droit politique.

Les états holsteinois rejettent le projet de règlement provisoire que leur présente le gouvernement danois, parce qu'ils le trouvent, disent-ils, trop compliqué, inexécutable, et fait pour réduire le Holstein au rang de colo-

nie. Le motif réel du rejet n'est cependant ni l'un ni l'autre de ceux-là; c'est bien plutôt que, pendant le provisoire, le Danemark propre et le Slesvig continueraient à avoir dans le *rigsraad* une représentation commune, et à former de la sorte une unité presque compacte vis-à-vis du Holstein, dont les députés seraient absens. Ce ne serait pas la faute du gouvernement danois, puisque l'Allemagne elle-même a requis l'abolition de la constitution commune pour le Holstein et le Lauenbourg, et que, par cette suspension, les représentans de ces deux duchés allemands ont dû s'abstenir de reparaître au *rigsraad;* mais l'Allemagne est furieuse de tout ce qui rapproche le Slesvig du Danemark propre, de tout ce qui éloigne le Holstein du Slesvig, et cependant c'est elle, en cette occasion, qui a de ses propres mains opéré ce double changement! Que ne s'y résigne-t-elle après l'avoir voulu? et quelle preuve insigne d'une agitation fiévreuse, passionnée, qui bannit tout calme et toute réflexion!

Les états ont enfin rejeté la constitution particulière qu'on leur offrait, et nous avons dit que cette constitution proposée était des plus libérales, offrant la liberté religieuse, l'émancipation des Juifs, etc. Comment cela se fait-il, et l'Allemagne déteste-t-elle les Grecs, même lorsqu'ils lui apportent des présens? — Mieux que cela; ce sont les présens eux-mêmes qu'elle redoute, et nous touchons ici à une des explications les plus instructives de tout le débat. Le Danemark forme une petite monarchie de trois millions d'hommes d'autant plus intéressante qu'elle est franchement et fermement libérale. Frédéric VII avait promis en janvier 1848 à ses sujets une constitution; Frédéric VII, après février 1848, a tenu sa parole. Sans excès et sans secousse, avec l'aide d'une bourgeoisie éclairée et d'un roi honnête homme, le Danemark a passé subitement de l'absolutisme aux formes constitutionnelles, et il s'y est maintenu; il n'aspire qu'à étendre le système de la liberté réglée et de l'égalité au duché de Slesvig, qui, occupé en 1849 par l'insurrection, n'a pu recevoir immédiatement la constitution dont le reste de la monarchie était doté alors. C'est même un droit dont le Danemark se voit privé arbitrairement. Bien plus, il ne demanderait pas mieux que de faire part au Holstein lui-même de toutes les libertés souhaitables. Le Danemark a rompu avec les liens du passé, et il s'est mis à l'unisson avec l'esprit moderne; il n'a qu'à gagner à la liberté et à la propagande de la liberté. Ce n'est pas là pourtant le compte des hobereaux du Holstein, qui dominent dans les états provinciaux d'Itzehoe, comme dans ceux de Lauenbourg. Cette noblesse, peu nombreuse, mais qui possède encore de grandes propriétés, vit de quelques beaux et bons restes de féodalité. Elle a conservé beaucoup de liens de famille et de tradition avec la noblesse du duché de Slesvig, liens qui se sont formés ou fortifiés dans les intervalles pendant lesquels les deux duchés sont restés unis. C'est précisément cette chevalerie slesvig-holsteinoise qui, se faisant de la passion de l'Allemagne un instrument, refuse pour le Holstein, où son autorité domine, les libertés offertes par le Danemark, et lutte même pour en priver le Slesvig, parce qu'elle en redoute le voisinage. Singulière coalition des convoitises démocratiques de l'Allemagne (car c'est ici le parti démocratique qui, à défaut de l'unité nationale vainement poursuivie, demande en compensation l'envahissement au dehors) avec les

intérêts égoïstes d'une petite aristocratie! Et c'est contre des prétentions de part et d'autre si peu légitimes qu'il faudrait voir échouer l'œuvre intelligente de la reconstitution d'une monarchie indépendante et souveraine!

Nous avons peu de chose à dire de l'épisode de la discussion sur le budget qui a tant occupé la diplomatie. Il ne fait que montrer plus clairement à quelle extrémité l'Allemagne prétend réduire le Danemark, et nous avons déjà signalé en commençant cette extrémité. Le 1er mars, les représentans des quatre grandes puissances non allemandes (France, Angleterre, Russie et Suède), peu avares de concessions à conseiller au Danemark, invitèrent le cabinet de Copenhague à soumettre à la discussion des états d'Itzehoe la part contributive du Holstein dans le budget commun de 1861-62. Le gouvernement du roi avait prévenu ce désir par l'article 13 du projet de règlement provisoire qu'on se préparait alors à soumettre aux états quelques jours après. Cet article 13 était ainsi conçu : « Pour l'année financière commençant le 1er avril 1861 et finissant le 31 mars 1862, on aura à se conformer aux dispositions prises par notre résolution suprême du 23 septembre 1859 à l'égard de la part contributive que le Holstein aura à fournir comme subvention aux dépenses communes de la monarchie pendant l'exercice biennal de 1860 jusqu'en 1862. »

La patente du 23 septembre 1859 était l'acte souverain en vertu duquel, pendant la suspension de la constitution commune pour le Holstein et le Lauenbourg, et afin que ces deux duchés ne pussent soupçonner ou accuser en rien le *rigsraad* privé de leurs représentans, le roi de Danemark avait pris sur lui de fixer le maximum de la contribution du Holstein aux dépenses communes pour 1861-62. Par l'article 13, le gouvernement mettait les états holsteinois en mesure de refuser, s'ils le voulaient, cette disposition du roi prise en leur faveur, et par conséquent de discuter le budget pour ce qui les concernait : un employé supérieur du ministère des finances avait été adjoint à M. Raaslöff, commissaire royal auprès des états, afin de leur donner tous les éclaircissemens qu'ils pourraient demander; mais une entente quelconque avec le gouvernement danois n'était pas leur affaire, une telle entente les eût privés du concours de l'Allemagne et des résultats qu'ils en attendent dans l'avenir. De plus, ils s'obstinaient à vouloir discuter tout le budget de la monarchie et à exercer à ce sujet un *veto* résolutif; ils prétendaient toujours non pas seulement voter la part afférente du Holstein aux recettes et dépenses communes (21,64 pour 100), mais contrôler en même temps par la voie indirecte les 78,36 pour 100 payables par le royaume et le Slesvig, ce qui voulait dire en d'autres termes (nous ne nous lasserons pas de le répéter parce que cela est difficile à croire) que les états holsteinois voulaient avoir le droit de décider des affaires communes, par exemple de la question s'il serait permis ou non au Danemark de s'armer pour se défendre contre l'exécution allemande. Non satisfaits de voter ce que le Holstein aurait à offrir pour la défense commune, ils réclamaient le pouvoir d'interdire au royaume et au Slesvig de mettre sur pied l'armée et d'équiper la flotte. Voilà ce que le gouvernement danois ne pouvait accorder. S'il s'est cru obligé, pour se tenir à distance du péril où le jetterait une pareille concession, de paraître ne pas abonder dans le sens de la dé-

marche que requéraient les puissances étrangères, c'est là une de ces nécessités que subit le faible et qu'il ne faut pas lui reprocher. C'était assez sans doute, en accédant réellement au désir des cours, de revenir sur une résolution royale et de reconnaître aux états des pouvoirs nouveaux pendant la suspension partielle de la constitution commune.

Le cabinet de Copenhague ne s'est pas contenté de ces efforts pour amener une entente avec l'assemblée holsteinoise dans l'intervalle qui devait séparer l'ultimatum fédéral de la résolution définitive. Antérieurement déjà, par la médiation de l'Angleterre, il avait fait des concessions non-seulement au Holstein, mais au Slesvig lui-même. Un parti qui grossit tous les jours, il est vrai, en Danemark peut bien reprocher un peu légèrement au ministère son éternelle condescendance envers les cabinets étrangers; cette condescendance n'en conserve pas moins intacte la véritable force du Danemark, celle d'un état souverain et indépendant que l'Europe ne laissera pas mutiler. Puissent seulement les éventualités de toutes parts menaçantes dans les relations de l'Europe orientale et centrale permettre aux amis du Danemark de hâter l'accomplissement d'une solution tout indiquée : l'abolition de la constitution commune et l'union seulement personnelle pour le duché de Holstein! Puisse le Danemark jusqu'à l'Eyder (et non plus jusqu'à l'Elbe) rompre enfin ses plus dangereuses attaches avec l'Allemagne, condamnées en partie par les traités! Puisse une situation franche et nette enlever à l'Allemagne quelques illusions très funestes, à la monarchie danoise une cause de dissolution presque certaine, à l'Europe du nord un ferment d'agitation et même de guerre ouverte sans cesse menaçant!

C'est vers une telle solution que tend le gouvernement danois, c'est en ce sens qu'il va prochainement peut-être faire encore de nouvelles propositions à l'Allemagne. Il a répondu par un refus très net à l'ultimatum du 7 février; il est donc en ce moment sous le coup de l'exécution fédérale en Holstein, qui amènerait infailliblement une ingérence des Allemands en Slesvig, et par conséquent la guerre. Cependant l'Allemagne, après avoir tant menacé, hésite encore; elle sait bien que l'Europe ne sera pas avec elle, et, considérant qu'une guerre allumée peut en faire éclater d'autres, elle craint d'encourir une si grande responsabilité. En face de ces hésitations, dont il faut savoir gré au plus fort, le plus faible est prêt à condescendre à tous les arrangemens conciliables avec le droit et avec l'honneur. Puisqu'une solution apparaît qui semble ménager les intérêts des deux parties, pourquoi désespérerait-on que l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie la fît admettre? Convaincu comme nous le sommes que l'issue indiquée est, quoi qu'on fasse, inévitable, si l'on veut échapper à de grands malheurs (nous l'avons dit dès le commencement du débat, dès 1852), nous nous sentons fort disposé à croire, en dépit de certaines apparences, que la lassitude des efforts contraires à ce résultat aura de part et d'autre rapproché les esprits vers l'unique point de rencontre qui leur est depuis si longtemps marqué.

A. GEFFROY.

A M. ÉMILE MONTÉGUT.

Monsieur,

Dans un article intitulé *l'Académie française et le Prix décennal*, et publié dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*, vous vous proposez d'établir que parmi les académiciens qui ont écarté la candidature de Mme Sand, sous prétexte de morale, *une vingtaine au moins ont commis les mêmes péchés, ou un des péchés analogues*. Vous citez les coupables, et je me trouve parmi eux.

Vous me donnez, monsieur, un vrai témoignage de bienveillance par un rapprochement avec des noms illustres dont le voisinage m'honore dans votre article comme à l'Académie; mais il m'est impossible de ne pas protester contre une erreur radicale en ce qui me concerne.

« Je rencontre, dites-vous, le nom de M. de Falloux, qui a fait l'apologie de l'inquisition, et qui a trouvé dans son esprit fertile en ressources des excuses pour la Saint-Barthélemy. » Vous ajoutez : « Il y a dans l'histoire des événemens d'une moralité douteuse, et sur lesquels le monde discute encore : tels sont la terreur et la Saint-Barthélemy. Il est parfaitement permis, selon nous, de professer une opinion favorable à ces événemens; mais beaucoup de gens ne sont pas de notre avis. »

C'est précisément sur ce point, monsieur, que je différerais avec vous, si je devais croire que le sentiment que vous exprimez là est sérieux. Pour mon compte, je ne pense pas, je n'ai jamais pensé qu'il fût permis de faire l'apologie ni de la Saint-Barthélemy, ni de la terreur. Plus d'une fois même il m'est arrivé de demander à des juges trop indulgens des crimes de la révolution de condamner la terreur aussi hautement, aussi énergiquement que je condamnais la Saint-Barthélemy. Je ne puis donc accepter, soit votre blâme, soit votre tolérance sur ce sujet.

L'involontaire calomnie dont vous vous faites l'écho, monsieur, remonte à nos discussions orageuses de 1849. Un orateur qui, comme vous, n'avait point lu mon *Histoire de saint Pie V*, prétendait en faire sortir ce que je n'y avais jamais mis. Je lui répondis alors ce que je vous demande la permission de vous répondre encore aujourd'hui. Prenant pour point de départ que la Saint-Barthélemy est l'un des crimes les plus exécrables que nous présente l'histoire, j'ai cherché à démontrer : 1° que saint Pie V, qui était mort un an avant, ne put ni y coopérer, ni y applaudir, comme l'en ont accusé plusieurs historiens du XVIIIe siècle; 2° que le saint-siége n'en fut ni le confident, ni l'instigateur, et que le pape successeur de saint Pie V, qui, en retour d'une dépêche inexacte, félicita Charles IX sur l'horrible nuit de 1572, avait cru en toute bonne foi le féliciter d'avoir échappé à un complot périlleux pour sa vie et pour sa couronne.

Voilà toute ma thèse, monsieur. Elle est, historiquement, vraie ou fausse; mais, en morale, elle est assurément irréprochable. Ce n'est pas la Saint-Barthélemy que je justifie, c'est saint Pie V en particulier et l'église en général, ce qui est fort différent de ce qu'on m'attribue. Vous avez, monsieur, l'esprit trop loyal et trop juste pour ne pas admettre cette différence, et pour ne pas m'en assurer le bénéfice devant vos nombreux lecteurs.

Permettez-moi donc de compter sur vous pour l'insertion intégrale de ma lettre dans le prochain numéro de la *Revue des Deux Mondes*, et veuillez agréer, monsieur, avec mes remercîmens anticipés, l'assurance de ma considération distinguée.

A. DE FALLOUX.

Paris, 18 mai 1861.

M. de Falloux me reproche de me faire l'écho de calomnies dont il aurait été victime à une époque déjà lointaine, et me demande de réparer cette offense involontaire. Nous faisons droit à sa réclamation bien volontiers; mais en vérité elle nous semble mal fondée, et même un peu sans objet. M. de Falloux n'a pas besoin de se défendre contre nous d'avoir fait l'apologie de la Saint-Barthélemy, car nous ne l'avons accusé de rien de pareil. Nous avons dit qu'il avait fait l'apologie de l'inquisition, et qu'il avait trouvé des excuses pour la Saint-Barthélemy. M. de Falloux est académicien et politique; en cette double qualité, il connaît trop bien la valeur des mots pour ne pas comprendre la différence qui sépare ces deux expressions. J'espère que je ne calomnie pas M. de Falloux en disant qu'il a fait l'apologie de l'inquisition, sa préface de l'*Histoire de saint Pie V* est là pour répondre. Cependant sa lettre passe absolument sous silence cette défense prudente et mesurée, mais ferme et nette, de l'inquisition. Pourquoi ce silence, puisque c'est à la seule inquisition que s'applique dans mon article le mot d'apologie contre lequel il réclame?

J'ai dit que M. de Falloux avait trouvé dans son esprit fertile en ressources des excuses pour la Saint-Barthélemy. Qu'on *lise* les vingt-cinq pages qu'il a consacrées à cet horrible événement dans les pièces justificatives de son *Histoire de saint Pie V*. Ce n'est pas un panégyriste qui parle, je l'accorde; mais c'est un avocat qui plaide pendant tout le temps les circonstances atténuantes en faveur de cliens qu'il est vraiment difficile de défendre, et qui invoque l'*alibi* en faveur des plus soupçonnés et des plus compromis. M. de Falloux nie tout, la préméditation du massacre, le guet-apens, la complicité du parti catholique et de la maison de Guise. Les longues et pressantes sollicitations de Pie V pour l'extermination de l'hérésie se transforment, sous sa plume, en exhortations de charité et de pure vigilance religieuse. Lorsqu'on cherche quels sont les auteurs de la Saint-Barthélemy, on ne trouve plus personne, si ce n'est le peuple, qui a toujours bon dos, et Catherine de Médicis, qui depuis trois cents ans représente fort injustement, selon nous, le bouc émissaire chargé des péchés et des crimes du XVI[e] siècle. Comme l'espace qui m'est accordé est fort restreint, je supprime à mon grand regret toute controverse, et je me borne à expliquer le sens des paroles qui ont éveillé la susceptibilité de M. de Falloux. La réponse dépasserait de beaucoup sa lettre, s'il nous fallait discuter chacun des argumens de son ingénieux plaidoyer, et nous préférons renvoyer à une autre place, s'il y a lieu, cette controverse, à laquelle, pour notre part, nous ne nous refusons pas. ÉMILE MONTÉGUT.

V. DE MARS.